L'ANNEAU D'AMASIS[1]

Ulla dilâ; â, to léonga (si Dieu donne, je prendrai).
(Proverbe mahratte.)

I.

C'était en 1834, sur le Rhin, entre Mayence et Cologne. Le bateau à vapeur sur lequel j'avais pris passage portait le nom de la *Loreley*, cette sirène allemande sujet de tant de ballades et de tant de traditions diverses. Nos deux petits canons, qui venaient de saluer le *Rheinstein*, rechargés à nouveau, allaient rendre hommage à la mystérieuse marraine de notre léger navire, lorsque la conversation des passagers, dans ce moment-là fort animée, fut tout à coup interrompue par un choc bruyant. Ils tournèrent tous la tête, par un même mouvement, du côté où le bruit appelait leur attention, et virent avec surprise qu'il provenait d'une petite table brusquement renversée à terre par le plus grave, le plus silencieux, le plus réservé de la compagnie, — celui qu'on avait baptisé le « gentilhomme noir, » faute de connaître son nom, sa profession et le titre que sans doute il devait porter. Sa physionomie, son aspect général inspiraient le respect et forçaient pour ainsi dire à la déférence. Nulle morgue chez lui, rien qui repoussât la sympathie; mais en même temps rien qui permît de se familiariser, s'il ne vous y conviait lui-même, avec un personnage aussi éminemment distingué. Il était de ceux qui traversent une foule sans être exposés

(1) *The Ring of Amasis* (2 vol., Chapman et Hall, Londres), c'est le titre d'un roman qui vient d'obtenir en Angleterre un succès général et légitime. Cette composition originale, qui montre sous une face nouvelle le talent d'Owen Meredith, le fils de Bulwer, nous a paru mériter d'être connue en France, et le cadre du récit où nous essayons de la reproduire permettra mieux qu'une simple analyse d'en apprécier la valeur.

au moindre contact, et la barrière indéfinie qui le rendait inaccessible le dérobait presque aux regards. Personne ne lui parlait, personne ne parlait de lui, bien qu'il eût infailliblement attiré l'attention d'un chacun. Ce fut donc une grande surprise que de lui voir commettre une maladresse et presque une incongruité en renversant le meuble placé devant lui. M. Home, avec ses tables tournantes, n'a jamais plus étonné son monde. Quant au noir *gentleman* lui-même, il s'éloigna sans paraître avoir pris garde le moins du monde à ce futile incident. Il s'éloigna, et je le suivis comme malgré moi, poussé par une sorte de curiosité magnétique.

Debout, les bras croisés, il contemplait l'eau bouillonnante que faisaient écumer, siffler, rejaillir en blanche écume les rapides évolutions de la roue, et je me demandais, en regardant cette figure impassible, ce que ferait un pareil homme, si quelque désastre le plaçait en face d'un de ses semblables aux prises avec les flots et sur le point de périr. — Sous peine de déchoir à mes yeux, pensai-je, il faudrait même alors que cette physionomie demeurât imperturbable; sans cela, je n'y verrais plus qu'un vain masque à la merci du premier hasard... — Au moment où ces réflexions me préoccupaient, une cloche retentit du côté de Saint-Goar. Le bateau ralentit sa marche, et nous vîmes une petite nacelle se détacher du rivage pour venir nous accoster : elle n'amenait, en fait de passagers, qu'une femme et un enfant, un petit garçon d'environ six ans, qui semblait endormi sur les genoux de sa mère. Au commandement du capitaine, les aubes avaient cessé de jouer, le bateau s'était mis à la dérive; mais de ses flancs émus se détachaient encore de larges vagues, dont les fortes ondulations faisaient vaciller d'un bord à l'autre la frêle embarcation qui venait à nous. J'avais cessé de la regarder, quand un cri perçant me fit tressaillir : — Jésus Maria! mon enfant, mon enfant! — Et tous les passagers, attirés par cette clameur aiguë, se ruèrent à la fois du côté de l'échelle au sommet de laquelle je me tenais. En essayant de saisir la corde qu'on lui avait jetée du *steamer*, le batelier, paraît-il, avait perdu l'équilibre et fait chavirer sa misérable nacelle. Au moment où je pus me rendre compte de l'accident, on hissait cet homme le long des flancs du navire, et un de nos matelots, qui du haut de l'échelle s'était précipité dans le fleuve, venait d'arrêter la pauvre femme sous la roue et près de périr. — Mais l'enfant? où était l'enfant? — La force du courant nous avait déjà fait franchir quelques brasses, et c'est à peine si l'on distinguait encore au-dessus du courant un petit chapeau de paille dont les rubans bleus s'agitaient au souffle de la brise. Après un moment de silence absolu, l'anxiété générale se traduisit par une espèce de gémissement comprimé. Nous venions de voir distincte-

ment les petites mains de l'enfant, qui se débattait en vain, et dont les forces s'épuisaient rapidement. Il enfonça, et nous le perdîmes de vue; mais l'instant d'après la petite tête blonde revint à la surface de l'eau : un même cri partit de toutes les poitrines et salua cette réapparition inespérée. Ensuite chacun demeura muet; tous les visages étaient tournés, tous les regards étaient tendus dans la même direction, car on distinguait maintenant de ce côté, coupant l'onde par des mouvemens d'une régularité, d'une précision mathématiques, les deux bras noirs d'un nageur intrépide. On eût dit qu'il était là pour son plaisir, tant il y avait de tranquillité, pour ne pas dire d'indifférence, dans ces allures d'où semblait dépendre la vie d'un être humain; aussi le sentiment général était-il celui d'une impatience indignée plutôt que d'une reconnaissante admiration. Cet homme ne déployait évidemment pas la moitié de la force dont il disposait. A une faible distance de l'enfant près de disparaître, et alors qu'un vigoureux élan l'eût mis à même de le saisir, il laissa perdre cette occasion suprême. Les spectateurs poussèrent un cri de réprobation, qu'il n'entendit certainement pas, car il venait de plonger à son tour. Ici nouveau silence, résultat d'une indicible anxiété, silence de mort qu'on eût dit devoir être éternel, mais qui, après quelques secondes, — chacune valait un siècle, — fut rompu par une clameur triomphale. Le nageur et l'enfant venaient de reparaître tous deux : plus de doute, ce dernier était sauvé!

Plus à loisir, plus lentement que jamais, s'abandonnant au courant et poussant devant lui, comme une chose morte, le petit être qu'il venait d'arracher à l'abîme, indifférent à ce résultat de ses efforts, indifférent à l'intérêt dont lui-même il était devenu le centre, le «*gentleman* noir» regagnait peu à peu le bateau. Je vis descendre la chaloupe qu'on envoyait recueillir l'enfant, je vis l'infatigable nageur refuser le secours que cette chaloupe lui offrait, et alors, seulement alors, je cherchai sur les visages des passagers le reflet des émotions joyeuses qui m'animaient. Toutes les physionomies étaient radieuses, sauf une seule; tous les regards brillaient de la même ardeur, excepté ceux d'une femme que je fus tenté de prendre un moment pour la Loreley elle-même. Belle sans doute, mais de cette beauté pétrifiante qui, comme celle de la Méduse antique, glace le sang dans les veines, calme, indifférente, implacable, elle assistait (et je ne sais depuis combien de minutes) à cette lutte dont une vie était l'enjeu avec le plus complet nonchaloir. Assise sur la plate-forme du couloir près duquel j'étais debout, et de là dominant la foule agitée, elle semblait n'avoir d'autre souci que de réchauffer au soleil le marbre vivant dont elle était faite. Ses bras se dérobaient sous la longue écharpe de soie dont les plis, ramenés autour

de sa poitrine, laissaient en relief la perfection sculpturale de ses magnifiques épaules. Je m'étonnais qu'elle m'apparût presque subitement. Quant au « *gentleman* noir, » je l'avais complétement perdu de vue, et j'étais encore absorbé dans l'intense contemplation où me plongeait cette créature mystérieuse, que mon imagination s'obstinait à confondre avec la Loreley des légendes, quand il parut sur la plate-forme et se dressa soudainement devant elle. Qu'il était changé, ce visage dont j'avais admiré l'immobile beauté! Une supplication muette, mais ardente, se peignait dans ces traits qu'on eût pu croire condamnés à ne rien exprimer. Le frémissement douloureux des lèvres, la prière passionnée qui se lisait dans le regard avaient l'éloquence de ces appels suprêmes qu'un agonisant vous adresse sans prononcer une seule parole, et cependant, du haut de son isolement glacial, la belle Loreley, silencieuse, elle aussi, laissait tomber un regard froid et sans réponse sur cette figure dont chaque linéament l'implorait. Alors une voix profonde et comme brisée, dont l'émission coûtait évidemment un effort inoui, murmura ces paroles inarticulées : — Jamais donc?... — Et la réponse de la Loreley, incisive et pénétrante comme la note la plus aiguë du hautbois, fut une sorte d'écho ironique et funèbre pareil à celui que renvoie une ruine déserte. — Jamais! — avait-elle dit simplement.

Une pâleur cadavéreuse vint blémir encore le visage livide du malheureux à qui elle notifiait ainsi un immuable arrêt; mais la minute d'après ses traits de marbre avaient repris leur calme habituel, et il disparut dans l'escalier de la cabine avec aussi peu de bruit, avec autant d'impassible sérénité que lorsqu'il avait traversé le pont quelques instans auparavant. La Loreley le suivit presque aussitôt. Revenu près de l'enfant dont l'existence avait été un moment si compromise, je m'assurai que l'accident n'aurait pour lui aucune suite fâcheuse, et je confirmais cette bonne nouvelle à sa mère éplorée, lorsqu'un valet de chambre à cheveux gris vint prier respectueusement la brave femme, au nom du comte et de la comtesse R..., de leur amener elle-même l'enfant malade dans un salon réservé où on venait de tout préparer pour lui donner les soins que réclamait son état.

Lorsque les quatre acteurs de ce petit drame eurent disparu, le *steward* du bateau fut accablé de questions sur le compte du « *gentleman* noir. » Les renseignemens qu'il put nous donner se bornaient à peu de chose. Nous apprîmes que l'objet de notre curiosité s'appelait le comte Edmond R..., qu'il possédait un immense majorat dans la Silésie prussienne, et qu'en lui semblait devoir s'éteindre la très ancienne famille dont il était le dernier représentant. Quant à ma mystérieuse Loreley, quant à cette magicienne au front sévère dont les fascinations m'avaient un moment dompté, ce n'était après

tout, — il fallut en prendre mon parti, — qu'une comtesse silésienne, la femme du plus excellent nageur que nous eussions vu les uns ou les autres. Autant on exaltait l'humanité de ce dernier, autant la froide impassibilité de la comtesse soulevait de commentaires malveillans, parmi les femmes surtout, car il se trouva bien quelques hommes pour la défendre et pour expliquer sa tranquillité par la certitude où elle était de voir son mari se tirer sain et sauf du danger qu'à nos yeux il semblait courir. Cette interprétation charitable avait toute chance d'être accueillie et ralliait déjà un certain nombre de partisans, lorsqu'un digne conseiller intime, remarquable par son excessif embonpoint, nous déclara qu'au vu et au su de la Silésie tout entière la comtesse avait la tête légèrement dérangée. — Cette affection mentale, ajoutait le *Geheimer-Ober-Rath* (le haut conseiller intime), devait être réputée incurable, car il n'avait jamais ouï dire qu'on eût essayé de la combattre par aucune espèce de traitement. Le comte et la comtesse R... résidaient presque toute l'année sur le majorat du comte, situé à quelque dix milles de Breslau, dans l'isolement le plus complet, n'allant chez personne et ne recevant personne. De temps à autre ils quittaient l'Allemagne pour venir passer quelques mois à Paris. Il n'existait aucun héritier direct du vaste majorat, qui après le décès du comte devait échoir à une branche collatérale. Aussi personne en Silésie ne s'intéressait à la destinée de ce couple étrange.

Ces détails inattendus mirent fin à la discussion qu'ils étaient venus interrompre. Nous approchions du terme de notre voyage, et le petit groupe de causeurs qui s'était jusque-là maintenu se dispersa petit à petit. Chacun, excepté moi, paraissait avoir pris son parti de ne plus songer à ce qui venait de se passer sous nos yeux. Penché sur l'avant du bateau et les yeux fixés sur les flots jaunâtres, je sondais par la pensée l'inexprimable douleur que je croyais avoir entrevue derrière la pâle immobilité des traits de la comtesse et la torture morale qui se trahissait dans les éclairs çà et là jetés par les grands yeux noirs de son mari. — Non, me disais-je, quoi qu'il en puisse être du secret de ces deux âmes, j'en ai vu assez pour les savoir unies à jamais dans la commune angoisse d'une destinée irréconciliable.

Le soleil se couchait cependant, et il avait presque disparu lorsque nous longeâmes lentement les murailles noircies de la vieille cité impériale. La tour massive de la lourde cathédrale se profilait en noir sur un horizon teint de pourpre, et quand je levai les yeux sur cette grue gigantesque qui étend son bras de squelette vers l'antique « rocher du Dragon, » il me sembla que peut-être elle l'interpellait en ces termes : — Nul ne peut rappeler le passé; l'interminable retour des ans lasse et attriste le cœur. Des temps qui ne sont plus,

il ne reste guère que nous ici-bas. Sachons nous réconcilier l'un et l'autre!...

Et le rocher d'où l'immense fabrique du *Dom* a été tirée pierre à pierre ne répondait que par un silence obstiné à cette mélancolique adjuration.

II.

Je ne sais pourquoi un événement aussi insignifiant que celui dont je viens de donner les détails s'était à ce point emparé de mon imagination. Qu'avais-je vu en somme? Une barque chavirée et un petit garçon sauvé d'un naufrage par un noble silésien qui paraissait fort expert dans l'art de la natation, — celui-ci marié à une femme d'une beauté remarquable, mais sans que le bonheur semblât présider à leur hymen. Rien de merveilleux dans tout ceci. Les bateaux mal dirigés coulent aisément à fond; les gens qui savent nager font ce qu'ils peuvent pour sauver un enfant qui se noie, et il n'est guère besoin d'une intervention spéciale de la destinée pour qu'une belle femme vive en mauvais termes avec son mari; mais en revanche il y a dans la vie des momens où, sans aucun préliminaire apparent, une puissance invisible écarte le voile qui dérobe à notre œil intérieur tout un monde obscurément entrevu. La vision interne prend alors des facultés surnaturelles. Les barrières du temps et de l'espace sont annihilées. Ce que le télescope nous révèle de l'univers extérieur, ce regard où l'âme se concentre nous le révèle à son tour de cet autre univers que l'homme porte en lui-même. Les poètes dans leurs heures d'inspiration, les amans lorsque la passion les domine, ont de ces clairvoyances passagères. Du même coup d'œil Roméo lit tous les secrets du cœur de Juliette; Shakspeare, du même coup d'œil, pénètre ceux de l'âme universelle. Toutefois ces éclairs d'intuition ne sont point le partage exclusif de l'amour et du génie, puisque sur le pont de la *Loreley* (et sans que jamais j'aie pu savoir comment) la destinée entière de deux êtres humains m'avait été soudainement révélée par un simple regard jeté sur eux. J'avais lu au plus profond de leur être, j'avais découvert sans effort leurs sentimens les plus intimes, je n'avais eu besoin, pour me guider dans ce labyrinthe obscur, d'aucune révélation sur les événemens de leur vie. Je leur pressentais, je leur *voyais* une pensée commune qui les séparait à jamais, une pensée inconciliable avec toute idée d'union et d'harmonie. Qu'on me pardonne ici le vague des expressions dont je me sers : il répond tant bien que mal à l'indéfinissable conception que je m'efforce de rendre.

Ce phénomène au reste m'avait fortement touché. Je suis convaincu qu'il a imprimé une direction spéciale à mes pensées ulté-

rieures, et qu'il exerça une forte influence sur les études médicales auxquelles j'allais alors me livrer. Elles eurent désormais pour but de me procurer ces leviers à l'aide desquels on forcerait l'accès du mystérieux atelier où s'élabore la pensée humaine. Elles se concentrèrent sur ce point de l'organisme vital où se réunissent, pour se séparer ensuite, les deux ordres de facultés qui constituent notre nature. A quoi bon nous le dissimuler en effet? Ni l'intelligence ni le corps ne se peuvent considérer isolément. Vainement combattrons-nous la fièvre à force de quinine, si nous ne trouvons un opiat, un calmant pour le cerveau surexcité. Tout aussi vainement verserions-nous un baume moral sur une plaie de l'esprit, si nous ne pouvons, en guérissant le corps, rendre à la volonté l'énergie propre et les étais qui lui manquent. De là une nécessité impérieuse, celle d'étudier à fond les conditions d'alliance qui permettent d'équilibrer les différentes fonctions dynamiques de la vie; *alterius sic altera poscit opem...*

Mais je m'aperçois que je me laisse envahir par les préoccupations professionnelles qui remplirent à Paris deux années de ma jeunesse. Pendant ces deux ans consacrés à étudier auprès des maîtres de la science, je visitai maint asile d'aliénés, je m'assis mainte fois au chevet des malades torturés par la fièvre, cherchant à surprendre les secrets de leur délire. De mes propres sensations je fis une étude assidue, nonobstant les difficultés que présentent ces opérations métaphysiques où l'intelligence est à la fois le sujet et l'instrument. Ainsi, — qu'on me laisse en donner une idée, — mon domestique avait ordre de m'éveiller la nuit à diverses reprises, pour me mettre à même de surprendre la marche furtive de mes propres rêves. Je voulais, constatant mes impressions dans toute leur vivacité, comparer l'influence des différentes heures et des conditions différentes auxquelles le corps est successivement soumis. Ces observations devaient me fournir la matière d'un traité de psychologie que je me réservais de compléter à loisir dans la force et la maturité de l'âge.

Je n'en étais pas moins hanté de temps à autre par le souvenir du mystérieux personnage dont j'ai parlé. Une sorte de rancune bizarre me poussait à vouloir pénétrer dans sa vie intérieure, comme il était lui-même entré dans la mienne. Le tourment qu'il infligeait à ma curiosité se transformait à mes yeux en un droit légitime sur tous les secrets de sa vie, et comme je ne manquais ni de loisirs ni de ressources pécuniaires, je me donnai plus d'une fois la mission de retrouver dans le monde parisien, qui ne m'était pas entièrement fermé, les traces du comte et de la comtesse R... Mes recherches cependant furent vaines. Je m'informai à toutes les ambassades, je m'enquis dans tous les grands hôtels et chez tous les

principaux fournisseurs de la capitale; j'allai même jusqu'à faire prendre des renseignemens aux bureaux de la police. Toutes les tentatives échouèrent également, et je dus renoncer à l'espérance de retrouver le mystérieux voyageur, qui avait depuis longtemps sans doute quitté Paris. Lorsque je m'arrêtai à cette conviction, j'étais moi-même à la veille de mon départ, et, comme il arrive en pareille circonstance, mes amis me pressaient de passer une dernière fois en revue toutes les curiosités de cette ville unique à laquelle j'allais dire adieu pour jamais. Je ne sais comment je me laissai aller à écouter leurs conseils et à mener pendant quelques jours l'existence absurde du *sightseer*, du chercheur de *curiosités*, car je n'en connais guère de plus fatigante pour le corps et de plus nulle pour le souvenir. Toujours est-il qu'un beau soir, voulant réaliser le programme arrêté d'avance par ces officieux malavisés, je pénétrai, — c'était la première fois de ma vie, — dans une des maisons de jeu que l'édilité parisienne tolérait encore à cette époque. Le tableau qu'elle m'offrit d'abord ne fut pas exactement celui que je m'attendais à y trouver. Sur aucun de ces visages plombés et flétris que je voyais se grouper autour des tables de jeu ne se traduisait en signes extérieurs cette monomanie fiévreuse qu'on exalte infiniment, selon moi, lorsqu'on la classe parmi les passions; mais ce calme de commande, cette froideur affectée, ce front impassible que le joueur veut offrir aux coups du sort, perdent tout leur prestige quand on songe à la cupidité qui l'agite. Rien n'est répugnant pour un esprit sain comme ces parades d'héroïsme à propos d'une râtelée d'or ou d'argent, ces grands airs à propos de gros sous. Le dégoût allait donc me chasser de ce salon splendide, lorsque mon attention fut attirée par les remarques qu'échangeaient à voix haute un certain nombre de spectateurs comme moi réunis autour du *trente-et-quarante*. Elles étaient motivées par la singulière persistance d'un joueur qui, laissant toujours sa mise sur la rouge, avait gagné quinze fois de suite. Je me faufilai dans le groupe afin de contempler, moi aussi, tout à mon aise l'heureux champion qui venait de voir si magnifiquement récompensée sa merveilleuse fidélité à une seule couleur. Il m'était désigné de reste par le tas de pièces d'or, de rouleaux et de billets de banque accumulés en face de lui, et c'est tout au plus si je pus retenir un cri de surprise lorsque dans ce favori de la fortune je reconnus le comte R...

L'impression que sa vue produisit sur moi me rappela vivement celle que j'avais ressentie jadis en le voyant sur le pont du bateau à vapeur contempler d'un œil calme et froid le bouillonnement des eaux tumultueuses. Un contraste analogue existait maintenant entre le flegme imperturbable empreint sur le visage de cet homme et l'orage de passions que déchaînait sur les vagues humaines dont

il était entouré le succès inoui de son insolente combinaison. On venait de battre les cartes pour une nouvelle taille. Bien convaincue désormais que la fortune ne pouvait faire divorce avec celui qu'elle protégeait si évidemment, la majorité des pontes se réglait sur lui, et comme il semblait ne pas vouloir empocher son gain, de nouveaux enjeux couvrirent cette partie de la table qui avait été jusque-là si étrangement favorisée par le sort; mais tout à coup, au moment précis où le croupier s'écriait : « Le jeu est fait, rien ne va plus, » la pile d'or et de billets qui, par une espèce d'attraction irrésistible, avait appelé sur la rouge les mises de presque tous les joueurs présens, se trouva transportée, — par un mouvement imperceptible, tant il fut rapide, — du côté de la chance opposée. Pris complétement à court par ce brusque changement, les autres pontes laissèrent échapper l'instant décisif où ils auraient pu suivre le drapeau victorieux sur le nouveau terrain où il allait se planter, car cette fois ce fut *rouge* qui perdit et *noire* qui gagna. Par une de ces inspirations instantanées que rien ne saurait expliquer, le joueur dont la bonne chance était déjà l'objet de tant d'admiration venait pour la seizième fois de dompter la fortune, et ce coup final mettait la banque tout à fait à sec.

La stupéfaction se lisait sur tous les visages. Quant à moi, qui n'avais pas perdu de vue un seul instant cette scène étrange, je ne pouvais rien comprendre à ce qui venait de se passer. Mes yeux n'avaient pas quitté le comte une seule seconde; aussi étais-je confondu, paralysé, par le témoignage contradictoire de mes sens. D'une part, ils m'affirmaient que l'enjeu avait changé de place, et de l'autre, avec non moins de certitude, que le joueur sur lequel mon attention se portait aussi intense que possible n'avait pas quitté, fût-ce un instant, la position où je le voyais encore, assis et les bras croisés, ayant l'air de ne prendre au jeu aucune sorte d'intérêt quelconque. Il paraissait impossible qu'il eût touché lui-même à sa mise sans que je m'en fusse aperçu. Et pourtant, si ce n'était lui, qui donc avait pu changer son enjeu de place? Parmi les assistans, nul ne doutait que le coup ne fût l'œuvre du joueur lui-même. Personne effectivement n'éleva la moindre objection, et les croupiers, qui passent pour avoir les cent yeux d'Argus, ne songèrent pas à contester la loyauté de cette manœuvre, si funeste aux intérêts qu'ils représentaient. Pour tout dire, je dois ajouter que j'étais si occupé à contempler le visage du comte, que je prêtais peu d'attention à ce qui se passait sur la table. Je me souviens seulement du jet de lumière violette mêlé au reflet du métal fauve, et qu'on eût pris pour l'étincelle de quelque joyau rapidement agité dans le voisinage du tas d'or.

Je ne saurais du reste rendre un compte exact des impressions

confuses qui m'assaillirent en ce moment, car aussitôt après il se fit un grand tumulte. Les croupiers se levèrent à la hâte, les joueurs mécontens, qui déjà s'éloignaient de la table, s'arrêtèrent court, et tous dirigèrent vers le Silésien des regards où se peignait l'effroi le plus vif. Son visage couvert d'une pâleur livide n'était plus reconnaissable, ses yeux grands ouverts semblaient prêts à sortir de leurs orbites, ses lèvres bleuâtres avaient un aspect hideux. Je vis son corps, dans un état de rigidité cadavérique, vaciller pesamment et quitter, par un mouvement de projection en avant, le fauteuil sur lequel il était assis. La seconde d'après, il gisait à nos pieds privé de tout sentiment.

On porta le comte dans une chambre voisine où je le suivis aussitôt. Dès que j'eus décliné ma qualité de médecin, chacun s'empressa de me faire place. L'apoplexie me semblait à craindre, et je jugeai qu'une saignée devait être pratiquée à l'instant même. Heureusement ma lancette ne me quittait jamais; l'opération put donc avoir lieu sans retard. Lorsqu'elle fut achevée, on nous laissa seuls, mon client et moi. Sa physionomie était redevenue calme; son visage, quoique pâle encore, avait repris sa teinte naturelle et cette noble expression qui chez lui semblait être un don de nature plutôt que le résultat d'un effort quelconque. A mesure que je le contemplais ainsi plongé dans un sommeil aussi paisible que celui de l'enfance, je sentais prévaloir en moi de plus en plus un sentiment de respectueuse commisération. Un profond soupir, un faible mouvement, m'indiquèrent bientôt que le malade reprenait ses sens. Je m'écartai doucement; le silence dont nous étions enveloppés me semblait auguste à certains égards, et je n'osais pas y porter atteinte.

Après une courte pause, soulevant le bras que mes ligatures ne retenaient point captif, le comte me fit signe d'approcher. J'obéis à l'instant même. Il prit ma main dans la sienne et me regarda longuement avec une sorte de mélancolie. Quel qu'en pût être l'objet, cet examen lui donna sans doute des résultats satisfaisans, car un faible sourire éclaira ses traits, et sans aucune affectation d'embarras, sans cordialité trop accentuée, il m'adressa la parole en ces termes : — Ce n'est pas, je crois, la première fois que nous nous voyons; certains pressentimens m'avertissent que cette rencontre ne sera pas la dernière. Je ne vous remercie pas : l'observance d'une vaine étiquette me paraît déjà trop peu de vous à moi, et il me semble, d'un autre côté, que j'irais trop loin, si dès à présent je vous accordais davantage. Je me bornerai donc à vous prier de venir compléter chez moi le traitement dont je puis encore avoir besoin et que vous avez si bien commencé. Je suis, ne le croyez-vous pas, en état de me mettre en route?...

Un serrement de main fut échangé entre nous, et je le quittai sans ajouter un mot pour faire avancer une voiture de remise. Au moment où je remontais pour l'avertir qu'elle était prête, le banquier m'arrêta sur le seuil même de la chambre où était le comte : — Pardon, docteur,... veuillez m'excuser;... mais l'argent?... Que feronsnous de l'argent?

A travers la porte, légèrement entre-bâillée, le comte avait sans doute entendu la question, car il parut aussitôt, et après s'être excusé poliment sur le trouble qu'il avait pu causer dans la maison : — Vous voudrez bien, dit-il, conserver en vos mains le montant de mes bénéfices... Monsieur que voici, ajouta-il en me montrant, viendra demain en prélever la moitié pour en disposer selon mes ordres; quant au surplus, je vous prierai de vouloir bien le distribuer au personnel de votre établissement comme compensation de l'embarras et des craintes que j'ai pu donner.

Je montai naturellement en voiture avec le comte, que j'accompagnai jusqu'à son hôtel, situé dans le faubourg Saint-Germain. C'était une magnifique maison meublée dont il occupait tout le premier étage, et au seuil de laquelle vint le recevoir le même valet de chambre à cheveux gris que je me rappelais avoir vu sur le pont du bateau à vapeur. C'est entre ses mains que je laissai le comte avec toutes les recommandations nécessaires et la promesse formelle de revenir le voir dès le lendemain matin. Quant à la comtesse, il n'en fut pas question ce soir-là, et une sorte de pressentiment intérieur m'avertit que je ne reverrais plus ses nobles traits, sa physionomie implacable. La Loreley avait disparu de ma vie.

Le comte, à notre seconde entrevue, m'accueillit avec une exquise bienveillance. Le prompt rétablissement qu'il s'obstinait à me devoir convenait tout à fait, me dit-il, aux nécessités de sa situation présente, qui exigeait son départ immédiat pour la Silésie; il se sentait assez bien pour ne pas redouter la fatigue du voyage, et se mettrait en route dès le soir même... Mais auparavant il avait une requête à me présenter... Ces derniers mots me firent dresser l'oreille, car ils pouvaient être le point de départ de cette intimité croissante qui peut-être à la longue me livrerait un jour le secret dont la possession était devenue peu à peu, presque à mon insu, l'un des principaux buts de mon existence. Je fus toutefois déçu dans mon attente. — Vous savez, me dit le comte, que j'ai disposé de vous hier au soir sans vous en demander la permission, et que vous devez vous présenter aujourd'hui même chez le banquier de la rue *** pour y recevoir une somme dont je ne connais pas le chiffre exact; elle ne doit pas laisser d'être assez importante. Cet argent dont l'origine me fait honte, il me serait pénible d'y toucher. Je ne suis pas un joueur, monsieur, faites-moi l'honneur de le croire. La

curiosité seule m'avait attiré, comme vous peut-être, dans cette maison où nous nous sommes retrouvés. Il m'a paru convenable d'y payer mon admission au moyen d'une mise insignifiante, et je ne l'avais laissée sur la table avec tant de persistance que pour en venir à mes fins premières. Vous savez comment les choses ont tourné...

Ici le comte s'interrompit. Il me sembla que son regard évitait le mien et que ses lèvres frémissaient légèrement; mais il se remit bien vite, et abrégeant ce qu'il avait à me dire : — Votre nom, poursuivit-il, ne m'est pas étranger; il a été plus d'une fois mentionné devant moi par des amis de la famille de votre mère avec lesquels le hasard m'avait mis en rapport. Je sais à quelle noble tâche vous avez consacré votre vie, et je me suis parfois senti jaloux du dévouement qui est devenu votre premier mobile. Permettez-moi donc de m'y associer, et veuillez accepter la somme en question, qui peut devenir, employée par vous, l'utile auxiliaire des soins que vous prodiguez à tant de misères cachées. Quand vous en aurez disposé, souvenez-vous encore que vous avez un banquier en Allemagne. Deux lignes de vous adressées au château de L..., près de Breslau, et auxquelles vous prendrez soin de joindre le nom de la personne que vous regarderez comme digne de quelques secours, y trouveront toujours un accueil favorable... Et maintenant adieu!... Nous nous retrouverons un jour, j'en suis convaincu, bien que je ne sache encore ni comment ni à quelle époque le sort nous réunira.

Ce fut ainsi que nous prîmes congé l'un de l'autre, et que l'énigme à la solution de laquelle j'avais cru toucher se déroba une fois encore à mon impatiente curiosité. Pour le coup en revanche, je sentais qu'un lien venait de se former entre cet homme et moi, un lien que le temps et la distance pourraient atténuer, mais qu'ils ne parviendraient pas à détruire.

III.

En quittant Paris quelques semaines plus tard, j'allai m'établir à Berlin, où je comptais passer un certain temps au sein de cette atmosphère intellectuelle, plus subtile, dirait-on, dans la capitale de la Prusse que dans tout le reste de l'Allemagne. Ce fut là que je publiai presque immédiatement après mon arrivée, et pour me produire dans le monde littéraire allemand, une brochure dont l'éditeur n'eut guère à se louer. C'était un *Traité des apparitions*, destiné à éclaircir certains points de la phénoménologie du cerveau. Bien qu'assez froidement accueillie du public, cette œuvre, incomplète à trop d'égards, me valut une des chaires de médecine à l'université de Breslau, et, grâce au crédit que trouve partout la

robe du professeur, je parvins à me créer dans cette ville des relations qui me promettaient une carrière facile, sinon brillante. J'avais presque entièrement perdu de vue mon début dans la publicité et les déboires d'amour-propre qu'il m'avait valus, lorsqu'un incident tout particulier vint me le remettre en mémoire.

Certain soir où j'étais rentré plus tard que de coutume et où je travaillais après minuit dans mon cabinet, une visite me fut annoncée. La lueur incertaine de ma lampe ne me laissa tout d'abord entrevoir qu'un homme de haute taille dont les épaules voûtées et l'attitude souffrante m'inspirèrent une sorte de compassion; aux premiers mots qui sortirent de ses lèvres, je reconnus sa voix. Ce grand vieillard était le comte Edmond R... En le revoyant après tant d'années (car ceci se passait en 1842), je fus affecté comme on l'est à l'aspect d'une belle statue brisée. Ses cheveux étaient encore abondans, mais blancs comme la neige; son visage était labouré de rides profondes; une sorte de découragement et de désespoir s'accusait dans le contour atténué de ses lèvres flétries. Il avait encore cette pose de tête altière, cette majesté d'attitude qui le caractérisaient jadis; mais c'était la majesté de la résignation, la dignité qui survit à la défaite. L'ensemble de ses traits et de sa tournure n'exprimait en somme que ceci : une fatigue indicible.

Les premières paroles échangées entre nous se ressentirent de notre mutuel embarras; mais le comte, bientôt rendu à son sang-froid ordinaire : — Je ne suis pas venu, dit-il, je ne suis pas venu cette fois pour vous échapper comme jadis. Lors de notre première rencontre, la curiosité obstinée de votre regard m'avait déplu, j'en conviens, et presque irrité. Si accoutumé que je fusse à ne pas permettre que de pareilles impressions vinssent troubler mon égalité d'âme ordinaire, je m'étonnai en cette circonstance de me voir imposer malgré moi un souvenir pénible, — celui de la sensation toute particulière, quoique indéfinie, que j'avais éprouvée en me voyant devenu l'objet de votre attentif examen. Plusieurs années après, un nouveau hasard vous rendit pour la seconde fois le témoin d'une de ces crises rares où l'émotion me domine complétement, et alors il me fut impossible de ne pas voir dans cet arrangement providentiel autre chose qu'un jeu du hasard et un accident simplement fortuit. Depuis lors, une impulsion intérieure m'a plusieurs fois porté vers vous, et je ne sais encore si je dois y reconnaître la voix même de ma destinée ou le vulgaire désir de vous détromper sur mon compte. Quoi qu'il en soit, j'ai longtemps résisté, craignant de détruire par cette démarche compromettante une dernière espérance, la seule qui me reste, et à laquelle me rattache la routine de mes pensées plutôt qu'un calcul de ma raison. Ma présence ici ce soir

vous prouve que toutes mes résistances ont été vaincues. J'ai dû céder à un ascendant supérieur, et me voici...

Je ne saurais décrire l'espèce de tremblement intérieur dont je me sentis saisi en écoutant ces paroles, prononcées avec l'accent de la simplicité la plus vraie. Un aveu pareil, fait par un homme que je savais à la fois doué d'un orgueil très susceptible et fort habile à déguiser, à réprimer les plus vives émotions, modifia brusquement le cours de mes pensées. Les confidences qu'il m'annonçait, et dont j'avais eu soif si longtemps, m'inspiraient maintenant une véritable répugnance. Je me refusais intérieurement à la responsabilité qu'elles allaient faire peser sur moi, et mon silence gêné, mon air contraint, le firent sans doute comprendre au comte, qui reprit après une pause momentanée : — Je ne crois pas me tromper; trop de circonstances diverses ont pesé sur ma résolution pour qu'elles ne soient pas l'œuvre du destin. Pendant ces dernières années, votre nom a été sans cesse ramené sous mes yeux, sans cesse il retentissait à mes oreilles. Dernièrement encore, enveloppant je ne sais quelles nouveautés futiles que mon libraire m'avait fait passer, un lambeau de papier imprimé arrêta tout à coup mes regards; j'y lus ces mots, qui m'apparurent comme un oracle écrit sur la muraille en caractères flamboyans, et qui depuis lors n'ont cessé de me hanter : « La vision existe pour le voyant, mais pour lui seul. Elle présuppose son action. Isolée, toute une série de pensées criminelles, sans résultante dans l'ordre des faits, ne saurait produire des apparitions permanentes ou périodiques. Du moins n'ai-je rien connu de pareil. » Peut-être avez-vous sondé assez avant les secrets de ma vie pour deviner l'impression que ce passage produisit sur moi. Je me hâtai de demander l'ouvrage auquel appartenait le fragment que j'avais sous les yeux. A peine me fut-il arrivé que j'en interrogeai avidement le titre. Le nom de l'auteur s'y trouvait, et ce nom était le vôtre... Maintenant, recommença-t-il après s'être interrompu tout à coup et voyant que je continuais à me taire, nous aborderons, s'il vous plaît, le sujet de ma visite. Ce cas particulier dont votre expérience médicale ne vous fournit aucun exemple, c'est moi,... moi, vous dis-je,... qui vais vous l'offrir...

Tout en parlant ainsi, le comte avait porté la main à son front comme s'il redoutait que ce front n'éclatât sous l'effort d'une pénible révélation. — Je n'ai plus longtemps à vivre, poursuivit-il, et je dois me mettre en règle vis-à-vis de tous. S'il est vrai que la connaissance du mal importe à ceux qui veulent faire le bien, vous avez droit à cette confession suprême. Épargnez-moi seulement ce qu'elle aurait de trop pénible, et ne me demandez pas d'être votre guide sur cet épineux sentier où les traces sanglantes d'un voya-

geur fatigué suffiront à vous montrer la voie... Prenez ces papiers, vous les lirez à loisir...

Se levant à ces mots, il plaça devant moi un pli cacheté sur l'enveloppe duquel était son adresse, puis, après un profond salut, se dirigea rapidement vers la porte. — Une question, une seule, m'écriai-je. La comtesse, qu'est-elle devenue?

La haute stature du comte sembla grandir encore au moment où il se retournait pour me faire face dans une attitude imposante et presque redoutable. Désignant de la main un point de l'espace vide et avec une singulière expression de physionomie : — La comtesse est là, me dit-il, là, debout, à la droite de son mari!...

Resté seul, j'ouvris l'espèce de dossier que le comte m'avait laissé. J'éprouvais alors un peu de cette émotion qu'a dû connaître tout juge chargé de statuer sur une question de vie ou de mort. N'étais-je pas, à moi seul, le jury convoqué par le comte Edmond R..., pour prononcer sur toute sa vie un verdict définitif? Des lettres, des fragmens de journal, tels étaient les documens qu'il m'avait remis, et où je cherchai curieusement la réponse aux doutes qui m'obsédaient depuis si longtemps. Le résumé que j'en fis alors et que je complétai ensuite par quelques citations donne, telle que j'ai cru la trouver, l'explication de cette destinée mystérieuse.

IV.

En glissant sur les eaux rapides de la Weidnitz, on n'aperçoit qu'un instant, derrière d'épais massifs, l'antique château de L... C'est là qu'après un mariage d'amour devenu, par exception, un heureux mariage, le comte Arthur R... était venu se fixer définitivement. Edmond, le premier né de ses trois enfans, fut longtemps investi des priviléges d'un fils unique, car il avait quatorze ans à l'époque où son frère Félix vint au monde. A Félix, deux ans plus tard, succédait une sœur du nom de Marie, douée d'une santé fort délicate, et qui mourut à l'âge de trois ans. Plus le bonheur de la comtesse avait été complet jusque-là, plus lui fut sensible ce premier coup du destin, la perte de sa fille unique; mais le ciel lui réservait une compensation. La plus ancienne et la meilleure amie de la comtesse, la compagne de son enfance, avait été mariée très jeune, en Bohême, au prince C..., si connu à Vienne par ses folles prodigalités et par les désordres de sa vie. Elle était morte dans la première année de son mariage, donnant le jour à une fille, et sa prière suprême, adressée à l'époux qui allait la perdre, le conjurait de confier l'éducation de leur enfant à l'amitié dévouée de la comtesse Arthur.

Ce ne fut pas sans regret que le prince C... put se résoudre à

tenir la promesse obtenue par la mourante. La petite Juliette cependant fut conduite au château de L..., et prit dans la famille du comte la place que la mort de Marie avait laissée vide. Quant à son père, il eut bientôt oublié dans le tourbillon de sa vie de plaisirs la double perte qu'il venait de faire. Son immense fortune fut dissipée en peu d'années, et, se trouvant alors presque insolvable en face de créanciers pressans, il conclut avec eux des arrangemens par suite desquels il fut réduit à prendre du service actif dans l'armée impériale. Ce fut ainsi qu'il joua son rôle à la bataille d'Aspern, où une balle vint l'étendre mort à la tête de son régiment.

Tuteur désigné de l'orpheline, le comte Arthur parvint à sauver quelques débris de la fortune dont elle était frustrée, et Juliette grandit dans le château de L..., entre les deux fils du comte, admise dans la famille au même titre qu'eux, les regardant comme ses frères, et portant à ses parens adoptifs une affection toute filiale sur laquelle aucun souvenir étranger n'avait jamais fait planer le moindre nuage. Aimée de chacun parce qu'elle était essentiellement aimante, tout contribuait à développer en elle ce qui était le trait caractéristique de sa belle nature, cette croyance en autrui, cette confiance généreuse, apanage de toute âme sincère.

L'éducation d'Edmond s'était faite sous les yeux de son père et l'avait mis à part de tout contact avec les enfans de son âge; il lui devait des habitudes d'esprit prématurément sérieuses, qui, jointes à sa supériorité d'âge, lui donnaient vis-à-vis de son frère et de sa sœur adoptive, dont il protégeait les jeux sans s'y mêler, une sorte d'autorité paternelle. Félix et Juliette regardaient avec une espèce de vénération ce jeune savant ambitieux, strictement docile à toutes les inspirations du devoir, et qui n'avait pas voulu laisser tomber dans des mains étrangères l'éducation de ces deux petits êtres, ses élèves dès le berceau. Son ascendant sur eux était immense. Félix se sentait fier d'avoir un pareil frère, et Juliette regardait Edmond avec cette ardeur romanesque à laquelle s'abandonnent si volontiers les jeunes filles naturellement enthousiastes. Les années s'écoulaient cependant, années de paisibles études et d'innocentes joies sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas. Le jour vint où Félix, qui se destinait à la carrière militaire, dut entrer dans une des écoles où l'on s'y prépare. Edmond profita de la liberté qui lui était ainsi rendue pour commencer une série de voyages dont celui d'Angleterre fut en quelque sorte la préface. C'était le moment où les merveilles du monde oriental commençaient à exciter la curiosité des savans d'Europe. Admis à visiter les riches collections du *British Museum*, Edmond ne se trouva pas impunément face à face avec les mystiques souvenirs de l'ère égyptienne. Il entrevit au bord du Nil le berceau probable de toutes les connaissances humaines, et conçut

un ardent désir d'aller scruter de près les vestiges de ce monde à jamais évanoui. A Paris, où il se rendit après avoir quitté Londres et où Champollion lui-même lui expliqua les divers monumens que le général Bonaparte avait rapportés de la terre des Pharaons, il sentit son désir s'accroître encore, et quelques semaines après il remontait le Nil à bord d'une cange équipée à ses frais, en compagnie d'un drogman que le consul d'Angleterre lui avait recommandé, avec son Hérodote, son Strabon, et un firman tout spécial obtenu à Constantinople. Du journal de ses explorations scientifiques, tenu sans doute avec l'exactitude la plus scrupuleuse, quelques pages seules avaient été détachées pour moi par le comte R..., et l'analyse en doit trouver place ici.

Le voyageur est à Thèbes, sur cette immense terrasse de brique où se dresse, faisant face au Nil, le temple d'Ammon Chnouphis, colossale construction à laquelle on arrive par une avenue bordée de six cents sphinx énormes, et dont chaque salle, supportée par cent trente-quatre colonnes, renfermerait aisément une cathédrale du moyen âge. En vertu du firman qui autorisait ses fouilles, le comte Edmond avait réparti plusieurs escouades d'ouvriers sur divers points des catacombes voisines du temple. Lui-même, pour travailler plus à son aise, s'était retiré sur la terrasse, et du byssus qui la protégeait contre l'outrage des siècles il venait de dégager la momie d'un jeune homme, de quelque rejeton royal, selon toute apparence. La conservation de cette relique était aussi parfaite qu'on la pût souhaiter, et ce fut quelque chose d'étrange à voir que le tête-à-tête silencieux de ces deux jeunes gens, l'un mort depuis trois mille ans peut-être, l'autre dans tout l'éclat de la vie, qui semblaient s'interroger du regard, surpris de se trouver en présence. De même que dans la fleur flétrie un botaniste exercé retrouve l'élégance de type et la richesse de coloris qui la caractérisèrent autrefois, de même, par l'effet d'un instinct particulier que des études assidues commençaient à développer en lui, Edmond en était venu à pouvoir reconstituer dans son imagination, devant une momie desséchée, l'être vivant qu'elle fut jadis. Ce fils de roi qu'il venait d'arracher aux ténèbres d'une crypte égyptienne lui apparaissait dans toute la mélancolique beauté de la jeunesse moissonnée avant terme.

Suivant un usage universellement adopté, un papyrus était joint à la momie, et ce papyrus, Edmond travaillait à le déchiffrer. Il lui était souvent arrivé, par intuition plutôt que par un travail assidu, d'interpréter avec succès les images hiéroglyphiques où se trouvait, symbolisée sous des formes qui varient peu, l'histoire de la migration de l'âme après la mort à partir du moment où elle quitte la dépouille charnelle jusqu'à celui où elle se présente, es-

cortée de deux génies, devant la mystique balance du suprême jugement. L'un des plateaux, on le sait, supporte le vase d'iniquités qu'on suppose rempli de tous les péchés imputés à l'âme, et sur l'autre est placée une plume qui, par une subtile ironie, représente les bonnes actions dont l'âme coupable pourra se prévaloir en face de l'œil qui voit tout. Assis entre deux sphinx, symboles de sagesse, Hélios et Amasis président au jugement; Thoth, qu'on reconnaît aisément à sa tête d'ibis, est en quelque sorte le greffier du redoutable tribunal; Harpocrate, le dieu du silence, un doigt sur les lèvres, étayé de la baguette divinatoire, est assis en face de Thoth. Enfin du haut de son trône le maître universel, le divin Osiris, siégeant devant les portes du monde inférieur, s'apprête à prononcer la sentence suprême.

Telle est en général la forme extérieure de ces passeports délivrés à l'âme pour son voyage éternel; mais sur celui qu'examinait Edmond une longue série d'images, précédant le tableau que nous venons de décrire, semblait raconter certains incidens remarquables de la vie que le défunt avait menée ici-bas. — La première représentait un homme dans la maturité de l'âge, revêtu des insignes de la royauté, debout entre deux jeunes gens. Sa main droite levée tenait un anneau, et d'un geste impérieux désignait un trône grossièrement esquissé dans le même compartiment du tableau. Les noms des trois personnages étaient inscrits au-dessus de leurs têtes en caractères hiéroglyphiques qu'Edmond n'eut aucune peine à déchiffrer. Ce roi qu'il avait sous les yeux était le dernier souverain de la dix-neuvième dynastie, le Thôuoris dont parle Manéthon, et qui est aussi mentionné quelquefois sous le nom de Rhamsès IX. Les deux figures placées à droite et à gauche devaient être sans doute Sethos et Amasis, les deux fils de Thôuoris, à qui le prince ne transmit pas la couronne. — Sous ce premier compartiment une seconde série d'images montrait Amasis, le plus jeune des deux princes, inscrivant sur un papyrus certains caractères en écriture cursive, tandis que de la main gauche il tenait à la hauteur de ses yeux le même anneau qu'on avait vu aux mains du roi dans l'image précédente. Amasis, bien évidemment, reproduisait ou interprétait les caractères gravés sur l'amulette de l'anneau. Sethos, le frère aîné, tournant le dos au trône, était représenté s'éloignant. — Le troisième dessin, occupant comme les autres un compartiment séparé, représentait les deux frères, chacun dans une barque et voguant sur un cours d'eau, probablement le Nil. — Dans le quatrième et dernier tableau, on ne voyait plus que Sethos, debout, les bras croisés, à la proue de la barque. L'autre nacelle allait sombrer. L'eau du fleuve recouvrait à demi la quille renversée. Amasis avait

disparu. On apercevait seulement au-dessus de l'eau une main qui s'agitait, et à l'annulaire de cette main la même bague qui figurait d'une manière si importante dans les trois tableaux précédens.

Venaient ensuite les symboles relatifs à la migration de l'âme d'Amasis. On la voyait s'envoler du cœur du défunt sous la forme d'un oiseau (1) portant à son bec la clé sacrée des mythes religieux. Anubis, le messager des dieux, reconnaissable à sa tête de chacal, venait devant le tribunal d'Osiris déposer dans le plateau des bonnes actions, à côté de la plume symbolique, l'anneau royal auquel faisaient allusion tous les tableaux antérieurs. Sous ce poids inusité, le plateau du bien s'affaissait, celui du mal s'élevait d'autant, et l'âme sortait victorieuse de l'épreuve décisive.

Une circonstance particulière ajoutait à l'intérêt avec lequel notre jeune égyptologue s'efforçait de pénétrer le sens du mystérieux papyrus. A l'index de la main droite, la momie qu'il avait devant lui portait un anneau dans lequel était incrustée une améthyste d'une grandeur et d'une beauté remarquables, et on retrouvait sur cette améthyste des caractères exactement semblables à ceux dont Thoth se servait sur le papyrus pour enregistrer l'arrêt des dieux.

L'attention du jeune comte était si fortement engagée dans le travail auquel il se livrait, que les objets extérieurs semblaient avoir perdu toute prise sur ses sens. Il ne s'aperçut donc pas qu'un homme survenu à petit bruit et debout à côté de lui le contemplait d'un air triste, les bras croisés sur sa poitrine, dans un silence profond. Il ne s'en aperçut du moins que lorsque le soleil, en s'abaissant à l'horizon, projeta sur le papyrus l'ombre allongée du nouveau-venu. Levant alors les yeux, il vit en face de lui, drapé dans son burnous blanc à larges plis, un de ces jeunes cheiks kabyles dont les audacieuses *razzias* inspirent tant de craintes aux voyageurs du désert. Dans son immobilité sculpturale, et grâce au contraste de son visage fauve sur la blancheur du tissu qui l'encadrait, on eût dit une statue de marbre et de bronze. Le premier mouvement du comte fut de porter vivement la main vers la carabine à deux coups dont il ne se séparait guère pendant ses expéditions en pays perdu; mais il ne put s'empêcher de rougir en voyant la physionomie du jeune Arabe exprimer à l'instant même un tranquille dédain. Au fait, si ce dernier eût nourri des projets hostiles, rien ne l'eût empêché de les réaliser par surprise avec toute chance de succès. Pour toute réponse à cette méfiance irréfléchie, et plutôt avec l'accent du conseil que celui du reproche, le Kabyle, s'exprimant en langue franque, prononça ces simples paroles :

(1) Cet oiseau est une espèce de faucon, le *baith* des Égyptiens, appelé *baz* dans les autres langues de l'Orient. Il est assez curieux que les Allemands de nos jours aient encore le mot de *beize* pour désigner la chasse au faucon.

— Tu ne devrais pas, étranger, porter atteinte au repos de la tombe. Les vivans ne peuvent rien gagner à converser avec les morts...

Secrètement charmé que cette interpellation directe le dispensât d'expliquer un mouvement dont il avait honte, Edmond se hâta d'y répondre.

— Vous auriez peut-être raison, dit-il, si cette tombe gardait moins bien ses secrets, et encore ne lui réclamais-je pas ceux du monde où les morts habitent, je lui demandais simplement de rendre à notre existence terrestre ce qu'elle paraît lui avoir dérobé.

— Comment sais-tu, reprit l'Arabe, si la révélation des secrets confiés à la tombe peut en quoi que ce soit profiter aux vivans?... Aussi longtemps qu'une force est cachée, aussi longtemps qu'elle dort, comment te faire une idée de son action, bonne ou mauvaise?

— Après un sommeil si démesurément prolongé, murmura Edmond qui se parlait à lui-même, je ne connais pas de force dont l'action puisse subsister encore.

— Vraiment! reprit l'Arabe après un instant de silence. Que dis-tu donc d'un grain de blé ramassé aujourd'hui dans un de ces tombeaux que tu fouilles, semé demain dans quelque sillon, et qui n'en germera pas moins, contemporain des Pharaons, sur cette terre d'où le dernier d'entre eux a disparu depuis des milliers d'années? Comment supposes-tu que l'effort des siècles, impuissant à détruire les facultés fécondantes d'un grain de blé, puisse prévaloir contre l'invisible germe des passions humaines?

Edmond resta frappé d'une argumentation si subtile, appuyée sur un fait dont il avait par lui-même expérimenté l'exactitude. Son interlocuteur au surplus ne semblait pas attendre de lui une réponse catégorique; il s'était rapproché de la momie, qu'il examinait avec un regard scrutateur et passionné. Tout à coup, étendant son bras basané, il saisit la main du mort et retira l'anneau que le doigt desséché gardait encore, puis, fixant son œil brillant sur la pierre violette aux reflets lumineux et traduisant les caractères qui s'y trouvaient gravés : — Oui, murmura-t-il à part lui, dans une sorte de dialogue intérieur, voilà bien les paroles fatidiques de Seb-Chronos, celui qui détruit et qu'on ne détruit pas!... *Le monde m'appartient, et vers moi convergent toutes choses. A moi seul je crée, à moi seul je détruis. Je veux ce que je veux. Je donne et j'enlève. Je distribue, je retire aux mortels leur félicité passagère. Sorti de la poussière terrestre, l'homme ne doit pas faire obstacle à la main du sort. Qu'il ne touche jamais de son doigt de fange à l'œuvre d'en haut!*

— Est-ce donc là le sens exact de cette amulette? s'écria tout à coup le comte Edmond.

— Ce sont les *paroles* qu'elle porte, répliqua le Kabyle, posant la bague dans la main du comte... Puisses-tu n'en jamais vérifier le sens par toi-même! Celui qui en a expérimenté le premier la terrible signification est maintenant étendu devant toi. Voici la première victime de l'oracle.

Et l'Arabe désignait du doigt la momie couchée à ses pieds. Prenant alors le papyrus étalé devant Edmond : — Tu vois ici, continua-t-il, Thôuoris et ses deux enfans, — Sethos l'aîné, Amasis le plus jeune. Méconnaissant les prérogatives de l'âge, le roi désigne comme successeur celui de ses fils qui interprétera l'énigme de l'anneau. En cherchant ainsi à donner le sceptre au plus sage, il manqua lui-même de sagesse, car il portait atteinte à l'ordre établi par la nature. Quoi qu'il en soit, Amasis se trouve doué du génie le plus pénétrant, et c'est lui qui dégage, pour son malheur, le sens précis de l'amulette. « L'homme ne doit pas faire obstacle à la main du sort. — Qu'il ne touche jamais de son doigt de fange à l'œuvre d'en haut. » De ces maximes qui lui coûtent un trône, Sethos garde un souvenir profond. Elles ne sont pas mieux gravées sur la pierre de l'anneau que dans l'âme du jeune prince. Amasis, son père une fois mort, monte sur le trône qui lui est assigné. Sethos courbe la tête et s'incline devant les décrets rendus par l'oracle. Ils représentent à ses yeux la volonté du Dieu tout-puissant; mais jamais il n'oubliera les paroles sacrées, et vienne le jour où son frère, sur le point de disparaître dans les flots du Nil, lui tendra une main suppliante, Sethos se gardera d'intervenir entre lui et le destin. Telle fut la fin d'Amasis. Sous les yeux mêmes de son frère Sethos, les eaux le prirent vivant et ne restituèrent que son cadavre.

— Sethos lui-même, que devint-il? s'écria Edmond, que cet étrange récit, éclairant tout à coup l'obscurité d'un drame antique, avait vivement ému. Un sourire amer crispa les lèvres du chef kabyle. — Ne disais-tu pas, répondit-il, — et ces paroles lentement prononcées semblaient empreintes d'une inexprimable ironie, — ne disais-tu pas que tu ne demandais jamais à la tombe les secrets du monde qui n'est pas le nôtre?...

Edmond, pris à court par ce sarcasme inattendu, baissa les yeux sous le regard du Kabyle. Ils s'arrêtèrent sur l'améthyste qu'il tenait à la main. La pierre mystique semblait darder, par tous les angles de ses facettes lumineuses, des feux irrités, des éclairs sacriléges. Le soleil s'était caché cependant, sans qu'il s'en aperçût, derrière le noir rideau des montagnes libyennes; le large disque de la pleine lune inondait de ses clartés d'argent l'atmosphère encore brûlante et l'immensité des plaines arides. Lorsque le comte releva les yeux, le mystérieux habitant du désert n'était plus à ses côtés. De même qu'il s'était approché, de même il s'éloignait sans que sa

marche laissât le moindre bruit. Edmond vit cette espèce de muet fantôme s'éloigner et se perdre dans l'obscurité parmi les colonnes énormes du temple d'Ammon Chnouphis.

Appelés aussitôt et lancés à la poursuite du chef arabe, les serviteurs d'Edmond ne purent lui en rapporter aucune nouvelle. Vainement dès le lendemain explora-t-on les villages environnans; personne n'avait vu arriver ni repartir ce personnage aux allures fantastiques. Aucune tribu kabyle ne s'était montrée dans le voisinage, ce qui s'expliquait du reste par l'effroi que devait inspirer aux maraudeurs une escorte aussi nombreuse et aussi bien armée que celle du comte Edmond.

Plus ce dernier y songeait, moins son entrevue avec le chef arabe lui paraissait devoir être classée parmi les faits certains ou même probables. Pour le confirmer dans ses souvenirs, si précis qu'ils fussent, le témoignage d'un tiers aurait été nécessaire, et encore, à l'encontre de ce témoignage, s'il eût existé, la nature elle-même semblait vouloir produire le sien. Tout autour du temple d'Ammon, et notamment aux endroits où l'apparition s'était montrée, un sable abondant et fin recouvre le sol. Le plus léger poids laisse son empreinte sur cette poussière subtile, et nulle trace pourtant n'accusait le passage du chef arabe. De là mille doutes, mille scrupules. Ne se pouvait-il pas que l'imagination du jeune comte, surexcitée par l'étude assidue des symboles peints que lui offrait le papyrus, eût évoqué ce fantôme, arrivé tout exprès pour résoudre l'énigme, jusque-là impénétrable? Restait, il est vrai, l'interprétation de l'anneau; mais cette interprétation était-elle exacte? Ne pouvait-elle être sortie de son cerveau comme l'apparition elle-même? Et l'améthyste? Pour s'expliquer comment elle était venue dans sa main sans qu'il eût conscience de l'avoir enlevée au doigt de la momie, il fallait trouver une hypothèse satisfaisante. N'arrive-t-il donc jamais que, sous l'empire d'une préoccupation idéale, le sentiment du réel s'efface en nous? Il y avait là néanmoins un véritable mystère que l'esprit du jeune Allemand se fatiguait à sonder. Rebuté à la fin par l'inutilité de ses efforts, il laissa ce fait inexplicable dans les régions crépusculaires du doute : le temps atténuait d'ailleurs la vivacité des images conservées par un souvenir de plus en plus vague, et l'apparition du chef kabyle, chassée à la longue du domaine des faits extérieurs, devint peu à peu une simple *idée*...

Les yeux d'Edmond, les yeux de son corps, n'avaient peut-être jamais eu devant eux le visage du chef arabe; mais ne se pouvait-il pas également que devant son regard intellectuel, — devant les yeux de son esprit, si l'on peut risquer ce mot, — eût passé l'âme de Sethos l'Égyptien?

V.

Il y ici une lacune dans le *journal* du comte Edmond, et nous le retrouvons en Silésie, dans le vieux château de ses pères, entouré de la même tendresse et des mêmes respects qui faisaient jadis de lui une sorte d'idole. Juliette, parvenue à cet âge charmant où s'opère la transformation qui investit la jeune fille des plus beaux priviléges de la femme, ne voit rien au monde de plus attachant et de plus imposant à la fois que cet ami d'enfance si intelligent, si studieux et si grave. Il n'aurait qu'à vouloir pour devenir l'arbitre de ses destinées. Une seule de ces paroles que la passion inspire éveillerait aisément dans ce jeune cœur les premières vibrations de l'amour; mais Edmond n'a rien de passionné : chaque page de son *journal* nous le montre enfermé en lui-même, ermite ou plutôt prisonnier dans la demeure à part que lui fait sa réserve habituelle. Nul ne sait ce qui s'y passe, et les sentimens de tendresse qui peuvent y pénétrer ne s'en exhalent jamais. On dirait une de ces églises sombres où tout est silence et majesté. Il est changé cependant; à l'égard de Juliette, son attitude n'est plus la même. Sa voix, quand il lui parle, prend un accent plus pénétrant et plus doux; mais s'il l'aime, cet amour farouche, au lieu de s'attester, s'oublie : au lieu de sortir aux champs, bannière déployée, animé d'un désir de conquête, il se dissimule à lui-même, et plane vaguement dans la région des rêves ébauchés, des aspirations incomplètes.

Depuis le retour d'Edmond, le vieux château silésien s'est transformé en une espèce de musée archéologique. Dans les salles voûtées, les maçons du voisinage sont venus dresser parmi les arceaux en ogives des pylônes et des chapiteaux égyptiens. Piédestaux et statues, sarcophages et *papyri*, scarabées, crocodiles empaillés, tupinambis et pierres précieuses, sans parler de quelques beaux sphinx aux membres de granit poli, aux regards d'enfant étonné, emplissent mainte chambre où Edmond et Juliette travaillent de concert à classer, à disposer dans un ordre harmonieux ces richesses venues du fond de l'Orient et pour ainsi dire du fond des âges.

— La belle bague! s'écria un jour Juliette, retirant de son enveloppe d'ouate et portant près d'une haute fenêtre, pour l'examiner plus à l'aise, une superbe améthyste aux reflets de pourpre.

L'étude assidue d'un papyrus lacéré en plusieurs endroits absorbait pour le moment toute l'attention du jeune comte : — Je suis ravi, dit-il d'un air distrait, que vous ayez trouvé quelque chose à votre goût parmi ces curiosités baroques.

— Et vous me l'offrez, Edmond?... Merci mille fois!... Voyez comme cet anneau me va bien!... Vous l'aurez commandé tout exprès pour moi chez quelque orfévre de Sarastro.

Juliette, elle, n'était pas savante. Ses notions sur l'Égypte ancienne se bornaient, on le voit, à quelques souvenirs confus du libretto de la *Zauberflöte*.

— Maintenant, reprit-elle avec une pétulance joyeuse en faisant scintiller au soleil le joyau dont elle venait de s'emparer, qu'on vienne me disputer ma conquête! je la défendrai envers et contre tous... *Gare à qui la touche!* On ne l'aura qu'avec ma vie!

— Remarquez, reprit Edmond sans lever la tête, que vous prenez là, sans y songer, un engagement solennel vis-à-vis de celui à qui vous vous donnerez un jour tout entière... L'anneau lui revient de droit d'après vos paroles... Puisse-t-il comprendre la valeur du double cadeau que vous lui ferez ainsi!

— Soit, répondit Juliette en riant, ce sera donc là mon anneau de fiançailles; je n'en aurai certainement pas d'autre, et je suis sûre qu'il me portera bonheur, car c'est une amulette, un talisman, n'est-il pas vrai?.. Voyez plutôt les merveilleux caractères qui s'y trouvent gravés!... Je voudrais bien savoir ce qu'ils disent...

Edmond, vers qui la jeune fille se penchait et qui commençait à craindre pour son frêle papyrus, effleuré çà et là par de belles boucles brunes, le replaça soigneusement sous verre avant de se décider à relever la tête; mais alors une sensation de malaise, une sorte de frisson le prit aussitôt, car l'antique anneau qu'il voyait au doigt de Juliette n'était autre que celui de Seb-Chronos, ou, pour mieux dire, celui d'Amasis. Une secousse violente, subitement imprimée à son imagination, le transporta parmi les ruines de Thèbes, en face du temple d'Ammon. Il revit devant lui le jeune chef kabyle et se sentit sous son regard étincelant de haine; en même temps les caractères gravés flamboyèrent sur le fond lumineux de l'améthyste, et à leurs vibrations radieuses un faible bruit se mêla, venu, semblait-il, d'une incalculable distance. Cet étrange son, pénétrant les rayons violets et leur prêtant pour ainsi dire une âme, un langage, se changea peu à peu en paroles distinctes. Comme dans un rêve, la lumière se faisait voix, l'éblouissement se faisait oracle. Les paroles issues de la flamme étaient précisément celles de Seb-Chronos, le destructeur éternel : — *Je distribue, je retire aux mortels leur félicité passagère. Ne faites pas obstacle à la main du sort...*

— Eh bien! finirez-vous par me traduire ces hiéroglyphes?... C'était la douce voix de Juliette qui venait ainsi, fort à propos, rompre le charme du talisman et rappeler Edmond aux réalités de la vie. Honteux de lui-même et de ses visions, il allait essayer de les expliquer à Juliette, lorsque le cor d'un postillon fit retentir dans la cour du château ses notes aiguës. C'était peut-être là le secret des vibrations lointaines qui se mêlaient tout à l'heure aux rayonnemens de l'améthyste. Qu'on adopte ou non cette hypothèse,

une calèche de poste venait de s'arrêter sous la fenêtre auprès de laquelle Edmond et Juliette se tenaient debout; des voix confuses s'élevèrent de toutes parts; un pas agile, un bruit d'éperons et de sabre traînant se firent entendre sur l'escalier; la porte de la galerie égyptienne fut brusquement poussée, et un jeune officier, tapageur et rieur, se précipita dans les bras d'Edmond... C'était son frère Félix.

Ils se revoyaient pour la première fois depuis le retour du jeune comte. Félix en effet n'avait pu quitter l'école militaire de M..., où le retenait l'approche des examens; mais fort heureusement pour lui, — car son application n'avait jamais été remarquable, — la marche rapide des événemens, l'impérieuse nécessité des circonstances venaient d'abréger ses études et de faciliter singulièrement son admission dans les rangs de l'armée prussienne. On était alors au mois de mars 1813, au lendemain de la défection du général Yorke. La Prusse tout entière se levait à l'appel de son roi. Universités et lycées peuplaient à l'envi les régimens; les écoles militaires naturellement marchaient en tête, et c'est ainsi qu'après un semblant d'épreuves le bouillant, l'étourdi Félix avait pu se faire admettre comme officier dans le fameux corps franc des hussards de Lutzow. — Mais ce n'est pas tout, ajouta-t-il, pressant la main de son frère; vous êtes, sans vous en douter, mon compagnon d'armes et mon collègue. J'ai là-bas, dans mon portemanteau, votre commission toute scellée... Allons, Edmond, la chasse commence, les limiers sont déchaînés de toutes parts, et ce vieux renard de Bonaparte sera bien habile s'il échappe à la meute lancée sur lui...

VI.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE JULIETTE.

L... 14 juin 1814.

..... Ils sont revenus, chère Teresa. Tous deux ont échappé à la mort. Que de soucis ils nous ont causés! Combien de dangers courus et de fatigues subies! Les voilà cependant tous deux et toujours les mêmes, Edmond plus grave et plus réservé que jamais, Félix plus impétueux et plus brouillon. Le premier partage sa vie entre ses études favorites et les soins du domaine, que notre père lui a délégués en partie, l'autre fume et chasse tout le jour; mais là-dessus, Teresa, n'allez pas vous le figurer sous les dehors d'un rustre égoïste. Un mot d'Edmond suffit pour arrêter au plus vif de ses folies cet affectueux étourdi. Edmond est pour lui comme un second père. Et que ne lui doit-il pas en effet! Sans ce prudent et zélé protecteur, dans le cours de cette campagne qu'ils viennent de faire à deux, notre bouillant cadet eût péri vingt fois. Quel rare jeune

homme, cet Edmond! quelle âme sublime! quelle intelligence profonde! Ce qui m'attriste, c'est que ces dons extraordinaires ne donnent pas le bonheur. Félix est heureux, lui; l'ambition ne le dévore pas, et dans sa sphère inférieure, plus rapprochée de nous, il répand autour de lui les trésors d'une inaltérable gaîté. Qui faut-il envier? qui faut-il plaindre?...

AUTRE FRAGMENT.

21 juillet 1814.

Que de sages avis perdus, ma Teresa! Vous ne vous rendez pas compte de nos relations. Chacun d'eux séparément pourrait troubler mon repos; réunis, ils se font pour ainsi dire équilibre et se neutralisent. Entre eux deux, je suis en paix, parce que je suis à ma vraie place : ma vie est le complément nécessaire des leurs. A nous trois, nous ne faisons qu'un. Deux de nous, sans l'autre, ne formeraient que la moitié d'une individualité mutilée. Absolument séparés l'un de l'autre, je n'imagine pas comment un de nous pourrait vivre... Edmond cependant, à la rigueur, se passerait peut-être de nous. Edmond est notre règle, notre appui, le centre vers lequel nous gravitons. Je n'ai jamais rencontré de caractère aussi complet. Chez Félix et chez moi, le bonheur est en quelque sorte un instinct; nous nous y laissons aller sans calcul, sans effort pour l'atteindre, comme deux cygnes se laissent aller côte à côte au fil de l'eau...

AUTRES FRAGMENS A DIVERSES DATES.

Il m'arrive, Teresa, une aventure terrible. Mon sort est fixé à jamais. Je mourrai fille, ceci est certain. J'ai perdu mon anneau de mariage. Voici le désastre en quelques mots.

Une partie de balle était organisée. Pour mieux tenir ma raquette, je retirai l'anneau de mon doigt et le plaçai, bien roulé dans mon mouchoir, sur le piédestal du grand sphinx qu'Edmond a fait ériger à l'extrémité du jeu de boule. Nous fîmes ensuite une promenade en bateau et revînmes par les bois au clair de lune. Dans le cours de la soirée et quand nous fûmes réunis au salon, je m'aperçus pour la première fois que la bague n'était plus passée à mon doigt, et je montai immédiatement dans ma chambre pour y prendre le mouchoir où je me rappelais parfaitement l'avoir nouée. Je le retrouvai où je l'avais laissé, sur la table de toilette, et je le déroulai avec grand soin. De ses plis s'échappa un petit papillon de nuit qui s'en alla tout effarouché brûler ses ailes de velours à la flamme de ma bougie. C'était, je pense, un de ces jolis sphinx que nous avons tant pourchassés, vous et moi, dans les prairies du château. Malgré cette conjecture essentiellement probable, je n'en suis pas moins

convaincue que le papillon était mon fiancé. L'anneau magique, secrètement métamorphosé, sera devenu cet amant téméraire que le désespoir a conduit au suicide; dans tous les cas, il avait disparu de mon mouchoir et n'a pas été retrouvé depuis lors... Pleurez sur le malheur qui m'arrive! je suis veuve d'un papillon...

..... Je t'écris, ma Teresa, le cœur plein de joie, mais d'une joie calme parce qu'elle est complète. A toi, mon amie, ma sœur d'adoption, je dois faire partager, si je puis, ce bonheur, auquel je ne saurais trouver un nom dans aucune langue connue.

Ne raillons plus l'anneau magique : je dois tout à cette puissante amulette. Tu ne saurais lire la page que je vais tracer sans partager la reconnaissance que m'inspirent ce vieux talisman oriental et sa bénigne influence.

Le lendemain du jour où je fis partir ma dernière lettre à ton adresse, nous fûmes réveillées, ma mère et moi, par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de chasseurs arrivaient chez nous à l'improviste; il fallut se lever en toute hâte pour leur faire accueil. Pendant le déjeuner, dans cette salle d'armes que tu connais, les yeux des convives s'arrêtèrent sur ce portrait de famille où sont représentés deux personnages d'autrefois, un cavalier et une châtelaine, celle-ci remettant au premier, qui les reçoit avec toute la déférence de l'ancienne galanterie, sa ceinture et son cor de chasse. La ressemblance de Félix et de son aïeul fut généralement remarquée, et l'un des convives voulut absolument trouver quelques rapports entre ma figure et celle de la grande dame d'autrefois. De ces rapprochemens naquit l'idée, assez naturelle, de nous faire exécuter, à Félix et à moi, une espèce de tableau vivant, représentation plus ou moins fidèle de l'image encadrée dans les lambris de chêne. Au moment où Félix, se prêtant à la plaisanterie, venait s'agenouiller devant moi, je lui fis remarquer en riant que le vent, engouffré dans la cheminée, avait chassé sur le parquet maintes cendres mêlées de menus charbons. Il risquait donc, à ce jeu, la blancheur immaculée de son vêtement de chasse. Pareil obstacle n'était pas fait pour l'arrêter un instant : il prit son mouchoir, l'étala sur les cendres éparses et se mit à genoux avec sa vivacité accoutumée; mais au même moment je vis se contracter son visage sous l'influence d'une douleur poignante. En essayant de se relever, il étendit machinalement les bras, et ses mains, qui cherchaient un point d'appui, rencontrèrent un léger guéridon chargé de fragiles curiosités, cristaux et porcelaines pour la plupart. La chute du meuble fut immédiate, et il s'ensuivit un affreux dégât, durant lequel Félix eut la main profondément entamée par un fragment de cristal. Edmond releva

son frère, étancha son sang, qui coulait à flots, et, lui recommandant de rester auprès de nous, partit à sa place pour guider les chasseurs.

Après leur départ, Félix tomba peu à peu dans une espèce de somnolence, et, tout en causant à voix basse avec ma mère auprès du fauteuil où il était étendu, je ne sais quel hasard de conversation me fit prononcer, à propos de la bague perdue, le mot de fiançailles ou plutôt celui de fiancé. Félix ouvrit les yeux aussitôt : — Fiancé? répéta-t-il avec un accent fiévreux; de qui s'agit-il, je vous prie?

— De personne, répondis-je un peu contrariée; mais cette simple assurance ne parut pas l'avoir calmé, car, la comtesse ayant quitté la chambre peu d'instans après, il se mit à me regarder avec de grands yeux hagards pendant que je lui racontais l'histoire du cadeau d'Edmond, de la destination qu'il avait reçue et de l'embarras où me jetait la perte de ce bijou, combinée avec l'espèce de serment que j'avais prêté. Félix, de plus en plus rêveur, écoutait à peine ces niaiseries par lesquelles je cherchais à l'amuser. — Fiancée! répéta-t-il enfin. A ce compte, vous ne seriez plus ma sœur?... — Je ne sais comment cette parole m'attrista tout à coup et me rendit muette. Un silence pénible s'établit entre nous, et, voulant le rompre à tout prix, je lui demandai quelques détails sur la cause de cette chute étrange qu'il avait faite à mes pieds. — En vérité, me dit-il, je l'ignore moi-même; mon genou, en se posant sur le parquet, a dû rencontrer une pierre, un clou quelconque, car j'ai ressenti à l'instant même une douleur pénétrante qui n'est pas encore tout à fait dissipée.

— Venez avec moi, lui dis-je, nous allons rechercher ensemble l'origine de cet accident...

Dans la salle où le déjeuner avait été servi, tout se retrouvait encore en place, les domestiques n'y étant pas entrés depuis lors. Les cendres blanchissaient toujours le parquet, le mouchoir de Félix restait étalé au même endroit, c'est-à-dire en face de la cheminée, et, tandis qu'il se baissait pour le ramasser, je m'étais inclinée, moi aussi, cherchant à retrouver parmi les débris de verre et de porcelaine l'objet dont le contact avait pu lui causer une douleur si poignante au moment où il mettait genou en terre.

— Ne cherchez plus, je le tiens! s'écria-t-il, explorant du pouce et de l'index tous les plis du mouchoir. Et juge de notre surprise lorsque, l'ouvrant tout à fait, il eut mis à découvert... l'anneau mystérieux, l'anneau d'Égypte!...

Nous nous regardions l'un l'autre en silence, et Dieu seul peut savoir ce qui se passait alors au fond de nos cœurs...

Comment tout cela peut-il s'expliquer? Nous ne nous le sommes

demandé que bien plus tard en nous promenant, appuyés l'un à l'autre, dans cette allée à l'extrémité de laquelle se dresse le sphinx providentiel. Félix s'est souvenu alors qu'il avait, lui aussi, placé son mouchoir sur le piédestal, pendant la partie de balle; l'étourdi, en s'éloignant, aura pris le mien à la place, et l'entraînement du jeu m'aura empêché de remarquer l'échange. Plus tard, bien persuadée que l'anneau avait dû se perdre dans les bois ou dans l'allée, je n'ai pas songé à vérifier s'il se trouvait dans un autre mouchoir que le mien, où j'étais bien sûre de l'avoir caché...

Au retour des chasseurs, mon second père, tout heureux de l'union projetée, voulait la leur annoncer sans retard. La comtesse n'a pas jugé qu'il fût convenable de communiquer cette nouvelle à personne avant qu'Edmond, le chef futur de la famille, eût connu et ratifié l'engagement mutuel qui nous lie désormais, son frère et moi.

Edmond cependant n'avait pas reparu. Le retour de nos hôtes, les apprêts du souper, le tumulte et le désordre qui régnaient dans le château n'avaient pas tout d'abord permis qu'on fît attention à son absence. Quand on s'informa de lui, aucun domestique ne put fournir le moindre renseignement, sauf un jardinier qui prétendait l'avoir aperçu derrière les charmilles du jeu de boule. Un des chasseurs raconta qu'Edmond, immédiatement après l'*hallali*, s'était éloigné au petit galop, prétextant quelque chose à voir dans les environs, et, comme on fait en ce moment le cadastre du domaine, cette excuse n'avait rien que de plausible. Elle nous rassura tous, et les chasseurs affamés se mirent à manger comme des ogres. Le comte était tout entier aux devoirs de l'hospitalité, mais notre mère conservait une physionomie soucieuse qui me parut de mauvais augure. Vers la fin du repas, une certaine agitation se manifesta parmi les valets, et l'un d'eux vint parler bas à l'oreille du comte, qui, devenu tout à coup fort pâle, voulut se lever pour quitter la table. Quand il vit la comtesse déjà debout se disposer à le suivre, il se rassit et fit comparaître devant lui le groom d'Edmond, qui entra tout effaré, porteur des plus tristes nouvelles. Le cheval de son maître venait, disait-il, de rentrer à l'écurie selle vide, brides rompues et les flancs couverts d'écume. A peine eus-je le temps de recevoir dans mes bras la comtesse évanouie. Félix, tête nue, s'élança hors de la salle. Les chasseurs le suivirent en courant, et quelques minutes après une trentaine de cavaliers, maîtres et serviteurs, chacun portant une torche allumée, s'éparpillaient autour du château dans toutes les directions. On les voyait au loin parmi les bois ténébreux passer, disparaître, se montrer à nouveau comme autant de feux follets. Quelle nuit, Teresa! quelle nuit affreuse!

Au point du jour, quelques-uns revinrent, pâles de fatigue, hâves

et défaits, sans rapporter aucune nouvelle satisfaisante. Tout ce qu'ils savaient de certain, c'est qu'Edmond ne s'était pas rendu à l'endroit où devaient commencer les travaux de triangulation. Quelque accident avait dû l'arrêter sur la route. Félix d'ailleurs n'était pas rentré. Après quelques instans de repos, on se remit en quête de plus belle, et le comte cette fois, prenant mon bras sans articuler un seul mot, se traîna péniblement du côté d'une éminence qui domine la Weidnitz. Il y a là un petit banc de bois sur lequel nous nous assîmes tous deux, lui cachant sa figure dans ses mains, moi baignant ses cheveux blancs de larmes amères. Je ne saurais te peindre, ma bien-aimée Teresa, le désordre de mes pensées et l'espèce d'inertie morale où il m'avait jeté dans ces heures fatales, alors que tout semblait s'écrouler autour de moi. Figure-toi les angoisses du cauchemar mêlées, je ne sais comment, à la perception des choses réelles, et l'éblouissement des larmes transformant en chimères hideuses tout ce qui se passait sous mes yeux.

Nous avions devant nous une grande nappe d'eau blanche sur laquelle flottait au loin, parmi les brouillards livides, une barque noire. Pour moi, cet esquif était un cercueil découvert que la mer emportait lentement et au fond duquel je croyais discerner le cadavre du malheureux Edmond. Ses traits rigides étaient plus tranquilles et plus sévères que jamais. Je le vis tout à coup se redresser sur son séant et tendre vers moi des mains suppliantes. Je m'élançais pour voler à son secours, mais une invisible main me retenait en place... Le rêve cessa, la vision s'évanouit. Au lieu de cette mer et de ce cercueil, je ne vis plus que la barque, lentement amenée par le courant vers une des anses de la rivière. Un homme assis à la proue de la nacelle se leva dès qu'elle eut touché terre, et mit le pied sur la berge. Cet homme, c'était Edmond.

Il a fallu le harceler de questions pour savoir au juste ce qui lui est arrivé. — L'accident de Félix lui avait, paraît-il, laissé quelques inquiétudes, et c'est pour cela qu'il abandonna la chasse immédiatement après la mort du cerf. La nuit le surprit au moment où il pénétrait dans la forêt, et ne lui permit pas de retrouver son chemin. Pendant que, descendu de cheval, il cherchait à se reconnaître dans les taillis, sa monture, attachée à un arbre, s'effraya de quelque bruit, rompit ses rênes et partit au galop. Edmond erra toute la nuit dans diverses directions et ne se retrouva qu'à l'aurore sur les bords de la Weidnitz, dont il suivit d'abord les méandres sinueux jusqu'au moment où, parmi les roseaux du rivage, il aperçut une nacelle vide appartenant probablement à l'un de nos gardes. C'était là pour sa fatigue un secours inespéré dont il se prévalut à l'instant même, quand il se fut assuré que la barque ne faisait pas eau. Une branche de sapin, la plus droite et la

plus forte qu'il put couper à l'aide de son couteau de chasse, devait lui servir à se diriger; mais les eaux avaient grossi, ce gouvernail incomplet devint bientôt inutile, et il ne lui resta plus d'autre ressource que de se laisser aller à la dérive. Couché au fond de la barque, le froid l'avait engourdi peu à peu, et il n'était sorti de sa torpeur qu'en éprouvant le contre-coup du choc subi par la nacelle au moment où elle touchait le rivage...

Tel a été le récit d'Edmond. Après toutes les craintes qu'il nous avait données, tu comprends les transports de joie qu'a fait éclater son retour. Le comte pleurait en silence; notre mère ne pouvait se lasser d'embrasser Edmond. Félix avait perdu la tête. Quant au pauvre Edmond lui-même, il semblait brisé de fatigue, et la tête basse, l'œil éteint, la voix altérée, restait étranger à ces transports causés par sa présence.

Après de telles crises, le bonheur se goûte mieux encore, et, je te le répète, ma Teresa, il n'en est pas de pareil au mien.

Je suis ravie de pouvoir te dire que la santé d'Edmond cesse de nous donner de graves inquiétudes. Il était dans un état alarmant; une fièvre violente ne lui laissait presque aucun répit, et, parmi les incohérentes divagations qu'elle lui dictait, il en était de bien étranges, de bien effrayantes, surtout pour une âme chrétienne. Sans être positivement athée, notre aîné ne croît à rien que sa raison ne sanctionne, et cette orgueilleuse raison n'admet que ce que l'esprit peut démontrer à l'esprit. Pour toute religion, il a celle du devoir. La vie est à ses yeux une tâche perpétuelle et sans autre récompense qu'elle-même, une lutte où l'athlète victorieux ne reçoit pas de couronne, mais à laquelle on ne saurait se refuser sans encourir une déchéance morale mille fois pire que la mort physique. Se laisser dominer et vaincre par une passion terrestre équivaut pour lui à se laisser rouler dans la boue par un adversaire de chair et d'os. Une partie de son infaillibilité tient, je crois, à ce qu'il ne comprend pas qu'une faute soit pardonnable. Son austère croyance bannit du ciel la miséricorde infinie.

On a beau l'aimer, on le craint toujours un peu, et je ne puis attribuer qu'à cette crainte déraisonnable la répugnance que j'éprouvais à lui laisser notifier par ses parens les promesses échangées entre son frère et moi. C'est tout au plus si j'osais lever les yeux sur lui et soutenir la sombre fixité de son regard, tandis que notre père, le voyant en état de supporter l'émotion inséparable d'une pareille nouvelle, la lui communiquait devant nous. Edmond l'a reçue avec un sourire. — Eh quoi! mes amis, nous a-t-il dit aussitôt, pensiez-vous donc que votre secret ne m'eût pas été révélé

depuis longtemps?... Il m'appartenait avant que vous en eussiez conscience, et le parti que vous prenez comble tous mes vœux... Je n'attendais que ce moment pour vous apprendre que, moi aussi, j'ai fait choix d'une compagne. D'ici à quelque temps, *trois* heureuses familles habiteront ensemble notre vieux château...

Il se marie, ma Teresa! Edmond se marie! et, bien que le secret m'ait été demandé, je ne saurais, sans faire outrage à notre amitié, te cacher de quoi il s'agit. Tu connais de longue date cet éternel procès au sujet du domaine de Rosenberg, près d'Oëls? Le possesseur actuel, à qui mes chers protecteurs en disputent la propriété, paraît devoir mourir sans enfans. Son héritière présomptive est une nièce qu'on dit charmante. Tu comprends qu'un mariage avec Edmond serait la solution naturelle d'un litige où l'orgueil des deux familles est encore plus engagé que leur intérêt pécuniaire. Edmond a vu cette jeune personne lors de sa dernière excursion à Breslau; elle lui plaît, il l'épouse : quoi de plus simple? Et pourtant il y a là quelque chose qui me répugne : je ne m'attendais pas à voir Edmond se marier par calcul, par transaction, si tu veux, et cette pauvre enfant, dont les dix-huit ans, le frais visage, la grâce candide, se transforment ainsi en un appoint nécessaire pour qu'un vilain procès s'éteigne à la satisfaction des deux parties, cette pauvre enfant me semble vraiment à plaindre...

Au moment où Juliette écrivait ces lignes, Edmond traçait sur les pages de son *journal* une véhémente imprécation contre lui-même et son misérable amour. « Comment se fait-il, y est-il dit entre autres choses, comment se fait-il que ni eux, ni personne à côté d'eux, — pas même ma mère, — n'ait deviné les angoisses de mon cœur, la torture qui m'est infligée? Comment Juliette ignore-t-elle ce que je souffre? Comment, devant moi, peut-elle lui prodiguer ainsi les sourires les plus doux, les paroles les plus caressantes? Je suis donc investi d'une rare puissance de dissimulation, et mon masque est bien impenétrable!... Il m'étouffe, ce masque, mais je ne saurais le détacher... Ah! tant mieux, tant mieux mille fois!... Le jour viendra peut-être où j'aurai mis le pied sur l'hydre aux âpres morsures, étouffé des ardeurs indignes de moi, et où je pourrai reconstruire l'édifice de ma vie, cet édifice qu'un souffle du printemps, un tour de valse, un baiser furtif sous quelque tonnelle du jardin, viennent de faire écrouler autour de moi.

« Le destin l'a voulu. L'anneau fatal a décidé; mais l'arrêt qui semble irrévocable l'est-il en effet? N'existe-t-il plus de ces chances inattendues que la sagesse antique signalait sur le chemin de la coupe remplie aux lèvres altérées du buveur?... Un crime? Allons

donc!... Une fatalité tout au plus... L'invoquer serait infâme, l'espérer serait coupable, l'attendre est permis... Lutter contre elle, l'anneau le défend. »

Ici est intercalée une lettre de l'intendant du comte, l'honnête Joachim Furchtegott Schumann, adressée à l'honorable baronne Thérèse N..., l'amie et la correspondante de Juliette. Cette lettre est datée du 15 septembre et raconte en termes diffus le terrible événement de la veille. La voici par extraits et considérablement abrégée.

« ...Hier donc, très honorée madame, vers huit heures du matin, et par un temps fort couvert, nos deux jeunes seigneurs se mirent en campagne pour aller sur la Weidnitz tuer des canards sauvages. Le fils du garde-chasse était avec eux dans la barque, et ils n'avaient emmené qu'un chien d'arrêt, lequel, resté au rivage, les accompagnait en chassant. Monseigneur Félix était encore plus gai que de coutume, ainsi que l'a remarqué dans sa déposition le jeune garçon qui était de la partie. Assis sur l'avant, tandis que son frère était au gouvernail, et chaussé d'énormes bottes de marais, il s'amusait à faire pencher la nacelle tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ce que lui fit remarquer monseigneur Edmond, ajoutant que, s'il tombait à l'eau, ses lourdes bottes l'empêcheraient de nager, à quoi monseigneur Félix répondit en riant que ses bottes lui semblaient une paire d'escarpins. Sur ces entrefaites, le chien dont j'ai parlé vint à faire partir une biche, et, rappelé à plusieurs reprises, — c'est un animal tout jeune, imparfaitement dressé, — continua de suivre la piste. Messeigneurs débarquèrent le fils du garde, chargé de leur ramener le chien, et cet enfant raconte qu'en s'éloignant du rivage il entendit encore pendant quelques minutes les éclats de rire de monseigneur Félix. Le chien ne fut rattrapé qu'au bout d'un quart d'heure, et lorsque le fils du garde revint de cette poursuite, il retrouva la barque fort au-delà du point où on lui avait donné rendez-vous. Elle était vide et nageait à la dérive, ce qui l'étonna tout d'abord. Il fit cependant cette réflexion que ses maîtres avaient pu descendre à terre, la barque mal attachée se remettre à flot, et dans cette supposition il appela de tous côtés, déchargeant aussi son fusil à plusieurs reprises. Aucune réponse à tous ces signaux. Ses perplexités lui revinrent alors, d'autant plus pressantes qu'il vit, accroché après une branche de saule, le bonnet du comte Félix. Le chien, devant ce bonnet, se mit à hurler, et l'honorée madame sait bien que c'est là un présage funèbre. L'enfant effarouché vint donner l'alarme au château, et dans l'espace de trois quarts d'heure les bords de la rivière furent littéralement couverts de gens accourus pour aider aux recherches et prêter secours. Quelques-uns s'étaient

mis dans l'eau jusqu'au cou, et ce fut un de ceux-là qui découvrit au bout de quelque temps, dans un retrait du fleuve, à dix pas environ de l'extrême berge, le comte Edmond à moitié enfoui dans une vase marécageuse. Les mains de sa seigneurie, ramenées violemment derrière sa tête et crispées dans sa chevelure, montraient qu'elle avait obéi, en se précipitant, à un mouvement de désespoir. Quant à monseigneur Félix, si parfaitement digne de toute espèce de regrets, on n'a pu retrouver jusqu'à présent aucune trace de son cadavre. Il a dû tomber du bateau par suite des mouvemens désordonnés qu'il lui imprimait, et monseigneur Edmond aura tout hasardé pour le tirer d'affaire, ce qu'indiquent l'état de ses vêtemens saturés d'eau et celui de ses bottes, qu'il a fallu fendre du haut en bas pour pouvoir le déchausser, ainsi que le sable dont il était couvert et les fragmens d'herbes qui se sont attachés après lui pendant qu'il plongeait au secours de son malheureux frère.

« Humble prière à l'honorée baronne de partir à lettre vue pour le château de L... J'écris par le même courrier afin qu'elle trouve des relais préparés sur toute la route. »

VII.

La baronne Thérèse ne put passer que quelques jours auprès de ses amis. Après son départ, sa correspondance avec Juliette redevint plus active que jamais. C'est de leurs lettres à l'une et à l'autre que j'ai pu dégager le sommaire des événemens postérieurs à la mort du comte Félix.

Edmond demeura plongé pendant plusieurs semaines dans un désespoir sombre et farouche, qui ajoutait une anxiété de plus aux regrets amers de ses parens et de Juliette. On eût dit qu'il se croyait responsable de la mort de son frère et que cet événement tragique le laisserait à jamais inconsolable. Un jour cependant, et sans qu'on pût s'expliquer ce phénomène, le profond chagrin auquel il était en proie sembla s'apaiser soudain. Il reprit une sorte de sérénité, s'occupa plus assidûment que jamais de l'administration du domaine et se hâta de tout mettre en ordre, de régler ce qui concernait l'avenir, comme on le fait à la veille d'un départ prochain. Ses parens un matin le virent partir pour Breslau sans se douter de ses projets ultérieurs; mais il leur écrivit, une fois là, qu'il se rendait à Saint-Pétersbourg pour y demander à faire partie d'une expédition russe préparée contre les montagnards du Caucase. Cette brusque détermination ne surprit aucun de ceux qu'elle intéressait le plus directement. Les lettres que le jeune comte écrivit ensuite, empreintes d'une tranquillité singulière, ne renfermaient que des descriptions du pays où il se trouvait, des observations curieuses sur

les mœurs tcherkesses, et ne faisaient aucune mention des événemens de la campagne. Ce fut par une autre source, et principalement par les bulletins officiels envoyés à Saint-Pétersbourg, qu'on apprit à quels dangers quotidiens avait échappé le jeune comte, qui s'exposait toujours au premier rang et semblait se précipiter aveuglément au-devant des balles.

La lettre qui annonçait son retour au foyer domestique est datée du mois de mai 1817. Son père la lut avec un frémissement de joie et sans se douter que ses bras ne s'ouvriraient plus à ce fils exilé depuis deux ans. Tel était cependant l'arrêt du destin, et quand le comte Edmond rentra dans le château de ses pères, la propriété de l'immense domaine, l'autorité du chef de famille reposaient désormais sur sa tête. L'antique race des R... n'avait plus que lui pour représentant. Deux années de fatigues guerrières avaient fortifié son corps, bruni son visage, donné à sa voix je ne sais quel accent impérieux, à sa démarche certaines allures martiales qui augmentaient encore l'ascendant de son intelligence supérieure et de son rang élevé. Il était d'ailleurs de ces *soleils-nés* auxquels naturellement tout se subordonne, autour desquels tout gravite. Il ne faut donc pas s'étonner que, moins d'un an après le retour d'Edmond, la comtesse douairière étant allée rejoindre son époux, Juliette se soit trouvée sans défense contre les graves supplications du jeune comte, qui lui demandait humblement de confondre à jamais leurs tristes souvenirs, d'associer à jamais leurs destinées douloureuses, qui semblaient marquées au même sceau. Peut-être eût-elle mieux résisté, s'il n'eût mis une extrême délicatesse à solliciter pour *lui* ce qui était pour *elle* un immense avantage social. Au lieu de lui représenter qu'elle était orpheline et sans fortune, il réclamait, lui, comme orphelin, les consolations et l'appui moral de la jeune fille. Au lieu de s'offrir à elle comme un dédommagement, il lui demandait des secours, une force, sans lesquels il ne pouvait manquer de fléchir, de se décourager et de succomber à la longue.

Ces mélancoliques appels à la pitié de Juliette empruntaient à certaines circonstances particulières une irrésistible influence. Elle avait vu plus d'une fois Edmond en proie à de singuliers accès d'humeur noire, attribués par lui aux suites d'une fièvre violente qui avait failli l'emporter pendant ses campagnes du Caucase, et que les chirurgiens russes avaient combattue par des remèdes excessivement énergiques. De temps en temps, à des intervalles qui semblaient s'éloigner, le jeune comte blémissait tout à coup, ses yeux s'arrêtaient avec une fixité vitreuse sur un point déterminé de l'espace; ses traits, d'ordinaire impassibles, se contractaient sous l'action d'un affreux spasme. Les lèvres serrées et respirant avec peine, il avait tous les dehors d'un homme frappé d'horreur, et tout cela sans

motif apparent, sans cause appréciable, sans le moindre symptôme précurseur qui laissât pressentir la crise et permît de se prémunir contre elle. La dernière de ces attaques, antérieure d'un mois à la mort de la comtesse douairière, avait eu lieu sous ses yeux et sous ceux de Juliette pendant une promenade en voiture où Edmond les escortait à cheval. « Nous étions, écrivait-elle à son amie, sur la route du vieux moulin et près de l'endroit où elle rejoint la nouvelle chaussée qui longe la hauteur appelée chez nous le Banc du Géant. Au détour de la vallée, au point même de la jonction des deux routes, s'élève un poteau indicateur dont la branche horizontale, — le bras, si tu l'aimes mieux, — tournée de notre côté, semblait nous défendre d'aller plus loin. C'est tout au moins ce que je me suis figuré depuis lors. Edmond se trouvait juste en face du poteau, et il allait tourner l'angle de la route, lorsque tout à coup il poussa un faible cri. Je vis les rênes glisser de ses mains, je le vis jeter ses bras en avant et ramener ensuite ses mains sur ses yeux, puis il vacilla sur sa selle comme si une balle fût venue l'atteindre, et le moment d'après il gisait à terre dans un état de complète insensibilité. Nous nous jetâmes aussitôt hors de la voiture pour courir à son secours, et nous étions encore penchées sur lui, cherchant à le faire revenir, lorsqu'un bruit épouvantable nous força de lever les yeux. Le moulin, que nous avions tout à l'heure en vue, venait de disparaître. Un énorme fragment de roc, autour duquel essaimaient des nuages de poussière blanche, était tombé sur la route et nous barrait le passage. Les chevaux prirent peur, s'emportèrent, et je ne sais comment le cocher les eût arrêtés, si la voiture n'avait chaviré fort à propos. Personne au surplus n'était blessé. L'écroulement d'un mur mal étayé par les maçons a déterminé la chute de ce rocher, qu'on avait déplacé en faisant la route et qui, sans l'accident arrivé à Edmond, nous aurait infailliblement écrasés tous. »

On lit à la même date dans le *journal* du jeune comte : « Comment faire pour douter de ce qui s'affirme ainsi? De même que j'ai vu, dans le désordre de cette embuscade où les Tcherkesses nous avaient attirés, la main fatale détourner un fusil braqué sur ma poitrine, de même j'ai reconnu à l'extrémité de ce bras, qui nous défendait de passer outre, l'anneau flamboyant que je sais au fond de la Weidnitz. Dans cette protection invisible dont je suis ainsi entouré, mon âme pressent une menace. Quand doit-elle se réaliser? Ces apparitions ne frapperont-elles jamais d'autres yeux que les miens?... Après tout, pourquoi des remords?... L'action seule engendre des conséquences... Ce qui n'est pas fait, réellement fait, n'existe point... Ce qui n'existe point ne saurait avoir de résultat. Tous les actes de ma vie, et jusqu'aux mouvemens de ma pensée,

scrupuleusement pesés par moi, ne me donnent pas une somme de causes égale à la somme des effets produits. Cette équation dégage ma responsabilité, rassure ma conscience et me cuirasse contre les fantômes ennemis... Je ne reconnais pour loi de ma nature que la loi de mon intelligence, et selon cette loi, inscrite il y a vingt siècles sur l'anneau d'Égypte, je suis pur de toute souillure. Courage donc et marchons en avant! »

VIII.

Le mariage allait s'accomplir devant un petit nombre de témoins dans la chapelle particulière du château. Edmond était au pied de l'autel, à côté de sa belle fiancée; mais ses pensées flottaient hors du sanctuaire : il ne voyait ni le prêtre, ni Juliette, ni les regards sympathiques des amis qui l'entouraient; il attendait le spectre, il se préparait au combat surhumain dont la menace planait sur lui. Chacune de ses facultés, sentinelle vigilante, guettait l'approche de l'ennemi. Ses nerfs tendus à l'excès développaient en lui une sorte de sixième sens dont les perceptions subtiles étaient à la hauteur de cette tâche nouvelle qui consistait à voir l'invisible, à repousser l'impalpable. Rien au reste ne trahissait son angoisse intérieure. Son maintien était assuré, son attitude était imposante, et son regard limpide, son affable sourire, n'exprimaient qu'une joyeuse sérénité. Au moment où le prêtre se tournait pour bénir les jeunes époux, Edmond crut avoir victoire gagnée. Le gant jeté au fantôme n'avait pas été relevé. Dans la citadelle de l'âme, gardée de tout point, la vision hideuse n'avait pu pénétrer par aucune issue. Ce fut donc avec un geste d'orgueilleux triomphe qu'il étendit la main pour saisir celle de Juliette et cimenter ainsi leur union à jamais indissoluble...

Le fantôme l'attendait là : dans la main de Juliette, il vit celle de son frère Félix.

Ce n'était pas le moment de faiblir. Il voulut dégager la main de sa fiancée, ouvrir de force ces doigts de mort qui l'enveloppaient de leur étreinte; mais ceci lui fut impossible. L'améthyste le repoussait, l'améthyste dardait sur lui mille rayons haineux. Avec le sifflement du serpent et la vibration de ses brillantes écailles, l'améthyste lui disait tout bas : *Ne fais pas obstacle à la main du sort.* Vainement sa volonté se révoltait-elle. Frappés d'une sorte de paralysie, ses membres lui refusaient service. Le prêtre à ce moment prononça les paroles sacrées. Edmond entendait et voyait tout; il articula machinalement l'inviolable vœu. Il l'articula, chose horrible, au nom du mort...

La cérémonie avait pris fin; le mariage était accompli. Edmond,

resté fidèle à la promesse qu'il s'était faite, avait maintenu, sous le contrôle de sa volonté de fer, ses muscles et ses nerfs profondément ébranlés; mais il se sentait à bout de forces. Une espèce de marée montante faisait affluer le sang sous son crâne. Sa cervelle bouillonnait, il se sentait au bord de l'abîme, il prévoyait un accès terrible. Toutefois une certaine lucidité lui restait encore; il put calculer, à une minute près, combien de temps il pourrait rester maître de lui-même au prix d'un suprême effort qui lui coûterait sans doute la perte de sa raison. Ce fut ainsi qu'il conduisit la jeune épousée à la salle des banquets, où ils reçurent tous deux les félicitations de leurs hôtes. Chacun obtint de lui un regard amical, une parole courtoise. Toujours calme, toujours avec les formes de l'urbanité la plus exquise, ils le virent ensuite se dérober à leurs empressemens.

Le valet de chambre du comte Edmond, averti par un signe de son maître, le suivit dans l'appartement qu'il occupait à l'extrémité du château. Une fois là, sans que sa tranquillité parût troublée, sans que sa voix attestât la moindre agitation : — Je vous donne cinq minutes, lui dit le comte. Allez me chercher parmi les gens de livrée ou les garçons d'écurie quatre hommes des plus robustes; qu'ils se munissent, et en quantité, des longes, des cordes, des courroies les plus solides... Maintenant faites diligence!...

Dressé depuis longtemps à une obéissance passive, le valet de chambre salua et sortit. Avant le terme fixé, il était de retour, suivi de l'escouade requise. Chacun des cinq hommes avait sa provision de cordes. Le comte ordonna de fermer la porte en dedans, ce qui fut fait à l'instant même. Il était debout au pied de son lit; son bras droit, enlacé autour d'une des massives colonnes qui supportaient le ciel de ce meuble gothique, s'y cramponnait avec énergie. Une pâleur livide avait envahi son visage : — Vite! vite!... Les pieds, les mains! attachez tout!... Cet ordre étrange fut articulé d'une voix sèche et brisée, mot par mot, avec un effort évident. Les domestiques stupéfaits le contemplaient bouche béante, sans pouvoir trouver une seule parole. Quant à lui, ses yeux parlaient encore, et avec une éloquence menaçante, mais ses lèvres ne s'ouvraient plus. Pas un des valets n'osait bouger. L'épaisse charpente du lit sculpté se mit alors à craquer dans toutes ses membrures, la lourde spirale de chêne à laquelle Edmond semblait collé, arrachée soudain de ses mortaises, et tournant en l'air comme une massue, fut lancée contre une énorme glace, dont les menus éclats volèrent de toutes parts, et le ciel du lit s'affaissa bruyamment... Suivit une lutte horrible que nous ne décrirons pas. Les cinq athlètes en sortirent mutilés, mais vainqueurs. Au milieu des meubles renversés et brisés, le pauvre fou gisait pantelant comme une bête fauve prise dans les toiles du chasseur. L'impassible valet de chambre, devinant les in-

tentions de son maître et dans quelle pensée il avait choisi pour théâtre de ce hideux conflit la partie la plus reculée du château, recommanda expressément le silence à ses subordonnés. Alors seulement il alla prévenir la jeune comtesse...

Les médecins déclarèrent, après plusieurs jours de traitement, durant lesquels la maladie avait pris un cours régulier, que le soin de veiller sur le comte Edmond pouvait être laissé à sa jeune femme. Thérèse et Juliette s'établirent aussitôt près du malade; mais la première dut s'éloigner peu après, et Juliette demeura seule dans l'espèce de cachot qu'elle partageait avec son mari. Toute sorte de lumière blessant les yeux du malade, on maintenait autour de lui une obscurité complète. Dans la pièce voisine, où se tenait sa femme, une lampe aux rayons atténués, brûlant du matin au soir, remplaçait la lumière extérieure. Entre les deux chambres, aucune autre barrière qu'une tenture mobile, derrière laquelle Juliette se tenait fréquemment aux écoutes, et qu'elle soulevait de temps à autre pour jeter un regard furtif sur le malheureux, dont les apostrophes incohérentes, les sourdes imprécations, les prières passionnées arrivaient tour à tour jusqu'à son oreille. Plus d'une fois, dans ce torrent désordonné de paroles confuses, il s'en trouva qui jetaient sur le passé, comme par éclairs, une lumière terrible. Juliette les recueillait en frémissant. Concentrant peu à peu, par un effort de son intelligence, ces rayons épars, elle eut devant elle, comme en dépit d'elle-même, la vérité tout entière. Cette vérité formidable, pareille au masque hideux de la Méduse antique, fit de ce jeune être vivant une statue implacable, dont le froid regard, l'immuable rigidité, s'imposaient par la terreur à la mémoire étonnée, et lorsque le malade se réveilla un matin, après quelques heures d'un sommeil paisible, maître de lui-même et de ses pensées, — lorsqu'avec ces perceptions vagues d'une convalescence pressentie il se rendit compte de tout ce qui l'entourait, — lorsqu'il leva sur la femme qui lui avait prodigué tant de soins ses yeux chargés de reconnaissance, l'idole de sa jeunesse lui apparut transformée. C'était encore un ange, il est vrai; mais c'était l'ange du jugement.

Elle savait tout, et il vit qu'elle savait tout.

— Pourquoi ne lui as-tu pas tendu la main? disait-elle.

Son crime était debout devant lui, crime étrange, auquel la passion n'avait eu aucune part, issu d'une pensée-démon, produite elle-même par cette faiblesse superstitieuse qu'on a si souvent remarquée chez les hommes dépourvus de foi.

Dans une crise décisive de sa vie, alors que, déçu dans toutes ses espérances, il avait vu cette volonté si ferme sur laquelle il comptait impuissante à dominer les orages du cœur, la maxime fataliste inscrite sur l'anneau égyptien était tout à coup devenue sa devise

et sa règle. Bien décidé à subir son destin, quel qu'il fût, il l'était également à ne point repousser les chances favorables que l'inconstance du sort amènerait devant lui. Au prix d'un acte criminel, toute félicité humaine lui aurait semblé trop chèrement payée; mais il croyait pouvoir caresser impunément le rêve et la chimère d'un désir coupable.

Telles étaient ses dispositions, lorsque, assiégé de pressentimens sinistres, il monta dans la barque où son frère l'appelait. Plus il était sombre et pensif, plus Félix donnait carrière à sa pétulance folle, à son exubérante vivacité. Il le raillait impitoyablement d'avoir choisi avec tant de prudence l'héritière de Rosenberg. — Vous serez riche, très riche, lui disait-il, et avec l'argent épargné sur les procès à venir vous aurez de quoi donner à votre comtesse une tiare de diamans... Mais, si riche que cet hymen vous fasse, jamais vous n'aurez de quoi me payer ceci... — Et le malheureux jeune homme, en prononçant ces dangereuses paroles, s'amusait à faire scintiller par manière de défi la mystérieuse améthyste. Edmond, taciturne et sombre, avait cessé de répondre autrement que par quelques monosyllabes à ses insolentes saillies.

On sait comment ils restèrent seuls après le départ de leur jeune compagnon. A droite et à gauche, ils avaient les hautes berges de la rivière; au-dessous d'eux, le courant profond et rapide. Félix, averti à plusieurs reprises par son frère, n'en continuait pas moins à faire pencher la barque par vaine bravade tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Edmond n'ouvrait plus la bouche. Au dedans de lui commençait à fermenter une vie nouvelle, où se confondaient une sorte d'espoir craintif, une angoisse mêlée de joie. Un brusque mouvement de Félix mit soudain la proue de la barque en opposition directe avec le courant; l'un des côtés s'enfonça jusqu'à fleur d'eau. Félix perdit l'équilibre, et, après quelques efforts pour se retenir, glissant malgré lui, disparut sous l'onde. Quand il revint à la surface, l'impulsion de sa chute avait déjà fait avancer la nacelle, et il se trouvait dans le sillage à quelques pas en arrière. Il s'efforça de l'atteindre, mais l'impétuosité du courant la faisait voguer assez vite, et sur cette nacelle rapidement entraînée, pas une main ne se levait pour lui venir en aide, pas une rame ne lui était tendue. Sous les coups réitérés de ses bras, une sorte de tourbillon s'était formé où il se débattait péniblement. Ses habits trempés, ses lourdes bottes pleines d'eau gênaient ses mouvemens et l'entraînaient au fond. La barque légère voguait toujours.

— Assez, Edmond! Arrêtez-vous, pour l'amour du ciel!... Je suis assez puni comme cela... Ma force est à bout... J'enfonce!... Je n'en puis plus!...

Devant les yeux d'Edmond se dressa dans ce moment une image

depuis longtemps familière, une image plus vieille que lui de plusieurs siècles, celle-là même que sa curiosité mondaine était allée disputer aux ténèbres de la nécropole égyptienne, et qu'il avait conservée depuis lors au fond de son cœur, l'honorant d'un culte silencieux. A sa place et à celle de Félix, il n'y avait plus que deux ombres, deux fantômes impalpables, — Sethos, le prince déshérité, en face de l'usurpateur Amasis. Et alors, aussi froid que le spectre de ses rêves, sans émotion et sans mouvement, debout, les bras croisés, il regarda.

Il regarda son frère aux prises avec la mort. Une terreur indéfinissable en cet instant fatal passa dans les yeux et sur le visage de Félix. Ce n'était pas l'horreur du trépas imminent, ce n'était pas le saisissement hagard de l'homme qui va sombrer, c'était une peur spéciale, aux étreintes plus poignantes. Félix venait de lire sur la physionomie de son frère Edmond une pensée qui suffit, en moins d'une seconde, pour geler comme un froid subit l'essence même de son être. Il frissonna, comme frissonnent les anges quand leur regard descend au fond du gouffre infernal. Ses illusions fraternelles, sa confiance presque filiale s'éteignirent du même coup avec un cri d'agonie. Quant à l'aîné des deux frères, il demeura debout, impassible, à la pointe de son esquif, tandis que l'autre continuait à se débattre dans le souple réseau liquide qui montait peu à peu autour de lui. Leurs regards échangeaient un dialogue qui ne sera jamais écrit dans aucune langue humaine. Ce duel de leurs yeux, au sein de cette solitude où tout se taisait, entouré d'un affreux silence que ne venait pas même interrompre le cri plaintif de l'oiseau des marais, avait quelque chose qui serrait le cœur.

Ce fut à une brassée de la barque tout au plus que Félix épuisé se laissa couler. Au moment où le flot passa sur sa tête, sa longue chevelure brune s'épandit et surnagea un moment. Comme le bouquet sombre de quelque plante aquatique, elle allait et venait, chose déjà morte, au gré du flot capricieux.

Le bras droit étendu, la main qui, toujours agitée, appelait encore à l'aide, s'élevèrent une fois de plus. Par un mouvement involontaire, Edmond se pencha pour les saisir. Il n'avait qu'à étendre le bras, et son frère était sauvé;... mais sur la main droite de l'homme qui se noyait un pâle rayon de soleil vint se jouer au hasard, et les reflets d'une flamme violette arrivèrent droit aux yeux d'Edmond. Une voix intérieure s'éleva, qui lui disait : *Ne touche jamais de ton doigt de fange à l'œuvre d'en haut!*

Il se rejeta en arrière... La main de Félix avait disparu.

Il la revit encore une fois, mais elle n'avait plus ni mouvement ni prière. L'agonie la raidissait déjà, et, tendue ainsi vers le ciel, à qui elle semblait demander vengeance, elle menaçait l'immobile

meurtrier. Le flot inclina bientôt cette main crispée et la recouvrit de sa nappe sombre... Cette fois tout était dit.

Combien de temps Edmond resta-t-il les yeux fixés sur le flot mobile, sans la complicité duquel les perfides insinuations de son mauvais ange n'eussent jamais prévalu? C'est ce que lui-même n'aurait pu dire. Les aboiemens d'un chien le tirèrent de cette contemplation où il s'abîmait. Il se réveilla tout à coup, trempé de sueur, comme au sortir d'un rêve pénible. Remords et craintes, il n'avait plus d'autres compagnons. Son isolement le terrifia. Un gémissement aigu sortit de sa poitrine, et, se prenant la tête à deux mains, il se précipita dans le fleuve...

Jamais Edmond n'obtint le pardon de Juliette. On a vu quelquefois l'amour survivre à l'estime. L'amour est à lui-même sa propre excuse : il ne s'explique pas, il est, comme Dieu, parce qu'il est; mais Juliette n'aimait pas Edmond, elle l'honorait d'une espèce de culte. Or, en trompant sa confiance, il s'était profané lui-même. En manifestant sa faiblesse, il avait encouru ce mépris que la femme la moins forte éprouvera toujours en face d'une défaillance virile, et surtout lorsque cette défaillance la frappe dans ce qui est le plus noble attribut de la nature féminine : — la confiance en autrui implicite et sans réserve.

IX.

J'avais passé toute la nuit en face de ce formidable dossier. L'aube pointait à l'horizon quand je me levai, juge sévère, pour prononcer sur le coupable une condamnation sans appel. Plus il y avait en lui de noblesse native et de facultés puissantes, moins je me sentais porté à l'absoudre. Je multipliais son crime par la somme de ses vertus. Comment avait-il pu être dupe de cette erreur grossière qui établit une différence entre le bien qu'on ne fait pas et le mal qu'on pourrait faire, entre les souhaits coupables et le bien qu'on n'a pas voulu? Comment avait-il oublié que dans toute existence il peut se présenter un moment suprême où les matériaux dont un homme est fait, prenant feu tout à coup et se consumant, laissent voir à nu les élémens constitutifs de sa véritable nature?

Irrité, méprisant, je me sentais inflexible, quand une main douce et fraîche se posa sur mon front brûlant. Une voix bien connue m'interpellait avec l'accent du reproche le plus tendre : — Pourquoi, mon cher cœur, cette longue veille? Combien de fois ne m'avez-vous pas dit vous-même que la nuit n'est pas l'amie de l'homme...

— Cette parole vient du ciel, m'écriai-je en pressant sur mon cœur ma pauvre femme effrayée.

— Non, me répétais-je, la nuit n'est pas l'amie de l'homme. — Et à mesure que je voyais croître au dehors la lumière du jour, je me sentais plus rapproché de cette clémence infinie qui fait luire le même soleil sur les bons et sur les méchans.

— Attelez sur-le-champ, m'écriai-je en dépit des supplications de ma douce Gretchen. Je ne serais pas digne du titre de médecin si, avant de songer à mon repos, je n'allais rendre à ce malheureux la paix à laquelle il aspire...

Le comte me reçut debout. Nous nous regardâmes. Mes bras s'ouvrirent, il se laissa tomber sur ma poitrine. — Enfin! s'écria-t-il avec un soupir de délivrance. — Sur cette âme aride et pour la première fois depuis tant d'années venaient s'abattre les douces rosées de la pitié humaine.

Glissons sur les tristes journées qui suivirent. Cette vieillesse précoce déclinait rapidement. Un jour vint, — le dernier de l'année 1842, le jour de la Saint-Sylvestre, — où je m'assis au chevet du comte Edmond R... pour assister à son agonie. Depuis la confession que j'avais reçue, cette âme naturellement haute avait repris son vol peu à peu vers les régions épurées. Elle se rendait à elle-même le témoignage que, si le crime avait été grand, l'expiation avait été cruelle.

J'avais la main sur le poignet gauche du mourant, et je notais l'affaiblissement graduel de son pouls. Les battemens s'arrêtèrent, et je crus que le comte avait passé; mais il se souleva au contraire et put se tenir assis sur son lit. Le regard de ses yeux largement ouverts s'élevait dans la direction du ciel. Sa main droite, elle aussi, semblait chercher en l'air un objet invisible dont elle voulait se saisir. Tout son corps était agité à intervalles inégaux par des convulsions spasmodiques. Soudain, avec un accent passionné :

— Frère! frère! s'écria-t-il, au nom du Dieu de clémence, sauve mon âme immortelle!... Ta main, frère! ta main!... Ne la retire pas, ou je suis damné!...

Je me sentis frémir de la tête aux pieds. C'était là, presque mot pour mot, l'adjuration suprême du malheureux Félix au moment où la vie se dérobait à lui, et je crus que l'heure du châtiment final était arrivée.

Je me trompais, car un sourire céleste vint éclairer les traits du mourant. De cette main qu'il avait tendue, il attira vers ses lèvres un je ne sais quoi sans nom qu'il couvrit de fervens baisers... Puis, retombant à la renverse, le comte Edmond exhala son dernier soupir.

Espérons qu'il est entré dans la paix de Dieu.

E.-D. FORGUES.

LE

MATÉRIALISME CONTEMPORAIN

UNE THÉORIE ANGLAISE SUR LES CAUSES FINALES.

Il est une disposition qui tend à dominer dans les sciences, et dont le matérialisme contemporain ne manque pas de se prévaloir (1) : c'est l'aversion non déguisée des savans pour les causes finales et pour tout ce qui y ressemble. Je ne m'explique pas bien, je l'avoue, cette aversion. En quoi donc l'hypothèse d'un plan et d'un dessein dans la nature (car c'est en cela que consiste la doctrine des causes finales) est-elle contraire à l'esprit scientifique? Il faut distinguer soigneusement ici deux ordres d'idées : la méthode et le fond des choses. La méthode des causes finales peut être stérile et nuisible dans la science, sans qu'il en résulte pour cela qu'il n'y ait point de causes finales dans la réalité. Sans doute, si nous commençons par supposer que tel phénomène a un but et un certain but, nous pouvons être entraînés par là, pour mettre les choses d'accord avec ce but imaginaire, à supprimer des faits réels et à en introduire de chimériques : il ne faut donc point partir de cette idée préconçue, et que l'expérience pourrait démentir; mais si c'est là une mauvaise méthode pour découvrir les faits (et cela même est-il vrai sans restriction?), s'ensuit-il que les faits, une fois découverts, ne révéleront pas des convenances, un plan, une inten-

(1) Voyez une première étude sur *le Matérialisme contemporain* dans la *Revue* du 15 août dernier.

tion, une finalité? Pourquoi vouloir à toute force qu'il n'y ait rien de semblable dans les choses? N'est-ce pas là un préjugé tout aussi dangereux, tout aussi trompeur que le premier, quoiqu'il lui soit contraire? Le désir de ne pas trouver de causes finales dans la nature peut m'induire à des théories chimériques aussi bien que le désir opposé. Ainsi le vrai principe de la méthode scientifique en cette circonstance doit être l'indifférence aux causes finales et non pas l'hostilité. Un naturaliste célèbre de notre temps, M. Flourens, a très bien dit : « Il faut aller non pas des causes finales aux faits, mais des faits aux causes finales. » C'est dans le même sens que Bacon les écartait de la physique, pour les renvoyer à la métaphysique.

Les naturalistes se persuadent qu'ils ont écarté les causes finales de la nature lorsqu'ils ont démontré comment certains effets résultent nécessairement de certaines causes données. La découverte des causes efficientes leur paraît un argument décisif contre l'existence des causes finales. Il ne faut pas dire, selon eux, « que l'oiseau a des ailes *pour* voler, mais qu'il vole *parce* qu'il a des ailes. » Mais en quoi, je vous prie, ces deux propositions sont-elles contradictoires? En supposant que l'oiseau ait des ailes pour voler, ne faut-il pas que le vol résulte de la structure des ailes? Et ainsi, de ce que le vol est un résultat, vous n'avez pas le droit de conclure qu'il n'est pas un but. Faudrait-il donc, pour que vous reconnussiez un but et un choix, qu'il y eût dans la nature des effets sans cause, ou des effets disproportionnés à leurs causes? Des causes finales ne sont pas des miracles; pour atteindre un certain but, il faut que l'auteur des choses ait choisi des causes secondes précisément propres à l'effet voulu. Par conséquent quoi d'étonnant qu'en étudiant ces causes vous puissiez en déduire mécaniquement les effets? Le contraire serait impossible et absurde. Ainsi expliquez-nous tant qu'il vous plaira qu'une aile étant donnée, il faut que l'oiseau vole : cela ne prouve pas du tout qu'il n'ait pas des ailes pour voler. De bonne foi, si l'auteur de la nature a voulu que les oiseaux volassent, que pouvait-il faire de mieux que de leur donner des ailes?

Cet accord des causes efficientes et des causes finales a été admirablement exprimé par Hegel dans cette pensée spirituelle et profonde : « La raison, dit-il, est aussi rusée que puissante. Sa ruse consiste en ce que, pendant qu'elle permet aux choses d'agir les unes sur les autres conformément à leur nature, et de s'user dans ce travail sans se mêler et se confondre, elle ne fait par là que réaliser ses fins. On peut dire à cet égard que la Providence divine est vis-à-vis du monde et des événemens qui s'y passent la ruse absolue. Dieu fait que l'homme trouve sa satisfaction dans ses passions

et ses intérêts particuliers, pendant qu'il accomplit ses fins, qui sont autres que ces intérêts et ces passions ne se le proposent. »

Je n'ai besoin que de rappeler les faits bien connus, si souvent cités, qui donnent lieu de croire que la nature, au moins dans les êtres vivans (je laisse le reste), a suivi un plan et un dessein, s'est proposé un but, et a cherché les meilleurs moyens pour le réaliser. Les principaux de ces faits sont la structure des organes si bien appropriés à la fonction qu'ils doivent remplir, comme l'œil à la vue, le cœur à la circulation du sang; l'appropriation des organes au milieu, comme la structure des poumons pour la respiration dans l'air et des branchies pour la respiration dans l'eau; la corrélation des organes entre eux, — notamment le rapport sur lequel Cuvier a tant insisté entre la forme des dents et tout le système osseux de l'animal; les sexes, si merveilleusement combinés l'un pour l'autre; la sécrétion du lait dans les mamelles après l'enfantement dans la classe des mammifères; les instincts industrieux des animaux, etc. Tous ces faits ont été si souvent développés, surtout au XVIII[e] siècle, que nous nous contenterons de les indiquer en renvoyant aux livres si curieux et trop oubliés de Nieuwentyk, de Poley, de Reimarus enfin, le maître de Kant, qui le nomme plusieurs fois avec une respectueuse admiration. Eh bien! en présence de tant d'exemples divers, d'une signification si éclatante, ne nous sera-t-il pas permis de dire, comme font les savans dans des circonstances semblables, que tout se passe *comme si* la cause, quelle qu'elle soit, qui a fait les organes dans l'être vivant avait eu devant les yeux l'effet particulier que chacun d'eux devait produire, et l'effet commun qu'ils devaient produire tous ensemble, en d'autres termes que cette cause a eu un plan et s'est proposé un but? Ce but, prévu et déterminé à l'avance, est ce que l'on appelle une cause finale.

Toutefois prenons garde de nous laisser subjuguer par l'imagination et par l'habitude. Peut-être l'hypothèse des causes finales n'est-elle, comme l'ont pensé Épicure et Spinoza, que l'ignorance des causes véritables; peut-être une étude plus approfondie nous apprendra-t-elle à démêler quelque cause réelle qui nous échappe, et nous montrera quelque effet naturel là où nous croyons voir la main d'une volonté prévoyante. Ainsi, dans les tours d'adresse par lesquels un prestidigitateur nous éblouit, nous croirions volontiers à une puissance magique et surnaturelle, parce que nous ignorons les causes très simples et souvent très grossières qui amènent ces merveilleux effets. La nature ne serait-elle pas aussi une magicienne qui nous cache ses fils, ses ressorts, son jeu, et qui, nous montrant les effets en voilant les causes, nous jette, comme dit Spinoza, dans un stupide étonnement?

Pendant longtemps, la philosophie matérialiste, aussi ignorante des lois de la nature que la philosophie contraire, s'était contentée d'attribuer au hasard et à des rencontres fortuites ces harmonies et ces convenances qui nous émerveillent. Ce vague appel à des causes fortuites laissait toute sa force à l'argument que les spiritualistes tiraient de l'ordre de l'univers. Dire en effet, avec les anciens épicuriens, que la terre féconde et amollie a pu produire à l'origine, par une vertu spontanée, toute sorte d'êtres vivans, — que les atomes, en se combinant suivant les lois de la pesanteur et du *clinamen*, ont amené ici des plantes et là des animaux, ici des poissons et là des hommes, que des milliards de formes ont été enfantées qui, étant impropres à la vie, ont succombé, qu'on a vu des moitiés d'êtres vivans sortir de la boue fétide avec un corps inachevé, que toute sorte d'organes se sont rencontrés au hasard, et qu'enfin parmi ces rencontres un certain nombre ont été heureuses, et ont formé les plantes et les animaux que nous connaissons : — un tel système, qui est celui que nous expose Lucrèce, est tellement grossier et maladroit que c'était autrefois une bonne fortune pour la philosophie spiritualiste d'avoir à le réfuter. L'extravagance de pareilles explications, l'absence même de toute explication démontraient ici mieux qu'aucun argument l'impossibilité d'écarter de l'univers une cause prévoyante et intentionnelle.

Mais dans ces derniers temps, — à peu près depuis un demi-siècle, — la science s'est portée avec un puissant effort sur ce problème, et a essayé de ramener à certaines causes déterminées, à certaines lois naturelles, le grand mystère des appropriations organiques. Elle n'a pu se contenter d'un si aveugle emploi des causes fortuites, et elle a cherché à établir un rapport plus précis, plus vraisemblable entre les causes et les effets. Elle a compris que dire d'une manière vague que la matière, en se combinant, a formé des êtres vivans, c'était ne rien dire, car le problème est précisément d'expliquer comment la matière a pu produire des êtres aptes à la vie. Il fallait trouver quelque raison précise et particulière à ces appropriations merveilleuses, que le hasard ne peut expliquer. De là plusieurs hypothèses plus ou moins spécieuses, dont le matérialisme s'est hâté de s'emparer, et, pour dire toute la vérité, il faut reconnaître que le combat est devenu plus sérieux qu'il ne l'était autrefois.

Parmi ces hypothèses, l'une des plus intéressantes et des plus ingénieuses est celle qu'un célèbre naturaliste anglais, M. Darwin, a développée tout récemment, avec infiniment de science et d'esprit, dans son livre sur l'origine et la formation des espèces. Ce livre, lorsqu'il a paru, a déjà été, dans la *Revue*, l'objet d'une étude scien-

tifique (1). Nous voudrions l'examiner ici dans son rapport avec la philosophie, et en particulier avec le problème des causes finales.

On trouvera peut-être bien hardi que la philosophie donne son avis sur une théorie qui paraît être du ressort exclusif des zoologistes; mais reconnaissons que l'histoire naturelle, dans ses plus hautes conceptions, touche aux confins de la philosophie, et entre assez volontiers en conflit avec elle. Pourquoi la philosophie ne s'avancerait-elle pas à son tour sur un terrain qui la touche de si près? Pourquoi n'essaierait-elle pas d'interroger des systèmes qui peuvent avoir pour elle de si graves conséquences, et de soumettre à la critique, dans la mesure de sa compétence, celles de ces doctrines qui ne sont guère jusqu'ici que de simples hypothèses et de pures possibilités? La philosophie naturelle est encore, comme diraient les positivistes, dans sa période métaphysique, c'est-à-dire que le possible, le probable, le conjectural, s'y mêlent au réel, la pure conception à l'observation et à l'expérience. La métaphysique n'est donc pas incompétente en cette affaire, et l'analyse des idées abstraites, qui est le génie du métaphysicien, peut se marier utilement à l'esprit d'observation et d'interprétation qui est le trait distinctif du vrai savant.

I.

Avant d'examiner l'hypothèse de M. Darwin, il faut rappeler d'abord, sans y insister beaucoup, les hypothèses analogues qui ont précédé la sienne, et auxquelles lui-même fait encore une certaine part dans sa doctrine.

Plusieurs principes ou agens ont été proposés pour expliquer sans aucune cause finale les appropriations organiques. Les principaux sont l'action des milieux, l'habitude et le besoin. C'est par l'action combinée de ces agens que Lamarck explique la transformation progressive de l'animalité, qui s'est élevée, suivant lui, par un perfectionnement continu, de la forme la plus élémentaire à la plus complexe, de la monade à l'humanité : théorie redoutable que Diderot, dans l'audace féconde de son inventive imagination, semble avoir le premier rêvée, et qu'un esprit aventureux du dernier siècle, Benoît de Maillet, a développée avant Lamarck dans un livre moitié ridicule, moitié profond, le *Telliamed,* qui a provoqué les railleries de Voltaire et le majestueux dédain de Cuvier.

Nul doute que les conditions extérieures dans lesquelles un animal se trouve placé n'agissent sur lui et ne le modifient dans une

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1860.

certaine mesure. C'est l'ensemble de ces circonstances (air, eau, accidens météorologiques, éducation, etc.) que l'on appelle le milieu. Eh bien! disent certains naturalistes, si c'était le milieu lui-même, qui, modelant, assouplissant l'animal à ses influences, le rend propre à vivre précisément au sein de ces influences, y aurait-il donc à s'étonner de l'accord qui existe entre les organes et le milieu, comme si l'on s'étonnait, par exemple, qu'un fleuve trouvât précisément un lit tout fait pour le recevoir, tandis que c'est lui-même qui se fait son lit? Ce serait là un vrai cercle vicieux. Par exemple, serait-il raisonnable de dire que les paysans ont été doués par la nature d'une force d'organisation plus grande que celle des autres hommes, parce qu'ils étaient destinés à subir de plus grandes intempéries, le chaud, le froid, la pluie, la neige, le vent, et que la Providence leur a ménagé ainsi plus de chances de conserver leur existence, si nécessaire au bien-être de l'humanité? N'est-il pas manifeste qu'on prendrait ici l'effet pour la cause? Car si les paysans sont forts, c'est précisément parce qu'ils ont eu à résister à de nombreux accidens physiques qui fortifient quand ils ne tuent pas. De pareilles causes finales ne peuvent être admises par personne. Eh bien! si l'on pouvait établir que toutes les modifications organiques ont pour cause une action de milieu, n'aurait-on point par là porté le coup le plus sérieux à la doctrine des causes finales?

Il faut reconnaître que les conditions extérieures agissent sur l'organisation et la modifient, mais jusqu'où et dans quelle mesure? C'est là le grand débat qui partage les naturalistes et qui donne lieu aujourd'hui à d'importantes recherches expérimentales. Nous n'avons pas l'intention de nous y engager. Jusqu'ici cependant il ne paraît pas que les actions de milieu, telles que nous pouvons les connaître et les observer, pénètrent bien profondément dans l'organisation. Les plus importantes sont celles que nous produisons artificiellement par la domestication; mais avons-nous jamais créé un seul organe? Quelque grande que l'on fasse la part à ces actions extérieures, on admettra difficilement qu'elles puissent déterminer la formation des organes les plus complexes et les plus importans. Par exemple, certains animaux respirent par les poumons et d'autres par les branchies, et ces deux sortes d'organes sont parfaitement appropriés aux deux milieux de l'air et de l'eau. Comment concevoir que ces deux milieux aient pu produire des appareils si complexes et si bien appropriés? De tous les faits constatés par la science, en est-il un seul qui puisse justifier une extension aussi grande de l'action des milieux? Si l'on dit que par milieu il ne faut pas seulement entendre l'élément dans lequel vit l'animal, mais toute espèce de circonstance extérieure, je demande que l'on me détermine quelle est précisé-

ment la circonstance qui a fait prendre à tel organe la forme du poumon, à tel autre la forme de branchies; quelle est la cause précise qui a fait le cœur, cette machine hydraulique si puissante et si aisée, et dont les mouvemens sont si industrieusement combinés pour recevoir le sang qui vient de tous les organes du cœur et pour le leur renvoyer; quelle est la cause enfin qui a lié tous ces organes les uns aux autres, et a fait de l'être vivant, suivant l'expression de Cuvier, « un système clos, dont toutes les parties concourent à une action commune par une réaction réciproque. » Que sera-ce si nous passons aux organes des sens, au plus merveilleux, l'œil de l'homme ou celui de l'aigle? Darwin lui-même s'arrête un instant, presque effrayé de ce problème. L'esprit de système qui le soutient le fait passer outre; mais, parmi les savans qui n'ont pas de système, en est-il un qui ose soutenir qu'il entrevoie d'une manière quelconque comment la lumière aurait pu produire par son action l'organe qui lui est approprié, ou bien, si ce n'est pas la lumière, quel est l'agent extérieur assez puissant, assez habile, assez ingénieux, assez bon géomètre, pour construire ce merveilleux appareil qui a fait dire à Newton : « Celui qui a fait l'œil a-t-il pu ne pas connaître les lois de l'optique? » Grande parole, qui, venant d'un si grand maître, devrait bien faire réfléchir un instant les improvisateurs de systèmes cosmogoniques, si savans sur l'origine des planètes, et qui passent avec tant de complaisance sur l'origine de la conscience et de la vie!

Ce qu'il y a de plus facile à expliquer, à ce qu'il semble, par les actions de milieu, c'est la coloration de la peau. Or on dispute même, et c'est un débat qui se prolonge encore entre les naturalistes, pour savoir si la différence de milieu peut expliquer la différence de la race caucasique et de la race nègre. Et même, par une contradiction piquante, ce sont souvent les mêmes naturalistes, si complaisans pour les actions extérieures quand il s'agit de rapprocher le singe de l'homme, qui deviennent les plus exigeans et les plus incrédules lorsqu'on cherche à expliquer par les mêmes actions la différence des blancs et des noirs. Sans entrer dans ce débat, je me contenterai de dire que si l'unité de l'espèce humaine est encore un problème pour les naturalistes, à plus forte raison en est-il de même pour l'unité de l'animalité tout entière.

Au reste, ce qui prouve mieux que tout raisonnement l'insuffisance du principe des milieux, c'est que les naturalistes les plus favorables à ce principe ne s'en sont pas contentés et en ont invoqué d'autres concurremment avec celui-là. Il y a même ici une remarque à faire, qui n'est pas sans intérêt : c'est que le naturaliste qui passe pour avoir attaché le plus d'importance à l'action des mi-

lieux, Lamarck, entend cette action dans un sens très différent de celui qu'on attendrait d'après l'opinion reçue, car il attribue au milieu beaucoup plutôt une action perturbatrice qu'une action plastique.

La loi fondamentale suivant Lamarck, c'est la complication progressive des organismes. Or ce n'est pas le milieu qui produit cette progression. Le milieu au contraire, ou cause modifiante, ne fait que la troubler : c'est lui qui amène des interruptions, des hiatus, de véritables désordres, et empêche la série animale de présenter cette échelle graduée et continue qu'avait défendue Bonnet suivant ce principe célèbre : *natura non facit saltus*. Quel est donc le vrai principe formateur de l'animalité selon Lamarck? C'est un principe distinct du milieu, indépendant du milieu, un principe qui, abandonné à lui-même, produirait une série interrompue dans un ordre parfaitement gradué : c'est ce qu'il appelle le pouvoir de la vie. « Tout porte ici, dit-il dans son mauvais style, sur deux bases essentielles et régulatrices des faits observés et des vrais principes zoologiques, savoir : 1° sur le *pouvoir de la vie*, dont les résultats sont la composition croissante de l'organisme et par suite la progression citée; 2° sur la *cause modifiante*, dont les produits sont des interruptions, des déviations diverses et irrégulières dans le pouvoir de la vie. — Il suit de ces deux bases essentielles : d'abord qu'il existe une progression réelle dans la composition de l'organisation des animaux que la cause modifiante n'a pu empêcher, ensuite qu'il n'y a pas de progression soutenue et régulière dans la distribution des races d'animaux, parce que la cause modifiante a fait varier presque partout celle que la nature eût régulièrement formée, si cette cause modifiante n'eût pas agi. »

Cette distinction entre l'action perturbatrice du milieu et son action plastique est de la plus haute importance pour la question qui nous occupe, car l'appropriation des organes aux fonctions n'étant plus l'effet du milieu, mais de la vie, le problème reste tout entier, et il s'agit toujours de savoir comment la vie, cause aveugle et inconsciente et même cause mécanique (Lamarck admet la génération spontanée), comment, dis-je, une telle cause peut accommoder toutes les parties de l'animal à leurs usages respectifs et les lier ensemble à une action commune. Dans cette doctrine, le milieu ne peut plus être invoqué comme cause, puisqu'il n'est qu'un obstacle, et que sans lui les formes organiques seraient encore plus régulières et plus harmonieuses qu'elles ne le sont.

Le milieu étant donc, de l'aveu même de Lamarck, un principe insuffisant pour expliquer la production des formes organiques, et par conséquent leur appropriation, ce qu'il appelle le pouvoir de la

vie sera-t-il plus heureux, et par quels moyens obtiendra-t-il cet effet? Ici Lamarck fait appel à deux nouveaux agens que nous avons déjà indiqués, l'habitude et le besoin. Il établit deux lois : la première, c'est que le besoin produit les organes; la seconde, c'est que l'habitude les développe et les fortifie.

Insistons sur la différence de ce principe et du précédent. Dans l'hypothèse du milieu, la cause modifiante et transformante est tout extérieure. Rien ne vient de l'objet transformé. Il est comme une cire molle par rapport à la main qui la modèle et qui la pétrit. Ainsi en est-il de ces roches qui sous l'action des eaux se creusent et deviennent des grottes, des temples, des palais. Il est de toute évidence qu'il n'y a là nulle appropriation préméditée. En est-il de même quand vous invoquez le pouvoir de l'habitude ou du besoin? Non sans doute, car ce ne sont pas là des causes externes, mais des causes internes : quoique déterminées par les circonstances extérieures, elles agissent néanmoins du dedans; elles sont avec le milieu des causes coopératrices. Ce sont elles, et non plus les milieux, qui accommodent l'être vivant à ses conditions d'existence. Eh bien! en supposant que ces causes puissent rendre compte de toutes les appropriations organiques (ce qui est plus que douteux), je dis que l'on n'aurait encore rien gagné par là, car cette puissance d'accommodation est elle-même une appropriation merveilleuse. Ici ce n'est plus seulement, comme tout à l'heure, une cause physique modelant l'animal ou le végétal du dehors; c'est un pouvoir interne concourant avec l'action externe et s'accommodant aux besoins de l'être vivant. Eh quoi! il y a dans l'être vivant une puissance telle que si le milieu se modifie, l'être vivant se modifie également pour pouvoir vivre dans ce milieu nouveau! Il y a une puissance de s'accommoder aux circonstances du dehors, d'en tirer parti, de les appliquer à ses besoins! Et dans une telle puissance vous ne voyez pas une finalité! Imaginez que l'être vivant ait la nature dure et inflexible de la pierre et du métal, chaque changement de milieu devient pour lui une cause de destruction et de mort; mais la nature l'a fait souple et flexible. Or dans une telle flexibilité je ne puis m'empêcher de reconnaître une pensée préservatrice de la vie dans l'univers.

On le verra mieux en examinant la chose de plus près. Il faut ici admettre deux cas : ou bien l'animal a conscience de son besoin, ou il n'en a pas conscience, car les animaux inférieurs, suivant Lamarck, sont dénués de sensibilité aussi bien que les végétaux. Dans ce second cas, Lamarck soutient que la production d'un organe a une cause toute mécanique; par exemple « un nouveau mouvement produit dans les fluides de l'animal. » Mais alors, si l'organe n'est

que le résultat d'une cause mécanique, d'un mouvement de fluides, sans aucun sentiment, et par conséquent sans aucun effort, comment se trouve-t-il avoir une appropriation quelconque avec les besoins de l'animal? Comment les fluides iront-ils précisément se porter vers le point où la production d'un organe serait nécessaire? et comment produiraient-ils un organe approprié au milieu où l'animal vit? Quant à dire qu'il est le produit de toute espèce d'organes, les uns utiles, les autres inutiles, les autres nuisibles, et que l'animal ne subsiste que lorsque le nombre des organes utiles vient à l'emporter, n'est-ce pas tout simplement revenir à l'hypothèse d'Épicure et attribuer tout au hasard, ce que l'on voulait éviter? D'ailleurs les faits donnent-ils raison à cette hypothèse? Si les combinaisons d'organes sont fortuites, le nombre des organes inutiles ou nuisibles devrait être infiniment plus grand qu'il ne l'est (en supposant même qu'il y en ait un seul de ce genre, ce qui n'est pas démontré), car ces deux conditions n'excluent pas absolument la vie. Et dire que cela a été autrefois ainsi, c'est se jeter dans l'inconnu, sans compter que les découvertes paléontologiques ne donnent pas à penser que les animaux fossiles aient été plus mal construits que ceux d'aujourd'hui.

Si au contraire c'est un besoin ressenti qui déterminerait lui-même la direction des fluides, comment les fluides se dirigeront-ils précisément là où le besoin existe, et produiront-ils précisément le genre d'organes qui est nécessaire à la satisfaction du besoin? Un animal éprouve le besoin de voler pour échapper à des ennemis dangereux; il fait effort pour mouvoir ses membres dans le sens où il doit le plus facilement se soustraire à leur poursuite. Comment cet effort et ce besoin combinés réussiront-ils à faire prendre aux membres antérieurs la forme de l'aile, cette machine si délicate et si savamment combinée que toute la mécanique la plus subtile de l'homme peut à peine soupçonner comment on pourra l'imiter? Pour que le mouvement des fluides puisse amener des combinaisons aussi difficiles, il faut autre chose qu'un besoin vague et un effort incertain.

Lamarck reconnaît « qu'il est très difficile de prouver par l'observation » que le besoin produit l'organe; mais il soutient que la vérité de cette première loi se déduit logiquement de la seconde loi, attestée par l'expérience, d'après laquelle l'organe se développe par l'expérience et par l'habitude. Ainsi, selon lui, de ce que l'habitude développe les organes, il s'ensuit que le besoin peut les créer. Qui ne voit l'abîme qu'il y a entre ces deux propositions? Quoi! parce qu'un organe étant donné croît ou se développe par l'exercice, on en conclura que le besoin peut produire un organe qui n'existe pas!

La production d'un organe qui n'existe pas peut-elle s'assimiler au développement d'un organe qui existe? Nous voyons bien que l'exercice augmente les dimensions, la force, la facilité d'action d'un organe, mais non pas qu'il le multiplie et qu'il en change les conditions essentielles. Le saltimbanque a des muscles plus déliés que les autres hommes. En a-t-il d'autres? en a-t-il plus? sont-ils disposés différemment? De bonne foi, si grand que l'on suppose le pouvoir de l'habitude, ce pouvoir peut-il aller jusqu'à la création?

Je sais que l'on peut invoquer la théorie de l'unité de composition, et soutenir avec les partisans de Geoffroy Saint-Hilaire que tous les organes ne sont au fond qu'un seul et même organe diversement développé, que par conséquent l'exercice et l'habitude ont pu produire successivement, quoique lentement, ces diversités de forme qui ne sont que des différences de développement. Mais la doctrine de l'unité organique poussée jusque-là n'est-elle point elle-même une hypothèse? Les grandes objections de Cuvier contre cette hypothèse ont-elles été toutes écartées par la science moderne? L'unité de type et de composition dans la série animale ne serait-elle pas un idéal et un abstrait plutôt que l'expression exacte et positive de la réalité? Et d'ailleurs suffirait-il de montrer que deux organes différens sont analogues l'un à l'autre, c'est-à-dire, suivant Geoffroy Saint-Hilaire, situés à la même place et liés par les mêmes rapports aux organes avoisinans, pour conclure de là que l'un de ces organes a pu prendre la forme de l'autre? Non, il faudrait voir cet organe passer lui-même d'une forme à une autre. Autrement l'analogie ne prouve pas la transition. Ainsi par exemple, de ce que la trompe de l'éléphant est l'analogue du nez humain, il ne s'ensuit pas que le nez puisse se changer en trompe, et la trompe se changer en nez. Au reste, Geoffroy Saint-Hilaire a pris soin de séparer lui-même son hypothèse de celle de Lamarck, et il disait spirituellement qu'on peut bien soutenir qu'un palais et une chaumière répondent à un même type fondamental, sans affirmer pour cela que le palais ait commencé par être une chaumière, ni que la chaumière deviendra un palais.

Il est des cas où l'analogie est certaine et la transformation possible, mais où l'on comprend toutefois difficilement comment l'habitude aurait pu produire cette transformation. C'est ainsi qu'il paraît démontré en anatomie comparée, par les recherches de Goethe et d'Oken, que le crâne est l'analogue des vertèbres, qu'il est lui-même une vertèbre élargie et développée. Eh bien! comment l'habitude a-t-elle pu opérer une pareille métamorphose et changer la vertèbre supérieure de la colonne vertébrale en une cavité capable de contenir l'encéphale? Voici ce qu'il faudrait supposer : c'est qu'un

animal qui n'aurait qu'une moelle épinière, à force de l'exercer, a réussi à produire cette expansion de matière nerveuse que nous appelons le cerveau, qu'à mesure que cette partie supérieure s'élargissait, elle refoulait les parois d'abord molles qui la recouvrent jusqu'à ce qu'elle les eût forcées à prendre sa propre forme, celle de la boîte crânienne; mais que d'hypothèses dans cette hypothèse! D'abord il faudrait imaginer des animaux qui eussent une moelle épinière sans cerveau, car si ces deux organes se montrent toujours ensemble, rien n'indique que l'un ait précédé l'autre, et il est tout aussi plausible de considérer la moelle épinière comme un prolongement du cerveau que le cerveau comme un épanouissement de la moelle épinière. Ce qui semble l'indiquer, c'est qu'on trouve déjà l'analogue du cerveau même dans les animaux qui n'ont pas de moelle épinière, dans les mollusques et les articulés. Or, si le cerveau préexiste dans les animaux vertébrés, le crâne préexiste : il n'est donc pas le produit de l'habitude. Ajoutez qu'on comprend difficilement l'exercice et l'habitude se produisant sans cerveau; ce sont des faits qui résultent de la volonté, et il semble bien que le cerveau soit l'organe de la volonté. Ajoutez enfin qu'il faudrait encore admettre que la matière osseuse eût d'abord été cartilagineuse, afin de se prêter aux élargissemens successifs nécessités par le progrès du système nerveux, ce qui impliquerait une remarquable accommodation dans cette souplesse primitive de la matière, sans laquelle le développement du système nerveux eût été impossible. Je laisse aux zoologistes à décider si toutes les hypothèses que nous venons de présenter sont plausibles et concordent avec les faits.

Au reste il nous sera permis de nous appuyer ici sur l'autorité de l'illustre Cuvier, qui juge dans les termes les plus sévères l'hypothèse de Lamarck (1). « Des naturalistes, plus matériels dans leurs idées et ne se doutant pas même des observations philosophiques dont nous venons de parler, sont demeurés humbles sectateurs de Maillet (Telliamed); voyant que le plus ou moins d'usage d'un membre en augmente ou en diminue quelquefois la force et le volume, ils se sont imaginés que des habitudes et des influences extérieures longtemps continuées ont pu changer par degrés les animaux au point de les faire arriver successivement à toutes celles que montrent maintenant les différentes espèces : idée peut-être la plus superficielle et la plus vaine de toutes celles que nous avons déjà eu à réfuter. On y considère en quelque sorte les corps organisés comme une simple motte de pâte ou d'argile qui se laisserait mouler entre les doigts. Aussi, du moment où ces auteurs ont voulu

(1) Cuvier, *Anatomie comparée*, p. 100.

entrer dans le détail, ils sont tombés dans le ridicule. Quiconque ose avancer sérieusement qu'un poisson, à force de se tenir au sec, pourrait voir ses écailles se fendiller et se changer en plumes, et devenir lui-même un oiseau, ou qu'un quadrupède, à force de pénétrer dans des voies étroites, de se passer à la filière, pourrait se changer en serpent, ne fait autre chose que prouver la plus profonde ignorance de l'anatomie. »

Je n'insisterai pas plus longtemps d'ailleurs sur la théorie de Lamarck, l'insuffisance en étant démontrée par la théorie même que M. Darwin a essayé d'y substituer. Nous sommes autorisé à mettre en question la puissance modificatrice des milieux et des habitudes lorsque nous entendons ce naturaliste dire « qu'il n'a pas grande confiance en l'action de tels agens. » Quel est celui qu'il leur substitue? C'est ce qu'il nous faut examiner.

II.

Le fait qui a servi de point de départ au système de M. Darwin est un fait si prosaïque et si vulgaire, qu'un métaphysicien n'eût jamais daigné y jeter les yeux. Il faut pourtant que la métaphysique s'habitue à regarder, non pas seulement au-dessus de nos têtes, mais à nos côtés et à nos pieds. Eh quoi! Platon n'admettait-il pas qu'il y a une idée divine même du fumier, même de la boue? Ne dédaignons donc pas d'entrer avec M. Darwin dans les étables des éleveurs, de chercher avec lui les secrets de l'industrie bovine, chevaline, porcine, et, dans ces productions de l'art humain, de découvrir, s'il est possible, les artifices de la nature. Sans doute, lorsqu'il y a plusieurs années, une exposition universelle rassemblait à Paris les plus beaux échantillons de ces diverses industries, lorsque chaque année encore, dans les concours de départemens, on voit décerner des prix aux plus beaux produits de l'élevage, qui eût cru, qui pourrait croire que dans ces expositions et ces concours la théodicée fût intéressée? Et cependant les faits de la nature se lient les uns aux autres par un lien si subtil et si continu, et les accidens les plus insignifians en apparence sont tellement gouvernés par des raisons générales et permanentes, que rien ne peut être indifférent aux méditations du penseur, surtout des faits qui touchent de si près au mystère de la vie.

L'élève des bestiaux est une véritable industrie, et une industrie qui a des règles précises et rigoureuses, des méthodes suivies. La plus importante de ces méthodes est ce que l'on appelle la *méthode de sélection* ou *d'élection*. Voici en quoi elle consiste. Lorsqu'il veut obtenir l'amélioration d'une race dans un sens déterminé, l'éleveur

choisira les individus les plus remarquables sous le rapport de la qualité qu'il recherche : si c'est la grosseur, les plus gros; si c'est la taille, les plus grands; si c'est la légèreté, les plus sveltes; si c'est l'intelligence, les plus fins, les plus ingénieux, les plus habiles. Les produits qui résulteront de ce premier choix posséderont les qualités de leurs parens à un degré de plus, car on sait que les caractères individuels se transmettent et s'accumulent par l'hérédité. Si l'on opère sur ces produits comme on a fait sur les premiers individus, la qualité cherchée ira sans cesse en croissant, et au bout de plusieurs générations on aura obtenu ces belles races, toutes de création humaine, que se disputent les pays agricoles, et qui, par des croisemens bien entendus, donnent lieu à d'autres races nouvelles, ou du moins à d'innombrables variétés.

Eh bien! ce que fait l'homme avec son art, pourquoi la nature ne le ferait-elle pas de son côté? Pourquoi ne pas admettre une sorte d'*élection naturelle* qui se serait opérée dans la suite des temps? Pourquoi ne pas admettre que certains caractères individuels, qui ont été primitivement le résultat de certains accidens, se sont transmis ensuite et accumulés par voie héréditaire, et que par ce moyen se seraient produites dans la même espèce des variétés très différentes, comme nous en produisons nous-mêmes? Admettons maintenant, avec M. Darwin, un second principe sans lequel le premier ne pourrait produire tout ce qu'il contient : ce principe, c'est le principe de la *concurrence vitale*. Voici en quoi il consiste. Tous les êtres de la nature se disputent la nourriture; tous luttent pour vivre, pour subsister. Or il n'y a pour un certain nombre donné d'animaux qu'une certaine somme de subsistances; tous ne peuvent donc également se conserver. Dans cette lutte, les faibles succombent nécessairement, et la victoire est au plus fort. Les forts seuls survivent, et établissent le niveau entre la population et les subsistances. On reconnaît ici la célèbre loi de Malthus, qui a soulevé de si grands débats dans l'économie politique, et que M. Darwin transporte de l'homme à l'animalité tout entière.

Cette loi étant donnée, et elle est indubitable, voyons comment agit l'élection naturelle. Les individus d'une espèce donnée qui auront acquis par accident un caractère plus ou moins avantageux à leur conservation, et l'auront transmis à leurs descendans, seront mieux armés dans la concurrence vitale; ils auront plus de chances de se conserver, et quand ce caractère se sera perfectionné par le temps, il constituera à cette variété particulière une vraie supériorité dans son espèce. Imaginez maintenant quelque changement dans le milieu ambiant qui fasse que cet avantage, qui n'avait pas encore beaucoup servi, devienne tout à coup très né-

cessaire, comme dans un refroidissement subit un poil plus long, plus épais : ceux qui auront obtenu cet avantage en profiteront et subsisteront, tandis que les autres périront. On voit que l'appropriation dans cette hypothèse résultera d'une rencontre entre la production accidentelle d'un avantage perfectionné par l'hérédité et un changement accidentel de milieu.

Voyons maintenant comment, à l'aide de ces principes, M. Darwin parvient à expliquer l'origine des espèces. C'est que, dans un même type donné, il peut se produire accidentellement des avantages de diverse nature, et qui ne se font pas concurrence : chacun profite du sien, sans nuire à celui qui en a un autre. De là des variétés différentes, bien armées, quoique différemment, pour la concurrence vitale. Ceux au contraire qui sont restés fidèles au type originel, et qui n'ont acquis aucun avantage nouveau propre à les conserver dans un milieu nouveau, ceux-là périssent. C'est ainsi que le type primitif disparaît; les variétés extrêmes subsistent seules, et ces variétés, devenant de plus en plus dissemblables par le temps, seront appelées espèces, parce que l'on aura perdu les traces de leur origine commune.

Appliquons cette théorie à un exemple peu flatteur pour l'espèce humaine, mais qui est tellement indiqué ici que ce serait un faux scrupule que de ne pas aller jusque-là. L'une des objections les plus ardentes que l'on ait faites à Darwin, c'est que si sa théorie est vraie, il faut admettre que l'homme a commencé par être un singe, ce qui est fort humiliant : à quoi un partisan de M. Darwin a répondu « qu'il aimait mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. » Or, dans la théorie de M. Darwin, il n'est pas vrai que l'homme descende du singe, car s'il en descendait, comme il a sur lui un grand avantage, il l'aurait vaincu dans la concurrence vitale, et par conséquent l'aurait absorbé et détruit. Ce qui est vrai, c'est que le singe et l'homme dérivent l'un et l'autre d'un même type qui s'est perdu, et dont ils sont les déviations divergentes. En un mot, dans cette hypothèse, les singes ne sont pas nos ancêtres, mais ils sont nos cousins-germains.

Généralisons cet exemple. Il ne faut pas dire que les vertébrés ont été des mollusques, ni les mammifères des poissons ou des oiseaux; mais les quatre embranchemens seraient quatre rayonnemens distincts partis d'une souche primitive. Dans chaque embranchement, le type primitif se serait également diversifié, et c'est par ces déterminations successives, cette addition de différences, cette accumulation de caractères nouveaux dans des séries toujours divergentes, que les espèces actuelles se sont produites. En un mot, le règne organisé a toujours été du général au particulier, et, comme

l'on dirait en logique, en augmentant sans cesse le contenu de sa compréhension.

Tel est, je crois, dans ses bases essentielles, et sans y rien changer, le système de M. Darwin, système qu'il défend avec des ressources d'esprit vraiment inépuisables, et surtout avec une admirable sincérité, car, à l'inverse des inventeurs de systèmes qui n'exposent que les faits favorables à leurs idées et taisent les faits contraires, M. Darwin consacre la moitié de son livre à exposer les difficultés et les objections que son principe peut soulever, et quelques-unes sont si formidables qu'il a grand'peine à en atténuer la portée. A-t-il été cependant jusqu'à la difficulté capitale qui pèse sur tout le système, et qui pour nous tient notre esprit en suspens? C'est ce que nous ne croyons pas, et c'est ce que nous essaierons d'établir.

Le véritable écueil, à notre avis, de la théorie de M. Darwin, le point périlleux et glissant, c'est le passage de l'élection artificielle à l'élection naturelle : c'est d'établir qu'une nature aveugle et sans dessein a pu atteindre, par la rencontre des circonstances, le même résultat qu'obtient l'homme par une industrie réfléchie et calculée. Dans l'élection artificielle en effet, ne l'oublions pas, l'homme choisit les élémens de ses combinaisons; pour atteindre un but désiré, il choisit deux facteurs doués déjà l'un et l'autre du caractère qu'il veut obtenir ou perfectionner. S'il y avait quelque différence entre les deux facteurs, le produit serait incertain et mixte, ou bien, lors même que le caractère de l'un des facteurs y prédominerait, il y serait toujours affaibli par le mélange avec un caractère contraire.

Pour que l'élection naturelle obtînt les mêmes résultats, c'est-à-dire l'accumulation et le perfectionnement d'un caractère quelconque, il faudrait que la nature fût capable de choix; il faudrait, pour tout dire, que le mâle doué de tel caractère s'unît précisément avec une femelle semblable à lui. Dans ce cas, je reconnais que le multiple de ces deux facteurs aurait la chance d'hériter de ce caractère commun et même d'y ajouter. Il faudrait encore que ce multiple ou produit cherchât dans son espèce un autre individu qui aurait aussi accidentellement atteint ce même caractère. De cette manière, par une suite de choix semblables, la nature pourrait faire ce que fait l'industrie humaine, car elle agirait exactement de même.

Mais qui ne voit que j'évoque une hypothèse impossible? Car comment admettre qu'un animal qui aura subi une modification accidentelle (une nuance de plus ou de moins dans la couleur par exemple) ira précisément découvrir dans son espèce un autre individu atteint en même temps de la même modification? Cette modication étant accidentelle et individuelle à l'origine, elle doit être

rare, et par conséquent il y a très peu de chances que deux individus se rencontrent et s'unissent; l'aveugle désir qui porte le mâle vers la femelle ne peut avoir une telle clairvoyance, et s'il l'avait, quel éclatant témoignage de finalité! Et en supposant par impossible qu'une telle rencontre ait lieu une fois, comment admettre qu'elle se renouvelle à la seconde génération, puis à la troisième, à la quatrième, puis ainsi de suite? Ce n'est qu'à cette condition d'une rencontre constante entre deux facteurs semblables que la variété se produira. Autrement, déviant à chaque nouveau couple, les modifications n'auront aucun caractère constant, et le type de l'espèce restera seul identique. On triomphe du peu de temps qu'il faut à l'industrie humaine pour obtenir une variété nouvelle, et l'on dit : Que ne peut faire la nature, qui a des siècles à sa disposition! Il me semble qu'ici le temps ne fait rien à l'affaire. Tout le nœud est dans la multiplication de l'avantage cherché, multiplication qui exige une pensée qui choisit.

On trouve dans l'espèce humaine elle-même des exemples de variétés produites par élection; mais cela tient à des unions constantes et suivies entre des sujets semblables. Ainsi le type israélite est bien reconnaissable et persiste encore depuis des siècles malgré les changemens du milieu; mais les Israélites se marient entre eux et conservent de cette façon les traits distinctifs qui les caractérisent. Supposez des mariages mixtes, supposez que, les préjugés disparaissant, les Israélites en vinssent à se marier avec les autres parties de la population : combien de temps durerait le type israélite? Il serait bien vite absorbé et transformé. Il y a près de Potsdam, nous a dit M. de Quatrefages (1), un village particulièrement remarquable par la taille des habitans. A quoi tient cette particularité? Elle vient, dit-on, de ce que le père de Frédéric le Grand, qui aimait les beaux hommes, choisissait les plus grandes paysannes qu'il pût rencontrer pour les marier à ses grenadiers. C'est bien là de l'élection, mais artificielle, ne l'oublions pas. C'est ainsi que Platon dans sa *République*, tout en prescrivant de tirer au sort les époux, conseillait cependant aux magistrats de tricher un peu et de réunir sans en avoir l'air les plus belles femmes aux plus beaux hommes afin d'obtenir de vigoureux citoyens. On voit, par tous ces exemples, que l'élection suppose toujours la rencontre d'un caractère commun dans les deux sexes : c'est ce qui ne peut avoir lieu dans la nature, ce caractère tout accidentel étant d'abord très rare, et ceux qui le posséderaient en même temps n'ayant aucune raison de se rencontrer et de se choisir.

Je sais que Darwin distingue deux sortes d'élection artificielle :

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1861.

l'une qu'il appelle méthodique, l'autre inconsciente. L'élection méthodique est celle de l'éleveur qui combine ses élémens, comme en mécanique on combine les rouages d'une machine. L'élection inconsciente est celle par laquelle on obtient l'amélioration ou la modification d'une espèce sans avoir précisément cherché ce résultat, comme celle d'un chasseur par exemple, qui n'a nulle prétention de perfectionner la race canine, mais qui, par goût, est amené à choisir les meilleurs chiens qu'il puisse se procurer, et obtient par la force des choses une accumulation de qualités dans cette race. C'est ainsi vraisemblablement que se sont formées les diverses variétés canines. Il n'y a pas là une méthode systématique, et cependant le résultat est le même, quoique plus lent. Il en est de même dans la nature, d'après M. Darwin. Elle pratique une élection inconsciente, et l'agent qui remplace ici le choix, c'est la concurrence vitale. Les mieux avantagés l'emportent nécessairement par le droit du plus fort, et la nature se trouve avoir ainsi choisi spontanément et sans le savoir les sujets les mieux doués pour résister aux atteintes du milieu, en un mot les mieux appropriés.

Nous voici au cœur du système. Pour le bien apprécier, distinguons deux cas différens : ou bien le milieu ambiant ne change pas, ou bien il change. Qu'arrivera-t-il dans ces deux hypothèses? Il faut remarquer une grande différence entre la doctrine de Lamarck et celle de Darwin. Suivant le premier, tant que le milieu ne change pas, l'espèce doit rester immobile, une fois appropriée par l'habitude à ce milieu : ayant en effet ce qu'il lui faut pour vivre, on ne voit pas pourquoi elle ferait effort pour changer. Cependant si le changement a pour cause l'élection naturelle, il doit pouvoir se produire même dans un milieu immobile, car, si bien appropriée que soit une espèce, on conçoit toutefois qu'elle le soit davantage : il peut toujours se produire quelques accidens qui assureraient à certains individus un avantage sur d'autres, et leur ouvrirait en quelque sorte un débouché plus grand. Et ainsi on ne voit pas pourquoi dans cette hypothèse les espèces ne varieraient point sous nos yeux. Il ne faudrait même pas pour cela, à ce qu'il semble, des temps infinis, quand on songe avec quelle rapidité l'industrie humaine crée des variétés nouvelles.

Pourquoi donc ne voit-on pas de telles modifications se produire? C'est que le principe de l'élection naturelle, même uni au principe de la concurrence vitale, ne peut pas, à ce qu'il semble, avoir la vertu que lui attribue M. Darwin. Supposons en effet que, dans les pays chauds, la couleur soit un avantage qui rende les habitans plus aptes à supporter l'ardeur du climat; supposez que dans l'un de ces pays il n'y ait que des blancs, et qu'à un moment donné un

individu se trouve accidentellement coloré en noir, celui-là aura un avantage sur ses compatriotes : il vivra, si vous voulez, plus longtemps. Mais le voilà qui se marie. Qui pourra-t-il épouser? Une blanche sans contredit, la couleur noire étant accidentelle. L'enfant qui résultera de cette union sera-t-il noir? Non sans doute, mais mulâtre; l'enfant de celui-ci sera d'un teint encore moins foncé, et en quelques générations la teinte accidentelle du premier aura disparu et se sera fondue dans les caractères généraux de l'espèce. Ainsi, en admettant même que la couleur noire eût été un avantage, elle n'aurait jamais le temps de se perpétuer assez pour former une variété nouvelle plus appropriée au climat, et qui par là même l'emporterait sur les blancs dans la concurrence vitale.

Si l'on avait des doutes sur la valeur de l'argument que je propose ici contre la portée du principe de M. Darwin, j'invoquerais l'autorité d'un autre naturaliste, M. de Quatrefages, très favorable cependant à ce principe. Il cite plusieurs individus de l'espèce humaine qui se sont trouvés doués accidentellement de caractères exceptionnels, et il veut expliquer pourquoi ces individus n'ont pas donné naissance à des variétés nouvelles. « Aucun Lambert, dit ce naturaliste, aucun Colburn (ce sont les noms de ces individus anormaux) ne s'est allié avec un autre individu présentant la même anomalie que lui. La sélection tendait ici à effacer l'activité surabondante et tératologique de la peau, le nombre exagéré des doigts. A chaque génération, l'influence du fait anormal primitif diminuait forcément par le mélange du sang normal : elle a dû finir par disparaître promptement. » Plus loin, il explique, par l'absence de sélection artificielle, l'uniformité relative des groupes humains, comparés aux animaux domestiques. Ne suit-il pas de là que la sélection naturelle est insuffisante pour faire varier les espèces par cette raison capitale sur laquelle j'ai tant insisté, à savoir que les divers individus des deux sexes accidentellement atteints du même caractère ne pourront pas se rencontrer?

Ce n'est pas que je conteste le principe de l'élection naturelle et le principe de la concurrence vitale. Ce sont deux lois très vraies, mais qui me paraissent devoir agir dans un sens tout différent de celui qu'on nous annonce, et beaucoup plus dans le sens de la conservation de l'espèce que dans le sens de la modification. En effet, le genre de vie d'un animal dépendant toujours de sa structure (que l'on admette les causes finales ou non), il est évident que, dans une espèce, les mieux avantagés sont ceux dont l'organisation est la plus conforme au type de l'espèce. Dans les carnivores par exemple, celui-là aura l'avantage qui aura de bonnes griffes, de fortes dents, des muscles souples et vigoureux. Que si vous suppo-

sez une modification intervenant, qui pourrait être ultérieurement un avantage dans d'autres conditions, elle sera néanmoins à son origine un inconvénient en altérant le type de l'espèce, en rendant par là l'individu moins propre au genre de vie auquel l'appelle son organisation générale. Supposez que dans un animal herbivore les dents à couronnes plates, si propres à broyer des herbes molles, soient accidentellement remplacées dans quelques individus par des dents tranchantes. Quoique la dent tranchante soit en réalité un avantage pour les espèces qui en jouissent, puisqu'elle leur permet de joindre deux espèces de nourriture, ce serait néanmoins pour l'animal chez lequel elle se rencontrerait par accident un très grand désavantage, car il serait par là moins propre à trouver sa nourriture habituelle, et rien en lui ne serait préparé pour s'accommoder à une autre espèce de nourriture. Je conclus que l'élection naturelle doit avoir pour effet, dans un milieu toujours le même, de maintenir le type de l'espèce et de l'empêcher de s'altérer : je n'y puis voir, si ce n'est accidentellement, un principe de modification et de changement.

En est-il ainsi lorsque le milieu lui-même est changé, lorsque par des causes quelconques les conditions extérieures viennent à varier? C'est alors, suivant Darwin, que le principe de l'élection naturelle agit d'une manière toute-puissante. Si en effet, au moment de ce changement de milieu, quelques individus d'une espèce se trouvent avoir précisément certains caractères qui les rendent propres à s'accommoder à ce milieu, n'est-il pas évident que ceux-là auront un grand avantage sur les autres, et qu'ils survivront seuls, tandis que ceux-ci périront? L'élection naturelle agissant, un caractère individuel à l'origine pourra donc devenir un caractère spécifique.

C'est ici évidemment que l'hypothèse de M. Darwin se présente surtout avec avantage; mais elle est encore sujette à de bien grandes difficultés. Et d'abord il faut admettre que la modification en question s'est rencontrée en même temps dans les mêmes lieux entre plusieurs individus de sexe différent. En effet, comme nous l'avons montré, si elle n'est pas à la fois dans les deux sexes, cette qualité, bien loin de s'accumuler et de se déterminer davantage par l'hérédité, irait sans cesse en s'affaiblissant, et nulle espèce nouvelle ne pourrait se former. Voici donc déjà une première rencontre, une première coïncidence qu'il faut admettre. En second lieu, il faut supposer que chaque espèce animale a eu pour origine la rencontre d'une modification accidentelle avec un changement de milieu, ce qui multiplie à l'infini le nombre des coïncidences et des accidens. Dans cette hypothèse, tandis qu'une certaine série de causes faisait va-

rier suivant des lois particulières les formes organiques, une autre série de causes, suivant d'autres lois, faisait varier les milieux. L'appropriation dans les animaux n'est autre chose que le point de rencontre entre ces deux séries. Or, comme les formes appropriées dans l'organisme se comptent par milliards, ou plutôt ne se comptent pas, il faut admettre que ces deux séries de causes parallèles se sont rencontrées d'accord un milliard de fois, ou plutôt un nombre infini de fois, c'est-à-dire qu'il faut livrer au fortuit, pour ne pas dire au hasard, la plus grande part dans le développement et le progrès de l'échelle animale. Est-ce là une explication vraiment rationnelle?

Voici enfin une difficulté qui paraît des plus graves. Cuvier a beaucoup insisté, dans ses travaux de philosophie géologique, sur la loi qu'il appelle loi des corrélations organiques. Selon cette loi, les organes sont liés entre eux par des rapports logiques, et la forme de chacun est déterminée par la forme des autres. Il s'ensuit que certaines rencontres d'organes sont impossibles, que d'autres sont nécessaires. On n'ignore pas que c'est au moyen de cette loi que Cuvier a fondé la paléontologie, un os ou même un débris d'os lui donnant *à priori* dans un animal fossile tous ceux qui manquaient. Il résulte de là que si un organe capital subit une modification importante, il est nécessaire, pour que l'équilibre subsiste, que tous les autres organes essentiels soient modifiés de la même manière. Autrement un changement tout local, si avantageux qu'il puisse être en soi, deviendra nuisible par son désaccord avec le reste de l'organisation. Que si par exemple, comme le croyait Lamarck, les écailles des poissons avaient pu se transformer en ailes d'oiseau (ce que Cuvier déclarait absurde au point de vue de l'anatomie), il faudrait en même temps que dans ces mêmes poissons la vessie natatoire se fût transformée en poumon, ce qui paraît à M. Darwin l'exemple le plus frappant de sa théorie. Eh bien! sans examiner la vérité intrinsèque des faits, je dis que ces deux transformations corrélatives et parallèles ne peuvent s'expliquer par un simple accident. M. Darwin semble avoir voulu prévenir cette objection en admettant ce qu'il appelle une corrélation de croissance. Il reconnaît qu'il y a des variations connexes et sympathiques, qu'il y a des organes qui varient en même temps et de la même manière : — le côté droit et le côté gauche du corps, les membres antérieurs et postérieurs, les membres et la mâchoire; mais cette loi laisse subsister la difficulté. De deux choses l'une : ou c'est là une loi toute mécanique, qui n'indique que de simples rapports géométriques entre les organes et n'a aucun rapport avec la conservation de l'animal, et dès lors elle ne sert pas à résoudre le problème que

j'ai posé ; ou bien ces corrélations de croissance sont précisément celles qu'exigerait le changement de milieu ou de conditions extérieures, et dès lors comment les comprendre sans une certaine finalité? Par quelle singulière loi des organes qui ne peuvent agir que d'accord se modifieraient-ils en même temps et de la même façon, sans qu'il y eût là quelque prévision de la nature? Ici encore la simple rencontre ne peut tout expliquer.

III.

Jusqu'ici nous nous sommes contenté de présenter quelques considérations générales et abstraites sur la possibilité du système que nous discutons, laissant aux naturalistes le soin d'examiner si les faits concordent avec cette hypothèse. Nous essaierons cependant, pour donner un peu plus de précision à notre critique, de l'appliquer à quelques cas particuliers. Nous choisirons pour exemple la théorie de M. Darwin sur la formation de l'œil dans les animaux supérieurs, et sa théorie sur la formation des instincts. Dans ces deux cas, l'hypothèse paraît insuffisante à expliquer les faits que l'observation nous présente.

Il s'agit pour M. Darwin d'expliquer par l'élection naturelle, c'est-à-dire par une succession de modifications accidentelles, la formation de l'œil, c'est-à-dire du plus parfait des appareils d'optique. Lui-même, nous l'avons dit déjà, en est effrayé. « Au premier abord, dit-il, il semble, je l'avoue, de la dernière absurdité de supposer que l'œil, si admirablement construit pour admettre plus ou moins de lumière, pour ajuster le foyer des rayons visuels à différentes distances, pour en corriger l'aberration sphérique et chromatique, puisse s'être formé par élection naturelle... La raison dans cette circonstance doit dominer l'imagination ; mais j'ai moi-même éprouvé trop vivement combien cela lui est malaisé d'y parvenir pour être le moins du monde surpris qu'on hésite à étendre jusqu'à des conséquences aussi étonnantes le principe de l'élection naturelle. »

Essayons donc, à l'exemple de M. Darwin, de dominer notre imagination, et suivons-le dans l'explication qu'il nous donne de la formation de l'œil humain. Le fait sur lequel il s'appuie est la gradation des formes de l'œil dans l'échelle du règne animal. Ce n'est pas immédiatement et sans aucun passage que la nature atteint à la perfection dans la structure de l'organe visuel : c'est par une série de degrés dont chacun peut être un perfectionnement du degré antérieur. Supposez d'abord un simple nerf optique sensible à la lumière : c'est là un point de départ que l'on peut accorder sans

faire appel à aucune cause finale. En effet, que les innombrables combinaisons de la matière organique à un moment donné rendent un organe sensible à la lumière, comme on rend la plaque du daguerréotype sensible à l'action chimique des rayons lumineux, c'est ce qui peut certainement résulter de la rencontre des causes. Or, ce point accordé, on peut admettre que le nerf doué de cette propriété merveilleuse subisse dans des circonstances diverses un nombre infini de modifications, dont les unes sont utiles, les autres indifférentes ou même nuisibles à l'animal. Celles qui sont désavantageuses doivent à la longue constituer une infériorité pour les espèces où elles se fixent, et réciproquement celles qui sont avantageuses procurent une supériorité manifeste aux espèces qui en sont douées. Les premières tendent à amener la destruction des espèces moins favorisées; les secondes sont au contraire une cause de durée et de persistance. Il suit de là que les premières doivent disparaître et les secondes se perfectionner indéfiniment. Par conséquent un très grand nombre de degrés de transition dans la structure des yeux a dû déjà disparaître sans laisser de traces, et cependant il en reste encore un très grand nombre, comme on peut le voir par les traités des physiologistes, et surtout de Müller, qui a très profondément étudié cette question. En suivant cette série de degrés, on peut s'élever depuis les yeux les plus simples et les plus imparfaits jusqu'aux plus compliqués. Pourquoi n'admettrait-on pas que telle est la marche qu'a suivie également la nature?

Il faut reconnaître en effet qu'il y a dans le règne animal une très grande diversité dans la structure des yeux; Müller en distingue principalement trois classes. Dans la première, il place les yeux simples ou points oculaires, qui consistent simplement en une sorte de bulbe nerveuse sans aucun appareil optique, et qui ne servent, suivant toute apparence, qu'à distinguer le jour de la nuit. Puis il indique deux systèmes différens, qui ont cela de commun toutefois d'être l'un et l'autre des appareils d'optique propres à la perception des images, mais qui sont fondés sur des principes distincts. Le premier est celui des yeux composés, à facettes ou à mosaïque, et qui existent principalement chez les insectes et les crustacés; le second est celui des yeux à lentilles, que l'on rencontre chez les animaux supérieurs et même chez quelques animaux inférieurs. Le premier de ces deux systèmes consiste, suivant Müller, à placer devant la rétine, et perpendiculairement à elle, une quantité innombrable de cônes transparens, qui ne laissent parvenir à la membrane nerveuse la lumière que dans le sens de leur axe, et absorbent, au moyen du pigment noir dont les parois sont revêtues, toute lumière qui vient les frapper obliquement. Quant au second système,

il consiste à remplacer ces cônes par des lentilles appelées cristallins, qui, plongées dans des milieux humides, ont la propriété, ainsi que ces milieux, de faire converger les rayons lumineux et de les concentrer sur la rétine. Ces deux systèmes présentent donc, l'un des appareils isolateurs, l'autre des appareils convergens, mais tous parfaitement conformes aux lois de l'optique.

Ces faits une fois établis, quelle conclusion en doit-on tirer? Il faut observer d'abord que le fait de la gradation dans les formes organiques, — fait sur lequel M. Darwin insiste beaucoup, — n'a rien de contraire au principe de la finalité, car, en supposant une intelligence créatrice ou ordonnatrice, quelle loi plus naturelle et plus sage que celle du progrès insensible et continu? L'idée même d'un progrès semble indiquer l'idée préconçue ou tout au moins le pressentiment instinctif de la perfection. Dire que le perfectionnement résulte de la complication progressive des phénomènes, c'est confondre la perfection et la complexité, qui sont deux notions très différentes. Au contraire il semble qu'à mesure que les phénomènes s'enchevêtrent de plus en plus les uns dans les autres, il devient plus difficile d'obtenir un effet méthodique et régulier. Dans le jeu des *honchets*, jetez trois pièces sur une table : il n'est pas impossible qu'elles s'arrangent en tombant pour former un triangle; mais, si vous en jetez cent, il y a des milliards de chances contre une que vous ne rencontrerez pas une forme régulière. Si donc vous supposez l'œil se formant par une addition infinie de phénomènes, il y a infiniment plus de chances pour qu'il soit altéré ou détruit que perfectionné.

Mais de plus il s'en faut de beaucoup que la gradation soit absolue. Entre les deux systèmes supérieurs, le système isolateur et le système convergent, on voit bien qu'il peut y avoir à la rigueur transition et passage. M. Darwin cite en effet des cas où cette transition a lieu et où les cônes du premier système prennent la forme lenticulaire qui caractérise le second; mais le point vraiment important, c'est le passage du premier système aux deux autres : or c'est là que ni lui ni Müller ne nous donnent aucun exemple de transition. Comment s'élever des points oculaires, simples renflemens nerveux, sensibles à la lumière, aux appareils optiques, soit coniques, soit lenticulaires, qui, affectant des formes géométriques, deviennent propres à la perception des images? Müller ne cite en ce genre que deux ou trois faits d'une signification très douteuse et très mal définie. Faute de faits, M. Darwin y supplée par une hypothèse. « Il faut *nous représenter*, dit-il, un nerf sensible à la lumière derrière une épaisse couche de tissus transparens renfermant des espaces pleins de liquide, puis nous *supposerons* que chaque partie de

cette couche transparente change continuellement et lentement de densité, de manière à se séparer en couches partielles distinctes par la densité et l'épaisseur, à différentes distances les unes des autres, et dont les surfaces changent lentement de formes. » Que de suppositions et que de rencontres il faut admettre ici! Mais, en accordant même cette transformation, il faudrait remarquer que l'on ne passerait ainsi que du premier système au troisième, c'est-à-dire des yeux simples aux yeux à lentilles, et entre les deux systèmes se trouve, pour la plupart des animaux non vertébrés, le système mixte des yeux à facettes ou à mosaïque, propre aux insectes et au plus grand nombre des crustacés. L'hypothèse de M. Darwin ne peut en aucune façon rendre compte de la structure de ce troisième système, car comment le changement lent et insensible de la densité des milieux et le changement de forme de leur surface pourraient-ils amener la production de cônes transparens à parois obscures? Cette combinaison, tout aussi savante que celle des yeux à lentille, demande elle-même une hypothèse pour être expliquée.

Remarquez d'ailleurs que, dans ces deux grands systèmes qui se fondent l'un dans l'autre par des transitions insensibles, il y a toujours appareil optique, et par conséquent accomplissement d'un plan et d'un dessein. Ce qu'il faudrait démontrer pour que la thèse contraire fût prouvée, c'est que parmi ces appareils il y en a un grand nombre construits contrairement aux lois de l'optique, c'est-à-dire qui auraient rencontré accidentellement des formes géométriques inutiles ou nuisibles à la vision. Il faudrait montrer des cônes transparens sans parois obscures, qui par conséquent n'auraient pas la fonction que Müller leur assigne, et qui, tout compliqués qu'ils seraient, ne rendraient pas plus de services que de simples points oculaires. Il faudrait nous montrer des yeux à cristallins concaves, et non convexes, qui écarteraient les rayons lumineux au lieu de les condenser, des milieux dont la densité serait inférieure à celui de l'élément où l'animal est plongé. Telles sont les contradictions qu'il faudrait nous présenter, et en grand nombre, pour rendre plausible la formation des yeux par une succession insensible de modifications accidentelles. Il est évident que si les yeux n'ont pas été faits pour voir, un très grand nombre de modifications ont dû se produire qui n'avaient aucun rapport avec la fonction de la vision. Dire que toutes ont disparu est une réponse trop commode, car il est vraiment étrange que, tant de formes ayant existé, il ne reste plus pour nous que celles qui sont appropriées à la fonction. Dire que ces modifications, étant désavantageuses, ont amené l'extinction des espèces qui les possédaient, c'est exagérer beaucoup, à ce qu'il semble, l'importance de tel degré de vision.

Puisque nous voyons que beaucoup d'animaux peuvent vivre avec de simples points oculaires, sans appareils optiques, on ne comprend pas pourquoi ils ne vivraient pas avec des appareils inutiles ou mal construits. Ce désavantage dans la vision pourrait, en beaucoup de cas, être compensé par la supériorité dans d'autres organes, et n'être pas nécessairement une cause de destruction. Ce sont donc là les faits qu'il faudrait citer pour prouver que l'œil a été formé par des causes purement physiques, sans nulle prévision, car on aura beau citer d'innombrables espèces d'yeux : si ce sont toujours des yeux, c'est-à-dire des organes servant à voir, le principe des causes finales reste intact.

Je passe à la question de l'instinct. On sait quelle était sur ce point la théorie de Lamarck. L'instinct, selon lui, est une habitude héréditaire. M. Darwin adopte cette théorie en la modifiant par le principe de l'élection naturelle; il fait remarquer que l'on peut dire des instincts la même chose que des organes. Toute modification dans les habitudes d'une espèce peut être avantageuse, tout aussi bien qu'une modification d'organes. Or, quand une modification instinctive se sera produite dans une espèce, elle tendra à se perpétuer, et, si elle est avantageuse, elle assurera à ceux qui en sont doués la prépondérance sur les autres variétés de l'espèce, de manière à détruire toutes les variétés intermédiaires. A la vérité, on ne peut pas prouver par l'observation directe que les instincts se soient modifiés; mais quelques observations indirectes semblent autoriser cette supposition : ce sont, par exemple, les gradations d'instincts. Ainsi la fabrication du miel par les abeilles nous présente trois types distincts, mais reliés l'un à l'autre par des gradations insensibles : d'abord les bourdons, qui font leur miel et leur cire dans le creux des arbres, puis nos abeilles domestiques, qui ont résolu, dans la construction des cellules, un problème de mathématiques transcendantes, enfin les abeilles d'Amérique, espèce moyenne, inférieure à nos abeilles et supérieure aux bourdons. Ne peut-on voir là la trace et l'indication d'un développement d'instinct qui, parti du plus bas degré, serait arrivé peu à peu au point où nous le voyons aujourd'hui? Ce qui autorise cette conjecture, c'est qu'en contrariant l'industrie des abeilles, en la plaçant dans des conditions défavorables ou nouvelles, on a réussi à faire varier leurs habitudes et à les faire changer de procédés. Beaucoup d'expériences faites dans cette direction pourraient jeter un grand jour sur cette obscure question.

Je n'hésite point à reconnaître que la théorie qui explique l'instinct par l'habitude héréditaire ne doit pas être rejetée sans un examen approfondi; mais il y a là encore de bien sérieuses difficul-

tés. D'abord les variations d'instinct qu'on pourrait observer dans certaines circonstances particulières ne prouveraient pas nécessairement contre l'hypothèse d'un instinct primitif propre à chaque espèce, car, même dans cette hypothèse, la nature ayant attaché à l'animal un instinct pour le préserver, a pu vouloir, toujours prévoyante, que cet instinct ne fût pas précisément à court dès que le moindre changement aurait lieu dans les circonstances extérieures. Un certain degré de flexibilité dans l'instinct se concilie très bien avec la doctrine d'un instinct irréductible. Par exemple, la nature, ayant donné à l'oiseau l'instinct de construire son nid avec certains matériaux, n'a pas dû vouloir que, si ces matériaux venaient à manquer, l'oiseau ne fît pas de nid. Comme nos habitudes, si mécaniques qu'elles soient, se modifient cependant automatiquement pour peu que telle circonstance externe vienne les contrarier, il pourrait en être ainsi des instincts ou habitudes naturelles imprimées dès l'origine dans l'organisation même de chaque espèce par l'auteur prévoyant de toutes choses.

J'élèverai d'ailleurs une grave objection contre l'application du principe de l'élection naturelle à la formation des instincts. Suivant Darwin, la modification de l'instinct, qui a d'abord été accidentelle, s'est transmise ensuite et s'est fixée par l'hérédité; mais qu'est-ce qu'une modification accidentelle d'instinct? C'est une action fortuite. Or une action fortuite peut-elle se transmettre héréditairement? Remarquez la différence qu'il y a entre une modification d'organe et une modification d'instinct. La première, si légère, si superficielle qu'elle soit, fût-ce la couleur d'un plumage, est permanente et dure toute la vie : elle s'imprime d'une manière durable à l'organisation, et l'on conçoit qu'elle se transmette par l'hérédité; mais un instinct n'est autre chose qu'une série d'actes donnés. Une modification d'instinct est donc une action particulière, qui vient fortuitement s'intercaler dans cette série. Comment croire que cette action, fût-elle répétée par hasard plusieurs fois dans la vie, pût se reproduire dans la série des actions des descendans? Nous voyons les pères transmettre à leurs fils des habitudes toutes faites (encore faut-il faire la part de l'imitation et de la similitude des milieux); mais nous ne voyons pas que le fils reproduise les actions accidentelles du père. Que de faits ne faudrait-il pas citer pour rendre croyable une transmission héréditaire aussi étrange!

Si l'on doutait que M. Darwin fît une part aussi grande au hasard dans l'origine des instincts, je rappellerais l'exemple qu'il cite lui-même, à savoir l'instinct du coucou. On sait que la femelle de cet oiseau pond ses œufs dans un autre nid que le sien. Cet instinct, qui est propre au coucou d'Europe, n'a pas lieu chez le coucou

d'Amérique. M. Darwin conjecture que le coucou d'Europe a pu avoir autrefois les mêmes mœurs que le coucou américain. « Supposons, dit-il, qu'il lui soit arrivé, quoique rarement, de pondre ses œufs dans le nid d'autres oiseaux. Si la couveuse ou ses petits ont tiré quelque avantage de cette circonstance, si le jeune oisillon est devenu plus vigoureux en profitant des méprises de l'instinct chez une mère adoptive, on conçoit qu'un fait accidentel soit devenu une habitude avantageuse à l'espèce, car toute analogie nous sollicite à croire que les jeunes oiseaux ainsi couvés auront hérité plus ou moins de la déviation d'instinct qui a porté leur mère à les abandonner. Ils seront devenus de plus en plus enclins à déposer leurs œufs dans le nid d'autres oiseaux. » Voilà bien ici une action accidentelle et fortuite considérée comme transmissible héréditairement. Je demanderai aux zoologistes s'ils accordent que le pouvoir de l'hérédité puisse aller jusque-là.

Il faudrait recueillir et discuter un grand nombre de faits pour apprécier à sa vraie mesure la théorie des habitudes héréditaires. Je n'en citerai qu'un, qui me paraît absolument réfractaire à toute théorie de ce genre : c'est l'instinct des *nécrophores*. Ces animaux ont l'habitude, quand ils ont pondu leurs œufs, d'aller chercher des cadavres d'animaux pour les placer à côté de ces œufs, afin que leurs petits, aussitôt éclos, trouvent immédiatement leur nourriture; quelques-uns même pondent leurs œufs dans ces cadavres eux-mêmes. Or ce qu'il y a ici d'incompréhensible, c'est que les mères qui ont cet instinct ne verront jamais leurs petits et n'ont pas vu elles-mêmes leurs mères; elles ne peuvent donc savoir que ces œufs deviendront des animaux semblables à elles-mêmes, ni prévoir par conséquent leurs besoins. Chez d'autres insectes, les *pompiles*, l'instinct est plus remarquable encore : dans cette espèce, les mères ont un genre de vie profondément différent de leurs petits, car elles-mêmes sont herbivores, et leurs larves sont carnivores. Elles ne peuvent donc point, par leur propre exemple, présumer ce qui conviendra à leurs enfans. Recourra-t-on ici à l'habitude héréditaire? Mais il a fallu que cet instinct fût parfait dès l'origine, et il n'est pas susceptible de degrés; une espèce qui n'aurait pas eu cet instinct précisément tel qu'il est n'aurait pas subsisté, puisque, les petits étant carnivores, il leur faut absolument une nourriture animale toute prête quand ils viendront au monde. Si l'on disait que les larves ont été originairement herbivores, et que c'est par hasard et sans but que la mère, attirée peut-être par un goût particulier, est allée pondre ses œufs dans des cadavres, que les petits, naissant dans ce milieu, s'y sont peu à peu habitués et d'herbivores sont devenus carnivores, puis que la mère elle-même s'est déshabituée de pondre

dans des cadavres, mais que, par un reste d'association d'idées, elle a continué à aller chercher de ces cadavres, devenus inutiles pour elle, et à les placer auprès de ses propres œufs, et tout cela sans but, — on multiplie d'une manière si effroyable le nombre des accidens heureux qui ont pu amener un tel résultat, que l'on ferait beaucoup mieux, ce semble, de dire que l'on n'y comprend rien.

Terminons par une observation générale. Malgré les objections nombreuses que nous avons élevées contre la théorie de M. Darwin, nous ne prenons pas directement parti contre cette théorie, dont les zoologistes sont les vrais juges. Nous ne sommes ni pour ni contre la transmutation des espèces, ni pour ni contre le principe de l'élection naturelle. La seule conclusion positive de notre discussion est celle-ci : aucun principe jusqu'ici, ni l'action des milieux, ni l'habitude, ni l'élection naturelle, ne peut expliquer les appropriations organiques sans l'intervention du principe de finalité. L'élection naturelle non guidée, soumise aux lois d'un pur mécanisme et exclusivement déterminée par des accidens, me paraît, sous un autre nom, le hasard d'Épicure, aussi stérile, aussi incompréhensible que lui; mais l'élection naturelle, guidée à l'avance par une volonté prévoyante, dirigée vers un but précis par des lois intentionnelles, peut bien être le moyen que la nature a choisi pour passer d'un degré de l'être à un autre, d'une forme à une autre, pour perfectionner la vie dans l'univers, et s'élever par un progrès continu de la monade à l'humanité. Or, je le demande à M. Darwin lui-même, quel intérêt a-t-il à soutenir que l'élection naturelle n'est pas guidée, n'est pas dirigée? Quel intérêt a-t-il à remplacer toute cause finale par des causes accidentelles? On ne le voit pas. Qu'il admette que, dans l'élection naturelle aussi bien que dans l'élection artificielle, il peut y avoir un choix et une direction, et son principe devient aussitôt bien autrement fécond. Son hypothèse, tout en conservant l'avantage de dispenser la science d'avoir recours pour chaque création d'espèces à l'intervention personnelle et miraculeuse de Dieu, n'aurait pas cependant le danger d'écarter de l'univers toute pensée prévoyante et de tout soumettre à une aveugle et brutale fatalité (1).

(1) Il n'y a nulle contradiction à admettre, concurremment avec le principe d'élection naturelle, un principe de finalité. Un botaniste distingué, M. Naudin, qui avant même M. Darwin a comparé l'action plastique de la nature dans la formation des espèces végétales à l'élection systématique de l'homme, reconnait que l'élection naturelle est insuffisante sans le principe de finalité. « Puissance mystérieuse, dit-il, indéterminée, fatalité pour les uns, pour les autres volonté providentielle, dont l'action incessante sur les êtres vivans détermine à toutes les époques de l'existence du monde la forme, le volume et la durée de chacun d'eux en raison de sa destinée dans l'ordre de choses

Le défaut que nous avons cru découvrir dans la théorie de M. Darwin, c'est l'importance exagérée qu'il paraît accorder à l'accident dans la nature, c'est-à-dire au phénomène, au particulier, au fortuit. C'est là, remarquons-le, un des signes de notre temps. Partout aujourd'hui, dans la philosophie, dans l'histoire, dans la critique littéraire, vous voyez l'accidentel élevé au rang de principe. Cette rencontre que nous croyons remarquer entre les principes de M. Darwin et l'esprit du temps nous inspire des doutes sur la valeur scientifique et définitive de sa théorie. A première vue, une si grande part faite à l'accident dans la nature nous paraît quelque chose de peu vraisemblable. Dans la vie de chacun de nous, l'accident ne joue après tout qu'un rôle très secondaire. Est-il à croire que la nature soit moins raisonnable que la vie humaine, que son développement et son progrès ne tiennent qu'à une suite de circonstances heureuses?

Deux conceptions profondément différentes du monde et de la nature sont aujourd'hui en présence. Dans l'une, le monde n'est qu'une série descendante de causes et d'effets : quelque chose existe d'abord de toute éternité avec certaines propriétés primitives. De ces propriétés résultent certains phénomènes; de ces phénomènes combinés résultent des phénomènes nouveaux qui donnent naissance à leur tour à d'autres phénomènes, et ainsi à l'infini. Ce sont des cascades et des ricochets non prévus qui amènent, grâce au concours d'un temps sans limites, le monde que nous voyons. Dans l'autre, le monde est comme un être organisé et vivant qui se développe conformément à une idée, et qui, de degré en degré, s'élève à l'accomplissement d'un idéal éternellement inaccessible dans sa perfection absolue. Chacun des degrés est amené non-seulement par celui qui le précède, mais encore par celui qui le suit; il est en quelque sorte déterminé à l'avance par l'effet même qu'il doit atteindre. C'est ainsi que nous voyons la nature s'élever de la matière brute à la vie, et de la vie au sentiment et à la pensée. Dans cette hypothèse, la nature n'est plus une sorte de jeu où, toutes choses tombant au hasard, il se produit un effet quelconque : elle a un plan, une raison, une pensée. Elle n'est pas une sorte de proverbe improvisé, où, chacun parlant de son côté, il en résulterait une apparente conversation; elle est un poème, un drame savamment conduit, et où tous les fils de l'action, si compliqués qu'ils soient, se lient cependant vers un but déterminé. C'est une série ascendante de moyens et de fins.

dont il fait partie! C'est cette puissance qui harmonise chaque membre à l'ensemble en l'appropriant à la fonction qu'il doit remplir dans l'organisme général de la nature, fonction qui est pour lui sa raison d'être. »

Comment ces deux séries peuvent-elles se concilier et s'unir? Comment la liaison des causes et des effets peut-elle devenir une liaison de moyens et de fins? Comment le mécanisme de la nature peut-il réaliser la loi idéale qu'exige l'esprit? Comment enfin peut-il à la fois descendre et remonter en quelque sorte, descendre de cause en cause et en même temps remonter de fin en fin? La seule solution de cette redoutable antinomie, c'est qu'une pensée première a choisi et a dirigé; c'est qu'entre ces directions infinies où le monde pouvait être entraîné par le ricochet inconscient et déréglé des causes mécaniques, une seule a prévalu. Ainsi qu'un cheval échappé dans l'espace et entraîné par une fougue aveugle dans une course téméraire peut prendre mille chemins divers, mais, retenu et guidé par une main vigoureuse et savante, n'en prend qu'un qui le mène au but, ainsi la nature aveugle, contenue dès l'origine par le frein d'une volonté incompréhensible et dirigée par un maître inconnu, s'avance éternellement, par un mouvement gradué, plein de grandeur et de noblesse, vers l'éternel idéal dont le désir la possède et l'anime. La pensée gouverne l'univers : elle est au commencement, au milieu, à la fin, et rien ne se produit qui soit vide de pensée; mais cette pensée elle-même est-elle, comme disent les Allemands, immanente à l'univers, ou en est-elle séparée? Gouverne-t-elle les choses du dedans ou du dehors? Se connaît-elle elle-même, ou aspire-t-elle seulement à se connaître un jour? Dieu est-il, ou Dieu se fait-il, comme on l'a dit? Est-il un être réel ou un idéal à jamais inaccessible? Pour nous, nous n'hésitons pas à penser qu'un idéal ne peut être un principe qu'à la condition d'exister, que la pensée, pour atteindre un but, doit savoir où elle va. Entre la doctrine du mécanisme fataliste et la doctrine de la Providence, nous ne voyons aucun milieu intelligible et satisfaisant. Beaucoup d'esprits voudraient se dissimuler à eux-mêmes la pente qui les entraîne vers l'athéisme en prêtant à la nature une vie, un instinct, une âme, et à cette âme une tendance inconsciente vers le bien. Je crois qu'ils sont dans l'illusion; mais ce n'est pas ici le lieu de les combattre. Concluons avec eux, contre les partisans d'un mécanisme aveugle, qu'une loi inconnue dirige le cours des choses vers un terme qui fuit sans cesse, mais dont le type absolu est précisément la cause elle-même d'où le flot est un jour sorti par une incompréhensible opération.

PAUL JANET.

FRÉDÉRIQUE

SUITE DU *CHEVALIER SARTI.*

II.

UNE REPRÉSENTATION DU *FREYSCHUTZ.*

I.

Frédérique de Rosendorff était fille d'une sœur de Mme de Narbal (1). Née dans la ville d'Augsbourg, où elle avait passé son enfance, elle avait perdu de bonne heure son père et sa mère, qui l'avaient laissée sans fortune. Un oncle du côté paternel, riche et sans enfans, avait adopté Frédérique. Elle sortait à peine de l'adolescence, lorsque ses parens d'Augsbourg, qui n'avaient pas le temps de surveiller son éducation, l'adressèrent à Mme de Narbal, qui plusieurs fois leur avait témoigné le désir d'avoir cette enfant auprès d'elle. Frédérique avait tout au plus seize ans quand le chevalier Sarti fit la connaissance de la comtesse. D'apparence svelte, frêle et même délicate, elle était en réalité douée d'une constitution vigoureuse, et on pouvait être rassuré sur l'avenir d'une si charmante créature. On aurait dit un jeune roseau qui plie et résonne au moindre zéphyr, sans qu'on puisse craindre de le voir se briser avant l'heure. Elle était blonde, et sa riche chevelure se déroulait en boucles d'or sur un cou flexible d'une admirable élégance de contour. Une

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

ou deux petites mèches folles, trop courtes pour être relevées et contenues derrière la tête, garnissaient les sinuosités de ce cou d'albâtre dont la morbidesse attirait forcément le regard. Ses yeux d'un bleu céleste s'entr'ouvraient lentement sous un léger nuage de mélancolie qui en tempérait la douceur enchanteresse. Le front haut, largement modelé, indiquait la noblesse des instincts et le besoin d'une forte culture morale. Mais comment rendre l'expression ineffable du sourire de Frédérique, lorsque ses lèvres, habituellement fermées, et dans l'attitude du recueillement, s'épanouissaient sous la pression d'un sentiment aimable? Son beau visage s'éclairait alors de cette lumière intérieure de l'âme qui est à la gaîté bruyante de l'esprit ce que le crépuscule d'un beau soir d'été est à la vive clarté du jour, ce que la mélodie de Mozart est à celle de Rossini. Des dents fines, serrées et blanches comme du lait ornaient une bouche adorable. Son visage, formant un ovale un peu allongé, se terminait par une fossette gracieuse qui divisait le menton en deux hémisphères d'une égalité parfaite. De belles épaules dont la frêle charpente attendait le développement de la vie, une poitrine blanche, délicate, qui tressaillait à la moindre impression, enfin un ensemble délicieux de grâce épanouie et de recueillement, de sérénité méridionale et de rêverie allemande, telle était Frédérique de Rosendorff au sortir de l'adolescence. On l'eût reconnue alors dans ces vers du poète de la lumière et du sentiment :

Sous sa robe d'enfant qui glisse des épaules
A peine aperçoit-on deux globes palpitans,
Comme les nœuds formés sous l'écorce des saules
Qui font renfler la tige aux sèves du printemps.

Le caractère de cette jeune fille offrait les mêmes contrastes que sa constitution physique. Elle avait un esprit pénétrant, d'une tournure assez sérieuse, qui se plaisait dans la lecture des bons livres, sans être insensible pour cela aux plaisirs de son âge et de son sexe. Douée de nobles instincts, qui n'avaient pu être développés dans la famille qui l'avait adoptée, Frédérique aspirait à s'élever, à donner l'essor à ses facultés, à se dégager enfin du milieu où la nature et le sort l'avaient placée. Cette ambition d'enfant, qui se montrait dans toute sa naïveté, n'avait rien de vulgaire et qu'on pût confondre avec la vanité qui recherche les distinctions sociales. L'âme généreuse de Frédérique était plus disposée à se laisser surprendre par l'attrait d'un dévouement inconsidéré qu'à se soumettre à des préoccupations égoïstes. Elle aimait cependant les élégances et les somptuosités de la vie. La perspective d'une existence médiocre l'eût effrayée, moins à cause des jouissances matérielles, qui lui

étaient presque indifférentes, que parce qu'elle n'aurait pu satisfaire le besoin d'expansion qui formait le trait saillant de cette nature d'élite, mais compliquée. Elle aurait pu s'écrier avec l'Euphorion du second *Faust* de Goethe :

Immer höher muss ich steigen,
Immer weiter muss ich schauen (1).

Fière et humble tout à la fois, docile, caressante et d'une langueur divine dans les momens d'abandon et de confiance, Frédérique devenait facilement ombrageuse et taciturne, si on lui donnait lieu de craindre quelque moquerie qui blessât son amour-propre; elle était d'autant plus susceptible qu'elle n'avait pas la répartie prompte ni de vivacité dans l'esprit. En cela, Frédérique était bien Allemande, comme elle l'était encore par la tournure de son imagination, toute remplie de mirages, d'échos merveilleux et d'ineffables chimères. Douée d'une sensibilité exquise, Frédérique la renfermait soigneusement dans le fond de son cœur, comme si elle eût craint de livrer le secret de sa faiblesse. Aussi ne pouvait-on espérer de surprendre sa vigilance et d'endormir le bon sens naturel qu'elle cachait sous les grâces naïves de la jeunesse que par le sentiment, par l'exaltation de l'âme et des goûts élevés. Alors la partie poétique et romanesque de sa nature se dilatait, et l'enthousiasme qui se dégageait de son cœur ému l'élevait comme une vapeur vers les régions idéales. C'est la musique surtout qui avait le pouvoir de la toucher, de l'ébranler ainsi jusqu'aux profondeurs de son être, et d'en tirer des accens qui la surprenaient elle-même. Dans ces momens de transfiguration, Frédérique, avec ses yeux bleus à peine entr'ouverts à la lumière, avec ses tresses blondes, le divin sourire qui égayait ses lèvres et le charme indéfinissable de toute sa personne, offrait comme la poétique image d'une légende qu'on aurait évoquée, au fond des bois, par de sublimes incantations. Elle en avait le merveilleux, la tendre mélancolie et la grâce mystérieuse.

Frédérique était excellente musicienne. Elle jouait fort bien du piano, visant moins à l'éclat du virtuose qu'à l'exécution scrupuleuse et sûre des œuvres des grands maîtres. Depuis qu'elle était chez Mme de Narbal, c'était le vieux Rauch qui dirigeait ses études. Il avait communiqué à sa charmante écolière son goût exclusif pour la musique allemande, pour les fugues du grand Sébastien Bach surtout, pour les sonates de Philippe-Emmanuel, son fils, pour celles de Haydn, Mozart et Beethoven, cercle de grands hommes après lesquels Rauch ne voyait plus que des enfans ou des faiseurs de

(1) « Je veux toujours monter plus haut, je veux toujours regarder plus loin. »

contredanses. C'est tout au plus si Hummel et Weber, comme compositeurs de musique de piano, trouvaient grâce devant la rigidité tudesque de ce vieux maître de chapelle, qui jugeait un art de sentiment et de fantaisie avec le cerveau tendu d'un algébriste. Quant à Clementi, ce rival de Mozart dans l'art de jouer du clavecin, pour lequel il a composé une œuvre qui est restée classique, M. Rauch ne le mentionnait même pas. La voix de Frédérique, limitée dans son étendue, avait ce caractère de sonorité mixte et modérée qu'on appelle dans les écoles un *mezzo-soprano*, c'est-à-dire qu'elle n'était ni trop haute ni trop profonde. Le timbre en était un peu sourd, mais chaleureux et passionné. Elle chantait avec plus d'instinct et de sentiment que de méthode. Personne ne lui avait appris à gouverner cette voix rebelle, qui manquait de souplesse, et qui éclatait parfois comme si l'éruption soudaine d'un feu intérieur en eût brisé violemment les ressorts. Cette jeune fille d'une si rare distinction, qui avait passé des années à délier ses doigts avant de pouvoir aborder la plus simple sonate de Haydn ou de Mozart, chantait les morceaux les plus difficiles sans se douter qu'il y eût pour la voix humaine, comme pour toutes nos facultés, des études préliminaires qui disposent l'organe à rendre les impressions de l'âme. Ce fut le chevalier Sarti qui lui fit comprendre toute l'importance de ces études de vocalisation, qui ne sont pas, comme le croient les Allemands, de vains amusemens de l'oreille, mais un ornement indispensable à l'expression de la beauté morale. Partant de ce fait bien simple, le chevalier lui fit entrevoir quelle était en toutes choses la puissance de la méthode, qui économise les forces de l'esprit; il lui fit apprécier le charme d'un son épuré, d'une voix assouplie et d'une simple mélodie dépouillée d'artifices. C'était lui révéler le caractère général de la musique italienne, que Frédérique ne connaissait pas, et l'introduire dans ce monde lumineux de passions arrêtées et de formes finies où se complaît le génie dramatique des peuples du midi. Les conseils du chevalier, sa conversation mêlée de sentiment et d'imagination, qui touchait facilement à tout, et dont le bon sens, qui en faisait le fond, se dérobait sous la flamme de l'enthousiasme et les fleurs de la poésie, eurent une influence décisive sur les dispositions de Frédérique. Elle le comprit et se sentit heureuse au contact de cet esprit supérieur, qui communiquait à son âme un peu molle et encore flottante l'impulsion dont elle sentait vaguement le besoin.

C'est qu'il y avait deux instincts de nature bien différente qui germaient dans le caractère de cette jeune fille, deux penchans qui semblaient se disputer la possession de son cœur, l'un provenant de l'héritage de son père, homme nouveau qui lui avait infusé quel-

ques gouttes d'un sang âcre et vicié par de funestes convoitises, et l'autre qu'elle tenait de sa mère, la pure et noble tradition d'une famille longtemps honorée. Qui donc expliquera d'une manière satisfaisante le grand mystère de la transmission presque inaltérable des germes? qui nous dévoilera la cause des races qui se perpétuent dans l'humanité avec la même empreinte physique et les mêmes dispositions morales, légèrement modifiées par le temps, le croisement et l'air ambiant de la civilisation? Les physiologistes en sont encore à balbutier cette science profonde de la transmission de la vie, où la permanence des types et des instincts se combine avec la mobilité incessante des molécules qui composent le tissu de nos organes. Ce qu'il y a de certain, c'est que Frédérique n'avait pas impunément reçu le jour d'un Rosendorff, maltôtier enrichi, dont la conscience, à peine dégrossie, n'avait que des notions confuses du juste et du bien. Elle n'avait pas connu son père; mais son oncle de la ville d'Augsbourg, à qui elle ressemblait un peu, était un type trop fidèle de cette classe hybride de la société moderne qui s'est détachée du peuple et est arrivée à la propriété en soulevant la terre de ses ongles crochus, en luttant de ruse contre la prévoyance de la loi, en s'embusquant derrière un comptoir, en traquant le prochain à l'abri d'une patente délivrée par l'état. Au physique comme au moral, Frédérique portait la marque de sa double origine. Le sang des Schönenfeld se mêlait dans ses veines à celui des Rosendorff, les deux influences se combinaient dans son caractère, qui offrait un mélange singulier de nobles aspirations et de défaillances, d'héroïsme et de petites ruses, de hardiesse romanesque et de mesquines préoccupations. Sera-t-elle femme ou déesse, un ange de lumière ou la digne compagne de quelque rustre cousu d'or? Étouffera-t-elle dans son âme l'instinct cupide des Rosendorff pour dégager l'élément divin de sa nature? C'était le problème que présentait la destinée de cette jeune fille, qui semblait avoir conscience de la complexité de son être. Elle manquait d'initiative dans la volonté, comme son esprit était privé de spontanéité; mais elle avait de la ténacité dans les sentimens et une sûreté naturelle de raison qui, après quelques oscillations, la ramenait facilement à la vérité.

Indépendamment de la musique, qu'elle aimait avec passion, et de l'heureuse disposition de cette jeune fille à s'élever au-dessus des distractions futiles de son âge et de son sexe, ce qui avait plus particulièrement attiré le chevalier vers Mlle de Rosendorff, c'était une sorte de ressemblance éloignée avec Beata et comme un reflet de la noble fille de Venise. Blonde comme elle et comme elle aussi plus tendre que spirituelle, plus calme et plus sensée que turbu-

lente et rieuse, Frédérique avait dans l'âme, dans le regard et jusque dans la voix je ne sais quel accent de mélancolie divine qui avait frappé le chevalier en avivant dans son cœur un souvenir adoré et toujours présent. D'autres analogies existaient encore entre ces deux femmes, qui appartenaient à des temps et à des sociétés si différentes. Si la fille des patriciens avait dû contenir les premiers tressaillemens de son cœur pour un pauvre enfant commis à sa sollicitude, si elle avait eu à lutter toute sa vie contre la disproportion d'âge et de condition qui la séparait de Lorenzo, si elle n'avait pu s'élever au-dessus des préjugés de sa naissance que par la sainteté de l'amour qui lui entr'ouvrait, à l'heure dernière, les portes du paradis, *paradisi gloriam*, c'est par l'amour aussi, et par un amour contrarié, par des obstacles non moins puissans aux yeux du monde qui l'entourait, que Frédérique devait parvenir à épurer les élémens de sa nature, à effacer la tache originelle du sang des Rosendorff et à dégager de son âme la poésie qui s'y trouvait latente et comme étouffée par des instincts de basse origine.

La première pensée du chevalier, après s'être convaincu des dispositions bienveillantes de Frédérique à son égard, fut d'aller passer quelques jours à Manheim. Sans attacher trop d'importance à une velléité de jeune fille, il crut qu'il était prudent de ne pas encourager un pareil badinage dans la maison hospitalière de Mme de Narbal. Il était à peine installé dans son modeste réduit, au milieu de ses livres et de ses souvenirs, que la comtesse lui écrivit les lettres les plus pressantes pour le ramener à Schwetzingen sous un prétexte ou sous un autre. M. Thibaut lui-même, qui avait rencontré dans le chevalier un contradicteur éloquent de ses idées sur l'histoire de l'art, se plaisait à le voir chez Mme de Narbal, où le docteur allait dîner deux ou trois fois par semaine. On aurait dit que tout conspirait à déjouer la prudence du chevalier, qui, de la meilleure foi du monde, n'avait aucun désir de se laisser prendre à un jeu redoutable. Du reste, le temps se passait fort agréablement à Schwetzingen. Le matin, le chevalier lisait et déjeunait dans sa chambre, pendant que ces demoiselles prenaient leurs leçons de langue, de littérature ou de musique. On dînait de bonne heure, puis on allait se promener sur la belle route d'Heidelberg ou de Manheim, tantôt à pied, tantôt en voiture. Le soir, on se réunissait dans le grand salon. On s'entretenait de choses diverses, des nouvelles du jour, des bruits de Paris, de l'opéra en vogue; on causait d'art, on faisait de la musique et on soupait à dix heures. Lorsque la soirée était belle, on se promenait dans le jardin et dans le parc jusqu'à minuit. A ces réunions charmantes, où Mme de Narbal était d'une gaîté si fine et si provoquante, venaient toujours Mme Du Haut-

chet, souvent M. Thibaut, quelquefois M. Rauch, M. de Loewenfeld et d'autres personnes de la petite ville ou des environs. Puis il y avait les réunions extraordinaires provoquées par M. Thibaut, qui amenait d'Heidelberg sa troupe de chanteurs *dilettanti* pour y faire apprécier quelque nouvelle rareté historique. C'est dans le salon de M[me] de Narbal que le chevalier entendit pour la première fois des airs de Keyser, des fragmens de la *Passion* d'après saint Matthieu de Sébastien Bach, des morceaux curieux d'Isaak, de Louis Senfel son élève, de Jacob Handl, de Leo Hassler et d'Adam Gumpesfzhaimer, tous musiciens du XVI[e] siècle, qui sont les aïeux obscurs des grands maîtres de l'école allemande. M. Thibaut ne manquait pas d'entrer dans quelques explications sur l'époque, le caractère et le mérite de la composition qu'on allait entendre (1). Dans ces brillantes réunions, le chevalier, qui avait une sorte d'horreur pour les scènes d'apparat où il fallait exhiber sa personne, se tenait volontiers à l'écart. Il écoutait en silence le morceau que l'on chantait avec plus ou moins d'ensemble, et sur le mérite duquel il ne partageait pas toujours l'engouement du savant docteur. Son goût, formé d'élémens plus nombreux, était plus compréhensif et moins exclusif que celui de M. Thibaut, qui, en véritable érudit, était fort disposé à s'exagérer la valeur d'une babiole historique. De temps en temps, le docteur interrogeait du regard le chevalier sur la justesse d'un mouvement qu'il avait indiqué, partie toujours délicate et fort obscure dans la musique qui remonte au-delà du XVIII[e] siècle. Dans le courant de la journée, il était rare que l'une ou l'autre des trois cousines n'eût recours à la complaisance du chevalier, soit pour l'explication d'un passage difficile de quelque poète italien, soit pour avoir son avis sur la manière d'étudier un morceau que lui-même leur avait choisi. Frédérique, nous l'avons déjà dit, était la plus empressée à réclamer les bons offices de Lorenzo. Elle aimait à l'entendre chanter, à le questionner sur une foule de sujets, et surtout à lui parler de Venise, point lumineux qui s'élevait à l'horizon de son esprit comme une de ces îles fabuleuses où règnent le printemps et une éternelle félicité. Frédérique s'était aperçue que le nom de cette ville merveilleuse éveillait dans le chevalier une émotion qu'il cherchait à comprimer, et dont elle aurait voulu connaître la cause. Ces fréquens entretiens avec une jeune fille d'une intelligence si ouverte et si prompte à saisir les idées les plus sérieuses finirent aussi par intéresser vivement le chevalier. Il mit un peu plus

(1) C'est ainsi que procédait Choron dans les exercices publics de son école de musique classique qui ont eu un si grand retentissement sous la restauration. M. Fétis a repris l'idée de Choron et l'a développée d'une manière plus systématique dans les concerts historiques qu'il a donnés à Paris en 1832.

d'ordre dans ces causeries charmantes, auxquelles assistait souvent Mme de Narbal. Il la fit chanter d'une manière plus régulière, variant son répertoire de morceaux appartenant à différentes époques de l'art, dont il lui expliquait le caractère et l'enchaînement historique. Les progrès de Mlle de Rosendorff furent rapides, sa voix s'assouplit, son instinct musical s'épura en dépassant les limites où l'avait contenu le goût âpre et tout germanique de M. Rauch.

Un penseur délicat a dit avec une grande justesse : « La conversation avec un homme est un unisson, avec une femme c'est un concert (1). » Le chevalier en fit bientôt l'expérience. De ces innocentes distractions, de ces rapprochemens qui n'avaient d'autre objet que le plaisir de l'esprit, de ces concerts de la pensée avec une jeune personne qui était digne de le comprendre, naquit une sympathie qui gagna le cœur du chevalier. Insensiblement, et sans qu'il eût trop conscience de son procédé, il s'occupa moins des deux autres cousines, Fanny et Aglaé, pour consacrer tous ses instans à Frédérique. Cette préférence du chevalier ne tarda pas à être remarquée par des observateurs jaloux. On pouvait se l'expliquer cependant par l'intérêt bien naturel que devaient inspirer à un homme aussi distingué les rares dispositions de Frédérique pour la musique sérieuse, et par les progrès évidens qu'elle faisait chaque jour dans l'art de chanter. Est-il bien étonnant en effet que, dans une situation aussi délicate, le chevalier ait laissé endormir sa vigilance, et que, séduit par le noble plaisir d'émettre ses idées auprès d'une jeune femme pleine d'attraits et d'espérances, il n'ait pas prévu tous les dangers auxquels il s'exposait? Ce qui est certain, c'est qu'il ne fut pas le moins surpris lorsque, s'éveillant comme en sursaut, il se sentit dans le cœur plus que de la sympathie pour une jeune fille à peine éclose à la vie.

J'ai dit que le chevalier tenait un journal où il consignait les événemens remarquables de sa vie, ses réflexions sur les hommes et les choses qu'il avait eu occasion de connaître, l'analyse des sentimens et des idées qui l'avaient ému ou préoccupé. Dans cette autobiographie, qu'il m'a été donné de parcourir, il y avait des détails curieux sur plusieurs grandes célébrités contemporaines, particulièrement sur des poètes, des philosophes, des artistes et des compositeurs tels que Beethoven, Weber et Schubert. On pouvait y lire aussi presque jour par jour l'histoire de son âme se mêlant au mouvement de sa pensée, et ces deux courans de sa vie morale formaient un ensemble plein d'harmonie et d'originalité. Le chevalier ne cherchait dans les livres que la confirmation de ses senti-

(1) Joubert.

mens; il n'étudiait les philosophes que pour y trouver la raison de la poésie, qui était à ses yeux l'essence de l'esprit humain et la glorification de l'amour. Aussi les admirations du chevalier étaient-elles bien conformes à la tournure de son esprit et de son imagination, qui recherchait le beau dans la vérité. Après Platon, Virgile et saint Augustin, qui étaient dans l'antiquité ses auteurs favoris; après Dante, dont la divine épopée avait illuminé sa jeunesse, le chevalier avait accordé sa préférence à trois grands esprits d'au-delà du Rhin : à Lessing, critique profond, caractère indépendant, et, après Luther, un des créateurs de la prose allemande; à Herder, philosophe inspiré et poète philosophe, qui a si bien expliqué le rôle de l'instinct dans la poésie populaire, et surtout à Goethe, dont il avait étudié l'œuvre et la vie avec une véritable passion. Le chevalier avait entrevu à Weimar la figure imposante de l'auteur de *Faust*. Il connaissait les moindres particularités de cette longue et belle existence où l'amour tient une si grande place et sert d'aliment au génie jusque dans la plus extrême vieillesse. Ses poésies légères, ses *lieder* et ses ballades, échos d'un sentiment éprouvé, comme Goethe en est convenu lui-même, où, sous une forme antique par sa perfection, se conserve l'accent de la passion moderne, avec les accessoires de paysage et de lumière qui l'accompagnent, le chevalier les savait tous par cœur, il en savait la date et la circonstance qui les avait fait naître. Il avait extrait de l'œuvre entière du poète le nom de toutes les femmes qui s'y trouvent transfigurées, et il en avait formé une légende d'or dont chaque épisode avait son histoire : Gretchen, Federica, Lotte, Lili, Mina, apparitions charmantes, filles de la terre et du génie, de la nature et de l'idéal, parmi lesquelles Federica Brion est la plus touchante de toutes. Celle-ci fut au moins à la hauteur du glorieux amant que le hasard avait conduit au petit village de Sesenheim. Pauvre, elle résista à toutes les séductions, et consacra une vie de labeur à purifier le souvenir de son amour, disant, à toutes les propositions de mariage qu'on lui adressait : « Le cœur que Goethe a aimé ne doit pas appartenir à un autre! » Le chevalier avait transcrit de sa main les merveilleux petits chefs-d'œuvre qui furent inspirés à Goethe par l'amour de Federica, le plus pur qu'il ait éprouvé dans sa longue vie, et dont le souvenir l'attendrissait encore à un âge où les hommes ordinaires n'ont plus d'autres émotions que la crainte de la mort. Parmi ces délicieux poèmes, *Willkommen und Abschied*, *kleine Blumen, kleine Blätter, und die Erwählte*, il faut citer surtout l'admirable chanson de mai (*Mailied*), qui semble avoir conservé la fraîcheur et le parfum du cœur de Federica et du coin de terre béni où cette jeune fille de seize ans a été frappée par le feu du ciel.

Lorsque le chevalier était triste, sous le poids du long souvenir qui était la douleur et le charme secret de sa vie, il lisait les poètes qui parlaient la langue de son cœur; il parcourait les pages de son journal où étaient consignées les histoires merveilleuses de l'amour, dont il prétendait retrouver l'influence suprême dans les arts, dans la politique et jusque dans la science. Entr'ouvrant un jour ce trésor de ses pensées les plus chères et les plus exquises, les regards du chevalier se fixèrent sur une page qui contenait ces vers si connus de Goethe, que Beethoven a mis en musique :

Herz, mein Herz, was soll das geben?
Was bedränget dich so sehr?
Welch' ein fremdes neues Leben?
Ich erkenne dich nicht mehr!...

« Mon cœur, mon cœur, que se passe-t-il donc en toi? Quel trouble t'oppresse? quelle vie nouvelle t'agite? Je ne te reconnais plus!... »

C'est le début d'une élégie qui fut inspirée à Goethe par Lili, l'une des plus séduisantes sirènes qui ont fasciné ce grand génie. Elle s'appelait de son nom de famille Élisabeth Schönenmann; c'était la fille d'un riche banquier de Francfort et la seule femme aimée que Goethe ait eu un moment l'intention d'épouser. Elle avait seize ans lorsqu'il la connut à Francfort. C'était l'âge de Lotte et de Federica. Blonde comme elles, petite, frêle, remplie de grâce et de coquetterie, elle se joua d'abord de l'affection du poète, et lui fit expier en partie le mal qu'il avait fait à tant d'autres et surtout à la noble Federica; mais elle fut prise elle-même au piége qu'elle avait tendu, et finit par ressentir les atteintes de la passion dont elle s'était moquée. La fin de ce roman ressemble à tous ceux qui ont servi de thème au génie de Goethe. Après une promesse de mariage donnée d'une part et acceptée de l'autre, le poète se sauve du danger par la fuite, et Lili devient la femme d'un gentilhomme alsacien, M. de Turkheim. Dans un voyage que Goethe fit à Strasbourg en 1779, il y trouva Lili mariée tenant un enfant dans ses bras. « Je fus accueilli avec joie et admiration, dit-il dans une lettre à la baronne de Stein. Son mari paraît être fort bien et dans une position aisée. Je dînai avec elle, son mari étant absent. J'y soupai un autre jour, et puis je quittai Lili par un beau clair de lune. Je ne puis vous dire l'impression agréable qui m'est restée de cette visite. » C'est dans cette même lettre qu'il raconte aussi son entrevue avec la pauvre Federica après huit ans de séparation. « La seconde fille de la maison, dit-il, Federica, m'avait jadis beaucoup aimé, plus que je ne le méritais. Je dus la quitter brusquement et lui causer une douleur qui faillit la tuer. Elle me dit avec calme ce qui lui

restait encore de la douleur qu'elle avait ressentie il y a huit ans. Je dois avouer qu'elle ne chercha pas à réveiller dans mon cœur par des larmes ni par des reproches un amour d'autrefois. Je passai la nuit dans cette maison paisible, et je la quittai le lendemain au lever de l'aurore, le cœur si joyeux que je puis garder un souvenir heureux de ce coin de terre charmant. »

Le chevalier fut très ému à la lecture de ces pages et des beaux vers qui traduisaient si bien les propres inquiétudes de son cœur. Il n'avait ni le génie, ni la renommée, ni l'âge heureux du grand poète dont il venait de feuilleter la vie, et il pouvait craindre de rencontrer dans M[lle] de Rosendorff les caprices enfantins, les séductions et les coquetteries cruelles de Lili, dont Frédérique avait la grâce, la position de fortune et le prestige. Quel malheur pour un homme de son caractère, s'il devenait le jouet d'une enfant, s'il se laissait prendre aux agaceries d'une jeune fille qui, par vanité ou par désœuvrement, pouvait avoir la velléité de s'égayer aux dépens d'un étranger dont sa tante et ses cousines s'étaient engouées! N'est-il pas de la nature de la femme, et de la femme la plus innocente, d'aimer à exercer le pouvoir de ses charmes et de se plaire à constater aux yeux du monde la puissance de sa faiblesse? Était-il certain de ne pas confondre l'intérêt bien naturel que devait lui inspirer une jeune personne intelligente et pleine d'attraits avec un sentiment plus sérieux? Qu'y aurait-il d'étonnant si Frédérique, douée d'un instinct si précoce pour l'art et d'une imagination qui avait beaucoup d'analogie avec celle du chevalier, fût sensible aux intentions délicates qu'il avait pour elle, et qu'elle se montrât fière de la préférence qu'il lui accordait? Le chevalier était-il assez peu maître de lui pour s'alarmer si fort de la fantaisie d'une jeune fille que la moindre diversion emporterait sans doute, et n'avait-il pas dans le cœur un sentiment profond qui devait le préserver d'une illusion ridicule ou d'une faiblesse coupable? Ne pouvait-il accepter les prémices d'une âme tendre et poétique sans en perdre la raison, se réjouir d'un charmant reflet sans en être ébloui? C'est ainsi que le chevalier cherchait tour à tour ou à s'exagérer les dangers d'une relation aimable dont le caractère ne lui était pas bien défini, ou à se raffermir dans l'idée consolante d'une affection douce qui pouvait charmer ses loisirs sans troubler son cœur.

— Chevalier, dit un jour M[me] de Narbal, on donne après-demain le *Freyschütz* au théâtre de Manheim. Une nouvelle troupe de comédiens et de chanteurs, qu'on dit excellente, ouvre la saison par ce chef-d'œuvre, que je veux faire entendre de nouveau à mes nièces. M. Thibaut nous accompagne avec M. Rauch, et M. de Loewenfeld nous y invite à dîner. Vous serez des nôtres, et vous vou-

drez bien nous recevoir dans votre appartement, que je ne connais pas, et dont je suis bien aise de voir les dispositions. Les femmes sont curieuses; elles tiennent surtout à ne rien ignorer de ce qui touche à leurs amis.

— Madame, répondit le chevalier, je suis tout à vos ordres. Je serai très heureux et très honoré de vous recevoir dans mon modeste réduit de voyageur; mais je ne vous garantis pas que vous y puissiez pénétrer suivie de tout votre cortége. Ainsi qu'un philosophe anglais, Bacon, je crois, je puis me féliciter aujourd'hui d'avoir plus d'amis que ma maison ne peut en contenir.

— Que cela ne vous inquiète pas, chevalier; nous ne voulons pas vous embarrasser longtemps de notre présence, mais jeter simplement un coup d'œil sur cet ensemble de petits objets muets où l'âme se réfléchit plus fidèlement que dans de vaines paroles.

— Ah! je comprends, répondit le chevalier en riant, il s'agit, à ce que je vois, d'une perquisition, et vous voulez m'appliquer une sorte de loi des suspects!

— Eh bien! oui, chevalier, répliqua Mme de Narbal, nous voudrions lire un peu plus avant dans la vie d'un homme qui nous intéresse, et vérifier certain soupçon *che nella mente mi raggiona...* depuis le soir où vous nous avez chanté cette belle chanson de votre pays :

Nel cor più non mi sento,
Brillar la gioventù.

Avouez qu'il y a là-dessous un mystère ou quelque épisode touchant...

— C'est plus qu'un épisode, madame, c'est l'histoire de toute une vie qui se rattache à la cantilène de Paisiello que vous venez de citer.

— Ah! j'en étais bien sûre! répondit Mme de Narbal en pressant affectueusement le bras du chevalier.

II.

Au jour fixé, Mme de Narbal avec sa fille, ses deux nièces et l'inévitable Mme Du Hautchet, qui insista beaucoup pour être admise à cette partie de plaisir, se rendirent à Manheim de très bonne heure. Le chevalier, qui les avait précédées, les attendait dans le petit appartement qu'il occupait sur la place du théâtre, dans une maison assez ancienne pour une ville qui ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle. Manheim n'était guère qu'un village lorsque le comte palatin Frédéric IV et son fils Frédéric V en firent une place

de guerre, vers 1606. Comprise dans l'incendie du palatinat ordonné par Louis XIV et son digne ministre Louvois, bombardée par l'armée républicaine et reprise par les Autrichiens en 1795, Manheim a subi de nombreuses et cruelles vicissitudes qui l'ont renouvelée de fond en comble. C'est aujourd'hui une ville spacieuse, riante et régulière, trop régulière, une ville de princes qui ne dit rien à l'imagination et qui n'évoque que des idées modernes de quiétude et de *comfort*. Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous le règne de Charles-Théodore, qui a été le dernier prince palatin, Manheim était pour l'Allemagne du sud ce que Weimar était pour l'Allemagne du nord, le siége d'une cour brillante, un centre d'activité et de civilisation où les arts, surtout la musique, avaient trouvé des protecteurs puissans et éclairés. C'est à Manheim qu'on essaya d'édifier cette œuvre si longtemps désirée par la nation, un opéra allemand, qui fut aussi le rêve de la jeunesse de Mozart. Un maître de chapelle de Charles-Théodore, Holzbauer, composa la musique d'un opéra, *Günther von Schwarzburg*, qui fut représenté sur le théâtre de Manheim dans le carnaval de l'année 1777. Mozart, qui se trouvait alors dans cette ville joyeuse, où il était venu chercher fortune, parle avec estime de la musique de Holzbauer. Un autre opéra allemand dont le libretto était de Wieland, *Rosamunde*, fut donné l'année suivante sur ce même théâtre de la cour de Manheim. La musique était d'un certain Schweitzer, qui avait déjà écrit un opéra, *Alceste*, dont Wieland ose préférer la musique à celle de Glück, tant le patriotisme des plus grands esprits était flatté alors de voir sur la scène lyrique un ouvrage composé, écrit et chanté dans la langue nationale. Sous la direction d'Iffland et du comte Dalberg, le théâtre de Manheim a été depuis 1780 jusqu'en 1796 la première scène littéraire de l'Allemagne. Schiller y a fait représenter *les Brigands* en 1782, *la Conjuration de Fiesque* en 1784, *Amour et Intrigue* le 15 avril de la même année, et *Don Carlos* le 9 avril 1788 (1). L'électeur Charles-Théodore et son ministre de Hompesch étaient les protecteurs zélés de tout ce qui pouvait donner l'essor au génie national. Après avoir fondé, en 1763, une académie palatine consacrée à l'étude de l'histoire et des sciences naturelles, qui devait se combiner plus tard avec une académie des arts plastiques, le prince créa en 1775 une société des lettres ayant pour objet d'aider au mouvement d'émancipation dont Lessing, Klopstock, Herder, Goethe et Wieland étaient les promoteurs. Une collection de tableaux et de gravures, avec un grand nombre de plâtres reproduisant les principaux chefs-d'œuvre de la

(1) Voyez l'*Histoire de l'art dramatique allemand*, t. III, par Édouard Devrient.

sculpture antique, complétaient cet ensemble d'institutions libérales qui faisaient de la cour de Manheim un séjour plein d'éclat.

L'appartement qu'occupait le chevalier Sarti sur la place du théâtre était modeste comme sa fortune; il se composait d'un salon qui ne méritait cette qualification que parce que c'était la pièce principale, d'une chambre à coucher et d'un cabinet de toilette. Le salon, comme tout l'appartement, était meublé dans le goût du XVIII[e] siècle, dont la maîtresse de la maison, vieille dame de la cour de Charles-Théodore, avait conservé les traditions. Trois ou quatre fauteuils en velours d'Utrecht, un canapé, un secrétaire, un vieux piano de Silbermann, une belle glace de Venise, quelques gravures, de la musique et beaucoup de livres, tels étaient les objets qui frappaient la vue en entrant dans ce modeste réduit de philosophe, ainsi que le chevalier aimait à l'appeler. Entre les deux fenêtres qui ouvraient sur la place étaient le piano, et dans la paroi opposée la bibliothèque, dont l'arrangement et le contenu révélaient l'esprit du chevalier. Au milieu de longs rayons noirs et vermoulus, garnis de toute sorte de livres, le chevalier avait pratiqué un châssis en bois de palissandre, qui était couvert d'un rideau de soie verte. On aurait dit une petite chapelle votive contenant quelque précieuse relique. Le rideau tiré, on voyait une série de petits volumes rangés avec symétrie et reliés avec un luxe qui tranchait sur la simplicité du reste de l'ameublement. Cette bibliothèque de choix, cette *medulla mentis,* était composée de poètes, de philosophes et de romanciers que le chevalier considérait comme la fleur et l'essence de l'esprit humain. On y voyait Homère, Platon, Virgile, saint Augustin à côté de Dante, de Pétrarque, de Rousseau, de Goethe et de Chateaubriand, mélange singulier d'esprits divers, au-dessus duquel le chevalier avait écrit en lettres d'or ces mots connus d'Ovide :

Et quod nunc ratio est impetus ante fuit,

qui exprimaient avec concision l'idée fondamentale de sa doctrine, qui faisait tout découler d'un acte spontané de la nature humaine, fécondé par le temps et la méditation. C'était une doctrine presque platonicienne dans laquelle le rêve de la jeunesse, l'intuition du sentiment, suscitent la poésie, qui est la grande source des progrès ultérieurs de la raison, en sorte que pour le chevalier les merveilles que la science et l'industrie accomplissent de nos jours étaient la réalisation des rêves de la poésie primitive, c'est-à-dire autant de miracles de l'amour.

M[me] de Narbal, sa fille Fanny et ses deux nièces Aglaé et Frédérique arrivèrent à l'heure indiquée, et furent suivies de MM. Thi-

baut, de Loewenfeld, et de Mme Du Hautchet, qui s'était empanachée comme une gouvernante de bonne maison qui tient à faire honneur à ses maîtres.

— Est-il permis de tout voir et de tout examiner? dit la comtesse en entrant dans le petit salon, où le chevalier comptait avec anxiété les chaises et les fauteuils qu'il pouvait offrir à ses nombreux visiteurs.

— Oui, tout est à votre discrétion, car le moyen de faire autrement! répondit le chevalier en prenant la main de la comtesse; *questo è il mio tutto*, voilà tout mon empire, régnez-y en souveraine, ma chère comtesse, mais ne me demandez pas une chaise de plus, ajouta-t-il en riant.

— Ha! ha! s'écria Mme de Narbal après avoir promené ses regards sur les différens objets qui garnissaient le salon, mes pressentimens ne m'ont pas trompée! c'est bien ici la retraite studieuse d'un esprit supérieur, d'un homme de cœur qui a beaucoup vécu, beaucoup appris, et peut-être beaucoup aimé, dit-elle un peu plus bas avec un sourire de bonté malicieuse.

— Voilà bien une question de femme, répondit M. Thibaut, qui avait entendu les dernières paroles de la comtesse.

— Eh! sans doute. De quoi voulez-vous donc que nous nous occupions, si ce n'est d'un sentiment qui nous touche de si près et qui fait le fond de l'existence?

— De l'existence des femmes, c'est possible, répliqua M. Thibaut; mais nous autres hommes nous avons bien d'autres chats à fouetter, comme dit le proverbe. N'est-ce pas, chevalier?

— Pour un savant docteur en droit romain, répondit le chevalier, pour un dilettante distingué qui connaît aussi bien l'histoire de l'art que celle des empires, vous établissez une singulière distinction. Pourriez-vous me dire dans quelle œuvre, dans quelle action de l'homme l'influence de la femme ne se fait pas sentir? Or qu'est-ce donc que l'influence de la femme, si ce n'est l'influence du sentiment presque unique qui la domine, et dont elle est la plus haute expression dans ce monde?

— Vous êtes un preux et galant chevalier, répondit M. Thibaut avec un peu d'ironie, vous prenez généreusement la défense de la beauté persécutée. Aussi je ne veux pas vous compromettre devant les beaux yeux qui nous regardent en vous priant de m'expliquer comment le sentiment qui préoccupe si fort Mme de Narbal peut se trouver mêlé à tout, même à la science des Kepler et des Newton.

Le conseiller de Loewenfeld, qui avait écouté ce petit dialogue avec un très grand sérieux, laissa apercevoir sur ses lèvres minces et serrées un sourire dédaigneux qui s'adressait au chevalier, dont

la personne commençait à lui déplaire. Il ne voyait pas avec plaisir que cet étranger se fût emparé aussi fortement de l'esprit de Mme de Narbal, qu'il fût devenu l'hôte choyé d'une famille sur laquelle il avait des vues particulières. M. de Loewenfeld éprouvait donc une sorte de joie maligne à la pensée du ridicule que pouvait faire jaillir sur le chevalier Sarti la plaisanterie de M. Thibaut.

— Si je ne vous connaissais pas pour un très bon esprit, répliqua le chevalier sans la moindre hésitation, je ne répondrais pas sérieusement à la question que vous venez de m'adresser. Vous savez très bien, docteur, qu'en parlant de la femme et de l'influence qu'exercent ses nobles instincts, j'entends parler du monde moral et de la société civile, dont la femme est pour ainsi dire le ciment. J'irai plus loin cependant, et sans marquer à ma proposition des limites où elle est d'une vérité incontestable, je vous dirai avec Tacite qu'il y a dans la femme quelque chose de divin, et que ce principe divin qui la pénètre et qu'elle communique à tout ce qui la touche, c'est le sentiment de l'amour dans son acception la plus étendue. Vous vous moqueriez de moi, docteur, et j'exciterais probablement la pitié de M. de Loewenfeld, continua le chevalier, qui avait deviné les mauvaises dispositions du grave conseiller, si j'allais chercher dans les rêveries de Platon des argumens en faveur de la thèse que je soutiens. Ce serait pourtant une autorité qui en vaudrait bien une autre, puisque les idées de Platon se trouvent confirmées par l'Évangile, et que le christianisme n'est pas autre chose que la preuve historique de la toute-puissance du sentiment de l'amour. Pourriez-vous me citer un grand homme dans la science, dans la politique, et même dans la guerre, qui fût dépourvu d'imagination et de sentiment, et dont la destinée n'ait pas été ourdie par une muse, c'est-à-dire par une femme qui échappe souvent aux yeux de l'histoire, mais non pas à l'observation du moraliste? Sans l'imagination, sans la sensibilité, sans l'amour, l'intelligence demeurerait enfermée en elle-même, immobile et solitaire, — pensée admirable que Dante a si bien traduite quand il dit par la bouche de Béatrix :

Questo decreto, frate, sta sepulto
Agli occhi di ciascuno il cui ingegno
Nella fiamma d'amor non è adulto.

— Vous êtes fort éloquent, chevalier, et tout plein de votre sujet, à ce que je vois; mais j'attends toujours que vous me démontriez comment cette disposition passagère de l'âme, cette fièvre, ce délire, cette folie sacrée, ainsi que l'appelaient les anciens, qui très heureusement ne dure chez l'homme raisonnable que ce que durent

les roses et les sermens des amoureux, est la cause de toutes les merveilles que vous lui attribuez. Prouvez-moi, je vous prie, que cette passion aveugle, qui empêche nos facultés plus qu'elle ne les éclaire, a été la muse secrète d'un Lavoisier ou d'un Laplace, et qu'il y a de l'amour jusque dans la mécanique céleste.

Ici M. de Loewenfeld regarda de nouveau l'étranger avec un contentement de soi-même si marqué, que Mme de Narbal en fut un peu inquiète pour son ami.

— Docteur, répliqua le chevalier sur un ton de parfaite courtoisie, Gorgias, votre ancêtre, n'avait pas plus d'esprit ni de malice que vous. Je préfère cependant l'autorité de celui qui a dit : « Vous avez tout créé, Seigneur, dans la mesure, le nombre et le poids. » L'homme est né de la femme, mon cher docteur; il a été conçu et nourri par l'amour. Personne n'a pu encore définir la part d'influence qu'une mère peut revendiquer sur la destinée du fils qu'elle a tenu sur ses genoux, et dont elle a bercé l'âme virginale de ses contes merveilleux; mais il est bien certain que cette influence de la mère est d'autant plus grande que le fils est remarquable par la puissance du caractère et du génie. Consultez la vie des hommes illustres de tous les temps, la biographie des poètes, des peintres et des musiciens de premier ordre, et vous trouverez partout la confirmation de ce fait important. C'est de la mère que procède surtout l'enfant glorieux, c'est la femme qui délie la langue du génie, c'est l'amour enfin qui inspire le poète, et il y a de la poésie dans toutes les sciences, particulièrement dans le système du monde et la mécanique céleste. Ne riez pas, docteur! vous prouveriez que vous ignorez combien l'imagination a de part à la découverte des sublimes vérités qui sont du ressort des sciences mathématiques. Qui nous dit que tel souvenir d'enfance, que tel mirage de l'âme aux jours de sa fécondation n'a pas suscité plus tard la pensée du philosophe en le mettant sur la voie de la découverte scientifique qui doit illustrer son nom? Ce n'est pas une légende à dédaigner que celle qui attribue à de simples bergers de la Mésopotamie les premières observations qui ont été faites sur la marche des corps célestes, ce qui signifie sans doute, mon cher monsieur Thibaut, que l'inspiration se mêle à toutes les opérations de l'esprit, que c'est elle qui donne le branle à nos facultés, qui fournit les matériaux de toutes nos connaissances, et que les plus grandes découvertes de la raison humaine ont pour point de départ une vision de la fantaisie, un ravissement de l'âme, c'est-à-dire une intuition de l'amour... Tenez, ajouta le chevalier en tirant de sa petite bibliothèque de choix un volume magnifiquement relié en maroquin rouge et doré sur tranches, voici un livre dont le titre seul ren-

ferme l'énigme de notre destinée : *De l'Influence de l'amour sur le développement de l'esprit humain.*

M. Thibaut, feuilletant le volume que lui avait remis le chevalier, n'y vit, à sa grande surprise, que des pages entièrement blanches. — Vous moquez-vous de moi? répondit le docteur. Votre livre ressemble à tant d'autres : il ne contient de bon que le titre.

— Au moins indique-t-il un beau sujet à traiter. Si j'étais prince, j'y attacherais un grand prix et je le mettrais au concours : ce serait une question un peu plus intéressante que les savantes puérilités dont s'occupent les académies.

— Eh! qui vous empêche de remplir vous-même ces pages immaculées de tous les contes de fées, de toutes les légendes d'or dont vous semblez avoir l'imagination remplie? dit M. Thibaut sur un ton persistant de plaisanterie.

— Hélas! vous savez bien que je ne suis qu'un pauvre rêveur, un songe-creux, comme on dit, et que je vis de chimères et de souvenirs qui n'intéressent que moi. Ah! si j'étais un savant docteur comme vous, si je possédais le don inappréciable de savoir exprimer mes idées et mes sentimens, je voudrais consacrer ma vie et toutes les forces de mon intelligence à écrire le beau livre dont le titre vous fait sourire. Je m'efforcerais de démontrer aux plus incrédules que l'inspiration joue un très grand rôle dans toutes nos connaissances, qu'elle échauffe, dilate et illumine la raison, et que la science, dont nous sommes si fiers de nos jours, ne fait que développer, confirmer ou réaliser les rêves de la poésie primitive.

Et quod nunc ratio est impetus ante fuit,

comme l'a dit Ovide. C'est alors que je serais autorisé à conclure, avec le divin Platon et tous les grands philosophes, que l'amour, qui naquit avant le temps, est le maître de la vie et de la mort.

— Docteur, vous êtes battu! s'écria Mme de Narbal avec son enjouement ordinaire. Vous vous êtes attaqué à un homme plus fort que vous sur un sujet aussi intéressant.

— Je rends les armes, répondit M. Thibaut, et je me plais à reconnaître la supériorité du chevalier sur une question qu'il a dû méditer longtemps, si j'en juge par les livres qui composent cette petite bibliothèque, et qui semblent avoir été choisis de la main même de l'Amour, dont il a glorifié la toute-puissance.

Pendant tout le temps qu'avait duré cette conversation, Frédérique était restée assise dans un fauteuil vert placé dans un coin, près d'un vieux secrétaire. Elle avait écouté avec une distraction apparente, mais sans perdre un mot, tout ce qu'avait dit le cheva-

lier sur un pareil sujet, promenant ses regards tantôt sur les jolis volumes qui garnissaient les rayons de la petite bibliothèque, tantôt sur un portrait de femme, d'une beauté ravissante, qui était suspendu par un anneau d'or au-dessus du piano. C'était une miniature, d'un travail exquis, que Mme de Narbal avait remarquée aussi bien que Mme Du Hautchet. M. Rauch étant survenu sur ces entrefaites, son arrivée mit un terme à la visite de Mme de Narbal et donna le signal du départ de la compagnie. On se rendit au château, où M. de Loewenfeld occupait un fort bel appartement, en qualité de conservateur et de conseiller intime du grand-duc de Bade. Il demeurait dans l'aile gauche de ce bel édifice, qui fut bâti en 1720, et qui reproduit un peu les dispositions du palais du Luxembourg de Paris. M. de Loewenfeld était veuf, et n'avait qu'un fils unique qui était encore à l'université de Leipzig, où il terminait ses études. On se mit à table, car il était déjà deux heures de l'après-midi, et le spectacle commence de bonne heure dans les petites villes d'Allemagne. Au milieu du dîner, qui fut aussi gai que somptueux, M. de Loewenfeld, après avoir porté un toast à la santé de Mme de Narbal, — qu'il se félicitait de connaître depuis tant d'années, dit-il avec une intention marquée d'établir son droit de préséance sur le chevalier, dont il redoutait le crédit naissant sur l'esprit de la comtesse, — se tourna tout à coup vers M. Rauch : — Vous reconnaissez-vous, monsieur le maître de chapelle? Avez-vous deviné sur quel emplacement est construite la salle à manger où j'ai le plaisir de vous recevoir?

— Oui, bien certainement, monsieur le baron, répondit M. Rauch de sa voix rude et sèche. C'est ici qu'était l'ancien théâtre de la cour de Charles-Théodore, si célèbre dans le siècle passé. J'ai eu l'honneur d'y voir plusieurs fois le jeune Mozart et d'y entendre les meilleures cantatrices allemandes de cette époque, Dorothea et Élisabeth Wendling, Francesca Danzi, sœur du compositeur de ce nom, et le fameux ténor Raaff, pour qui Mozart a écrit plus tard le rôle d'Idoménée. En face de nous, continua M. Rauch, dans l'aile droite de ce beau palais, autrefois si splendide et si bruyant, était la chapelle de l'électeur, une des meilleures de l'Europe. J'en faisais partie, et j'y ai connu l'abbé Vogler, homme rude, mais capable, qui ne se recommandait point par la modestie, puisqu'il n'a pas craint de se mesurer avec le grand Sébastien Bach, c'est-à-dire avec un géant. Ah! ah! monsieur le baron, c'était un fier temps que celui-là! Jamais la ville de Manheim ne retrouvera l'éclat dont elle brillait alors sous le gouvernement d'un prince généreux, protecteur des lettres et des arts, et surtout de la musique allemande, qu'il voulait soustraire à l'oppression de messieurs les

Italiens. La cour de Charles-Théodore ne ressemblait pas à celle de Stuttgart, que Jomelli, alors tout-puissant, avait remplie de chanteurs et d'instrumentistes ultramontains.

— Était-ce donc un si grand mal, répliqua M. Thibaut, que d'aller chercher la lumière et la mélodie dans le pays d'où nous avons tiré presque tous les élémens de notre civilisation?

— Oh! monsieur le docteur, ceci est un peu trop fort, répondit avec impatience le vieux maître de chapelle. La nation qui a donné le jour à un Sébastien Bach, à Hændel, à Graun, à tant d'autres musiciens, sublimes et savans contre-pointistes, n'a pas eu besoin d'aller chercher dans le pays des chansonnettes et des castrats les enseignemens d'un art où personne ne l'a jamais égalée.

— Prenez garde, monsieur le maître de chapelle, répondit avec calme le chevalier, vous vous aventurez beaucoup. Êtes-vous bien certain que les deux peuples qui ont créé pour ainsi dire la musique moderne, que la patrie de Palestrina, de Gabrielli, d'Alexandre Scarlatti, et celle de Sébastien Bach, Hændel, Haydn et Mozart n'ont eu aucun point de contact et ne se sont pas communiqué tour à tour les propriétés de leur génie?

— Allons chercher la solution de ce problème historique sous les ombrages du parc, dit M. de Loewenfeld en se levant de table.

Le jardin du palais de Manheim, sans valoir le parc de Schwetzingen, est cependant un des plus agréables de l'Allemagne par la fraîcheur des ombrages et la diversité des sites qu'il offre aux promeneurs. Comme celui de Munich, qu'il n'égale pas en grandeur, le jardin de Manheim est planté à l'anglaise et s'étale autour du château sans ordre apparent, comme si la main d'une fée capricieuse en eût dessiné les allées, qui se brisent et se croisent incessamment. On s'y perd volontiers, et, sans des points de repère d'où l'on aperçoit la façade du château, on se croirait en pleine nature, loin de toute habitation et de l'art qui trahit la main de l'homme. Des monticules, des kiosques, des coins ombreux ménagés avec amour servent de refuge aux enfans et aux caméristes, qui y font éclater leurs refrains joyeux.

M. de Loewenfeld, conduisant ses hôtes, donnait le bras à Mme de Narbal; les trois jeunes filles, Aglaé, Fanny et Frédérique, s'étaient enchaînées l'une à l'autre, tandis que le chevalier suivait avec M. Thibaut, Mme Du Hautchet et M. Rauch. Heureuses de se trouver seules un instant, les trois cousines éprouvaient le besoin de causer et de se communiquer les impressions qu'elles avaient éprouvées dans le courant de la journée. Sortant rarement de la petite ville de Schwetzingen, c'était pour elles une vraie partie de plaisir d'être venues à Manheim et d'assister le soir à la représentation d'un opéra

dont tout le monde parlait. Voir une nombreuse réunion, entendre de la belle musique, paraître en public avec une toilette plus élégante que celle de tous les jours, ce sont de petits événemens dans l'existence monotone d'une jeune fille. Frédérique était ravissante ce jour-là. Elle avait une robe de mousseline blanche avec un spencer de velours noir, alors très à la mode en Allemagne, qui encadrait admirablement sa taille svelte et nerveuse. Sa belle chevelure blonde se déroulait en boucles soyeuses sur son cou de cygne, qui portait avec grâce une tête resplendissante de jeunesse et de distinction. Aimant passionnément les fleurs, Frédérique en mettait toujours sur son corsage, ce qui donnait à l'ensemble de sa personne je ne sais quel caractère de simplicité ornée qui attirait et charmait le regard.

Le chevalier ne tarda pas à devenir le sujet de la conversation. Toutes trois en étaient plus ou moins préoccupées, et elles en parlaient d'autant plus librement que l'âge, la contenance et la tournure d'esprit du Vénitien semblaient exclure toute gêne d'une causerie à son endroit. Elles eussent été bien plus gênées vis-à-vis d'un jeune homme qui aurait pu éveiller dans chacune d'elles un sentiment plus intense et par conséquent plus exclusif. Pour ces trois jeunes filles, aussi différentes de caractère que de physionomie, le chevalier était un objet d'agréable distraction. Il les intéressait par la variété de ses connaissances, par le caractère poétique de son esprit, par ce qu'il paraissait y avoir de mystérieux dans sa vie aventureuse, dont on commençait à deviner les principales vicissitudes. La vue du modeste appartement du chevalier, le choix de ses livres, la conversation animée qu'il avait eue avec M. Thibaut sur un sujet qui ne pouvait leur être indifférent, le délicieux portrait de femme qu'elles avaient aperçu au-dessus du piano, en fortifiant leurs soupçons, avaient accru la sympathie de chacune des trois cousines pour le chevalier Sarti. L'amour est un aliment à l'amour; comme l'oiseau fabuleux, il renaît de ses cendres et retrouve la vie dans la pitié qu'inspirent ses malheurs. Tout homme qui confie à une femme le secret d'une passion vivement éprouvée, ou qui laisse apercevoir au fond de son cœur les traces d'un souvenir pieux et douloureux, est sûr d'exciter l'intérêt en sa faveur. Telle était la position du chevalier vis-à-vis des trois jeunes filles. La médiocrité de sa fortune, son isolement dans un pays étranger, la distinction de sa personne, l'âge où il était parvenu, conservant, au milieu de la vie, avec la maturité de l'esprit, la jeunesse de l'âme et la fraîcheur des premières illusions, tout cela donnait au chevalier un certain prestige de nature à frapper l'imagination de jeunes personnes encore dans l'adolescence. Il était pour elles un sujet de curiosité innocente, il

éveillait une tendre commisération, et chacune voyait en lui l'expression confuse de l'être prédestiné qu'on attend, qu'on espère et qu'on pressent à travers le trouble délicieux de la sensibilité naissante.

— Oh! que le chevalier est aimable! s'écria Aglaé aussitôt que les trois cousines furent seules. Il parle comme il chante, et c'est un plaisir que de lui entendre dire de si belles choses.

— Tu trouves? répondit Fanny avec nonchalance. As-tu remarqué le joli portrait de femme qui était suspendu au-dessus du piano?

— Oui certainement, je l'ai remarquée, cette belle tête blonde aux grands yeux d'un noir bleuâtre remplis de langueur, répliqua Aglaé. Ce doit être le portrait d'une sœur ou de sa mère. Qu'en penses-tu, Frédérique?

— Moi? répondit Frédérique avec un semblant d'indifférence. Je ne pense rien du tout; c'est à peine si j'ai vu le portrait dont vous parlez.

La conversation continua sur ce ton avec des nuances d'expression qui étaient en raison inverse de ce que chacune éprouvait pour le chevalier Frédérique, qui n'osait avouer à personne l'état de son cœur, et qui d'ailleurs ne le connaissait pas bien elle-même, cherchait à ne point attirer sur elle les regards de ses cousines et ceux de sa tante. Elle n'avait pas quitté des yeux le portrait qu'elle feignait de ne pas avoir remarqué, et qui avait produit sur elle une impression douloureuse mêlée d'un certain charme qu'elle ne pouvait définir. Frédérique n'ignorait pas que le chevalier n'avait jamais été marié. Quelle était donc la femme dont il avait conservé si précieusement les traits admirables? Sa mère? sa sœur? — Ce n'est pas possible, se disait-elle dans son cœur agité par un sentiment confus de jalousie précoce et de naïve confiance.

III.

Le soir, on se rendit au théâtre, dont la belle salle, à cinq rangs de loges, était remplie jusqu'aux combles. On était accouru de toutes les villes environnantes, de Spire, de Darmstadt et même de Francfort, pour entendre le *Freyschütz*, exécuté par un orchestre excellent et l'une des meilleures troupes de chanteurs qu'on eût pu réunir. Grâce à la saison d'été, plusieurs artistes attachés aux principaux théâtres de l'Allemagne avaient pu être engagés par le directeur de Manheim pour un certain nombre de représentations.

Beaucoup d'étudians de l'université d'Heidelberg étaient venus également à Manheim pour entendre un opéra éminemment popu-

laire, qui excitait au plus haut degré le sentiment patriotique. On les voyait au parterre avec leurs costumes pittoresques, leurs petites casquettes de velours et leurs longs cheveux épars sur les épaules. Mme de Narbal occupait une grande et belle loge de face. La comtesse, sa fille, ses deux nièces et Mme Du Hautchet étaient placées sur le premier plan, et tout près d'elles se tenaient le chevalier, M. Thibaut et le conseiller de Loewenfeld. M. Rauch était au fond de la loge, assez spacieuse pour que ces neuf personnes y pussent tenir à l'aise. La salle présentait un coup d'œil intéressant. Toutes les loges étaient remplies de ces bonnes familles allemandes qui apportent dans les réunions publiques la simplicité de manières qu'elles ont dans la vie domestique. Pères, mères, grands parens et petits enfans vont au théâtre presque comme ils vont à l'église, pour y chercher autre chose qu'une distraction du moment. C'est pour eux une fête de l'esprit que la représentation d'une œuvre dramatique, un enseignement de l'histoire, une vue entr'ouverte sur la grande scène du monde, qui paraît d'autant plus agitée que la vie ordinaire est si calme et si réglée dans les petites villes d'Allemagne. Peuple naïf et profond tout à la fois, qui se nourrit de légendes et de métaphysique, nation chrétienne et casanière, en qui subsistent cependant un ressouvenir de ses destinées vagabondes et un sage instinct du panthéisme des races primitives, les Allemands ont une sincérité d'émotion qui explique le caractère avant tout lyrique et philosophique de leur théâtre. Des conceptions comme le *Faust* de Goethe et le *Freyschütz* de Weber ne peuvent être bien comprises que lorsqu'on les voit représentées devant le public pour qui elles ont été faites, et dont elles expriment les affinités secrètes et les mystiques terreurs.

Mme de Narbal, qui était fort connue de la société de Manheim, échangeait de nombreux saluts avec plusieurs personnes qu'elle apercevait dans les loges voisines de la sienne, tandis que les étudians qui remplissaient le parterre et les jeunes gens qui étaient disséminés dans la salle avaient tous les yeux fixés sur les trois cousines, Aglaé, Fanny et Frédérique. Celle-ci était adossée à l'une des deux extrémités de la loge, ayant près d'elle Fanny, avec qui elle s'entretenait tout bas en dirigeant de temps en temps son lorgnon d'or sur le parterre. Ses longues boucles blondes, sa robe blanche et le spencer de velours noir qui enfermait sa taille délicate donnaient à Frédérique je ne sais quel air d'élégante simplicité, d'étrangeté romanesque et de grâce enfantine dont le chevalier ne pouvait s'expliquer le charme décevant. Il subissait malgré lui l'influence mystérieuse de cette jeune fille, qui l'attirait et le contenait tour à tour, et dont les beaux yeux bleus remplis d'innocentes aga-

ceries et le sourire enchanteur l'enivraient et le désespéraient tout à la fois. Soit instinct de coquetterie, soit bizarrerie et inégalité de caractère, ou bien l'hésitation naturelle d'une jeune fille qui ne sait encore ni ce qu'elle éprouve réellement, ni ce qu'elle veut et doit exprimer, il est certain que la contenance de Frédérique vis-à-vis du chevalier était de nature à entretenir dans son esprit une cruelle perplexité. Il contemplait silencieusement et furtivement la belle tête de Frédérique et le bouquet de fleurs qu'elle portait à son sein, lorsqu'un grand silence se fit tout à coup dans la salle, et l'ouverture du *Freyschütz* commença.

Ce chant mélancolique des quatre cors qui semble entr'ouvrir l'horizon infini de la forêt profonde où se passe la scène mystérieuse de cette fable populaire, ces sons étouffés d'abord et qui s'épanouissent peu à peu comme un écho des bois solitaires qui s'approche et retentit dans l'âme déjà émue de l'auditeur, la réponse des violoncelles sous le frémissement des premiers et des seconds violons, ce dialogue douloureux qui s'établit entre les instrumens à vent et les instrumens à cordes et qui achève cette admirable introduction de trente-quatre mesures produisit un grand effet dans une salle à peine éclairée et sur un public recueilli dont l'imagination était en parfaite harmonie avec celle du compositeur. Le mouvement rapide en *ut mineur* qui suit l'introduction, ces accords lugubres et pleins d'anxiété qu'emporte un rhythme fiévreux à travers les éclats de l'orchestre déchaîné, ce chant de la clarinette qui se fait entendre tout à coup au-dessus des trépignemens des violons et des basses comme la voix de Max éploré au-dessus du gouffre de la Gorge-du-Loup, enfin la magnifique péroraison qui reproduit l'hymne d'amour de la belle et tendre Agathe, excitèrent de véritables transports d'enthousiasme. Les étudians se levèrent en masse, criant : « *Hurra!* gloire à Carl-Marie de Weber! »

— Voilà, dit le chevalier avec une vive émotion, la plus belle ouverture qui existe dans la musique dramatique depuis celle du *Don Juan* de Mozart, dont elle diffère si profondément!

— Et les quatre ouvertures que Beethoven a composées pour son opéra de *Fidelio*, et celles de Spohr, de Méhul et de Chérubini, répondit M. Thibaut, vous les oubliez donc?

— Non, je ne les oublie pas; mais aucune comparaison ne peut être établie entre elles et l'admirable page de symphonie que nous venons d'entendre, et qui résume si bien les différens traits du drame religieux, fantastique et populaire qui va se dérouler devant nous. Les étudians ont raison : gloire à Carl-Marie de Weber! et j'ajoute : gloire au musicien de l'idéal romantique allemand, c'est-à-dire au peintre du sentiment et de la nature, que son œuvre

rapproche dans un lien indissoluble! C'est le mariage mystique de l'esprit humain et du monde matériel annoncé par Bacon, ce sont les aspirations de la vieille race teutonique comprimées pendant des siècles par la civilisation occidentale, que Weber traduit pour la première fois en musique. Après l'ouverture du *Freyschütz*, on peut s'écrier avec un poète romantique de la Souabe, Uhland :

Nicht in kalten Marmorsteinen,
Nicht in Tempeln, dumpf und todt :
In den frischen Eichenhainen
Lebt und rauscht der teutsche Gott (1).

Le rideau se leva sur un beau décor représentant une auberge rustique à l'entrée d'une forêt de la Bohême, et la pièce continua son cours. On entendit d'abord ce chœur brillant de l'introduction : — *Victoire!* — qui exprime avec entrain la gaîté bruyante des braves gens qui viennent de s'exercer au jeu de la cible, et dont la péroraison, en forme de mouvement de walse, remplit l'âme de cette vague et douce tristesse, parfum de la poésie allemande. Après la marche rustique des ménétriers conduisant en triomphe les habitans du village, viennent ces fameux couplets de Kilian, l'heureux tireur, qui chante sa victoire au milieu des éclats de rire des femmes du village, se moquant du pauvre Max, qui pour la première fois a manqué d'adresse. Par la franchise du rhythme, par l'accent mélodique et le pittoresque de l'instrumentation, ces couplets, avec l'accompagnement du chœur qui en répercute le refrain, sont une des créations les plus originales de la fantaisie de Weber. — Ceci est complétement nouveau, se disait le chevalier après l'exécution de ce morceau piquant. On chercherait vainement de pareils effets dans l'œuvre dramatique de Mozart, ni dans aucun des grands musiciens de la fin du XVIIIe siècle. C'est l'allure franche de la chanson populaire imitée et ennoblie par l'art, c'est quelque vieux refrain de la Bohême, où se passe l'action, que Weber aura recueilli peut-être, et dont il aura fait son profit, comme c'était son habitude et son droit.

Il avait à peine exprimé cette opinion, combattue dédaigneusement par M. de Loewenfeld, que son attention se porta sur le trio avec accompagnement de chœur entre Max, Kuno et Gaspard, le Méphistophélès de cette touchante histoire, l'esprit démoniaque qui se rit des caprices du sort, qu'il cherche à dominer par une puissance supérieure. Ce trio pour ténor et deux basses est plus qu'une

(1) « Ce n'est point dans de froides statues de marbre, dans des temples sourds et mornes, c'est dans les forêts fraîches et sonores que vit et respire le dieu allemand. »

inspiration du génie : c'est une admirable conception de l'art, où la douleur et le désespoir du pauvre Max, les conseils perfides de Gaspard et les pieuses exhortations de la foule des paysans sont exprimés par des traits fortement caractérisés, qui se fondent néanmoins dans un ensemble plein d'onction et de sentiment. Quoi de plus touchant que la réponse du chœur aux plaintes désespérées du jeune chasseur Max : — *Ah! renais à l'espérance!* — Cette phrase de vingt mesures où se reflète la conscience sereine du peuple, qui croit à la Providence, ne forme-t-elle pas un contraste saisissant avec les bravades impies de Gaspard, les sons étranges et rocailleux qui les expriment? La scène et le morceau se terminent par un élan joyeux de la foule se disposant aux plaisirs de la chasse, dont la musique peint les vicissitudes avec un relief et une puissance de coloris dont Beethoven seul avait donné l'exemple dans l'incomparable poème de la *Symphonie pastorale*. — Divin! divin! s'écria le chevalier Sarti; c'est la forêt enchantée de la légende, la poésie naïve des vieilles chansons populaires de *l'enfant au cor merveilleux* (1); c'est la nature évoquée par un génie familier qu'elle a bercé sur son sein et qui en parle le langage mystérieux.

— Oh! oh! mon cher chevalier, répondit le docteur Thibaut avec sa bonhomie malicieuse, il faut avoir votre imagination pour découvrir dans le beau morceau que nous venons d'entendre tout ce que vous désirez nous y faire voir! Il me semble que l'ouverture du *Jeune Henri*, de Méhul, mais surtout que *la Création* et *les Saisons*, d'Haydn, où la musique pittoresque surabonde même un peu trop, sont des tableaux achevés de la vie champêtre où l'on respire une odeur exquise de thym et de serpolet.

— Ce n'est pas le moment de répondre à votre objection comme il conviendrait de le faire, répliqua le chevalier à demi-voix; qu'il me suffise de vous faire remarquer que dans l'œuvre que vous citez du père de la musique instrumentale, *les Saisons*, c'est l'homme qui parle et décrit les beautés *finies* de la nature appropriées à ses besoins par la volonté de Dieu, tandis que dans la *Symphonie pastorale* de Beethoven et dans le *Freyschütz*, c'est la nature elle-même qui intervient et mêle sa voix inconnue jusqu'alors au concert de la vie universelle.

Resté seul sur la scène, qu'enveloppent les ombres de la nuit, Max déplore sa destinée dans un air profond et touchant où l'on retrouve plusieurs passages déjà entendus dans l'ouverture. Pauvre chasseur, habitué dès l'enfance à vivre au milieu des bois, à con-

(1) *Des Knaben Wunderhorn*, recueil de chants populaires publiés par Clément Brentano et Achim d'Arnim en 1813.

sulter les nuages et à lire dans le temps, Max mêle constamment à l'expression des angoisses de son cœur la description des phénomènes de la nature, qu'il interpelle presque comme un être vivant qui l'écoute et participe à ses chagrins. Se sentant opprimé par une puissance mystérieuse que représente Samiel, le chasseur noir, dont on aperçoit au fond du théâtre la figure sinistre, Max fait un retour sur l'époque heureuse de sa jeunesse, alors qu'il errait libre au milieu des forêts, pouvant atteindre de ses coups tout ce qui volait au-dessus de sa tête, et revenant le soir près de son Agathe chargé de butin. Ce sentiment de regret est rendu par une phrase mélodique large et colorée, à laquelle succède un récit plein de sinistres pressentimens qui amène, comme un rayon de soleil traversant de gros nuages, le joli cantabile en *sol majeur* où Max, dans une vision de sentiment, voit la tendre Agathe assise à sa fenêtre, épiant le bruit de ses pas à travers les ombres de la nuit :

Jetzt ist wohl ihr Fenster offen,
Und sie horcht auf meinen Schritt.

L'air se termine par ce mouvement fiévreux en *ut* mineur qui forme le thème de l'ouverture, et dans lequel le musicien peint à larges traits le désespoir du faible jeune homme, qui, ne se fiant plus à la Providence, s'abandonne au destin, c'est-à-dire à Satan, qui en est la personnification populaire. La ronde que chante ensuite Gaspard, l'esprit fort, pour séduire le pauvre Max et l'entraîner dans son cercle d'incantations diaboliques, est d'une fière tournure rhythmique et d'une couleur vraiment rembranesque. Il invoque la matière comme un alchimiste qui espère y trouver la solution du grand arcane, il célèbre les plaisirs de la chair et le vin généreux, qui est la seule consolation qu'ait le pauvre peuple en ce bas monde, et lorsque Max, séduit par les promesses de son tentateur, accepte le rendez-vous fatal à la Gorge-du-Loup (*Wolfsschlucht*), Gaspard entonne son triomphe dans un air magnifique dont l'instrumentation projette partout de sinistres lueurs.

— C'est la joie de l'enfer, dit le chevalier quand le rideau fut tombé, c'est le Satan de Milton transporté sur la scène lyrique. Ni Gluck, ni Mozart, ni même Hændel dans ses oratorios, n'offrent rien de semblable à l'air que vient de chanter Gaspard, et qui n'a pu être écrit que par un musicien allemand de l'école moderne.

— Si vous connaissiez, monsieur le chevalier, répliqua le vieux Rauch, les cantates religieuses et les grandes compositions vocales de Sébastien Bach que j'ai eu l'occasion d'entendre exécuter dans ma jeunesse à Leipzig, vous seriez peut-être moins étonné du style

vigoureux que Weber a déployé dans l'air de basse qui excite si fort l'enthousiasme du parterre.

— Il est possible, répondit le chevalier, qu'il y ait dans les œuvres de Bach dont vous parlez, monsieur le maître de chapelle, certains linéamens de style dramatique, certains rhythmes grandioses qui se rapprochent du morceau étrange qui termine ce premier acte du *Freyschütz*, quoique j'aie de la peine à croire qu'on rencontre dans les conceptions cyclopéennes de ce maître puissant une forme mélodique aussi franche et aussi caractéristique que celle de Weber; mais j'affirme que le cerveau géométrique du grand Sébastien n'a jamais entrevu dans ses rêves de géant quelque chose qui ressemble au délicieux madrigal que vont chanter tout à l'heure Annette et Agathe. Ces deux jeunes filles d'un caractère si différent, l'une gaie, insouciante et légèrement coquette, l'autre tendre, mélancolique et superstitieuse, comme l'amour chaste et profond qu'elle a dans le cœur, sont une création de l'art et de la poésie modernes. Ce tableau de mœurs où l'on voit scintiller la lumière du jour, où l'on croit respirer les suaves émanations des herbes printanières, cette bucolique du sentiment dans un milieu agreste que reflète le coloris de l'instrumentation, n'existaient pas en musique avant l'avénement de Weber.

Après l'exécution du duo, si bien apprécié par le chevalier Sarti, qui ouvre le second acte du *Freyschütz*, après l'ariette piquante que chante ensuite la gentille Annette, dont la physionomie gracieuse se trouve reproduite dans la Fatime d'*Oberon*, vinrent la scène et l'air incomparable qui expriment successivement les sourds pressentimens du cœur d'Agathe, sa prière humble et touchante, son invocation au ciel étoilé où elle cherche à lire sa destinée, l'élan sublime, — *c'est lui! c'est lui!* — que couronne la radieuse espérance. Le musicien a rendu ces divers mouvemens de l'âme par des phrases différentes étroitement enchaînées les unes aux autres, et dont le contraste même concourt à l'effet général. Dans cet air comme dans les morceaux précédens, Agathe, dont le caractère simple et touchant a tant d'analogie avec celui de la Marguerite de *Faust*, type profond de la femme allemande dans les conditions inférieures de la société, Agathe interroge aussi la nature avec piété, et son oreille anxieuse n'entend au loin

Que le bruit seul du noir sapin
Que le vent de la nuit balance.

Dans ce passage en *ut* majeur, qui forme le second mouvement de l'air et qui prépare l'explosion de l'*allegro vivace* dont le motif a

déjà été entendu dans l'ouverture, Weber, comme toujours, mêle au cri du sentiment, qu'exprime la voix humaine, la peinture du paysage, dont l'orchestre reproduit les bruits, les frémissemens mystérieux. Pendant l'exécution de cet air magnifique, qui fut assez bien rendu par la cantatrice (M[lle] Wohlheim), Frédérique parut tout émue. Elle tourna plusieurs fois le regard vers le chevalier, comme si elle eût voulu se raffermir dans l'admiration que lui inspiraient la musique de Weber et la passion naïve d'Agathe, dont elle semblait envier la destinée. Le trio qui vient après pour ténor et deux voix de femmes, entre Max, Agathe et la sémillante Annette, est encore un morceau admirable de vérité et de couleur dramatique. Max raconte à son amie qu'à minuit il doit se rendre à la Gorge-du-Loup, ce dont Agathe et Annette cherchent à le détourner en lui disant que ce lieu funeste est fréquenté par le chasseur noir.

Au fond des bois, parmi les ombres,
Je n'ai jamais connu l'effroi,

répond Max avec intrépidité, et l'orchestre de Weber ne se contente pas d'accompagner la voix avec plus ou moins d'élégance et de variété de formes, comme l'eussent fait Gluck et Mozart : il y ajoute le pittoresque, le bruissement des phénomènes extérieurs, que s'efforce d'imiter le mouvement périodique de la basse et des instrumens à cordes. — Tous les personnages de ce drame naïf, remarqua le chevalier après l'achèvement du trio, ne peuvent faire un pas ni dire un mot sans interroger la nature et sans en décrire les aspects sinistres ou consolans. Ils vivent de la vie générale, ils font partie pour ainsi dire du monde inorganique sans le dominer, ils l'interrogent incessamment, se troublent ou se rassurent selon le sens qu'ils attachent à ses manifestations. C'est un procédé constant du génie de Weber, qu'on retrouve aussi bien dans *Preciosa* que dans *Euryanthe* et les autres ouvrages de ce musicien de la poésie romantique, c'est-à-dire de la poésie de la nature, dont il mêle le langage avec celui des sentimens humains, ce qui ne se rencontre jamais dans Mozart, ni dans Gluck, ni dans aucun musicien dramatique de l'Italie. Une autre qualité précieuse de Weber, c'est d'avoir trouvé pour ainsi dire la mélodie allemande, mélodie courte, mais touchante, toute trempée de rosée et de larmes, d'où s'exhale une profonde mélancolie, comme l'*andante* du trio que nous venons d'entendre. Et le délicieux badinage de la partie d'Annette, pendant que Max et Agathe expriment les angoisses de leur cœur, n'est-ce pas encore là une propriété du génie de Weber, le seul compositeur dramatique qui ait su créer des caractères facilement reconnaissables?

Pendant ces courtes réflexions du chevalier, que Mme de Narbal écoutait avec le plus vif intérêt, un changement de décor amena sous les yeux du public la fameuse Gorge-du-Loup, avec tous les horribles accessoires de mise en scène propres à frapper l'imagination et à la préparer aux évocations mystérieuses. Un chœur d'esprits invisibles, les esprits élémentaires de la nature, murmure de lamentables accords sur des syllabes étranges et cabalistiques, — *uhui!* — qui n'ont aucun sens précis, mais qui éveillent une impression sinistre. Ces mots incohérens, que les basses profèrent sur une seule et même note qui se prolonge indéfiniment, pendant que l'orchestre déchaîne des sonorités âcres et mystérieuses, précèdent et annoncent un tableau inoui d'une magnifique horreur. Après cet exorde pour ainsi dire de la matière inorganique, qui semble pressentir les événemens qui se préparent, Gaspard évoque Samiel, l'esprit satanique, et lui demande une prolongation du pacte infernal qu'il a contracté avec lui, et qui est près d'expirer. Ce dialogue entre Gaspard et Samiel, qui ne dit que quelques mots *parlés* et froids comme un glas mortuaire, l'arrivée de Max au rendez-vous fatal, l'expression de sa terreur en se voyant dans ce lieu sinistre, où il croit apercevoir l'ombre de sa mère et l'image désolée d'Agathe se jetant dans le gouffre qui est à ses pieds, la fonte des balles, la merveilleuse prosopopée de la chasse infernale, ces différens épisodes de la grande scène qui termine le second acte, sont des créations étonnantes et sans précédens dans l'art musical d'aucun peuple.

— Que pensez-vous, chevalier, de ce beau ragoût de poésie fantastique ou romantique, comme il vous plaira de la qualifier? dit M. Thibaut avec ironie après la chute du rideau. Préférez-vous ce salmigondis de balles fondues, de cris de chouettes et d'orfraies, de hurlemens démoniaques et de bruits sinistres qui font peur aux enfans, au premier finale de *Don Juan*, à celui d'*Idoménée*, aux scènes pathétiques et sublimes des opéras de Gluck et de Spontini?

— Vous voulez savoir, docteur, si je préfère Shakspeare à Sophocle, les poèmes de Milton et de Dante à l'*Iliade* et à l'*Énéide*, la cathédrale de Cologne au Parthénon d'Athènes? répondit froidement le chevalier. Cela dépend de l'idée qu'on se fait de l'art en général, et de ce qu'on exige trouver dans ses diverses manifestations. Est-ce la vérité qui vous préoccupe plus que la beauté, ou bien êtes-vous au nombre de ces esprits difficiles qui veulent que la forme où l'artiste enferme la réalité ne blesse pas leurs sens délicats, et que le beau soit toujours la splendeur du vrai, comme l'a dit un philosophe divin, Platon? A quelque point de vue qu'on se place pour juger la scène que nous venons d'entendre, je la trouve également admirable. N'oubliez pas, docteur, que Weber est un

musicien moderne, un génie éminemment germanique et national, qui s'inspire d'un ordre d'idées et de sentimens inconnus aux grands maîtres du XVIIIe siècle. Il introduit le pittoresque dans le drame lyrique, il encadre l'expression des sentimens humains dans un paysage qui accuse le temps et le lieu où se passe l'action, il traduit enfin pour la première fois en musique le merveilleux et la poésie de la race teutonique. Si vous n'aimez pas les caractères vigoureux, les couleurs ténébreuses, les présages sinistres, la nature sauvage et l'horizon sanglant que Shakspeare a mis dans *Macbeth* et *le Roi Lear*, si les visions terribles et fantastiques de la nuit de Walpurgis dans le *Faust* de Goethe vous répugnent, vous ne pouvez apprécier à sa juste valeur ce beau finale du *Freyschütz*, qui en est pour ainsi dire une imitation.

— Je vous avoue franchement, répliqua le docteur avec bonhomie, que le moindre rayon de soleil, que la plus petite mélodie venant directement de l'âme sont plus de mon goût que tout le fouillis pittoresque et philosophique dont vous nous donnez la savante explication. Que voulez-vous, mon cher chevalier? je suis de mon temps, et en fait de merveilleux je préfère les bouffonneries de *la Flûte enchantée*, avec la musique de Mozart, au cauchemar de la poésie dite romantique.

— A la bonne heure, dit le chevalier en riant, voilà une préférence qui a sa raison d'être et qui se conçoit; mais vous ne pouvez nier, docteur, que Weber ne soit un musicien de génie, le créateur d'un genre d'effets entièrement nouveaux.

Pendant que les deux interlocuteurs échangeaient entre eux ces réflexions, que Mme de Narbal écoutait avec un vif intérêt, les trois cousines étaient fort occupées d'un incident qui se passait dans une loge voisine de la scène. On voyait une dame âgée embrasser avec effusion un étudiant qui était survenu avec son costume pittoresque. Il était mince, délicat, et de longs cheveux blonds lui tombaient abondamment sur les épaules.

— C'est le fils de Mme de Turkheim, dit M. de Loewenfeld, un camarade de mon cher Wilhelm, qui arrive sans doute de Leipzig.

M. de Loewenfeld sortit précipitamment, et revint quelques instans après. — Je ne m'étais pas trompé, c'est bien lui. Il vient passer les vacances chez sa mère et m'annonce la prochaine arrivée de mon fils, que je demande la liberté de vous présenter, comtesse.

— Comment donc, mon cher baron? mais très volontiers. J'aurai grand plaisir à connaître votre fils, dont j'ai entendu louer l'élégance et les manières accomplies.

Le chevalier entendit ces dernières paroles de Mme de Narbal, et, sans se rendre bien compte de ce qu'il éprouvait, il se sentit péni-

blement affecté. Il allait donc voir un jeune homme introduit dans cette maison hospitalière, où son cœur était plus engagé qu'il n'osait se l'avouer.

Le lever du rideau fit diversion aux douloureux pressentimens du chevalier. Le théâtre représentait la chambre d'Agathe, ornée de fleurs et de pieux symboles. La cavatine que chante la jeune fille revêtue de ses habits de noces, agenouillée devant une image de la Vierge couronnée de roses blanches, est encore une de ces mélodies suaves et colorées où l'expression tendre et profonde du sentiment ne se fait jour qu'à travers la peinture du paysage, à travers les phénomènes de la nature extérieure, qu'Agathe invoque et interroge avec une pieuse curiosité :

Und ob die Wolke sie verhülle,
Die Sonne bleibt am Himmelszelt! etc.

A cette courte, mais touchante prière, succède la romance qu'Annette chante pour distraire son amie de ces rêves de malheur dont elle est toujours obsédée. C'est une sorte de ballade d'un style tout différent et divisée en deux parties. L'*andante* en *sol mineur*, qui est accompagné par un alto solo qui en dessine les contours, effet qui a été souvent imité depuis, a quelque chose de la couleur d'un récit légendaire, tandis que l'*allegro* en *mi bémol majeur* est d'une gaîté charmante, plein de grâce et de modulations piquantes que fait jaillir un rhythme original très familier à l'auteur du *Freyschütz* et d'*Oberon*. Après ce morceau, qui exprime si heureusement l'humeur joyeuse d'Annette, dont le caractère facile se maintient toujours différent de celui d'Agathe, vient la ronde avec le chœur des jeunes villageoises qui apportent à la fiancée des fleurs et des souhaits de félicité. C'est frais et touchant comme une idylle, élégant comme une page d'*Hermann et Dorothée*. Lorsque le fameux chœur des chasseurs eut été chanté avec un ensemble admirable qui excita de nouveau dans toute la salle des transports d'enthousiasme : — Voilà encore une de ces trouvailles de génie, dit le chevalier avec émotion, qui n'appartiennent qu'à Weber. Il est impossible d'obtenir un plus grand effet par des moyens aussi simples. Quel vaste horizon s'entr'ouvre devant l'auditeur charmé au bruit harmonieux de ces cinq voix qui ne sortent pas d'un très petit nombre d'accords les plus usités! N'est-ce pas la forêt sombre et qui retentit d'échos infinis, la chasse et sa poésie enivrante, l'homme heureux de sa liberté et fier de sa puissance sur la nature qui l'enveloppe de toutes parts? Jamais un musicien, jamais un poète de race latine ne pourrait peindre de tels effets, ni exprimer de pareils sen-

timens. Après l'exécution du finale dans l'admirable *andante* en *si majeur* entonné par Max, répété ensuite comme une prière par tous les personnages de cette simple histoire de village, s'élève un hymne d'amour, de foi et de soumission à la Providence :

Moment si doux, bonté nouvelle!
A vous, Seigneur, je dois l'espoir.

— Qu'il soit trois fois béni, s'écria le chevalier, le pieux et grand artiste qui a tiré de son âme de tels accens, et qui a donné à sa patrie le premier opéra national qu'elle possède!

— Comment l'entendez-vous, monsieur le chevalier? répondit le vieux Rauch avec étonnement. *L'Enlèvement du Sérail, la Flûte enchantée* de Mozart, *Fidelio* de Beethoven, *le Sacrifice interrompu* de Winter, et tant d'autres ouvrages que je pourrais citer, n'ont-ils pas été composés par des musiciens allemands et dans la langue du pays?

— Oui vraiment, répliqua le chevalier. Bien avant Mozart, un homme de génie qui se nommait Keyser et plusieurs de ses contemporains, parmi lesquels je citerai Hændel, ont essayé de donner à l'Allemagne un spectacle lyrique conforme à celui qui avait été créé en Italie et qui faisait les délices de toutes les cours princières. Ils ont écrit des centaines d'opéras en langue allemande, ce qui n'empêche pas que le *Freyschütz* ne soit le premier drame dont la musique profonde et touchante traduise avec une grandeur et une sincérité propres à l'Allemagne les sentimens, le merveilleux et la poésie intime de la création. Comme le *Faust* de Goethe, le *Freyschütz* est une légende populaire dont Weber s'est heureusement inspiré et où il a su rendre d'une manière savante les naïves terreurs et ce pittoresque infini de la nature qui caractérisent la vieille race teutonique.

— Je ne vous tiens pas quitte de l'explication que vous m'avez promise, dit M. Thibaut toujours en badinant, et je veux absolument que vous m'appreniez d'où vient aux Allemands et aux peuples du nord ce sentiment profond des beautés de la nature que vous refusez aux nations méridionales.

— Ah! docteur, répondit le chevalier en fermant la porte de la loge, cela vient de bien loin, peut-être des sources de l'Indus ou des sommets escarpés de l'Himalaya!

— Ces diables de philosophes ont d'étranges idées, dit M. Thibaut en offrant son bras à Mme de Narbal.

P. Scudo.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA

GUERRE DES RÉSEAUX

ET

LE RÉGIME DES CHEMINS DE FER EN 1863.

I. *Enquête sur divers chemins de fer projetés*, etc., par la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, août 1862. — II. *Note sur l'Enquête*, par la compagnie du Midi, septembre 1862. — III. *Exposés des motifs et rapports*, avril 1863.

Une nouvelle phase commence pour l'économie de nos chemins de fer avec les conventions qui sont venues en 1863 modifier la situation relative de l'état et des compagnies, soit en créant des concessions nouvelles, soit en révisant des contrats déjà existans. Les obligations du trésor sont accrues, le faisceau des concessions est élargi; diverses clauses essentielles des contrats antérieurs sont tout à fait transformées. Ces conventions, qui forment un ensemble d'actes datés du mois de juin 1863, soulèvent deux ordres de questions très distincts, et si on ne peut qu'approuver la solution qui a mis un terme à l'ardente compétition des deux grandes compagnies du Midi et de la Méditerranée, on a bien des réserves à faire sur les autres stipulations qui ont eu pour but l'extension du réseau national et la révision des anciens contrats.

A quoi tient cette différence? Peut-être au procédé, au mode d'étude, qui n'a pas été le même dans les deux cas. Dans la querelle du Midi et de la Méditerranée, grâce à l'effort si puissant des intérêts rivaux, il a été fait appel à la publicité et à la discussion avec un

éclat que nous ne connaissions plus depuis longtemps en ces matières. L'enquête prescrite dans les régions méridionales a eu un retentissement tout à fait inaccoutumé. Tous les élémens en ont été recueillis par la presse périodique et répandus à tous les coins de l'horizon. L'active controverse qui s'en est emparée n'a laissé aucun intérêt dans l'ombre, aucun germe fécond dans l'oubli. Ce n'est pas ainsi qu'on a procédé quand il s'est agi de réviser les anciens contrats ou d'arrêter des conventions nouvelles. La discussion n'a plus exercé ici la même influence; la publicité s'est presque entièrement renfermée dans le cercle des procédures ordinaires en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique. Juger les deux systèmes à l'œuvre et par leurs résultats, ce ne sera pas seulement retracer tout un côté de la vie morale des chemins de fer français dans un des plus curieux épisodes de leur histoire; ce sera montrer aussi la nécessité du contrôle de l'opinion dans des affaires où sont engagés des intérêts si précieux.

I.

Dans ses données générales, le système de nos chemins de fer a été conçu en vue de prévenir la lutte entre les grands réseaux. Les fusions d'où sont sortis les groupes actuels, et qui ont donné naissance à ces associations puissantes chargées de sillonner chacune un côté du territoire, avaient singulièrement réduit les chances d'invasion réciproque, ou même de ces guerres à coups de tarifs si fréquentes chez nos voisins d'outre-Manche et en définitive si ruineuses. Maintes fois, lorsqu'elles acceptaient plus ou moins volontairement telle ligne insignifiante ou onéreuse pour elles, les compagnies n'avaient d'autre but, suivant leur propre aveu, que d'assurer la garde de leurs frontières et l'autonomie de leur exploitation. Si l'on entend ces précautions en un sens pratique, n'ayant dès lors rien d'absolu, et laissant intacte la prérogative de l'état quant aux concessions futures, on peut dire que le but a été généralement atteint. Or il n'y a point d'autre manière d'interpréter le programme. On ne devait pas compter sur une paix générale et éternelle. Jamais le parallélisme entre les groupes ne pouvait être assez prolongé pour garantir un isolement absolu. Ne suffisait-il pas d'ailleurs que tels réseaux fussent contigus les uns aux autres, que certains de leurs embranchemens aboutissent au même point, ou pussent, à l'aide d'habiles évolutions dans les tarifs, desservir les mêmes localités, pour qu'il en résultât quelques occasions de froissement et quelques sujets de contestation? Dans les limites où ils peuvent se produire, les efforts divergens, les prétentions réciproques des com-

pagnies, loin de constituer une menace un peu sérieuse pour leur état financier, deviennent au contraire la manifestation d'un utile esprit de recherche et la garantie d'une exploitation progressive.

Dès l'origine, on aurait pu marquer sur la carte plusieurs endroits où de tels chocs se produiraient vraisemblablement de réseau à réseau. S'il y avait en particulier un point où la symétrie première semblait devoir être menacée un jour ou l'autre, c'était dans la zone méridionale qu'il fallait le chercher. Seule des six grandes exploitations françaises, la compagnie du Midi n'a pas vers la capitale une issue qui lui appartienne. Sous ce rapport, sa position ne ressemble même pas à celle de l'ancien Grand-Central, qui se plaignait si haut de son isolement, mais qui, moins éloigné de Paris, avait pu afficher un moment l'ambition de s'y ménager un accès par Tours et Vendôme, entre les lignes de la compagnie d'Orléans et celles de la compagnie de l'Ouest. Quant au Midi, force lui est de renoncer à toute illusion semblable. Pour ses rapports avec le centre immense d'où part et où converge presque toute la circulation nationale, je veux dire avec Paris, il dépend de deux autres compagnies, celle d'Orléans et celle de Lyon. A tout prendre, le sillon ferré parcourant en sens divers les plaines qui vont toucher le pied des Pyrénées a pourtant, lui aussi, ses conditions d'autonomie, ses garanties d'indépendance. Ce qu'il peut regretter du côté du nord et de l'est, il en trouve la compensation du côté du sud, ou du moins il la trouvera le jour où seront desservies les voies qui doivent l'unir aux chemins espagnols à l'une et à l'autre extrémité de la muraille pyrénéenne. Que son essor se déploie à travers les Pyrénées, et il entre dans la plénitude de son action. C'est préoccupé sans doute de cette perspective que le Midi conçut l'idée d'élargir ses issues sur le sol même de la France, et tout à la fois vers les départemens du centre et de l'ouest, c'est-à-dire du côté de la compagnie d'Orléans, et vers ceux du sud-est, c'est-à-dire du côté de la compagnie de Lyon, prétention à double tranchant, quoiqu'elle n'atteignît au vif que la compagnie d'outre-Rhône. D'autre part, on ambitionnait une voie directe sur Marseille à l'aide d'une ligne partant de Cette, longeant le littoral par Aigues-Mortes, Saint-Louis, Bouc, les Martigues, et raccourcissant le trajet de 45 kilomètres; de l'autre, on demandait à souder le faisceau méridional avec celui du centre au moyen d'un chemin de fer se détachant à Rhodez du groupe des concessions appartenant à la compagnie d'Orléans pour se diriger sur la Méditerranée par Milhau, Sainte-Affrique et Montpellier.

Cette combinaison, qui pouvait paraître hardie, séduisante même au premier abord, quoique très hasardeuse dans son principal ob-

jet, on ne manquait pas de l'appuyer sur une pensée traditionnelle et tout à fait populaire dans les régions pyrénéennes comprises entre l'Océan et la Méditerranée, — la pensée de l'union des deux mers. C'était pourtant confondre des situations bien dissemblables que d'assimiler le projet nouveau à la plus grande conception du XVIIe siècle en matière de travaux publics. Comment ne pas voir que les perspectives sont entièrement changées depuis l'édit qui consacrait l'exécution du fameux canal (1666)? Elles ne sont même plus ce qu'elles étaient il y a une quarantaine d'années. Sans que son importance ait décru pour nos régions du sud-ouest, l'idée de l'union des deux mers a vu singulièrement diminuer son rôle par rapport à la circulation générale du commerce. En même temps qu'ils venaient en faciliter l'accomplissement, les chemins de fer enlevaient à l'œuvre une partie de sa grandeur passée. Dirai-je qu'ils la découronnaient? L'union des deux mers, on la voit se produire aujourd'hui sous toutes les formes. On nous la montre presque déjà réalisée de l'autre côté des Pyrénées, grâce aux lignes qui vont réunir les ports de la Catalogne à ceux de la Biscaye (1). En France, elle paraît pleinement opérée, et dans des directions multiples. Soit que l'on considère la Mer du Nord, soit que l'on observe nos ports de la Manche ou de l'Atlantique, on en voit partir un ruban ferré qui se déroule jusqu'aux tièdes rivages méditerranéens (2). Qu'il reste place à une comparaison entre le prix des transports par ces voies différentes, c'est évident; il ne l'est pas moins que le faisceau du trafic, que le courant de la circulation, au lieu de se concentrer sur un seul point, doit inévitablement se diviser. Si toutes les données antérieures n'avaient été profondément modifiées par les chemins de fer, en même temps que le développement de la navigation à vapeur et les progrès de la navigation à voile transformaient les conditions des transports maritimes, la jonction opérée entre Bordeaux et Cette aurait suffi à toutes les ambitions comme à tous les intérêts. L'union tant célébrée se réalisait avec toutes ses anciennes promesses, et la cité maritime de l'Hérault aurait pris promptement cet essor magnifique qu'on avait imaginé pour elle, et qu'il a fallu renoncer à atteindre.

Il n'est plus indifférent aujourd'hui, au milieu des transformations qui remplissent l'histoire des voies de transport depuis un demi-siècle, il n'est plus indifférent, pour que l'union des deux mers à travers le Languedoc procure tous les résultats qu'on en peut raisonnablement espérer, que la ligne partie de Bordeaux s'en aille

(1) Rapport de la compagnie de Lerida-Reuss-Tarragone, 29 mai 1863.

(2) D'un autre côté, le simple embranchement de Nancy à Gray, récemment inauguré, ouvre désormais une route directe du Zuyderzée au golfe de Lion.

gagner tel ou tel point du rivage méditerranéen. Ce n'est qu'en aboutissant au siége du plus actif mouvement d'affaires, au plus large centre des capitaux de tout le sud-est, que Bordeaux, le bassin de la Garonne et les régions subpyrénéennes peuvent être le plus avantageusement mis en contact avec la Méditerranée. Seulement, comme la jonction voulue existe déjà depuis longtemps grâce à la ligne qui de Cette se dirige par Montpellier et Tarascon sur le chef-lieu des Bouches-du-Rhône, il restait à savoir si la nouvelle direction proposée, si la ligne raccourcie devait ouvrir au commerce des perspectives inconnues et transformer, au grand avantage du transit international, toutes les conditions actuelles. Telle était la question qu'avait soulevée et tranchée du même coup le projet du Midi. On sait que ce fut là le côté saillant de la lutte; mais la seconde question, pour avoir jeté moins d'éclat, la question du chemin de Rhodez à Montpellier, que le Midi se proclamait résolu à ne point disjoindre de la première, ne fut pas débattue avec moins d'animosité. Au tracé par Montpellier, la compagnie de Lyon en opposait un autre qui, à partir de Milhau, s'en allait par le Vigan gagner Lunel, où il retrouvait la route de Nîmes et tout le réseau du sud-est. Sur l'un et l'autre sujet de division, la guerre a eu le même point de départ, comme aussi la même durée. Elle débute à la veille de la session des conseils-généraux au mois d'août 1861, et elle se clôt avec les actes législatifs portant la date du 11 juin 1863. On ne saurait trop rappeler qu'elle s'est poursuivie, ainsi que nous l'indiquions dès l'abord, en plein soleil, avec toutes les armes que la discussion pouvait fournir et dont la publicité la plus large pouvait assurer l'effet. Au milieu des aspects si variés qu'elle a offerts, voilà, bien plus encore que l'importance des intérêts en litige, voilà ce qui l'a revêtue d'un caractère de grandeur et de nouveauté.

Durant la mêlée croissante où l'on vit s'engager toutes les forces actives disséminées des Alpes à l'Océan, il est assez facile de marquer le champ propre à chacune des deux compagnies en présence. Le Rhône pourrait servir de ligne de démarcation, sauf à rattacher pourtant à la rive gauche, comme deux puissantes têtes de colonne, le département de l'Ardèche et surtout celui du Gard. On devrait en revanche noter sur cette même rive, et jusqu'au cœur du domaine de la Méditerranée, certaines dissidences qui indiquaient des positions isolées appartenant à des adversaires. Si l'on consulte le chiffre de la population directement impliquée dans le conflit, le Midi pourrait s'attribuer l'avantage du nombre. Déjà, à la date du 24 avril 1862, on parlait, dans son camp, de treize départemens et de soixante villes qui avaient donné leur adhésion. Deux opulentes cités, Bordeaux et Marseille, vouées à des applications analogues,

mais dont le caractère n'en est pas moins profondément dissemblable, apparaissent, à chaque extrémité de la ligne entre les deux mers, comme le point principal où vont s'appuyer l'une et l'autre armée. Accoutumée à une sorte d'indolence superbe qui répugne à tout changement brusque, qui exclut les ordinaires exigences d'un dévorant mouvement d'affaires, Bordeaux laissa volontiers le rôle le plus décisif à l'entreprenante cité des Bouches-du-Rhône. A un certain point de vue, si l'antagonisme entre Marseille et Bordeaux n'était pas un fait traditionnel qu'on retrouve au sein de la population de l'une et de l'autre ville jusque dans le domaine des impressions individuelles, on aurait quelque peine à s'expliquer une dissidence qui ne sortait pas des termes mêmes de la question actuellement soulevée. « Bordeaux et Marseille, lit-on dans un des documens émanés du Midi, peuvent devenir l'entrepôt général de tout ce que les deux mers expédient de l'une à l'autre, et l'échange entre ces deux grands centres par les voies ferrées se substituer aux lentes opérations que comporte aujourd'hui la navigation par le détroit de Gibraltar (1). » Point de doute que si les plans du Midi avaient dû amener les résultats annoncés, les deux ports en eussent profité l'un et l'autre. Ce n'étaient donc que des considérations toutes locales, que des ambitions accessoires qui pouvaient, en face d'une telle hypothèse, rendre compte de la divergence des attitudes. L'opposition parut néanmoins beaucoup plus tranchée entre deux autres villes placées face à face sur les limites mêmes des deux réseaux, et qui eurent dans la contestation un rôle très accentué, Montpellier et Nîmes. Dans la première de ces villes, des impulsions influentes s'unissaient au poids de réels intérêts pour entraîner la balance vers la compagnie du Midi, tandis qu'à Nîmes, où les élémens locaux ont toujours été d'eux-mêmes plus inflammables, on se prononçait en sens inverse avec toute l'ardeur des impressions natives.

Au milieu de ce général émoi, les deux compagnies laissent percer chacune l'esprit particulier qui la distingue. D'un côté, plus d'ardeur, plus d'élan, un besoin plus marqué de tenter l'inconnu; de l'autre, une propension manifeste à se vouer de préférence aux améliorations tranquillement élaborées, sans rien livrer au hasard de ce qu'on peut lui disputer. Ici une initiative toujours ardente, là une rare fécondité de ressources dans les cas les plus scabreux. Quant aux hommes qui servaient d'organes aux deux intérêts ennemis et qui s'efforçaient de prendre en main les fils de tous les mouvemens, ils étaient sans cesse sur la brèche, défendant leur cause réciproque avec l'âpreté d'un parti pris, avec cette chaleur d'allures

(1) Réponse de la compagnie du Midi, 27 janvier 1862.

que ne manque jamais d'engendrer un grand et long débat. Une active et prépondérante participation à l'essor de nos voies ferrées leur avait acquis d'ailleurs une autorité incontestée. Ils n'étaient pas seuls à se faire entendre. Les conseils-généraux, les conseils municipaux, les chambres de commerce, les chambres consultatives des arts et manufactures, divers comités généraux ou particuliers élevaient la voix de toutes parts. Grâce aux nombreux documens émanés de tant de sources différentes, jamais, on peut le dire, la situation économique, jamais les besoins et les ressources du sud et du sud-ouest de notre pays n'avaient été aussi profondément fouillés. Les publications lancées par l'une et l'autre compagnie, dont toutes les affirmations, tous les calculs ont été réciproquement passés au laminoir et soumis à une critique sévère, pourront longtemps être consultées comme un très utile répertoire.

Les témoignages des localités intéressées complétaient le tableau par des renseignemens plus minutieux, plus circonstanciés, plus intimes. Dans l'examen des tracés, des directions, des points de soudure, chacun des corps représentant les départemens ou les villes avait le droit ou pour mieux dire le devoir de soutenir les intérêts mêmes dont il était l'expression. C'était une condition pour que tous les côtés du litige fussent éclairés. Voilà comment le raisonnement et la controverse finirent par répandre la plus vive lumière sur un vaste pêle-mêle d'intérêts, et par permettre de dégager la vérité des exagérations que pouvaient offrir les prétentions isolées.

Dans sa résistance aux projets du Midi, qu'elle dénonça dès le premier moment comme une menace d'invasion, la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée n'opposa d'abord qu'une réfutation quelque peu dédaigneuse. Si le chemin de Lyon, c'est un fait à reconnaître, sut à merveille se servir d'efficaces moyens de défense, ce n'est pas par ceux-là qu'il avait commencé. Il ne fut guère qu'agressif dans ses premières évolutions. Le côté faible de cette tactique, dont le caractère fut tout provisoire, c'était celui auquel on attachait peut-être le plus de prix, j'entends la prétendue irruption du Midi dans le domaine de ses voisins du sud-est. Rien de moins justifié que cette plainte, rien de moins conforme à l'esprit véritable de la législation des chemins de fer et à la tradition gouvernementale. Évidemment là n'était pas le nœud de la question. Il n'était pas non plus dans le chiffre des dépenses qu'entraînerait le chemin du littoral ou dans certaines difficultés d'exécution. Il ne fallait pas le chercher non plus dans l'intérêt de la navigation du Bas-Rhône. Les compagnies qui desservent le fleuve, et qui, alors même qu'elles ne sont pas conduites par leurs entreprises jusqu'à l'embouchure,

sont du moins en mesure d'apprécier parfaitement une question de ce genre, se prononcèrent à ce sujet en un sens favorable au Midi (1). Ces argumens, qu'on peut appeler des argumens de circonstance, une fois écartés, il reste plusieurs points très sérieux où la critique, en se précisant davantage, fournit à l'histoire économique de notre temps des renseignemens utiles à conserver. C'était d'abord le chiffre des recettes possibles pour le chemin du littoral; c'était ensuite la pensée de détourner au profit de ce chemin une partie plus ou moins forte du transit de l'Océan à la Méditerranée; enfin, c'était l'intérêt que pourrait offrir l'unité de service par rapport au fractionnement actuel entre deux compagnies.

Sur le premier point, le Midi, qui ne pouvait guère contester les assertions de ses adversaires, répondait que les recettes indiquées correspondaient à l'état présent du trafic, mais qu'elles seraient considérablement accrues par suite des changemens projetés. C'était répondre par la question même. Il est vrai que l'idée du détournement du transit commercial venait tout de suite donner un corps à ces vagues assurances; mais ici précisément les objections étaient permises. Il fallait expliquer comment on déposséderait de sa clientèle le détroit de Gibraltar, dont le nom revient à tout moment dans les écrits publiés à ce sujet. Le détroit de Gibraltar! c'était donc là qu'il fallait viser! Dès que les matériaux actuels ne pouvaient suffire à l'alimentation de la ligne du littoral, il devenait absolument nécessaire de ravir au fameux détroit une partie de sa fortune, de faire refluer vers nos rivages méridionaux une partie du mouvement qui s'opère entre les côtes d'Espagne et celles du Maroc. Combien la proie n'était-elle pas attrayante! Ce grand courant emporte par année 4 millions 1/2 de tonnes. En réalité, la conquête de Marseille n'était qu'un vain mot, si l'on ne conquérait pas le détroit. Sans cela, point de partie gagnée. Il fallait donc franchir les célèbres colonnes qui avaient arrêté le héros de la fable, ou plutôt il fallait pouvoir, par une combinaison de tarifs, rétablir cette chaîne de montagnes qu'un jeu de sa force avait rompue. Dans les premiers programmes du Midi, nulle idée ne fascinait plus les regards que l'idée d'amener sur notre sol une dérivation quelconque de cet énorme transit. N'en doutons pas : si cette prétention avait pu seulement s'appuyer sur des calculs un peu plausibles, aucun argument, aucune objection n'aurait tenu contre l'adhésion publique, et le chemin du littoral serait aujourd'hui en construction. La compagnie de Lyon ne pouvait s'y méprendre. Aussi quel déploiement de

(1) Lettre des représentans des compagnies de la navigation du Rhône, 16 septembre 1862.

forces sur ce point-là! On revient sans cesse, à tout propos, sous toutes les formes, au détroit de Gibraltar. Quand il eut été démontré par des chiffres que l'état actuel des choses n'autorisait là-bas aucune espérance raisonnable, la compagnie triomphante ne se tint pas encore pour satisfaite; elle prit à tâche de tourner en dérision cette ambitieuse convoitise. On renvoyait incessamment le Midi à cette conquête herculéenne. On semblait nous montrer les chefs tout effarés de cette compagnie, postés sur un des promontoires du détroit, agitant leurs tarifs et faisant en vain des signaux à la navigation obstinée. On ne tenait même aucun compte de certaines distinctions entre la marine à vapeur et la marine à voile. Quand on rentrait dans une argumentation sérieuse, c'était pour demander au Midi comment il ne réalisait pas avec les lignes actuelles, et au moyen de simplifications faciles à concevoir, cette prise de possession qu'il se flattait d'accomplir sur une grande échelle avec le chemin du littoral. Malgré les doutes que motivaient des questions aussi complexes, il y eut un moment où les impressions publiques semblèrent incliner dans le sens du Midi. C'était au début. Outre le raccourcissement de 45 kilomètres, outre les conquêtes promises au transit à travers la France, on voyait s'ouvrir des perspectives nouvelles pour les régions peu salubres et peu habitées du Bas-Rhône, où le nouveau chemin était destiné à provoquer des travaux d'assainissement, à appeler la population et à donner l'élan aux importantes salines qu'on y rencontre et qui fournissent déjà 120,000 tonnes de produits par année. On ne savait pas encore si les mêmes avantages pourraient être obtenus d'une façon moins coûteuse et moins problématique. Ce n'était pas en vain non plus que le Midi signalait comme devant désormais se trouver comblée la seule lacune existant le long du rivage méditerranéen dans le ruban ferré qui s'y déroule ou qui s'y déroulera bientôt à partir des extrémités méridionales de la péninsule italienne pour se continuer, après avoir traversé la France, jusque sur les côtes espagnoles. Ce fut sous l'influence de ces confiantes dispositions que le Midi obtint l'enquête officielle qu'on lui avait d'abord disputée, et sans laquelle la question n'aurait pu être contradictoirement élucidée, ni la conscience publique entièrement satisfaite.

Avertie par l'échec de sa première tactique, la compagnie de Lyon en adopta une autre d'un caractère tout différent, qu'avaient présagée déjà certaines ouvertures, et dont l'efficacité ne pouvait être douteuse. Cette seconde méthode consistait à neutraliser les avantages promis par des avantages équivalens ou même supérieurs. Une fois sur ce terrain-là, on s'y montre habile à trouver des ressources et prodigue envers les localités intéressées. On s'ingénie et on réus-

sit à faire face à toutes les exigences, à satisfaire à tous les intérêts auxquels s'était adressé le Midi, si bien que les propositions premières, ainsi contrecarrées pied à pied et avec une remarquable sûreté de coup d'œil, devenaient maintenant sans objet. On a dit des satisfactions accordées en fin de compte à nos départemens méridionaux qu'elles étaient déjà mises à l'étude avant la querelle. Il semble difficile qu'un observateur impartial se laisse persuader que les nécessités de la lutte n'aient pas eu pour conséquence d'en étendre singulièrement le cercle, d'en hâter singulièrement la réalisation. Sans la pression résultant d'une aussi ardente rivalité, la Méditerranée eût-elle accepté ce qu'elle a bientôt volontairement offert? L'eût-elle accepté à moins de fortes compensations? Ce n'est guère à supposer. Les lignes qu'elle nomme elle-même des *lignes de défense* dans un rapport récent témoigneraient au besoin de la nécessité à laquelle elle avait obéi. Qu'on écarte des concessions faites l'idée de *rançon*, idée propre à blesser de légitimes susceptibilités, rien de mieux; mais les discussions soulevées, les vives émotions qu'elles ont fait naître, les besoins et les ressources qu'elles ont servi à mettre en évidence n'en conserveront pas moins dans l'histoire économique de nos chemins de fer une place qu'il serait impossible de leur ravir. Ceci n'enlève rien au mérite des études antérieures dont s'occupait ou auxquelles pouvait songer la puissante compagnie de la Méditerranée.

La nouvelle attitude qu'elle avait su prendre s'était nettement dessinée dans un document publié au mois d'août 1862, et destiné aux conseils-généraux des départemens (1). On y remarque toute une série de combinaisons, tout un système de lignes nouvelles que le Midi appelait à tort un *enchevêtrement* (2), et qui était au fond un ingénieux, mais coûteux moyen d'écarter la tentative d'envahissement. La différence de 45 kilomètres était ramenée à 20 à l'aide d'une ligne de jonction d'Arles à Lunel, et même à 15 pour les transports maritimes au moyen d'une gare spéciale de marchandises établie à Lestaque (territoire de Marseille) et reliée à la grande artère. Des embranchemens se dirigeaient sur Bouc et sur les Martigues, à la portée des salines. On avait parlé des difficultés et même des périls qu'offrait le tunnel de la Nerthe (4,600 mètres de longueur); on avait parlé d'encombrement sur la ligne de Marseille vers le Rhône et de l'insuffisance de la gare dans ce grand port. De ces critiques, rien n'allait rester debout; la Méditerranée ne reculait devant aucun sacrifice : elle dégageait le souterrain de la Nerthe, et,

(1) *Enquête sur divers chemins de fer projetés dans les départemens des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault.*

(2) Lettre à MM. les membres des conseils-généraux, août 1862.

en proposant un chemin direct de Marseille à Aix qui ouvrirait une nouvelle route jusqu'à Avignon par la vallée de la Durance, elle dotait Marseille d'une seconde gare, indépendamment de celle de Lestaque. Quant aux chemins de l'Aveyron, la satisfaction n'était pas moins complète. Entre les deux directions si débattues de Rhodez à la Méditerranée, ou plutôt de Milhau, puisque c'est là que commençait la dissidence, la compagnie ne faisait pas de choix; elle acceptait les deux chemins, offrant d'exécuter, avec les subventions demandées, celui de Milhau à Montpellier par Sainte-Affrique dans le cas où la compagnie rivale y renoncerait elle-même. Il était impossible d'aller plus loin, car cette seconde ligne ne pouvait que faire concurrence au raccordement par Le Vigan et Lunel (1). Même esprit, même système, même libéralité en ce qui concernait le transbordement, la rupture de charge, les lenteurs et l'accroissement de frais provenant de l'exploitation par deux compagnies. On s'engageait à faire partir le nombre nécessaire de trains de voyageurs à la vitesse fixée par le Midi sur sa propre ligne, et cela sans interruption ni à Cette ni ailleurs; on admettait le parcours réciproque des wagons de marchandises de Marseille à Bordeaux; enfin on se déclarait prêt à établir un tarif commun en laissant la compagnie du Midi maîtresse absolue de le régler, et en se soumettant à réduire dès à présent à la longueur du tracé par le littoral (160 kilomètres) la distance tarifée entre Cette et le chef-lieu des Bouches-du-Rhône.

La question se posait dans ces termes lorsque la chambre de commerce de Marseille se chargea en quelque sorte de résumer les résultats acquis par une délibération très solidement raisonnée au point de vue pratique, et que la compagnie de la Méditerranée a pu appeler avec justesse *l'œuvre la plus complète et la plus décisive qui se fût produite dans la discussion* (2). Ce document, qu'il était difficile, disons même impossible, de contre-balancer, exerça et il méritait d'exercer une notable influence. La chambre montrait qu'en ce qui touche aux intérêts de Marseille, les satisfactions offertes par le chemin de Lyon ne laissaient subsister aucun vide, et qu'elles s'accordaient précisément avec la direction constante du mouvement commercial dont ce grand port est le point de départ vers l'inté-

(1) Ces divers chemins sont d'une exécution très coûteuse. « Il s'agit d'un chemin de fer, avait dit au corps législatif le directeur-général des chemins de fer, M. de Franqueville (28 juin 1862) en réponse à une interpellation, il s'agit d'un chemin qui doit coûter plus de 100 millions pour la seule branche de Rhodez à la Méditerranée, et qui coûterait 60 millions de plus, si l'on construisait en outre la branche de Milhau à Lunel. »

(2) Lettre du 24 septembre 1862. — La délibération de la chambre de commerce de Marseille est du 16 septembre 1862.

rieur, et qui a lieu vers le nord et le nord-est, sauf une imperceptible fraction s'en allant du côté de Cette et du sud-ouest (1). Nouvelles lignes, nouvelles gares, nouveaux règlemens, tout correspondait aux besoins locaux. A l'aide de chiffres précis et de faits positifs, la chambre de commerce ramenait en outre à ses proportions réelles la question du transit par le détroit de Gibraltar. Le raisonnement revêt ici une rigueur mathématique; tout le mécanisme du système est décomposé, et par des mains familières avec les comptes de ce genre. Des calculs s'appliquant à la navigation à vapeur et à la navigation à voile prouvent que le passage à travers la France, avec les frais de débarquement à Marseille et à Bordeaux, serait plus coûteux que le trajet direct par mer des régions orientales aux ports de la Grande-Bretagne (2). En prénant pour base les prix du trajet tels qu'ils étaient indiqués entre Marseille et Londres ou Liverpool par la compagnie du Midi elle-même, la chambre arrivait à cette conclusion, qu'il ne resterait pour rétribuer ce transport que de 12 à 16 francs par tonne, quand il en aurait fallu 40, et à tout le moins 32. Aussi disait-elle en forme de conclusion avec une ironie visible : « Les espérances mises en avant au sujet du détournement possible sur le réseau du Midi du transit international nous paraissent avoir été fondées sur des appréciations faites de trop haut ou de trop loin. » Certains passages de la délibération étaient peut-être plus faciles à contester, ceux par exemple qui avaient trait à la navigation sur le Rhône et à l'intégrité des réseaux concédés par l'état. Ici les nuances semblaient un peu forcées; mais ce tribut payé à la situation respective des deux compagnies dans le présent antagonisme n'altérait pas l'autorité d'un document émané d'un corps dont la compétence demeurait incontestable.

Élucidée par tant de recherches, fouillée par tant d'études, la question était désormais mûre pour recevoir une solution dont les termes étaient indiqués d'avance. Les propositions faites en dernier lieu par la Méditerranée sont, pour ainsi dire, passées textuellement dans la transaction intervenue sous les auspices de l'état et consacrée par la loi (3). Ainsi se trouvent admises les offres relatives au mode de tarification, au compte des kilomètres, au service des

(1) Sur 1,239,000 francs formant le chiffre du mouvement commercial du chemin de fer pour Marseille, 1,195,000 avaient suivi la direction du nord, et 44,000 seulement la direction de Cette durant la précédente année.

(2) Il existe des lignes de bateaux à vapeur entre l'Angleterre et Alexandrie, Smyrne, Constantinople et même Trieste, qui portent sur ces places les produits des manufactures britanniques, et qui, pour avoir une charge de retour, font descendre au besoin leurs tarifs au-dessous même des prix de la navigation à voile.

(3) Exceptons, en fait de voies nouvelles, le chemin de Rhodez à Milhau, concédé à

trains directs de voyageurs et de marchandises, comme à l'établissement de voies nouvelles. Voilà ce qui frappe les yeux; en fait, ce sont cependant les exigences accusées dès le principe par la discussion qui reçoivent une satisfaction complète. Point de méprise possible à ce sujet. Le trajet est raccourci, sinon de 45 kilomètres, du moins de 25, et même de 30. La plupart des points spécifiés dans les programmes sont dotés d'embranchemens, le souterrain de la Nerthe est dégagé, la gare de Marseille désencombrée; enfin les régions de l'ouest et du centre sont rattachées à la Méditerranée par la ligne de Rhodez à Montpellier. Seul, le chemin par le littoral est mis à l'écart; mais de bonne foi qui pourrait le regretter devant les résultats du libre examen et de la discussion? Le moins qu'on puisse dire n'est-ce pas que ce tracé, injustifiable dans ses rapports avec le transit maritime actuel, était prématuré dans ses rapports avec les besoins des localités traversées? Il aurait fallu que les lignes accessoires aujourd'hui concédées eussent par avance développé les ressources dans le bassin inférieur du Rhône, pour qu'on pût réunir quelques données positives sur l'avenir d'une telle œuvre. Ce n'est pas tout : il était nécessaire d'attendre que les entreprises déjà autorisées et celles qui allaient résulter des actes de 1863 fussent arrivées à leur terme avant de songer à consacrer à un raccourcissement qui n'épargnait plus qu'une vingtaine de kilomètres 50 ou 60 millions. « Quand vous avez de nombreux départemens, des territoires immenses qui n'ont pas de chemins de fer, disait avec raison devant le corps législatif l'un des commissaires du gouvernement à propos du chemin de Cette à Marseille, il ne faudrait pas que le gouvernement concédât des lignes parallèles l'une à l'autre (1). »

Quoique les parties engagées dans cette longue contestation se fussent exagéré soit l'intérêt immédiat, soit la signification réelle du chemin du littoral, il y avait derrière les espérances ou les craintes trop facilement conçues des susceptibilités légitimes à ménager, des intérêts sérieux à sauvegarder, des idées vraiment fécondes dont le

la compagnie du Midi en même temps que celui de Milhau à Montpellier par Sainte-Affrique, et devant former plus tard un tronc commun, si la voie attribuée aujourd'hui à la compagnie de Lyon jusqu'au Vigan se poursuit un jour jusqu'à Milhau. Peut-être, si l'on doit en venir à cet arrangement d'un tronc commun de Milhau à Rhodez, eût-il mieux valu s'arrêter tout de suite à une idée émise dans le débat et qui fut même l'objet de certains pourparlers, l'idée de concéder à la compagnie d'Orléans le prolongement de ses lignes jusqu'à Milhau. — Notons encore que le Midi a obtenu le droit d'établir à Marseille, pour les marchandises à destination de son réseau, une gare spéciale se raccordant avec les gares de l'autre compagnie; mais à notre avis c'est là une satisfaction dont le Midi fera bien de ne pas user, car il est vraisemblable qu'il attendrait longtemps avant d'y trouver la compensation de ses avances.

(1) 6 mai 1863.

germe méritait d'échapper aux entraînemens d'une irritante polémique. La transaction issue de la publicité et de la discussion a su tenir compte de toutes ces délicates exigences. Elle ne porte préjudice à aucun intérêt réel; elle ne mure l'avenir devant aucune initiative résolue. Elle ouvre le champ à une expérience dont le présent doit largement profiter, et qui ne peut que servir à éclairer les supputations ultérieures.

Un désir doit cependant survivre à l'agitation récente : c'est évidemment que la transaction conclue fasse disparaître tout esprit de discorde et de guerre. L'animosité qu'explique la lutte, si elle ne la justifie pas toujours, et dont il s'est retrouvé comme un retentissement jusqu'au sein du corps législatif (1), cette animosité regrettable n'aurait désormais plus d'excuse. Quelles que puissent être les futures éventualités, nul doute sur le présent intérêt soit des deux compagnies, soit des régions traversées par leur réseau, soit du pays en général : cet intérêt-là commande un accord qui n'entraîne du reste le sacrifice d'aucune des opinions exprimées, et qui est indispensable pour accomplir et féconder l'exploitation commune.

II.

Tandis que la longue guerre engagée dans la région méridionale de la France n'intéressait que deux de nos principaux réseaux, la seconde question tranchée par les conventions de 1863, — l'extension des lignes et l'adoption de nouvelles bases financières, — avait une importance à peu près identique pour tous les chemins de fer français (2). On ne se trouvait plus d'ailleurs sur un terrain entièrement neuf, libre de tout engagement; on avait au contraire à revenir sur ses pas et à défaire des nœuds déjà formés.

Parlons d'abord de l'extension du réseau national; c'est là en effet, depuis vingt ans, un objet de vives et légitimes préoccupations pour le pays. Choisir entre les nombreux projets qui surgissent de toutes parts, c'est établir une question de priorité qui soulève elle-même un autre ordre de considérations, celui des voies et moyens. Dès qu'il est hors de doute qu'on ne saurait tout entreprendre à la fois, il faut nécessairement que l'essor des opérations soit calculé d'après

(1) Discours de MM. Émile Ollivier et Jules Favre, 6 mai 1863.

(2) Des six grandes compagnies, celle du Nord seule ne figure pas dans ces conventions. Lorsque l'année dernière elle avait obtenu la concession de deux nouvelles lignes rangées dans l'ancien réseau et n'ayant qu'une très faible étendue, elle avait vu apporter à la convention antérieure quelques modifications que le rapport annuel déclare avantageuses à la compagnie, quoique *de peu d'importance*. — Loi et décret du 6 juillet 1862.

les ressources disponibles. Ce n'est qu'à ce prix que les impatiences les plus légitimes peuvent recevoir une satisfaction exempte de retours et de mécomptes. Si l'on veut considérer à ce premier point de vue les agrandissemens résultant des traités de 1863, il faut se rappeler à quel degré d'avancement se trouvait avant cette année le réseau général. Reportons-nous donc à la fin de 1862. La totalité des voies ferrées alors décrétées embrassait une longueur de 18,430 kilomètres, sur lesquels 7,332 restaient à construire (1). L'achèvement exigeait une dépense d'environ 2 milliards et demi de francs, dont à peu près 350 millions au compte de l'état, soit pour le paiement de subventions stipulées, soit pour des travaux de construction, à partir du 1er janvier 1863. A ces charges nettement définies s'ajoutaient les éventualités concernant la garantie d'intérêt de 4 francs 65 centimes pour 100 sur un capital pouvant monter à 3,110,500,000 francs.

En quelle mesure ces termes ont-ils été modifiés? Quelques chiffres en feront juger. Le réseau actuel se compose de 20,392 kilomètres. C'est une augmentation d'un neuvième environ, depuis le 1er janvier 1863, relativement au total général, et de presque un tiers relativement aux chemins encore à construire. Quant aux subventions dues en vertu des récentes conventions, elles montent à 368 millions, auxquels s'ajoutent 102 millions affectés par d'autres actes à divers travaux. Le capital auquel pourra s'appliquer la garantie d'intérêt a été grossi de 928 millions; il s'élève à 4,038,500,000 fr. (2). Rien ne serait plus hasardeux que de chercher à déterminer dès à présent le montant effectif de la garantie que nécessitera sur ce capital l'exploitation des lignes nouvelles. La preuve en est dans les écarts énormes qu'on remarque entre les diverses évaluations faites au sujet des conventions de 1859, et qui ont varié — le croirait-on? — de 15 à 80 millions. On commence cependant à donner des chiffres précis, au moins pour deux compagnies, l'Est et l'Ouest, et ces chiffres sont de nature à provoquer de sérieuses réflexions sur les périls que peut offrir une combinaison excellente quand l'application en est démesurément outrée.

Ce tableau de la présente situation, ce compte des obligations assumées supposent évidemment, durant les années qui vont suivre,

(1) Sur ces 18,430 kilomètres, 16,820 étaient concédés définitivement, 290 l'étaient à titre éventuel, et 1,320 n'étaient pas concédés du tout.

(2) Ces sommes ne comprennent ni les 80 millions de subvention, ni les 80 millions dont l'intérêt est garanti pour la construction de 543 kilomètres de voies ferrées concédés en Algérie à la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — La somme que les compagnies auront à se procurer pour l'accomplissement de leur tâche en France arrive environ à 3 milliards, dont 2 milliards dans un intervalle de huit années pour les concessions définitives, et 1 milliard pour les concessions éventuelles dans un délai de douze ans en moyenne.

le développement régulier de toutes les forces économiques de la France. On ne saurait trop songer en effet que ce ne sont pas seulement les ressources de la richesse acquise dès à présent qui pourraient suffire à de si grandes exigences sans trouble pour le crédit; on a besoin d'aller plus loin : on a besoin de prendre en compte les accroissemens qui doivent provenir de cette expansion d'affaires, de cette fécondation du sol dont le nouveau réseau formera le point de départ. C'est un fait incontestable et déjà signalé que les dépenses nécessitées par la construction des chemins de fer ont été acquittées en une large mesure par les chemins de fer eux-mêmes, ou en d'autres termes que l'essor qu'ils ont imprimé à l'activité publique a seul pu mettre les différens pays en mesure de supporter le fardeau des frais de construction. Oui, les chemins de fer créent eux-mêmes une part plus ou moins forte du capital avec lequel on les exécute; cela est vrai surtout des lignes principales, des grandes artères de la circulation, où le mouvement s'établit d'un seul coup, et autour desquelles la prospérité semble naître comme par enchantement. On peut croire aujourd'hui sans témérité, ce nous semble, qu'une fraction des dépenses exigées pour les lignes du second ou du troisième ordre sera compensée de la même manière. Néanmoins une saine analyse des faits acquis à la science empêche qu'on ne s'abandonne à de trop vifs écarts d'imagination. Il s'agit désormais de lignes secondaires : or, à mesure qu'on s'éloigne du faisceau des voies principales, le germe fécondant que va porter au loin le sillon ferré trouve moins de forces à développer, et donne lieu par conséquent à un essor moins considérable de la richesse publique. Stimulans moins efficaces, produits moins abondans à mesure qu'on s'avance vers les dernières ramifications d'un réseau, voilà un résultat que nous révèle nettement l'observation. Il en est un autre d'un caractère analogue, non moins significatif, qu'on peut remarquer même sur les meilleures lignes : c'est que l'impulsion donnée sur le parcours des chemins de fer ne suit pas une progression ascendante toujours égale à celle qu'on observe durant les premières années de l'exploitation; tant s'en faut. Au début, c'est comme une explosion soudaine de forces accumulées et tenues en quelque sorte captives. C'est une exubérance qu'on ne peut guère comparer qu'au débordement de la séve dans une végétation printanière. Au bout de quelque temps, quand les élémens qui gisaient pour ainsi dire engourdis à la surface du sol ont été réveillés et utilisés, quand il faut fouiller plus avant pour en découvrir d'autres, la progression se ralentit; elle prend des allures moins impétueuses tout en pouvant rester encore plus ou moins sensible.

Il est donc permis de l'affirmer, les analyses économiques concordent avec les calculs purement financiers pour conseiller désor-

mais dans l'élargissement du faisceau actuel une extrême circonspection, une extrême réserve. Aux yeux de l'observateur le moins porté à s'alarmer, les conventions de 1863, en ce qui touche à l'expansion des lignes, nous ont lancés d'un bond fort avant dans la carrière. Il n'en pouvait guère être autrement : la détermination du troisième réseau se faisait à la veille des élections générales, c'est-à-dire dans un moment où l'on devait tenir à donner tout de suite la satisfaction la plus large possible aux désirs des populations. Le danger n'était pas en une semblable occurrence qu'on se tînt endeçà de la borne indiquée. C'est ainsi que, sans impliquer un état de stagnation complète peu compatible avec les exigences d'une société aussi active que la nôtre, un temps d'arrêt est devenu nécessaire (1).

En fait de nouvelles concessions et de nouvelles entreprises, il se produit fréquemment d'ailleurs une sorte de mirage contre lequel on ne saurait trop prémunir les intérêts. Qu'on y prenne garde, des chemins décrétés ne sont pas des chemins construits ni même commencés. Si les termes stipulés dans les contrats doivent ensuite être prolongés, comme on l'a vu si souvent, on se trouve dans la même position et peut-être dans une position pire que si les lignes avaient été classées seulement un peu plus tard. Il suffit d'écouter, au sujet des délais, les plaintes qui se répètent à toutes les discussions sur les chemins de fer devant le corps législatif pour apercevoir combien est fréquente l'impossibilité de se renfermer rigoureusement dans les limites tracées. Ces lenteurs tiennent même si bien au fond des choses qu'on ne saurait le plus souvent les imputer à personne. Les compagnies n'en sont pas responsables à coup sûr, puisque la somme annuelle qu'elles peuvent consacrer à leurs travaux, de même que la répartition qu'elles en doivent faire, est fixée par le gouvernement. Supposons que telle compagnie ait besoin de consacrer 50 millions par an aux lignes qui lui ont été concédées pour les finir dans le temps indiqué, il est bien évident que, si l'administration ne croit pouvoir autoriser le budget que jusqu'à la concurrence de 30 ou de 40 millions, la compagnie aura besoin d'obtenir un délai proportionnel au rabais. Quant au gouvernement, qui ne demanderait pas mieux que d'aller vite, il ne serait

(1) Notons que cette nécessité est reconnue dans le dernier exposé de la situation de l'empire. Un fait montrera du reste combien il importe de contenir l'entraînement. Dans le cours des délibérations sur les conventions de 1863, les commissions du corps législatif enregistrèrent des vœux qui n'allaient à rien moins qu'à doubler presque le fardeau. D'après les calculs apportés à cette occasion par le directeur-général des chemins de fer, M. de Franqueville, dont la compétence en ces matières est si notoire, ces recommandations comprenaient 2,030 kilomètres, exigeant une dépense d'au moins 646 millions, dont la moitié certainement aurait dû être fournie par des subventions.

guère possible non plus de lui adresser des reproches à ce sujet. Dès qu'on a cru devoir soumettre les dépenses des compagnies à son autorisation préalable, — ce qui, selon nous, est en contradiction manifeste avec le principe que l'industrie privée est en pareil cas le meilleur juge de son propre intérêt, — le gouvernement ne peut plus agir qu'en prenant sur lui la difficile tâche d'apprécier l'état du crédit. Il ne peut plus admettre que les dépenses qu'il juge compatibles avec les ressources financières du moment. Avouons-le donc, le délai n'a jamais qu'un sens hypothétique : on exécutera dans six, dans huit, dans dix années, si on le peut, c'est-à-dire si l'état du crédit s'y prête lui-même. Il ne dépend pas du gouvernement de prévenir l'effet des crises, dont les causes et les caractères sont du reste si variées, pas plus que d'empêcher à telle heure, sous l'influence de telle éventualité, le resserrement des capitaux. Si j'insiste sur ce point, c'est pour montrer combien serait vain et trompeur un classement hâtif et démesuré. Tandis que devant une appréciation superficielle tout semble ici appartenir à une sorte de juridiction gracieuse, tout se trouve au contraire assujetti à des lois inflexibles, indépendantes de la volonté des hommes.

Voilà ce que doivent se dire les intérêts collectifs, les départemens et les villes, au sujet des futurs chemins de fer; mais plus les questions de ce genre sont scabreuses et souvent irritantes, plus elles auraient besoin des garanties inhérentes à la publicité et à la libre discussion. C'est là pourtant un des côtés sur lesquels peuvent le moins se répandre les clartés qui en émanent. Il faut des circonstances absolument exceptionnelles pour que les enquêtes ordinaires aient l'ampleur que nous leur avons vu prendre dans la lutte du Midi et de la Méditerranée. Les questions de classement échappent du reste au contrôle du corps législatif, qui n'est appelé à voter que sur les clauses des contrats *ayant pour condition des engagemens ou des subsides du trésor*. « Un seul amendement a modifié les sept lois de chemins de fer,... disait le rapporteur de la commission du sénat à propos des conventions de 1863. D'autres amendemens avaient été formulés, mais le conseil d'état a reconnu que les questions de tracé ne pourraient être discutées sans troubler l'économie du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. » On voit donc à quelle borne s'arrête, par rapport à l'accroissement du réseau, le droit de discussion devant la chambre élective.

L'inconvénient d'un régime si restrictif, on le sent bien davantage quand on recherche dans les actes de 1863 les motifs mêmes de l'annulation ou, si l'on veut, de la réforme des traités antérieurs. Pour qu'on se crût obligé de revenir sur les contrats si récens et si solennels de 1859, et cela quand à cette dernière époque on était radicalement revenu déjà sur les contrats encore plus récens et non

moins solennels de 1857, on devait pouvoir invoquer des considérations bien impérieuses. Les divers exposés des motifs (car il y en eut un par compagnie) s'appliquent tout naturellement à les faire ressortir. Singulière circonstance cependant, quoique ces exposés soient rédigés avec un soin remarquable, la cause principale du changement, la cause vraiment déterminante ne s'y trouve indiquée que sur le second plan. Dans la discussion, au contraire, si courte, si précipitée qu'elle ait été à la veille de la clôture de la session, il y eut une véritable interversion : ce qui était secondaire devint principal, et ce qu'on avait présenté comme principal redevint secondaire. Ainsi les raisons auxquelles les exposés de motifs s'arrêtent de préférence, c'est d'une part l'erreur commise en 1859 dans l'estimation des travaux, erreur qui laissait le chiffre fort au-dessous de la dépense effective; c'est d'autre part l'influence de circonstances imprévues qui auraient dérangé l'état économique du pays.

Par rapport à l'excédant des dépenses sur les évaluations, il est bien clair, pouvait-on dire, que, s'il suffit de pareils faux calculs pour faire modifier périodiquement et sur toute la ligne les conventions intervenues, il n'y a plus de contrat, ou du moins il n'y a plus que des contrats provisoires. Actes de pure forme et tout au plus bases préparées pour des arrangemens ultérieurs, telle serait désormais la nature des traités. J'entends bien que les conventions passées entre l'état et les compagnies ne sont pas incommutables, et que l'accord des parties qui les ont conclues peut naturellement les annuler. Seulement ce droit de faire et de défaire, c'est le droit absolu. Pour en juger la trop fréquente application, on n'a qu'à se demander ce qu'on penserait dans la vie ordinaire de simples particuliers qui reviendraient ainsi sans cesse sur les engagemens contractés. Notez que ce sont les compagnies elles-mêmes qui évaluent les dépenses, sauf, bien entendu, examen du gouvernement, dont l'intérêt n'est pas du reste compromis par une erreur à ce moment-là, puisque tous les paiemens doivent être précédés, suivant la loi, des vérifications les plus minutieuses et les plus rassurantes. Dire que les estimations proviennent des compagnies, ou autrement des ingénieurs éminens qu'elles se sont attachés, c'est dire qu'elles sont l'œuvre d'hommes fort expérimentés et dont la compétence en matière de construction de chemin de fer est justement renommée dans toute l'Europe. Cependant, avec un système de périodiques révisions, l'expérience la plus consommée deviendrait chose superflue. Nous ne prétendons pas qu'on céderait alors à la tentation d'amoindrir les chiffres en vue de faciliter le vote des dispositions financières. Il est évident du moins que rien ne serait plus propre à pousser dans un tel sens que la commune habitude de rompre ce qui avait été conclu et d'entreprendre à courts intervalles la ré-

forme des contrats. Même sans la moindre préméditation, même à son insu, dès qu'on aperçoit au-devant de soi une aussi commode ressource, on doit moins tenir à l'exactitude des premiers comptes. La conséquence manifeste de tels procédés, c'est que les chiffres n'auraient plus aucune signification précise, et que le corps législatif ne pourrait plus savoir, dans l'exercice de la prérogative qui lui reste en ces matières, pour quelle somme il engage réellement l'avenir. On se priverait en outre d'une partie des avantages que fournit pour la construction le concours de l'industrie privée, de ces avantages si victorieusement mis en relief par les grandes discussions d'il y a vingt ou vingt-cinq ans, et que des faits plus rapprochés de nous ont consacrés avec tant d'éclat. Si l'on veut qu'elle tienne les promesses de son programme, il faut que l'industrie agisse pour son compte, à ses risques et périls, et non pas à un titre de simple mandataire, qui, en diminuant sa responsabilité, ne pourrait qu'amoindrir son énergie. Pour un cas peut-être où des inconvéniens eussent découlé du ferme maintien des conditions stipulées, on en eût recueilli dans cent autres les plus précieux avantages. Ajoutons que, sans parler de l'Angleterre ni des États-Unis d'Amérique, où des traditions invariables protestent trop haut contre une telle pratique, on n'a vu dans aucun pays les contrats en butte à des vicissitudes comme celles qu'ils ont traversées chez nous de 1857 à 1863.

L'argument tiré des circonstances imprévues conduit à peu près aux mêmes écueils. Les circonstances imprévues! mais on les invoquait aussi en 1857. C'était alors à la crise financière que l'on s'en prenait, crise engendrée et compliquée par une suite de mauvaises récoltes. Cette fois que fait-on? On accuse la guerre civile de la confédération américaine, la détresse cotonnière, le ralentissement qui en a été la conséquence dans plusieurs branches de la fabrication nationale. Y a-t-on bien songé cependant? Ni les gouvernemens, ni les associations, ni les individus ne pourraient souscrire aucun engagement, s'ils avaient la prétention de se dégager à l'avance des incertitudes du lendemain. On agit sagement lorsqu'à la veille de passer un contrat on fait entrer en ligne de compte les éventualités de ce genre; la signature donnée, il n'y a plus à la reprendre. Qu'il se rencontre des circonstances, heureusement fort rares, qui bouleversent toutes les conditions de la vie normale d'une société, et où s'imposent des dérogations aux lois les plus constantes, nous ne prétendons pas le nier; mais, on en conviendra, les remaniemens périodiques dont les chemins de fer ont été l'objet depuis six années n'ont, grâce à Dieu, rien qu'on puisse justifier par d'aussi critiques conjonctures.

Quant à cette autre considération à laquelle nous faisions allusion

un peu plus haut, et qui apparut surtout dans la discussion publique, elle touchait à l'exécution même des chemins de fer. Il s'agissait d'abord de ceux du troisième réseau, classés en 1861, et qui étaient loin d'avoir tous rencontré des concessionnaires, ensuite d'une partie de ceux du second réseau, concédés en 1859, et pour lesquels telle et telle compagnie se voyaient, disait-on, dans l'impossibilité d'adresser de nouveaux appels au crédit. Il fut déclaré de la façon la plus péremptoire que les nouvelles conventions étaient indispensables pour mener l'entreprise à fin. Un tel argument, très propre à produire une impression profonde, fut répété sous toutes les formes et par tous les orateurs chargés de porter la parole au nom du gouvernement. « Le but *primitif* et *principal* des conventions faites avec les compagnies, déclarait expressément M. Vuillefroy, c'est d'assurer l'exécution des chemins de fer déjà admis par la chambre et promis au pays (1). » Rien de plus explicite. Certes il n'est pas douteux que si l'on isole les ramifications secondaires de la base commune, c'est-à-dire des lignes les plus productives, on amoindrit les forces, on court risque de ne préparer que des déceptions pour le public et des mécomptes pour le trésor. La formation des larges groupes d'exploitation qui correspondaient si bien aux belles études de nos ingénieurs concernant les tracés avait été promptement justifiée par d'irrécusables résultats. Non-seulement de tels groupes sont plus favorables que des lignes éparses à l'unité de service, qui permet la célérité et la sécurité des transports, et à l'économie dans les frais d'exploitation, qui permet l'abaissement des tarifs, mais ils sont aussi infiniment mieux en mesure de faire face à l'exécution des lignes d'embranchement et de tous les chemins de moindre importance. Astreintes à emprunter les artères principales pour gagner les grands centres de consommation, les voies secondaires donnent lieu à deux espèces de produits : produits directs perçus par les lignes mêmes pour les transports qu'elles opèrent, produits indirects pour les transports qu'elles procurent aux chemins dont elles sont de simples affluens. Si le faisceau appartient à une même compagnie, les deux genres de revenus, en se confondant, créent un certain mode de compensation entre les recettes et les dépenses. Beaucoup de frais très lourds pour une compagnie distincte sont de plus ou supprimés ou considérablement

(1) Le même orateur représentait encore les grandes compagnies « comme étant les mieux posées, ou pour ainsi dire les seules bien placées pour exécuter les nouveaux chemins de fer. » M. Baroche disait de son côté que « les lignes du troisième réseau ne pourraient être un peu avantageusement concédées par le trésor qu'en l'étant aux compagnies qui possédaient déjà le premier et le deuxième réseau. » M. le comte Dubois insistait sur l'impuissance résultant de l'état actuel, en ajoutant que « ce qui importait avant tout, c'était que telle compagnie qui avait fini son ancien réseau fût mise en position de finir le second. » Séances des 2 et 5 mai 1863.

réduits. Ce n'est donc que par suite de leur juxtaposition que le premier, le deuxième et le troisième réseau peuvent se prêter un secours effectif.

Qu'avait-on vu cependant après le vote relatif au troisième réseau en 1861? On avait vu prévaloir des idées d'éparpillement contraires à des traditions réputées naguère inébranlables. Le moins qu'on puisse dire de cette économie improvisée, c'est que le temps en était passé. En autorisant l'administration à entreprendre les travaux avant la concession et dans les termes de la loi de 1842 sur les nouveaux chemins de fer décrétés au nombre de vingt-quatre, la loi du 2 juillet 1861 n'avait indiqué d'ailleurs aucun mode spécial. La vérité, c'est que l'administration avait ainsi sur les bras 1,973 kilomètres de rail-way, charge qu'elle considérait à bon droit, suivant ses propres expressions, comme essentiellement *transitoire*. Lorsqu'on eut épuisé toutes les ressources en fait de concessions isolées, 1,320 kilomètres restaient encore sans avoir trouvé de soumissionnaires. Il ne fallut rien moins que ces tentatives infructueuses pour qu'on revînt en 1863 au système un moment abandonné, et qui pouvait amener le plus prompt achèvement du réseau.

Comment était-on arrivé à croire indispensable de résoudre les contrats antérieurs pour pouvoir concéder les nouvelles lignes? Comment avait-on mêlé des opérations si distinctes? Rien de plus important à examiner si l'on veut avoir un fil conducteur dans ce dédale de stipulations contradictoires qui se sont succédé depuis sept ans, et saisir le vrai sens des traités de 1863. Ces derniers actes ont été présentés *comme une conséquence presque forcée des conventions de* 1859 (1). Ce qui est certain, disons-le d'abord, c'est l'existence d'une relation intime entre les diverses modifications successivement accomplies depuis 1857. Le changement engendre le changement, et de plus l'absence d'une suffisante discussion avait laissé passage à des clauses trop arbitraires pour supporter l'épreuve de la pratique. Lorsqu'on voit par exemple l'erreur de 1857 si facilement mise en lumière par les conventions de 1859, il est impossible de ne pas demeurer convaincu qu'elle n'aurait pu être commise avec les pleines ressources de la publicité et de la controverse. Les faux calculs portaient alors, on s'en souvient, sur l'énorme étendue de l'œuvre concédée sans subvention ni garantie d'intérêts, sur l'état du crédit public et sur l'insuffisance des délais stipulés. Les compagnies avaient dû cependant *tout accepter ou tout refuser*, ainsi que le disait naguère la compagnie de Paris à la Méditerranée en faisant très judicieusement toucher du doigt les

(1) Exposé des motifs concernant la compagnie de l'Ouest.

périls d'un refus, et en reportant jusqu'à l'année 1857 les *difficultés qui pouvaient rester à vaincre, les problèmes embarrassans qui pouvaient se poser encore* (1). Toutes ces difficultés étaient bien de celles que la discussion aurait infailliblement éclairées. Il faut en dire autant pour le changement de front si radical qui s'opéra en 1859. La prolongation des délais, accompagnée de quelques mesures rentrant dans les prévisions de la loi de 1842, aurait peut-être suffi, si un débat public assez large était venu peser le fort et le faible de l'essai tenté en 1857. On connaît au contraire le système qui fut alors imaginé, et dont le trait saillant consiste dans la création de deux réseaux, l'ancien et le nouveau, exigeant une comptabilité séparée très difficultueuse, qui n'aboutira qu'au bout d'un demi-siècle à une fusion définitive : combinaison arbitraire qui, tout en laissant place pour de prochaines échéances à d'inquiétantes incertitudes, engageait, comme on l'a vu, la garantie du trésor sur un capital de trois milliards! On n'a plus à la juger aujourd'hui; à mesure qu'on s'éloigne des expédiens de 1859, on en parle avec plus de liberté. Veut-on constater combien l'application en est gênante, on n'a qu'à voir avec quel empressement les compagnies demandent à transférer une ligne du nouveau réseau dans l'ancien toutes les fois qu'avec le système donné les perspectives du trafic le leur permettent. Dans ce cas-là, elles signalent à l'envi l'avantage d'embrasser en une seule comptabilité les résultats du trafic dans une même région et d'échapper aux *entraves d'une division purement artificielle* (2).

Sur le fond du système, les manifestations sont encore plus positives. Telle compagnie prenait grand soin, tout récemment, de décliner la responsabilité d'une initiative quelconque relativement aux modifications de 1859. Parlant de deux autres compagnies, elle disait : « C'est par elles et pour elles que le second réseau est inventé. Les premières conventions de 1859 ont été arrêtées avec elles; les autres compagnies n'ont fait que les suivre, car, pour faire admettre un système *aussi nouveau, aussi grave, au point de vue des finances publiques*, il fallait un projet d'ensemble (3). » Ou nous nous trompons fort, ou ce n'est pas une approbation qu'impliquent ces paroles de l'un des commissaires du gouvernement en 1863 au sujet d'un groupe particulier : « Qu'est-ce que porte, disait-il, la convention de 1859, *à tort ou à raison?* Ce n'est plus la question : la loi est rendue, il faut l'appliquer (4). » Oui sans doute, il faut l'ap-

(1) Rapport du 26 mai 1863.
(2) Rapport de la compagnie d'Orléans, 31 mai 1863.
(3) Rapport de la compagnie du Midi, 16 mai 1863.
(4) M. le comte Dubois, 6 mai 1863.

pliquer; on ne pouvait plus, aujourd'hui que le mécanisme enveloppe tout le réseau national, on ne pouvait plus songer qu'à y introduire les modifications jugées susceptibles de le rendre plus maniable et plus coulant. Voilà, ce nous semble, la filiation des contrats de 1863 replacée sous son jour véritable; voilà dans quel sens, dans quel sens seulement, il était permis de dire que les nouvelles conventions sont *une conséquence presque forcée* des conventions anciennes.

D'assez nombreuses innovations ont pris place dans les actes datés du mois de juin 1863. Parmi ces innovations, il faut compter d'abord les facilités accordées pour la construction des chemins secondaires, où, suivant toute apparence, la circulation sera notablement plus restreinte que sur les grandes voies primitives. En se condamnant ici à des prescriptions aussi rigoureuses que sur les principales artères, on consommerait en pure perte un capital considérable (1). Une autre amélioration plus significative, qui profitera aux intérêts économiques et surtout aux intérêts agricoles, résulte de la création d'une quatrième classe de marchandises comprenant les engrais, la houille et différens matériaux de construction, pour laquelle le précédent tarif de troisième classe est réduit de 10 centimes par kilomètre à 8 et même à 4 centimes suivant la distance parcourue. Les lignes anciennes comme les lignes nouvelles supportent cette diminution, équivalant pour certaine compagnie à un sacrifice d'environ 1 million par année (2). L'idée de la quatrième classe s'était produite dans le cours de la discussion devant la commission du corps législatif; elle a été réalisée au moyen d'un amendement qu'un député, M. Nogent Saint-Laurens, a pu avec raison appeler *une nouveauté*. C'en était une effectivement, et ce trait seul suffirait au besoin pour accuser le caractère trop restrictif du système suivi dans l'étude et la solution de ces graves problèmes (3).

(1) Les terrassemens et les ouvrages d'art pourront n'être exécutés que pour une voie sur les lignes spécifiées dans les conventions; mais les terrains seront acquis pour deux, afin de faire face, s'il en était besoin, aux développemens ultérieurs du trafic. D'autres facilités concernent le rayon des courbes et l'inclinaison des pentes et des rampes.

(2) Il s'agit de la compagnie de Lyon. Cette énorme différence tient au transport de la houille sur le chemin de Saint-Étienne.

(3) La compagnie d'Orléans, qui se trouvait en dehors de la clause par suite de la date même du projet signé par elle, y a adhéré dans une convention provisoire du mois de juin 1863, moyennant certaines compensations de détail. La quatrième classe ne s'est pas trouvée obligatoire pour le Nord, qui demeurait étranger aux conventions de 1863; quoiqu'il soit à désirer qu'elle le devienne, elle n'a pas ici la même importance qu'ailleurs à cause de l'existence des canaux, qui font concurrence à la voie ferrée pour les transports dont il s'agit, et qui ont parfois amené des réductions supérieures à elles qui sont maintenant consacrées par la loi.

Une dernière modification rentre dans le domaine de l'économie purement financière : elle s'applique au paiement des subventions de l'état. Il semblait tout simple que les versemens fussent échelonnés dans l'espace de huit années, qui est le délai fixé pour la construction des lignes concédées à titre définitif, et proportionnellement aux dépenses faites par les compagnies. Telle est bien la règle générale; mais on y a joint une exception qui la modifie profondément. Si le gouvernement le préfère, au lieu de s'acquitter par seize paiemens semestriels égaux, il pourra convertir l'ensemble de toutes les subventions anciennes et nouvelles en des annuités presque séculaires comme la concession même, et représentant l'intérêt et l'amortissement sur le pied de 4 1/2 pour 100 (1). Sans doute, comme l'ont répété à diverses reprises les commissaires du gouvernement, ce n'est là qu'une faculté : le trésor reste maître absolu de son choix; il s'est même réservé pendant plusieurs années, après la première échéance, le droit de revenir sur une option primitive en faveur des annuités. Bien que l'on ignore aujourd'hui ce qui sera décidé sur cette question, il est permis de croire que le mode offrant le moyen d'alléger la charge du présent en la reportant sur l'avenir a bien des chances d'être préféré. Au fond, cette combinaison constitue, comme la remarque en a été faite, une forme d'emprunt amortissable à long terme et négocié par avance. Elle n'est pas sans analogie avec les obligations trentenaires; seulement le terme est beaucoup plus reculé, et les titres, au lieu d'être successivement mis à la disposition du public, se trouveront tout d'abord placés aux mains des compagnies créancières. Peut-être faut-il regretter les obligations trentenaires. Cette valeur, qu'on s'est appliqué à retirer de la circulation lors de la conversion dernière, quoique, à vrai dire, elle eût pu ne pas être mêlée à la question d'unité d'étalon en matière de fonds publics, — cette valeur, disons-nous, avait l'avantage d'affecter un titre particulier à un besoin spécial; elle permettait en outre, à chaque émission, de profiter des améliorations qu'on doit espérer de voir se produire dans le crédit public.

En dernière analyse, les meilleures dispositions que renferment les contrats de 1863, ce sont celles que la discussion a plus ou moins directement préparées; celles au contraire qui prêtent le plus à la critique ne sont guère qu'un legs provenant de ces conventions de 1857 et de 1859, trop silencieusement élaborées. Avec quel avantage n'oppose-t-on pas à cette économie toute d'expédient l'autre partie des actes de 1863 qui met fin à la guerre des

(1) L'intérêt est de 5 pour 100 pour certaines subventions anciennes comme celles qui restent dues aux compagnies d'Orléans et de Lyon à raison du Grand-Central.

réseaux, et qui, en se dégageant de débats contradictoires, a pu si visiblement apporter aux intérêts les satisfactions compatibles avec la réalité des choses! L'histoire de nos chemins de fer en témoigne : les dispositions, les mesures, les règles qui depuis l'origine ont le mieux réussi et le plus duré sont précisément celles qui ont largement subi l'épreuve de la libre discussion. Voyez le tracé général de notre réseau, où les erreurs sont si rares et qui fait tant d'honneur à nos ingénieurs : certes il a été débattu et discuté, peut-être même discuté et débattu trop longuement; mais enfin il a été exécuté, et on l'oppose aujourd'hui avec un juste orgueil à la fréquente dispersion des chemins étrangers. De même pour la transaction consacrée par la fameuse loi de 1842 entre l'état et l'industrie privée : elle aussi, elle a été longuement, trop longuement débattue et discutée; mais enfin elle dure : tous les jours on l'invoque, et les derniers contrats ne font qu'élargir l'arène au-devant d'elle. Autant faut-il en dire du système de l'exploitation. Que de discussions, que de polémiques! Mais enfin le système qu'on peut presque qualifier d'universel, puisqu'il prévaut sur l'immense majorité des chemins de fer dans les deux mondes, non-seulement aux États-Unis et en Angleterre, où l'on n'en conçoit pas d'autre, mais même sur le continent européen, où il n'a fait que gagner du terrain depuis quinze ans, — le système de l'exploitation par les compagnies est sorti triomphant de la controverse. L'expérience n'a fait que justifier les vues de ceux qui soutenaient dès le début que l'exploitation par l'industrie pourrait seule réunir, surtout dans un pays comme la France, les garanties qu'on est en droit de réclamer sous le rapport de la responsabilité et du contrôle, de l'économie et du progrès.

Le grand essor, l'essor si rapide que les chemins de fer ont pris chez nous depuis douze ans, avait trouvé un utile point d'appui dans les discussions du passé. Le mérite a consisté, et ce mérite témoigne d'une initiative puissante, à distinguer les bons germes qui se pressaient dans les investigations accomplies, à savoir tirer parti de cette accumulation de matériaux. La prolongation démesurée des anciens débats avait pu un moment inquiéter certains esprits, rendre moins claires les garanties dérivant de la discussion. Tant qu'on restait dans le domaine des projets controversés à l'avance, et sur lesquels il n'y avait plus rien à dire, l'illusion pouvait se perpétuer. Dès qu'il a fallu au contraire mettre les pieds sur un sol neuf, dès qu'il a fallu se livrer à cette extension qu'ambitionnait notre temps et que le gouvernement était si jaloux de hâter, on a pu s'apercevoir qu'au lieu d'une colonne lumineuse on n'obtenait plus guère des procédés nouveaux que des lueurs pâles et dé-

cevantes. Depuis 1857, l'expérience l'enseigne assez clairement : laissée à elle-même, l'application a été des plus arbitraires et des plus vacillantes. Quoiqu'en fait d'appréciations techniques les garanties inhérentes à l'ordre administratif soient demeurées entières et incontestées, nous n'en avons pas moins été réduits à passer de changemens en changemens et à voir du jour au lendemain vieillir et disparaître des combinaisons hasardeuses. La preuve qu'au sein des mouvemens si complexes de notre société et dans le conflit des intérêts si nombreux et si divers qu'elle englobe, d'autres garanties sont indispensables, cette preuve-là se trouve écrite à la suite de tous ces contrats faits, défaits et refaits tour à tour.

Il n'est personne qui n'aspire à voir fermer le cycle de cette instabilité. Or rien ici ne peut tenir lieu de l'éclat du grand jour, du choc des opinions, de la libre recherche ouverte à tous les esprits. Pour arriver au but, le programme est facile à dresser. Une fois qu'on aura reconnu qu'il existe des obstacles à la discussion dans telle ou telle loi, dans tel ou tel sénatus-consulte, comme celui du 25 décembre 1852, il y a des voies constitutionnelles toutes tracées, — c'est un avantage assez prôné de notre constitution, — pour en opérer la réforme. On appliquerait ensuite aux enquêtes ce système de complète publicité dont la lutte des deux compagnies méridionales nous a offert un si salutaire exemple. Ce n'est pas tout : il est nécessaire que la presse, qui nous semble s'abstenir beaucoup trop dans les questions de ce genre, porte ses investigations sur les détails de ces grandes affaires où sont engagés tant d'intérêts. La publicité et le contrôle ne sont assurés qu'à ce prix. Il resterait enfin à former le vœu que les projets de lois concernant les chemins de fer n'arrivassent plus à la discussion publique durant les derniers jours d'une session législative, alors que les minutes sont comptées, qu'on est obligé de mesurer le temps à chacun avec une parcimonie sévère. Quand on est prêt à reconnaître la féconde impulsion donnée à l'achèvement du réseau, il doit être permis d'appeler de ses vœux ces garanties suprêmes qui peuvent seules procurer la stabilité nécessaire à tous les intérêts, écarter les expédiens aventureux et faire disparaître une cause de troubles et de soubresauts pour le crédit public. Ainsi les enseignemens comparatifs à tirer de la guerre des réseaux et des conventions de 1863 conduisent infailliblement à constater un même besoin et à reconnaître l'unique moyen de donner à l'esprit de progrès une base solide et un stimulant efficace.

A. AUDIGANNE.

LES LOIS

ET

LES MŒURS ÉLECTORALES EN FRANCE

« Nous assistons au retour de beaucoup de choses qu'on croyait impossibles. » Ces paroles, que l'empereur Napoléon III disait un jour, sont bien justifiées par les dernières élections du corps législatif. Depuis onze ans, la France avait une constitution dont elle paraissait peu disposée à se servir : cette constitution laissait aux électeurs le droit de choisir leurs députés; mais ils s'en étaient désintéressés, et la législation électorale, telle qu'elle était appliquée, paraissait destinée à les entretenir dans cette indifférence. De 1852 à 1863, les lois qui avaient discipliné le suffrage universel n'ont point été changées, et les procédés employés pour diriger les élections ont été en quelque sorte perfectionnés. Quoi qu'il en soit, malgré ces obstacles soigneusement multipliés, en dépit de toutes les mesures qui assuraient presque partout d'un côté la victoire, de l'autre la défaite, la lutte, si peu égale qu'elle fût, n'a découragé ni les candidats ni les électeurs, et, quel qu'en soit le résultat, elle a tourné à l'avantage de ceux qui l'avaient entreprise. Elle a montré, il est vrai, un gouvernement armé de toutes pièces, triomphant le plus souvent et sans trop de peine; mais elle a pour la première fois appris que le succès pouvait lui être disputé. Les candidats du gouvernement ont beau être pour la plupart les députés élus; est-ce suffisant? Ainsi que le proclamait l'un de ceux qui se donnent comme les interprètes de la politique officielle, la majorité dont le pouvoir a besoin est « une majorité sans fantaisie. » Pour obtenir une telle majorité, il a fallu s'assurer des électeurs non moins dociles,

et des électeurs comme des députés sans fantaisie finissent par n'avoir d'autre mérite que celui de la discipline, au lieu du mérite de la volonté, dont un parti ne peut se passer. Au contraire, les candidats de l'opposition n'ont été élus qu'en petit nombre. Q'importe encore? Qu'ils aient réussi ou qu'ils aient échoué, ils ont groupé autour d'eux un parti d'opposition qui, sans recevoir aucune consigne, s'est tracé sa voie et sa marche, étendant ses rangs sans confusion ni désordre, décidé à ne courir aucune aventure et n'oubliant pas que si la constitution ne doit pas être mise en question, elle a néanmoins été déclarée perfectible. Les élections de 1863 sont donc un appel à l'opinion publique; elles ont mis notre système électoral à l'étude, et elles permettent de reconnaître l'usage qui en a été fait.

I.

La constitution de 1852 a laissé au corps législatif la discussion du budget et des lois proposées par le gouvernement. Le décret du 24 novembre 1860, élargissant les attributions des députés du pays, leur a reconnu le droit de répondre, sous forme d'adresse, au discours de la couronne et de discuter cette réponse. Le sénatus-consulte du 21 décembre 1861 leur a soumis le contrôle de toutes les dépenses publiques. Toutefois, en déclarant que les ministres ne sont pas responsables, qu'ils sont tenus à l'écart de toutes les discussions publiques, auxquelles le ministre d'état est aujourd'hui seul associé, enfin qu'ils n'ont de compte à rendre qu'à l'empereur, la constitution de 1852 a enlevé au corps législatif sa participation à la direction du gouvernement : elle ne lui accorde que le droit de faire connaître son avis sur la conduite des affaires intérieures ou extérieures du pays, et elle ne lui permet pas de donner ou de retirer sa confiance à ceux qui sont chargés par le souverain de l'exercice du pouvoir. Dans ces conditions, le corps législatif n'a été destiné jusqu'ici qu'à jouer un rôle modeste. Il est dit dans le préambule de la constitution que le sénat comprendra les illustrations, et le conseil d'état les capacités de l'empire. Le corps législatif n'a pas besoin d'être recruté dans ces catégories d'élite; il est laissé au choix des électeurs, et puisqu'il ne peut jamais faire la loi au pouvoir, le pouvoir semble dès lors être moins intéressé dans l'élection des députés du pays; il ne s'est réservé aucun droit légal de la contrôler ni de la contrarier.

Les lois électorales ne portent à cette liberté du choix des députés aucune atteinte directe. Elles ne reproduisent pas l'organisation du suffrage universel tel que le premier empire l'a fait fonctionner, au

moyen de colléges électoraux dont les membres, nommés à vie par le vote populaire, présentaient des candidats parmi lesquels le sénat désignait les membres du corps législatif. Elles ne mettent pas de cette sorte et sans aucun ménagement le suffrage universel en tutelle. D'autre part, elles ont le mérite d'avoir permis aux électeurs de se reconnaître en ne leur demandant qu'un choix, limité à un seul député; elles n'ont pas renouvelé le système du scrutin de liste, qui, en faisant élire tous les députés d'un département par les mêmes électeurs, supprimait les rapports entre les électeurs et les candidats, les rendait nécessairement étrangers les uns aux autres, et faisait de l'élection une désignation de parti au lieu d'une question de choix et de confiance. L'élection telle qu'elle résulte de la loi électorale ne comporte plus l'intervention du sénat; elle n'appartient qu'aux électeurs, et dans chaque circonscription les électeurs n'ont plus qu'un seul député à élire. C'est par le suffrage universel et isolément que les députés sont élus. En laissant de côté l'examen des mérites de cette législation, qui demanderait une étude approfondie, il ne faut pas s'exagérer les obstacles résultant du système qui oblige les candidats à courir les hasards de l'indifférence ou de la sympathie populaire. Les élections de 1848 et de 1849, malgré les écueils à travers lesquels il fallait naviguer, avaient laissé l'accès ouvert à toutes les opinions : elles leur avaient permis de se produire au grand jour et de recruter leurs partisans. A coup sûr, pour réussir dans une telle épreuve ou même seulement pour tenter le succès, il faut avoir acquis une renommée au moins naissante, s'être signalé par des services déjà rendus à ses concitoyens, ou déployer pour se faire connaître une activité infatigable; mais la vie publique n'est pas plus pour les individus que pour les gouvernemens un lit de repos : les oisifs n'y sont pas à leur place. Quelque peu engageant qu'ait été le champ de bataille des dernières élections, ce n'est pas le grand nombre des électeurs qui a créé un obstacle insurmontable à l'entente des citoyens ainsi qu'à la libre concurrence des candidatures. L'obligation de se mettre en campagne pour aller chercher, fût-ce dans les plus lointains villages, les électeurs inconnus avec lesquels on peut faire cause commune est une tâche qui peut paraître à première vue rebutante et ingrate; mais, quand on l'a courageusement remplie, il en ressort une satisfaction qu'il est permis d'avouer : c'est celle d'avoir propagé soi-même ses opinions et de les avoir fait partager. Trouver, sans faire appel à aucune passion, l'écho de sa pensée et de sa parole même au milieu des ateliers et au fond des fermes des campagnes, quelque obscure que soit la destinée de ceux auxquels on s'adresse, c'est là, au milieu de bien des épreuves de tout genre, la récompense qu'il est doux pour un candidat de pouvoir recueillir : parti-

ciper à l'appréciation de ses actes ou de ses promesses, avoir sur lui un droit d'examen, de contrôle et de jugement, c'est là aussi la jouissance réservée à tous les citoyens. Le suffrage universel tel qu'il s'exerce en France, malgré ses imperfections, peut ainsi servir à rapprocher toutes les conditions. S'il donne sans contre-poids le plein pouvoir à la foule, au moins il ne met personne à l'écart, et il intéresse chacun à se servir du concours de tous.

Les garanties nécessaires à l'exercice du droit des électeurs sont soigneusement déterminées par la législation; elles donnent des armes de défense à quiconque sait s'en servir, et elles doivent assurer la sincérité ainsi que la liberté du vote. Il n'est pas inutile de s'en rendre sommairement un compte exact. La formation des listes électorales ne laisse accès à l'usage d'aucun pouvoir arbitraire : elles comprennent dans chaque commune tout citoyen âgé de vingt et un ans et jouissant de ses droits civils, qui a dans la commune une résidence de six mois, et elles donnent dès lors à la France environ 10 millions d'électeurs. Elles sont publiques et doivent être communiquées à quiconque les réclame; elles sont révisées chaque année du 1er au 10 janvier, et comportent pendant dix jours toutes les réclamations des intéressés, qui sont jugées en premier ressort avant le 31 mars par une commission municipale, et en appel par le juge de paix du canton, sans préjudice du pourvoi devant la cour de cassation. Les électeurs sont répartis tous les cinq ans, par un décret impérial, en circonscriptions de 35,000 votans. Ils sont appelés tous les six ans à élire un député, et doivent être convoqués vingt jours au moins avant l'élection. Sauf la restriction résultant du sénatus-consulte qui a exigé le serment préalable des candidats, les électeurs ont le droit le plus étendu pour les choisir; ils peuvent les prendre indistinctement parmi les électeurs âgés de vingt-cinq ans, sans qu'aucune condition, même celle de domicile, soit exigée. La condition de nationalité vient même d'être rendue singulièrement accessible. Les causes qui suspendent l'exercice du droit d'élire, c'est-à-dire l'état de détention, de contumace ou de séjour dans une maison d'aliénés, l'exclusion qui ne permettait pas auparavant d'être éligible à quiconque était pourvu d'un conseil judiciaire, n'empêchent pas aujourd'hui d'être élu député au corps législatif. Les fonctionnaires publics ne sont pas davantage rendus inéligibles; toutefois, en cas d'élection, ils ne peuvent conserver leurs fonctions : le législateur semble avoir craint que leur indépendance ne fût suspectée; mais il n'a pas étendu, au moins expressément, la même défiance à ceux qui peuvent paraître le plus dépendans, aux personnes attachées au service du souverain. Quant aux fonctionnaires qui, tels que les préfets, ne peuvent être élus, par crainte d'abus de pouvoir, dans le ressort où ils exercent leur autorité, ils n'ont

qu'à y renoncer pour devenir éligibles six mois après leur démission : il n'y a ainsi qu'un obstacle temporaire qui les empêche de représenter les populations qu'ils ont administrées, et l'empressement sans doute spontané des électeurs a quelquefois devancé ce délai, au risque d'entraîner une chance de nullité pour l'élection.

A côté de cette latitude laissée aux candidatures, les droits des candidats sont reconnus. Ils peuvent faire colporter librement leurs bulletins de vote et les circulaires électorales qu'ils ont signées; ils peuvent également se servir de l'affichage pour communiquer avec leurs électeurs : les seules conditions auxquelles ils doivent satisfaire sont celles d'un dépôt au parquet accompagné de leur signature sur les bulletins, circulaires et affiches déposés. Il n'y a que la durée de cette franchise qui soit restreinte : les candidats n'en ont la jouissance que pendant les vingt jours qui précèdent l'élection.

Pendant l'élection, les droits des électeurs sont également protégés contre toute atteinte et toute surprise. Le scrutin est ouvert pendant deux jours, de huit heures du matin à six heures du soir le premier jour, de huit heures à quatre heures le second jour. Le vote est secret; il donne ainsi aux votans la garantie qui, dans un pays peu préparé et peu accoutumé à la liberté politique, est nécessaire à leur indépendance; il a lieu au moyen de bulletins manuscrits ou imprimés qui doivent être préparés en dehors de la salle du vote et être déposés dans une boîte fermée à deux clés, sans qu'il soit permis à personne d'en prendre connaissance. Les boîtes contenant les bulletins sont scellées pendant la suspension du vote, du premier au second jour du scrutin. Les opérations électorales, qui peuvent être surveillées par les votans, sont confiées à un bureau composé d'un président, qui est le maire de la commune ou son délégué, de quatre assesseurs, qui sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau, ou bien les électeurs les plus jeunes ou les plus âgés présens à l'ouverture de la séance, sans préjudice d'un secrétaire, choisi parmi les électeurs présens. Pour être élus députés, les candidats doivent réunir la majorité absolue des suffrages et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits; autrement il y a lieu à un second tour de scrutin. Le résultat du vote est consigné dans un procès-verbal sur lequel les électeurs ont le droit de faire inscrire leurs réclamations. Les protestations faites par les électeurs ou les candidats sont soumises à l'examen du corps législatif, qui est le juge de la validité de l'élection. Les dispositions pénales complètent la série de ces mesures protectrices. Les fraudes électorales ainsi que les violences, menaces ou promesses destinées à détourner les suffrages sont rigoureusement punies d'une amende qui s'élève, suivant les cas, de 200 francs à 5,000 francs, et d'un emprisonnement qui varie d'un mois à cinq ans. La peine qui atteint les

auteurs de promesses et de menaces faites aux électeurs est du double, si le coupable est fonctionnaire public; malheureusement il résulte sinon de la loi, au moins de la jurisprudence de la cour de cassation, que les fonctionnaires publics, qui doivent être considérés comme agens de l'administration, ne peuvent être mis en jugement pour crimes ou délits, même électoraux, qu'avec l'autorisation préalable du conseil d'état; c'est aussi une question de savoir si les actions en dommages-intérêts peuvent être, à défaut de poursuites, directement portées par les plaignans devant les tribunaux civils. Toutefois l'autorisation du conseil d'état ne paraît pas pouvoir être exigée lorsque les faits imputables aux fonctionnaires sont étrangers à leurs fonctions, et il est peut-être contestable qu'elle s'étende aux maires, s'ils ont agi en qualité de présidens du bureau électoral. Les électeurs sont ainsi armés du pouvoir nécessaire pour faire respecter leur liberté, sauf en ce qui concerne le droit de poursuivre directement les fonctionnaires administratifs, et la loi donne satisfaction à toutes les exigences. Elle n'est ni obscure ni insuffisante, et elle a un mérite dont les lois ne peuvent guère se passer, le mérite d'être honnête.

La seule restriction importante à laquelle il y ait lieu de s'arrêter est la nécessité du serment préalable imposé aux candidats par le sénatus-consulte du 17 février 1858. L'écrit contenant le serment d'obéissance à la constitution et de fidélité à l'empereur doit être déposé huit jours au moins avant l'élection, et ce n'est qu'après avoir satisfait à cette condition que les candidats peuvent user de leur droit d'affichage et de distribution. S'ils ne l'ont pas remplie, ils sont considérés comme mis hors la loi, et il ne peut être tenu aucun compte des votes qui leur sont donnés. Il en résulte qu'aucun candidat ne peut produire sa candidature au-delà des huit jours qui précèdent l'élection, et que les électeurs ne sont plus libres de porter leur choix sur un citoyen éligible qui, avant cette époque, ne s'est pas présenté lui-même. Il est difficile de méconnaître qu'en ne permettant pas aux candidats de déposer leur serment, fût-ce la veille de l'élection, le législateur a pu dépasser le but qu'il se proposait. Enfin il n'est pas interdit de faire remarquer que, le candidat, ne fût-il pas assermenté, pouvant être poursuivi pour toute attaque aux institutions, il semblait peut-être superflu de l'assujettir à un serment avant qu'aucun pouvoir public lui fût confié. Ce serait une question aussi téméraire qu'oiseuse d'examiner quel a été avant le régime actuel l'usage ou l'abus fait du serment; il vaut mieux la mettre à l'écart, et en n'hésitant pas sur l'interprétation que tout honnête homme doit y attacher, il importe de constater quels sont au moins les avantages du serment des candidats. En ne permettant pas à des partis opposés aux institutions

de profiter de la souveraineté populaire pour reconnaître leurs forces, il enlève à la lutte électorale toute apparence factieuse, et il empêche de donner le change sur les sentimens et les opinions de ceux qui s'y engagent. Quelles que soient les sympathies que l'on conserve pour une de ces familles qui ont régné avec honneur et honnêteté sur la France, quelle que soit l'inclination qu'on puisse ressentir pour les institutions républicaines, du moment où l'on a prêté le serment au gouvernement établi, on ne peut pas plus se dire son ennemi que se laisser traiter comme tel. Le sénatus-consulte de 1858 a demandé un gage : le gage une fois donné, le candidat doit donc y gagner plutôt qu'y perdre.

« Contemplez cet édifice, disait Bossuet avec la majesté habituelle de son langage en expliquant les contradictions étranges de la nature humaine, vous y verrez les marques d'une main divine; mais l'inégalité de l'ouvrage vous fera bientôt remarquer ce que le péché y a mêlé du sien. O Dieu, quel est ce mélange! J'ai peine à me reconnaître... » Ce serait, il est vrai, faire un excès d'honneur à la législation électorale de la France que de lui chercher une si haute origine, et si elle paraît destinée à laisser parler la voix du peuple, nous n'avons pas, quant à nous, l'humeur assez enjouée pour proclamer la voix du peuple « la voix de Dieu; » mais quand on a une fois reconnu quels peuvent être ses mérites, il est permis, sans prétendre signaler le moins du monde son indignité, de l'examiner sous une autre face. Après avoir reconnu et énuméré les garanties qui appartiennent aux électeurs et aux candidats, on a sans doute le droit de considérer quelles sont celles qui leur manquent, et qui tiennent les autres comme en échec.

La nécessité de s'entendre paraît être pour les électeurs la première condition à laquelle ils doivent tenir, et cependant elle leur fait défaut. La circonscription électorale, que le gouvernement peut tracer et remanier à son gré tous les cinq ans, les empêche de se mettre et de rester en rapports; elle les laisse étrangers les uns aux autres, et, loin de les rapprocher par des intérêts communs, souvent même elle les divise par des intérêts opposés qui ne leur permettent pas de se mettre d'accord sur le choix de celui qui doit les représenter. Déjà en France l'arrondissement, dont la création ne remonte pas à plus d'un demi-siècle, et qui n'a guère servi que pendant trente ans au choix des députés, n'avait acclimaté que difficilement les traditions politiques nécessaires à l'union des citoyens. La France, découpée en départemens par l'assemblée constituante de 1789 et privée de ses anciennes provinces, n'avait pas eu l'avantage dont l'Angleterre a si bien tiré parti, et qui donne à chaque collége électoral de la Grande-Bretagne un passé riche de souvenirs aussi bien que fécond en espérances, propre à entretenir

cet attachement aux devoirs publics qui est comme le legs d'une génération à l'autre. Toutefois l'arrondissement avait commencé à resserrer les liens entre les électeurs, et leur avait donné les habitudes de se concerter pour la gestion journalière d'affaires communes. La constitution de 1848 avait, il est vrai, absorbé l'arrondissement dans le département en faisant prévaloir le système d'élection collective par scrutin de liste; mais elle avait donné à chaque département, d'après sa population, un nombre de représentans qui dépassait toujours celui des arrondissemens, et elle n'avait deshérité aucun arrondissement de la liberté d'obtenir un député qui le représentât. La constitution de 1852, en ne faisant nommer par les électeurs de chaque circonscription qu'un seul député, conserve comme base de l'élection le chiffre de la population; mais en limitant le nombre des députés à 286, tandis que le nombre des arrondissemens est bien supérieur, elle a de nouveau remanié le corps électoral. Elle a substitué dès lors des divisions de territoire tout artificielles et tout accidentelles aux divisions qui correspondaient aux habitudes et aux relations ordinaires des électeurs, et, en permettant de les changer tous les cinq ans, elle a en quelque sorte empêché un corps électoral de se former. En laissant au gouvernement, sans aucune réserve, le droit de refaire ainsi, avant chaque période électorale, la carte politique du pays, la législation lui a conféré un pouvoir discrétionnaire dont l'usage conduit presque inévitablement à l'abus. En effet, elle l'intéresse tantôt à l'augmentation, tantôt à la diminution du nombre des électeurs, suivant qu'il lui est avantageux de faire élire dans un département un député de plus ou un député de moins. Si le gouvernement a besoin d'établir une circonscription nouvelle qui serve à démembrer les circonscriptions anciennes, il lui suffit d'obtenir un plus grand nombre d'électeurs en faisant inscrire d'office sur les listes les citoyens indifférens ou négligens. S'il lui importe au contraire ailleurs de retrancher une circonscription, il n'a qu'à suivre un autre procédé en attendant que les électeurs non inscrits réclament eux-mêmes leur inscription (1). Il en résulte qu'il faut prévoir à époques fixes un flux et un reflux capricieux, tantôt amenant sur ses vagues propices un nouveau député inattendu, tantôt remportant loin du bord un naufragé qui n'a plus d'esquif pour naviguer.

D'ailleurs, si ces mesures servent à créer ou à supprimer d'une façon aussi mobile des colléges électoraux, le gouvernement n'est

(1) Ainsi a-t-on vu le département de l'Eure, qui s'était, dans les cinq dernières années, appauvri de 6,000 habitans, s'enrichir d'un député en raison de l'augmentation du nombre de ses électeurs, et le département de la Seine, dont la population s'était accrue de 597,000 habitans, être déshérité d'un député, parce qu'il avait perdu 107,000 électeurs.

pas tenu d'y recourir pour découper le territoire électoral. Il n'y a pas besoin que le nombre des électeurs d'un département soit augmenté ou diminué pour que les circonscriptions soient exposées à des changemens périodiques dont le pouvoir seul est juge. Il peut à son gré tantôt rapprocher les distances, tantôt consulter le goût de la symétrie en tirant des lignes droites de démarcation qui passent par-dessus les vallées et les montagnes, tantôt chercher l'effet d'un beau désordre en employant la ligne courbe, ou en dessinant toutes les figures de la géométrie. Aussi ce sont quelquefois comme des tours de force qui s'accomplissent. Des arrondissemens sont pour ainsi dire écartelés, et leurs cantons, violemment disjoints les uns des autres, sont répartis aux quatre coins entre des arrondissemens voisins. Il y a plus : le travail de division s'opère sur ce qui paraît être de sa nature indivisible; en effet, ce sont les villes mêmes qui sont souvent réparties par quartiers entre les circonscriptions rurales qui les entourent, de telle sorte que des villes comme Lille, Nancy, Nîmes, Marseille, Toulouse, unies chacune par la communauté d'intérêts de leurs habitans, au lieu de pouvoir élire le même député, ont été réduites à n'être plus représentées que par sections confondues dans une agglomération où elles semblent disparaître. Il en résulte qu'elles perdent ainsi tout l'avantage de leur population, et que par suite de cette dissémination de leurs électeurs ce sont les habitans des campagnes qui, par leur nombre, exercent une influence décisive sur l'élection des députés des villes. Il est facile dès lors de se représenter combien, par suite de cette géographie de circonstance, les derniers liens de tout faisceau politique, si religieusement conservés en Angleterre, sont en France soigneusement brisés et rompus. Quand dans l'appel des candidats aux électeurs de 1863 on rencontre un souvenir du passé qui soit invoqué, on croirait entendre l'écho d'une voix étrangère; aussi est-ce un langage que nous sommes, hélas! déshabitués de tenir et d'entendre que celui dont se servait, il y a quelques mois, un candidat vaincu avec honneur dans la dernière lutte, M. Casimir Perier. « Le lieu d'où je m'adresse à vous, écrivait-il à ses concitoyens, me rappellerait mes obligations, si je pouvais les oublier, car le nom seul de Vizille est pour moi une devise de famille que je ne puis trahir. Il me semble que je retrouve ici ces hommes énergiques que réunissait la courageuse hospitalité de mon grand-père. Dans les fermes, mais respectueuses représentations adressées au roi Louis XVI en 1788 par les trois ordres du Dauphiné, je trouve, avec un légitime orgueil qui doit nous être commun, le premier programme de libertés et de garanties qu'après soixante-dix années nous serions maintenant heureux de posséder. Il nous appartient de conserver intactes nos glorieuses traditions et de nous

montrer dignes de nos pères. » De telles paroles semblent presque appartenir à un autre temps que le nôtre, et l'on éprouve comme une joie d'antiquaire à les recueillir. Elles produisent la surprise qu'on ressent en trouvant un arbre resté debout au milieu d'une forêt abattue.

Si le gouvernement dispose ainsi du terrain du champ de bataille, il est également maître de défendre l'usage des armes à ceux qui y combattent. La liberté de la presse et la liberté de réunion restent soumises à sa volonté. La liberté de la presse n'a, on le sait, depuis plus de dix ans, d'autre garantie que celle de la tolérance du pouvoir, qui peut faire naître et mourir les journaux à sa volonté. Les condamnations des journalistes soit à l'amende, soit à la prison, ne peuvent, il est vrai, résulter que du jugement des tribunaux; mais les condamnations contre les journaux sous forme d'avertissement ne dépendent que d'une décision du ministre de l'intérieur, et les avertissemens, dès qu'ils ont été renouvelés jusqu'à trois fois, ont pour résultat, au gré du ministre, la suspension ou la suppression du journal averti. Or les gouvernemens sont comme les individus, le bruit les importune, le mouvement les inquiète, la censure leur est amère; ce n'est donc pas d'eux que la liberté de la presse peut attendre la protection dont elle a besoin, et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils la traitent avec rigueur dès qu'elle les gêne ou les contrarie. S'ils ont le droit de faire taire, ils sont peu tentés de laisser parler. Aussi, lorsqu'on considère que, depuis l'appréciation des événemens de l'histoire du premier empire jusqu'à l'examen des qualités d'un certain engrais recommandé par l'administration, les questions les plus discutables ont été mises hors de discussion, ne doit-on pas reconnaître que les électeurs ne peuvent guère être éclairés par les journaux sur le mérite de candidats dont le choix met directement en cause la politique du gouvernement? Dans un grand nombre de départemens, il n'y a d'autre journal que celui de la préfecture, et dans ceux qui sont plus favorisés il n'y a toujours qu'une seule opinion que les journaux puissent servir impunément. Pendant la période des élections plus qu'en tout autre temps, la circonspection la plus craintive leur est commandée par l'expérience des mesures auxquelles s'exposent les plus hardis ou même les plus timides, et ils apprennent à leurs dépens qu'il n'y a pas pour eux, même dans l'intérêt des électeurs, la moindre trêve de Dieu. Aussi ce ne sont pas seulement des électeurs inconnus les uns des autres qui, au moyen de la circonscription territoriale, sont donnés aux candidats, mais encore, par suite du régime auquel la législation de la presse est soumise, les candidats sont obligés de s'adresser à des électeurs qui pour la plupart n'ont pu faire qu'incomplétement leur éducation de citoyens.

La liberté des réunions électorales n'est guère traitée plus favorablement. Elle avait toujours été pleinement reconnue sous les gouvernemens précédens, et en permettant ainsi à toutes les opinions de se manifester sans d'autres conditions que le respect des lois, elle avait été destinée à compléter ce système de publicité qui peut suppléer avec avantage au grand nombre des électeurs, sans que le grand nombre des électeurs en tienne jamais lieu. Quand on a eu, ne fût-ce qu'une fois, le spectacle des élections d'Angleterre se passant sur la place publique avec l'active intervention de tous les citoyens mêlés sans aucune violence à la discussion journalière des affaires du pays et mis en rapport avec les candidats pour recevoir leurs explications ou les leur faire donner, il est permis de se poser une question peut-être indiscrète : on est conduit à se demander si les citoyens d'Angleterre qui n'ont pas le droit de suffrage électoral ne prennent pas une part plus large à l'élection que les citoyens de France, qui, en jouissant du droit de vote, sont réduits à ne pouvoir l'exercer que silencieusement. Le gouvernement impérial parut lui-même respecter les réunions électorales, ou au moins les oublier au milieu du renouvellement de toutes les institutions qu'il était en train de remplacer, et lorsque le nouveau pouvoir convoqua les électeurs pour le choix de ses députés au corps législatif, il se contenta de les dissuader d'en faire usage. « Elles auraient l'inconvénient, écrivait alors le ministre de l'intérieur dans sa circulaire aux préfets, de créer des liens prématurés, des apparences de droits acquis qui ne feraient que gêner les populations et leur ôter toute liberté. » Cependant comme, malgré la haute autorité du conseiller, le conseil pouvait n'être pas écouté, la loi ne resta pas longtemps muette, et le décret du 25 mars 1852 soumit à la nécessité de l'autorisation les réunions publiques, de quelque nature qu'elles fussent. Sans doute les jurisconsultes peuvent délibérer pour prétendre que les réunions électorales, n'ayant pas été spécialement désignées, conservent leurs anciennes franchises; mais le texte de la loi n'en est pas plus rassurant, et l'expérience acquise de la jurisprudence des tribunaux a donné jusqu'ici d'autres exemples que ceux d'une interprétation de loi libéralement élargie.

Ainsi la législation électorale de la France donne indistinctement le droit d'électeur à tous les citoyens, même à ceux qui ne savent ni lire ni écrire : elle permet de confondre dans un même collége électoral des populations souvent éloignées les unes des autres; mais lorsque toutes les garanties devraient être multipliées pour éclairer l'usage d'un droit que la plupart sont si peu préparés à exercer, elle oppose aux communications entre les électeurs et les candidats des obstacles qui les séparent. Voilà une foule éparse de 35,000 élec-

teurs convoqués pour choisir un député qui sera chargé de prendre part à la direction des affaires du pays. Toutes les formalités de la procédure ont été sagement prévues et réglées. Est-ce assez? Non, la cause vaut encore la peine d'être instruite; sans contredit, les juges sont nombreux, mais qu'importe leur nombre? Si la presse est obligée de se taire, les pièces manquent, et s'il n'y a pas un laisser-passer pour les réunions, l'audition des parties fait défaut. Les élections pourraient ainsi finir par ressembler à un choix qui, fût-il raisonné, serait fait au milieu des ténèbres de la nuit. A coup sûr, la nuit qui oblige les combattans à se séparer aurait l'avantage de pacifier l'élection; mais quand il s'agit de se rencontrer sur le terrain où la loi elle-même appelle les électeurs et les candidats, ne serait-il pas permis de dire comme Ajax à la divinité qui, cachée derrière un nuage, se dérobait à la lutte : Rends-nous le soleil et allons combattre?

La lumière la plus éclatante est donc nécessaire pour percer des ombres si épaisses, et pour dissiper cette obscurité il est fait usage dans chaque circonscription électorale d'un système destiné à mettre tous les électeurs d'accord, la recommandation publique des candidats par le gouvernement de l'empereur. Le suffrage universel a besoin d'être dirigé, et c'est le gouvernement qui se charge de cette direction. Tel est le ressort qui met en mouvement cette grande machine et qui est muni de tous les rouages les mieux façonnés pour en assurer le jeu. Les électeurs sont dispensés d'y mettre la main. « Le gouvernement, déclare l'un des préfets de l'empire dans un discours heureusement recueilli, remplit pour ainsi dire l'office des réunions préparatoires, imaginées par les électeurs sous le dernier gouvernement pour suppléer à la direction qui leur manquait. Aujourd'hui nous autres administrateurs désintéressés dans la question, et qui ne représentons en définitive que la collection de vos intérêts, nous examinons, nous apprécions, nous jugeons les candidatures qui se produisent, et après un mûr examen, avec l'agrément du gouvernement de l'empereur, nous vous présentons celle qui nous paraît la meilleure, non pas comme le résultat de notre volonté et encore moins d'un caprice, mais comme l'expression de vos propres suffrages et la manifestation de vos sympathies. » Tout commentaire nuirait à une telle harangue, et cette franche déclaration donne en raccourci le tableau le plus fidèle des opérations électorales, telles qu'elles se passent pour la plupart depuis onze ans. Le premier résultat de cette désignation, c'est l'inégalité pour ne pas dire l'illégalité de la lutte. Autrefois, sous la restauration et sous le gouvernement de 1830, d'après la théorie développée par un étrange interprète du droit constitutionnel, M. Proudhon, le

pouvoir était exercé par un ministère responsable représentant la majorité des députés et combattu par une minorité opposante; ce ministère était donc chef d'un parti dont il avait la confiance et la conduite. Le roi, déclaré inviolable, irresponsable, chargé de gouverner d'accord avec les grands pouvoirs publics institués par la charte, était en dehors du débat. Le ministère pouvait en conséquence avoir ses candidats aussi bien que l'opposition avait les siens; en les proposant, en les avouant, il ne faisait que comparaître lui-même devant les électeurs, il les prenait comme juges de sa politique, prêt à garder le pouvoir, si l'avantage lui restait, et obligé de le remettre à d'autres, si l'épreuve lui était défavorable. Aujourd'hui le droit public est bien différent : l'empereur seul gouverne, les ministres n'ont d'autre caractère que celui de ses agens, et quand ce sont les candidats du gouvernement que les ministres recommandent aux électeurs, les candidats du gouvernement ne sont-ils pas dans un tel système les candidats du souverain?

Dès lors quel est le caractère de la lutte dans laquelle doit s'engager tout candidat qui n'est pas désigné comme le candidat du gouvernement? Il faut qu'il la soutienne non-seulement contre un concurrent qui invoque l'appui du pouvoir, non-seulement contre les représentans les plus élevés ou les plus subalternes du pouvoir; il en est réduit en quelque sorte, comme malgré lui, à se mesurer contre le chef du pouvoir lui-même. Peu importe le parti qu'il prendra, il n'a que le choix des écueils : s'il désavoue toute hostilité contre le souverain, il lui est signifié que le pays ne veut plus d'équivoque et demande que tous les masques tombent, il est traité d'hypocrite; s'il paraît accepter la position d'adversaire qu'on veut lui faire prendre, il est aussitôt accusé de se démasquer et de déployer le drapeau de la guerre civile, il est traité de factieux : heureux si d'aventure il n'est pas menacé d'être poursuivi comme tel!

Sur ce terrain, la lutte n'est pas seulement inégale et périlleuse, elle paraît même à peu près impossible à tenter. Du moment où c'est le gouvernement qui est ouvertement le combattant, il a entre les mains une arme merveilleuse qui garantit la victoire à tous les candidats en faveur desquels il la fait servir : c'est l'arme de la centralisation. En face du suffrage universel, dépourvu des moyens les plus élémentaires d'éducation et privé en quelque sorte d'apprentissage, la centralisation est l'instrument qui met presque tout le pays dans la dépendance du gouvernement. De temps à autre, on entend sans doute parler de décentralisation; mais cette décentralisation n'a été jusqu'ici destinée qu'à augmenter dans chaque département le pouvoir des préfets auxquels les ministres remettent une partie de leurs attributions : elle n'a ainsi servi qu'à rapprocher la centralisation de toutes les communes de l'empire en la

fixant sur place, comme pour rendre sa puissance plus irrésistible. Dès que le ministre a transmis le nom du candidat du gouvernement aux préfets, les préfets ont aussitôt sous leur main une armée bien disciplinée qui s'ébranle, et qui, au premier signal, occupe toutes les positions. Dans chaque arrondissement, le sous-préfet répète le commandement, et il y a dans chaque commune un maire qui le reçoit pour le communiquer aussitôt à tous ses administrés. Choisis par le souverain ou par les préfets, sans être comme autrefois désignés à leur choix par l'élection préalable de leurs concitoyens, les maires d'aujourd'hui, n'ayant aucun souci à prendre pour faire partie du conseil élu de la commune, sont disposés pour la plupart à ne plus se considérer que comme des fonctionnaires obligés de rendre compte à leurs chefs de la conduite des populations qui leur sont confiées. « La commune m'appartient, disait dernièrement à un candidat l'un de ces magistrats; je dirige ses actions; un maire est fait pour que la commune ne voie que par ses yeux. » Faut-il ajouter qu'un maire est aidé dans sa tâche par le garde champêtre, d'autant plus redoutable aux habitans des campagnes qu'il peut leur dresser procès-verbal pour la moindre contravention au moindre règlement municipal? Or, comme les règlemens municipaux, n'étant d'habitude ni imprimés ni affichés, sont à peu près inconnus de ceux qui sont tenus d'y obéir, il est facile de mesurer quelle est la part d'autorité dont le garde champêtre peut disposer.

A côté de ce corps régulier de fonctionnaires, flanqué, comme une armée en marche, d'éclaireurs qui sont dans chaque canton les commissaires de police, il faut tenir compte de toutes les troupes auxiliaires qui sont convoquées, enrégimentées et rangées en bataille. Au premier appel adressé en faveur du candidat du gouvernement, quiconque remplit un service public, si élevées ou si humbles que soient ses fonctions, si étrangères qu'elles doivent être par leur nature aux partis politiques, a son poste assigné pour se mettre en travers de toute autre candidature. Le passage de toutes les routes est ainsi fermé. Malheur à qui ne se montrerait pas bien disposé! Il serait considéré comme ayant passé à l'ennemi, et dans une élection qui est restée célèbre il n'y a pas jusqu'au fossoyeur qui n'ait failli être traité comme un déserteur pour s'être aventuré dans les rangs opposés.

Indépendamment de ces recrues si nombreuses, la centralisation met à la disposition du gouvernement des communes entières en lui permettant de satisfaire leurs besoins à l'aide des ressources du budget dont il peut faire usage. Dans d'autres pays, qui se sont dispensés de multiplier les révolutions, cette répartition est laissée à l'appréciation des assemblées locales; en France, où tous les essais

de gouvernement ont été épuisés, c'est le pouvoir qui a toujours gardé le privilége de cette distribution. S'agit-il aujourd'hui non-seulement de concessions de chemins de fer et de canaux, qui sont les grands bienfaits enviés, mais de fonds de secours pour des travaux uniformément sollicités, la réparation des églises, la construction des mairies, l'établissement des maisons d'école; s'agit-il même des allocations pour les chemins et tous les autres intérêts municipaux : c'est vers les ministres ou les préfets que doivent se tendre les mains suppliantes. Plus les communes sont petites, plus elles ont besoin de cette assistance qui les tire de la gêne, et plus elles prennent de précautions pour l'obtenir. Royer-Collard avait donc raison dans sa triste prévoyance quand il dénonçait fièrement notre régime administratif comme faisant des peuples de nouveaux courtisans qui s'exercent au métier de plaire... « Par quelles faveurs s'imaginerait-on que le gouvernement pût séduire aujourd'hui ce nombre prodigieux d'électeurs? » écrivait dans une de ses circulaires le ministre chargé, il y a onze ans, de donner les premières instructions électorales aux préfets de l'empire. Si la question a été posée pour qu'il y soit répondu, la réponse est facile à donner. En effet, plus le nombre des électeurs est prodigieux, plus la centralisation peut faire de merveilles. Autrefois, sous le régime du suffrage restreint, c'était avec des électeurs qu'il fallait compter; aujourd'hui c'est avec des populations, et l'emploi des crédits du budget permet de donner satisfaction aux communes beaucoup plus aisément qu'aux individus. Sans contredit, il serait injuste de prétendre que la participation de l'état ou des départemens à tous les travaux et à toutes les améliorations qui intéressent le pays et les communes n'est jamais subordonnée qu'à des considérations politiques, et ce serait faire injure au bon sens autant qu'à la vérité de s'imaginer que c'est en vue d'un trafic de suffrages que l'argent des contribuables se dépense. Il y a plus, il convient de reconnaître que le gouvernement peut à bon droit invoquer comme l'un de ses titres à la confiance des électeurs sa sollicitude pour la prospérité matérielle de la France, qui, sous son impulsion, s'est rapidement étendue dans toutes ses branches du centre aux extrémités et des villes aux campagnes. Cependant, puisqu'il y a des tentations auxquelles il est dangereux d'exposer la nature humaine, parce qu'elles ne peuvent manquer de la faire succomber, il faut reconnaître que le soin d'assurer le succès des candidats de son choix met le gouvernement à une trop forte épreuve. Une fois qu'il entreprend de faire avec eux cause commune, il n'a qu'à laisser ouverte la source des dons de tout genre pour provoquer en leur faveur un concours de zèle, de bon vouloir et de reconnaissance; il se gardera donc bien de la fermer. Il lui importe même de faire pren-

dre le change sur ses intentions, et, à supposer qu'il veuille tenir compte de toutes les demandes, il doit laisser entendre, en multipliant à la veille de l'élection ses largesses et ses promesses, qu'il faut savoir le jour du vote s'en rendre digne. C'est là le mot d'ordre qui se répète de proche en proche et que les maires traduisent à l'envi dans des proclamations qui, du nord au midi, de l'est à l'ouest, reproduisent avec des variantes de phrases la même pensée. Quelquefois même ce système est perfectionné, l'administration est intéressée à s'effacer au profit de ses candidats, et quand ses candidats savent se prêter à jouer leur rôle, elle se décharge volontiers sur eux de la douce tâche de répandre dans leurs tournées des bienfaits qui, sans leur rien coûter, sont destinés apparemment à ne pas obliger des ingrats.

Tels sont les moyens à l'aide desquels les candidatures du gouvernement ont semblé devenir, pour la plupart, les candidatures des gouvernés. Parées en même temps de la majesté d'une institution publique et de la popularité de la bienfaisance locale, considérées à la fois comme inséparables du salut de l'état et du bien-être des populations, ces candidatures ont occupé sans coup férir des retranchemens qui devaient paraître inexpugnables. Aussi la vie politique, tout à coup affaissée après les violentes secousses qu'elle s'était données, a couru plus d'une fois le risque de s'éteindre. Elle ne se signalait plus que par ses défaillances, et aux avant-dernières élections, en 1857, le ministre de l'intérieur se croyait obligé de rappeler aux électeurs leur devoir, en les excusant d'être disposés à s'en dispenser. « Pleins de confiance dans le souverain de leur choix, écrivait M. Billault, ils seraient enclins à s'en rapporter à lui et s'abstiendraient volontiers de prendre part au vote que leur demande le jeu régulier de la constitution. » Les candidats eux-mêmes n'avaient plus d'ardeur à la tâche. Assurés à l'avance d'obtenir les suffrages qui étaient demandés en leur faveur, sans être même obligés de se faire connaître, ils laissaient volontiers les fonctionnaires s'occuper de leur élection, et plus d'un maire, en recevant les instructions pressantes de son préfet, était disposé à dire : C'est pourtant celui-ci qu'on devrait nommer député! D'autre part, le dégoût de la lutte avait atteint presque partout ceux qui se sentaient humiliés de cette indifférence et de ce dédain, et ils se condamnaient à garder le silence comme le repos. Les obstacles opposés à une campagne électorale paraissaient aussi insurmontables et aussi rebutans que ceux dont la Sibylle fait l'énumération à Énée en le détournant de son projet de descendre aux enfers : « Partout d'impénétrables forêts et le rempart des eaux marécageuses du noir Cocyte. Quelques-uns seulement, ajoutait-elle, protégés par la faveur de Jupiter, ou bien élevés au-dessus des autres hommes par leurs émi-

nentes vertus, ont pu franchir ce passage; mais c'étaient des enfans des dieux. »

..... Pauci quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,
Dis geniti, potuere. Tenent media omnia sylvæ,
Cocytusque sinu labens circumvenit atro.

Pour faire remonter le courant à une nation qui semblait presque prendre goût à le descendre, il fallait de vaillans efforts et une indomptable énergie. Dans la presse jusqu'alors silencieuse ou peu écoutée, des écrivains jusqu'alors inconnus ou déjà éprouvés, passant, malgré le danger du naufrage, entre tous les écueils, reprirent faveur auprès du public, et quelques-uns eurent le don de le captiver par l'emploi heureux de toutes les ressources de l'art de bien dire. Dans le corps législatif, cinq députés opposans essayaient leurs armes en face des puissans orateurs du gouvernement, qui eux-mêmes donnaient un nouvel éclat à la lutte, et ils se multipliaient pour conjurer le mal de l'indifférence politique. A côté d'eux, il y eut une minorité longtemps docile qui s'émancipa, et qui dans plus d'une occasion importante donna le témoignage que le dévouement n'exclut pas toujours la désapprobation. Une génération nouvelle, indépendante sans être hostile, moins préoccupée de savoir qui la gouvernera que de s'assurer comment elle sera gouvernée, ne pouvant pas se résigner à l'inaction avant d'avoir agi, était peu à peu impatiente d'entrer en scène. Des comités consultatifs, formés en vue des élections, lui servaient de généreuse avant-garde. Toutefois, pour se remettre en mouvement, l'opinion publique, cette ancienne rebelle convertie à l'obéissance, avait en quelque sorte besoin d'entendre le commandement de marche, et c'est l'empereur Napoléon III qui a paru le lui donner. Après avoir fait rentrer dans son gouvernement les premiers germes de la discussion parlementaire qu'il avait jusqu'alors éliminée et les garanties de contrôle financier auparavant refusées, fatigué sans doute d'être plus loué que conseillé, plus servi que soutenu, il n'a pas craint de déclarer qu'il restait beaucoup à faire pour perfectionner les institutions et accoutumer le pays à compter sur lui-même. Jouissant du privilége de pouvoir tenir publiquement le langage dont il lui convient de se servir sans avoir à en rendre compte à personne, il a signalé du haut du trône les enseignemens que l'Angleterre donnait à la France par le libre jeu de ses institutions, et il a laissé tomber cette parole qui pouvait être recueillie comme un programme : « travaillons de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples. » A côté de lui, un ministre de l'intérieur, rapportant de son séjour au milieu du peuple anglais le goût de ces libertés que nous

avions nous-mêmes possédées, avait déjà paru prendre les devans; fier de pouvoir presque seul, dans cette foule mélangée des serviteurs du lendemain, se prévaloir de sa fidélité de la veille, il écrivait aux préfets de rechercher le concours de ces hommes honorables et distingués des anciens gouvernemens qui se tenaient encore à l'écart par un sentiment de dignité personnelle, et il recommandait de faire appel à leurs lumières et à leur expérience. « Rappelez-leur, ajoutait-il, que s'il est noble de conserver le culte des souvenirs, il est encore plus noble d'être utile au pays. »

Ces promesses et ces déclarations sont comme le lever de rideau des élections de 1863 : elles semblaient annoncer à la France un spectacle nouveau promis à sa curiosité et destiné à la justifier; mais les gouvernemens, même ceux qui font profession de tourner en mépris le régime des rhéteurs, sont toujours plus enclins aux paroles qu'aux actes. Électeurs et candidats ont cru qu'ils étaient invités ou au moins autorisés à s'entendre; ils se sont mépris. Le gouvernement a préféré continuer à s'interposer entre eux, et il n'a pas tenu à lui que les élections de 1863 ne ressemblassent à celles de 1852 et de 1857. Prétendant les diriger et mécontent que sa direction ne fût pas reçue partout avec obéissance, il les a considérées comme une bataille à livrer, et il a pris le plus souvent toutes les allures belliqueuses d'un commandant d'armée qui, ne se croyant pas obligé de se tenir sur la défensive, porte l'offensive dans le camp de l'ennemi.

Les élections de 1863 viennent d'être soumises à une grande enquête. La vérification des pouvoirs par le corps législatif, à peine terminée, a clos la série des enseignemens de tout genre qui ressortent des protestations des candidats et des discussions si instructives, mais malheureusement si incomplètes, auxquelles elles ont donné lieu, malgré le talent de leurs rares défenseurs. Les élections de 1863 sont donc à peu près connues, mais il reste à les juger. Il ne s'agit plus de les faire valider ou invalider, de les déclarer régulières ou irrégulières; il faut rechercher ce qu'elles nous apprennent. Le gouvernement s'est-il dessaisi de ses pouvoirs, et s'il les a gardés, comment s'en est-il servi? Tel est le premier point auquel il convient de s'arrêter. Quelle est l'application qui a été faite des lois existantes? Telle est la seconde question qu'il importe d'éclaircir.

II.

Les préparatifs des dernières élections ne permettent pas de prendre le change sur l'importance que le gouvernement attache à la conservation des pouvoirs dont il dispose. C'est par le remanie-

ment des circonscriptions que s'est ouverte la période électorale. Cette opération n'a pas été restreinte aux circonscriptions dans lesquelles l'accroissement ou la diminution du nombre des députés rendait inévitable un nouveau partage de territoire. Elle a été étendue à quatorze départemens où, le nombre de députés étant resté invariable, aucun changement n'était dès lors nécessaire. Cette rectification se rattachait-elle à des préoccupations politiques? C'est ce qui semblerait résulter des explications de l'un des ministres orateurs. « Sur ces quatorze départemens, déclarait-il, il est juste d'en mettre en dehors trois au moins dans lesquels il est certain qu'il n'y aura aucune lutte électorale. » A l'égard des autres, l'interprétation contraire semblait donc permise, et les informations données n'ont fait entrer en ligne de compte que les convenances locales; mais comment ne pas redouter cette intervention des convenances locales quand elle peut servir à favoriser des combinaisons qui ont un tout autre intérêt qu'un intérêt géographique?

Le début de la période électorale a été marqué également par un large usage du droit d'avertissement exercé à l'égard des journaux. On multiplia les applications de ce droit avec une sévérité dont sept avertissemens dans le courant d'un mois, accompagnés d'un arrêté de suspension, donnent la pleine mesure. Toutefois, pendant les vingt jours qui précédèrent les élections, le pouvoir se contenta le plus souvent des avis communiqués, qui, contenus dans une certaine limite, sont pour le gouvernement le droit de réponse. Il est encore juste de reconnaître qu'à Lyon et à Bordeaux comme à Paris des journalistes candidats purent, sans être inquiétés, faire servir leurs journaux à la défense de leurs candidatures; mais quand la modération dépend du bon vouloir des hommes, elle est bien variable et bien précaire. On en a plus d'un exemple; nous n'en citerons qu'un seul. Attaqué avec la dernière violence dans une feuille administrative qui l'appelait un Autrichien et lui reprochait d'être tout, excepté un loyal Français, un ancien député, M. Plichon, s'adressant au seul journal indépendant qui pût donner asile à ses réponses, ne pouvait l'obtenir; le journal avait été averti officiellement par le commissaire de police que le numéro qui contiendrait ces documens serait saisi.

C'est à ce même régime d'une tolérance le plus souvent refusée qu'ont été mises les réunions électorales. Pour couper court à toute illusion, le gouvernement crut devoir se servir du *Moniteur* pour rappeler, même avant la convocation des électeurs, que la loi interdisait les associations de plus de vingt personnes qui se réuniraient sans l'agrément de l'autorité publique. Quoique la légalité, jusqu'alors inattaquable, des comités fût aussitôt savamment défen-

due dans une consultation signée par les jurisconsultes les plus autorisés, il n'en fallut pas moins se tenir prudemment sur la réserve. Il est vrai qu'en réduisant les comités à moins de vingt personnes, il n'a pas été défendu de s'en servir; mais en dehors des grandes villes les comités, ne pouvant se passer de correspondans et s'exposant ainsi à devenir, par le nombre de leurs membres, des associations prohibées, il est facile de comprendre que le plus souvent les électeurs ont été tentés d'appliquer la maxime : « dans le doute, abstiens-toi. » Les réunions ne pouvaient prétendre à être traitées plus favorablement que les comités, et malgré les précautions offertes par les candidats, dont quelques-uns s'engageaient même à consulter les convenances des commissaires de police afin d'obtenir leur présence, sauf de très rares exceptions, dont certaines villes comme Paris ont eu le privilége, elles furent rigoureusement interdites. Il n'y eut qu'en faveur de certains candidats qu'elles s'organisèrent quelquefois sous une forme particulièrement appropriée à l'enthousiasme, la forme de banquets, sur lesquels il serait aisé, si nous en avions le goût, d'emprunter aux protestations de quelques candidats d'assez piquans détails.

Le gouvernement est aussi resté fidèle à ses habitudes en continuant de pratiquer le système des candidatures officielles. — On nous demande, avait déclaré à la fin de la dernière session M. le président du conseil d'état, si nous renonçons aux candidatures officielles. Une fois pour toutes, je réponds : Non, nous n'y renoncerons pas. — Le ministre de l'intérieur étendit en quelque sorte la portée de cette déclaration en écrivant aux préfets, comme s'il s'agissait du renouvellement d'un vote dynastique, que les élections étaient pour la France une nouvelle occasion d'affirmer devant l'Europe les institutions qu'elle s'était données. Pour compléter cette révélation, il leur recommandait de faire savoir aux électeurs, en désignant les candidats qui leur seraient présentés, quels étaient les amis ou les adversaires plus ou moins déguisés de l'empire. Donnant lui-même l'exemple, il descendit comme en champ clos pour prendre à partie l'homme d'état appelé par l'empereur l'historien illustre et national, qui avait consacré son éminent talent à rendre immortel le souvenir des grandeurs et des victoires de Napoléon, et qui, après douze ans de retraite, se décidait par son serment à reconnaître le second empire. La circulaire de M. de Persigny, adressée au préfet de la Seine, fut un manifeste répandu dans tous les départemens et qui donnait le ton de la politique agressive. Un tel signal était pour les préfets un mot d'ordre qui les trouva presque tous disposés à obéir. Il s'agissait d'abord de mettre debout tout le personnel des fonctionnaires, et les instructions les plus énergiques leur furent

adressées, quel que fût leur emploi. Elles se multiplièrent, prenant tour à tour les formes impératives de l'autorité la plus exigeante ou celles d'une familiarité singulière.

Toutefois ce n'est pas la mise sur pied d'un personnel aussi nombreux et aussi actif employé au service des candidatures officielles qui donne la mesure de l'intervention du gouvernement dans la lutte électorale. En pleine paix, sans être menacé au dehors ni inquiété au dedans, fondé à croire et habitué à répéter qu'il jouit de la pleine confiance du pays, il a tenu un langage qui ressemblait parfois à un cri de guerre. L'emploi de la formule d'accusation : « voter pour le candidat opposé au candidat du gouvernement, c'est voter contre l'empire et l'empereur, » a fait le tour de la France sous des formes tantôt adoucies, tantôt au contraire plus accentuées. Dans la Haute-Saône, il s'agit de se débarrasser d'un député associé à la proclamation de l'empire, dont l'élection était signalée par son préfet, il y a six ans, comme un nouveau gage de fidélité des électeurs : sous quels traits le préfet de 1863, malheureux du reste dans sa campagne, le dénonçait-il aux populations? « Rappelez-vous que si Napoléon Ier prononçait, mais trop tard, ces paroles : « les blancs sont toujours blancs, » c'est que, sous quelque déguisement qu'ils se cachent, les ennemis de l'empire sont toujours reconnus. » Et, se préparant au rôle de sacrificateur, le premier magistrat du département continuait ainsi sa harangue : « Vous jugerez si l'administration calomnie votre député lorsqu'elle livre à votre justice ses actes et ses paroles. » Dans un autre département, celui d'Indre-et-Loire, il s'agit d'exclure également un ancien député, M. de Flavigny, trop fidèle, malgré son indépendance, pour qu'on ose l'appeler un ennemi. Quelle métaphore prend-on pour signifier aux électeurs son arrêt de proscription, affiché la veille de l'élection et destiné à faire l'effet d'un coup de théâtre? « Électeurs, on vous trompe. Des bruits mensongers, d'inqualifiables manœuvres se produisent pour soutenir un candidat qui a perdu la confiance du gouvernement et du pays. » Quel est donc le crime dont ces disgraciés se rendent coupables quelquefois à leur insu? Un préfet s'explique sans vains détours. « La première parole du candidat devait être celle-ci : je suis *sans réserve* dévoué à l'empire. L'a-t-il dite? Peut-être la dira-t-il; mais il saura qu'elle est trop tardive. » Ainsi le serment ne garantit pas contre de telles attaques, et il laisse place à des soupçons outrageans de parjure auxquels M. de Montalembert opposait cette fière réponse : « Toute ma vie n'est qu'un long démenti infligé à cette calomnie. Je n'ai jamais ébranlé aucun gouvernement, ni trempé dans aucune conspiration, ni figuré dans aucune aventure, ni applaudi à aucune émeute, ni tiré parti d'aucune révolution. » Mais si de temps à autre la leçon

méritée a été donnée, la qualification de suspect ou d'ennemi, trop communément passée dans le langage officiel, n'en a pas moins tenu lieu de celle de candidat indépendant, qui a été interdite.

Les candidats ainsi mis au ban de l'empire n'ont pu trouver grâce devant les maires, et ce sont ces paisibles fonctionnaires qui ont été chargés ou se sont chargés eux-mêmes de porter les derniers coups. Leur participation à la lutte a donné au langage tenu par les préfets l'interprétation la plus propre à émouvoir les passions populaires. Les maires peuvent, il est vrai, se croire indépendans malgré la menace de suspension ou de révocation toujours suspendue sur leur tête. « Non, a déclaré M. le président du conseil d'état, les maires ne sont pas destitués quand ils votent selon leur conscience contre un candidat du gouvernement; non, ils ne sont pas destitués quand ils ne font pas voter pour le candidat du gouvernement. » Il y a sans doute certains exemples dont nous aurions mauvaise grâce à ne pas tenir compte, et qui justifient les engagemens de M. Baroche; mais hélas! à côté des maires qui ont exercé, fût-ce avec hardiesse, leurs droits de citoyens et qui ont été conservés pour ne pas dire épargnés, quelle hécatombe de maires immolés dans certains départemens sans que les ménagemens les plus vulgaires aient été observés, à tel point que, dans la Lozère et dans la Corrèze, ce sont des gendarmes qui, la nuit, sont allés notifier ces mesures de rigueur aux victimes qu'elles atteignaient! D'ailleurs, à supposer même que la crainte ne soit pas une bonne conseillère, en mettant à l'écart tout intérêt d'ambition personnelle, comment, dans la plupart des départemens, les maires, habitués à ne pas mesurer leur confiance aux préfets qui les ont nommés, peuvent-ils recevoir sans se troubler les communications multipliées qui leur recommandent de se tenir sur leurs gardes et d'être en éveil? Quand ce sont les premiers magistrats du département qui leur dénoncent la coalition des partis hostiles prêts à tout tenter contre la sécurité du pays, et qui leur représentent l'empire en danger, ils se croiraient volontiers menacés de revoir le temps néfaste de la terreur ou de l'invasion, et il ne faut pas dès lors s'étonner de l'abus si fréquent de leurs proclamations, dont quelques-unes, même les plus plaisantes, peuvent être de bonne foi (1).

Ce n'est pas tout. Il y a des changemens de mise en scène artis-

(1) L'intéressant ouvrage de M. Ferry, *la Lutte électorale en 1863*, donne à ce sujet les plus curieux détails. Dans un village de l'Aude, au sommet de l'escalier qui conduit à la salle du vote, le buste de l'empereur est mis en vue, entouré de l'écharpe du maire, dans les plis de laquelle les bulletins du candidat du gouvernement sont en dépôt : il y a une inscription en lettres majuscules au pied du buste; elle est ainsi conçue : « venez me défendre à l'arme blanche, » et pour éviter un malentendu, l'instituteur a ajouté plus bas : « c'est-à-dire avec des bulletins. »

tement ménagés. A côté des menaces, les promesses ont joué leur rôle. La libéralité a souvent tenu la place de la rigueur. Il est vrai qu'elle paraît être rigoureusement interdite et traitée avec défaveur quand elle s'exerce aux frais du candidat. On a entendu, parmi les commissaires du gouvernement, de sévères professeurs de morale pour autrui qui ont poussé le zèle de l'austérité jusqu'à faire la leçon à un candidat (il est vrai que c'était un candidat de l'opposition) pour avoir distribué un jour quelques aumônes à des femmes et à des enfans d'électeurs. En dehors de toute préoccupation politique, le corps législatif a même poussé si loin ses scrupules de délicatesse, qu'il a annulé une élection dans laquelle un candidat, n'ayant en face de lui qu'un concurrent qui s'en était tenu à des intentions de candidature, avait cru pouvoir dès lors se montrer généreux d'une façon désintéressée et faire un libre usage de sa grande fortune. Toutefois, comme l'a relevé avec à-propos un député qui depuis l'ouverture de la session a eu le mérite de ne pas quitter la brèche, M. Glais-Bizoin, il y a eu une autre théorie développée dans le corps législatif avec plus de succès, à savoir que le gouvernement pendant la durée de la période électorale ne doit pas rester impassible devant les demandes pressantes des communes. C'est cette théorie qui, passée en pratique, a donné aux préfets le privilége de distribuer l'argent des contribuables et a réduit les populations à prendre le rôle de solliciteuses ou d'obligées. Les préfets sont disposés assurément à ne faire de ce pouvoir que le meilleur usage, et il y en a peu qui, en faisant la distribution même la plus large des secours dont ils disposent, se compromettent jusqu'à dire aux électeurs que, s'ils ne votent pas pour leur candidat, rien ne leur sera accordé, de telle sorte que le département et ses habitans seraient délaissés et abandonnés. Il y a des administrateurs qui ont déclaré que le gouvernement, tenu de rendre justice à tout le monde, ne devait ses faveurs qu'à ses amis. Nous sommes, quant à nous, persuadé (et c'est par l'expérience) qu'il ne tient pas cette conduite; mais il faut bien que l'emploi des promesses et des libéralités de tout genre distribuées avec un heureux à-propos et parfois passant par les mains du candidat du gouvernement exerce un prestige irrésistible sur les populations pour que, dans certains départemens où l'élection pouvait paraître douteuse, il en ait été fait un si prodigieux usage. C'est avec un singulier empressement que les maires ont révélé les bienfaits ainsi obtenus, qui étaient même quelquefois annoncés au moyen de dépêches télégraphiques. Les proclamations le plus souvent naïves dans lesquelles ils les ont énumérés ou fait espérer, en rappelant aux électeurs les devoirs de reconnaissance ou d'intérêt qu'ils avaient à remplir, donnent un curieux témoignage de la littérature municipale en France.

Ainsi éconduits et attaqués de toutes parts, engagés dans la lutte à leurs risques et périls, isolés et placés en face d'une administration multiple qui est pour eux comme l'insaisissable géant à cent bras de la fable, obligés à supporter toutes les dépenses et toutes les fatigues épargnées à leurs heureux compétiteurs, les candidats de l'opposition n'ont eu pour dernier asile que l'enceinte des lois qui les protégent pendant vingt jours. Sur ce terrain réservé, les garanties légales, telles que nous les avons soigneusement énumérées, qui organisent avec une sage prévoyance la mise en pratique du suffrage universel, sont restées trop souvent en souffrance. Les consignes données par le législateur lui-même n'ont pas été suivies. La place de sûreté n'est pas restée intacte; des brèches y ont été ouvertes, et elles n'ont pas toujours été refermées. Malgré quelques tentatives méritoires, mais isolées, la vérification des pouvoirs, qui devait faire reconnaître les dommages que la place avait reçus, la laisse démantelée plutôt que réparée.

Avant le vote, il y a des épreuves préparatoires à franchir, et il y a lieu de constater qu'en plus d'une circonstance le passage a été intercepté ou singulièrement rétréci. Il serait superflu de s'arrêter aux obstacles plus d'une fois accompagnés de menaces, de violences et même d'arrestations arbitraires, qui ont été opposés au libre parcours des distributeurs de bulletins dont le bon vouloir et le courage, si appréciables quand on les rencontre, ont été bien des fois rudement éprouvés. Ces traitemens n'ont pas été épargnés dans plus d'une circonstance à de paisibles électeurs. Les mêmes aventures se renouvellent, sous des formes variées, à l'occasion de l'affichage, avec le complément ordinaire des affiches déchirées sans scrupule par les agens de l'autorité, et cette lacération n'expose ceux qui s'en rendent coupables à aucune autre pénalité que celle d'un blâme, si même il est encouru. D'ailleurs l'affichage a montré comment l'autorité judiciaire ou l'autorité administrative prétend exercer son pouvoir. Les circulaires électorales, pour être affichées et colportées, n'étaient jusqu'ici subordonnées qu'à un dépôt préalable, accompagné de la signature du candidat; elles sont désormais soumises à une vérification et à un laisser-passer qui aboutiraient facilement à la censure. C'est ainsi que le droit de défense publique a été refusé à l'un des candidats qui avait le plus grand intérêt à s'en servir. Accusé par un placard administratif d'imputations mensongères et injurieuses qui étaient signalées comme déférées à la justice, et n'ayant besoin que d'une explication publique à donner pour faire tomber cette accusation si préjudiciable, M. Floquet n'a pu se faire délivrer un certificat de dépôt qui lui permît d'afficher sa réponse, sa justification n'ayant pas été assimilée à une circulaire électorale. Les circulaires électorales elles-mêmes n'ont pas été

toujours laissées en jouissance de la pleine franchise qui leur est garantie. A Montpellier, le manifeste d'un candidat a été retenu au parquet et mis sous le coup de la saisie, parce qu'il renfermait la citation de différens articles de la loi électorale, notamment de ceux qui punissent les fonctionnaires d'une peine double, s'ils en violent les dispositions tutélaires. Cette circulaire, qui paraissait sans doute incommode, a été considérée comme une instruction électorale déguisée sous les apparences d'une profession de foi, et soumise dès lors à la condition rigoureuse des écrits qui ne peuvent circuler qu'avec la permission privilégiée du préfet. Ailleurs l'autorité préfectorale n'a tenu aucun compte des sauf-conduits donnés au candidat par l'autorité judiciaire, et dans Seine-et-Oise les affiches qui faisaient connaître la recommandation d'une candidature par les électeurs de la circonscription, après avoir été munies d'un laisser-passer par les procureurs impériaux, ont été enlevées par ordre administratif. Une jurisprudence aussi peu rassurante, que le corps législatif laisse prévaloir malgré les réclamations courageusement opposées, donne la prise la plus inquiétante sur le droit de publication des candidats, qui peu à peu deviendra une faveur tantôt étendue, tantôt resserrée. D'un côté, ce sera d'une arme à demi brisée qu'il faudra peut-être se contenter, tandis que de l'autre l'usage de tout un attirail de guerre pourra être autorisé.

Les opérations électorales, quoiqu'elles soient protégées par une réglementation qui est destinée à fermer l'accès aux moindres irrégularités, ont été elles-mêmes le plus souvent atteintes par un flot montant de libertés de tout genre qui ne sont jamais à leur place quand c'est avec la loi qu'elles sont prises. Faites une ouverture aux digues, et aussitôt, malgré tous vos efforts, la mer passe. Eh bien! la digue a été ouverte, et c'est sur le décret réglementaire des élections qu'une expérience qui nous paraît bien dangereuse a été faite par le gouvernement lui-même. Dans ce décret, qui, on l'a vu, renferme les principales garanties des électeurs et des candidats, la durée du vote est fixée et les heures en sont réglées. Assurément un décret contraire pouvait changer ces dispositions, ainsi que toutes les autres; mais tant qu'elles n'avaient pas été régulièrement modifiées, elles avaient force de loi, et par voie de circulaires ministérielles elles ont été laissées à la discrétion des préfets, qui ont reçu plein pouvoir de faire avancer dans les communes, à partir de cinq heures du matin, l'heure de l'ouverture du scrutin : « interprétation libérale qui défie toutes les mauvaises suppositions, a dit M. le ministre d'état; elle a eu pour but de donner à tous les citoyens une plus grande facilité d'exercer leurs droits. » — « Interprétation arbitraire qui peut autoriser tous les soupçons, a répli-

qué un spirituel orateur de l'opposition; elle a laissé les autorités locales maîtresses d'annoncer cette anticipation du scrutin, ou bien de se dispenser de la faire connaître, et elle a souvent favorisé, avant le rendez-vous donné aux électeurs, la formation des bureaux, dont ils sont intéressés à surveiller les premières opérations. » Quoi qu'il en soit, sans faire le procès aux intentions, et même, si on peut le désirer, en leur rendant presque toujours justice, il y a lieu de mesurer tristement, non-seulement quelle pourra être pour l'avenir, mais aussi quelle a été dans les dernières élections la portée de cette substitution des convenances aux ordonnances. Une fois l'exemple donné, comment ne serait-il pas suivi? Et quand on sait que toutes les exigences des lois paraissent presque toujours des gênes à ceux qui sont chargés de s'y soumettre, faut-il s'étonner que dans un si grand nombre de communes les maires se soient mis à l'aise avec les formalités dont ils se sont faits eux-mêmes les juges? Du moment où il est reconnu qu'il y a des dispositions sur lesquelles il faut se montrer tolérant, y en a-t-il d'autres sur lesquelles il faudrait se montrer rigoureux? Il est dès lors facile de comprendre pourquoi, dans la langue parlementaire du jour, toutes ces monotones redites des protestations ont reçu la qualification de petits faits.

Maintenant que nous avons suivi étape par étape cette route escarpée et sans bords, côtoyé tant de précipices et mesuré tant d'abîmes, voyageur aguerri plutôt qu'alarmé par les périls reconnus du voyage, nous nous garderons bien de pousser un cri de découragement. Nous savons ce qu'il en coûtera pour aplanir de tels obstacles, qui peuvent rebuter les plus fiers courages; mais nous ne désespérons pas du succès de l'entreprise. Il faut donc se mettre à l'œuvre et ne pas s'en laisser détourner. Les électeurs et les candidats sont exposés à bien des mécomptes, mais leurs espérances doivent survivre à leurs épreuves. Franc jeu pour tous, *fair play*, cette devise, qui est celle des élections d'Angleterre, ne peut guère, il est vrai, être invoquée dans les nôtres; mais n'est-il pas permis de se rappeler qu'il y a eu un temps où nous nous l'étions appropriée, et faut-il se persuader qu'elle restera toujours une devise étrangère? Nous ne nous dissimulons pas la diversité des institutions des deux pays, et nous reconnaissons sans embarras quelles sont les difficultés d'exécution qui résultent du suffrage universel, trop puissant pour supporter aucun contre-poids : nous sommes disposé à tenir compte des avantages que donne à l'Angleterre l'incomparable sécurité de son gouvernement, qui, fort de sa durée, recueille ce qu'il a semé; mais en dépit du contraste de nos élections avec celles du peuple anglais, nous n'en pouvons pas moins invoquer les élections de

1863, malgré toutes leurs apparences contraires, comme le témoignage du besoin que la France éprouve de se retrouver elle-même dans un parti libéral et dans un parti conservateur. Il n'y a entre eux aucune haine ni aucune animosité; en mesurant librement leurs forces, ils peuvent rendre chacun service au pays, l'un en le faisant marcher, l'autre en l'empêchant de marcher trop vite.

Le parti libéral donne-t-il prise contre lui aux soupçons et aux inquiétudes du pouvoir? Le corps législatif vient d'entendre cette déclaration sortir de la bouche d'un député opposant (1) : « Pas plus que vous, messieurs, a-t-il dit, nous ne voulons de révolution, nous ne venons pas porter atteinte à la loi constitutionnelle, nous poser en minorité factieuse, mentir à notre serment et donner ainsi l'exemple d'un parjure perpétuel. Le gouvernement n'a pas le droit de nous prêter cette attitude, et rien ne l'autorise à nous l'attribuer. » Est-ce qu'un parti qui accueille en bienvenus tous ceux qui entrent dans ses rangs, quelles que soient leurs opinions de la veille, qui n'a ni conciliabules ni signes mystérieux de reconnaissance, et qui est trop fier pour recevoir un mot d'ordre de personne, peut s'entendre pour cacher son drapeau? Les élections ont multiplié ses manifestes, quel est celui dans lequel il y ait un seul cri de guerre, même étouffé, qui puisse être surpris? Son programme est bien connu : ce n'est pas seulement un programme d'opposition, c'est aussi un programme de gouvernement.

Le parti conservateur aurait droit à faire entendre les mêmes doléances que le parti libéral. Il est vrai qu'il occupe au corps législatif la plus grande partie des places, mais en est-il bien le maître? Il serait permis d'en douter quand on lit la lettre écrite par un préfet à l'un des députés les plus dévoués de la majorité à l'occasion de la sympathie qu'il témoignait à la candidature de l'un de ses anciens collègues, combattu dans la circonscription voisine (2). Il est vrai qu'on se ravisa, et que la candidature officielle fut ensuite conservée sans condition au député ainsi malmené; mais la tradition de telles habitudes se conserve, elle se révèle même involontairement, et c'est pour le parti conservateur que nous souffrions, quant à nous, en entendant cette étrange déclaration échappée ces jours-ci à un commissaire du gouvernement. Il faisait connaître les motifs de l'exclusion prononcée par un préfet contre un ancien député disgracié, et il ajoutait : « On pourrait répondre d'ailleurs

(1) M. Émile Ollivier.

(2) « M. le ministre de l'intérieur me charge de vous prévenir que, si vous voulez conserver l'attitude que vous m'avez annoncée dans l'élection de Chinon, il considérera votre conduite comme un acte d'hostilité, et qu'il proposera à l'empereur un autre candidat à votre place. »

que, dans les principes des gouvernemens même parlementaires, les ministres ont toujours eu l'omnipotence complète de destituer les fonctionnaires qui ne votaient pas avec eux. N'oubliez pas que M. Pitt, pour formuler ce système dans la libre Angleterre, s'est borné un jour à répondre à l'opinion qui lui reprochait ces destitutions : « J'ai destitué ce fonctionnaire, parce que sa figure me déplaisait. » Il y eut des rires, et un interrupteur répliqua : « Mais un député n'est pas un fonctionnaire. » Le parti conservateur se sent-il à l'aise en entendant la manifestation, même aventurée, d'une telle théorie, et faut-il dès lors s'étonner si, au lieu d'employer lui-même les forces puissantes dont il dispose dans le pays, il laisse le gouvernement seul en faire usage, au grand détriment de ces habitudes d'indépendance et de libre discussion dont le parti conservateur ne peut lui-même impunément se passer?

Ainsi ni dans le parti libéral, ni dans le parti conservateur, quelles que puissent être les dispositions de ceux qui se tiennent à l'écart du serment, le gouvernement ne rencontre pas d'ennemis; mais, comme s'il ne pouvait s'en passer, les dernières élections ont fait reconnaître que c'est à la fois dans le parti libéral et dans le parti conservateur qu'il a été les chercher et les signaler. Est-ce donc que la main de l'empereur serait paralysée, comme il était écrit maladroitement dans une circulaire préfectorale, parce que, plus forte et plus ouverte, elle laisserait les partis constitutionnels prendre leurs libres allures dans les limites tracées par les lois, et qu'il ne leur permettrait pas de franchir? C'est à cette condition que les gouvernemens, d'après une illustre parole, « peuvent être à la fois soutenus et contenus, » au lieu de se soutenir et de se contenir eux-mêmes, tâche qui est trop difficile et à laquelle ils ne peuvent suffire. Le discours du trône faisait appel, il y a un mois, à un congrès de souverains qui seraient chargés de délibérer sur les affaires de l'Europe. Il y a un autre congrès qui peut être plus facilement rassemblé, pour délibérer sur les affaires intérieures du pays : c'est le congrès des électeurs. Le parti libéral et le parti conservateur sont aussi des puissances; le souverain peut à son gré les convoquer et les inviter à prendre droit de séance. Il est sûr de pouvoir les réunir, et ce n'est pas pour lui une ambition à dédaigner que celle d'être leur arbitre.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

L'EXPÉDITION DU MEXIQUE

ET

LA POLITIQUE FRANÇAISE

I. *Le Mexique ancien et moderne*, par M. Michel Chevalier. — II. *La France et le Mexique*, par M. Adolphe de Belleyme. — III. *La France, le Mexique et les États confédérés*. — IV. Documens et Correspondances, etc.

Il y a près de trois siècles et demi, le jour du vendredi saint de 1519, un homme, sublime aventurier, échappé en rebelle de l'île Fernandina, aujourd'hui l'île de Cuba, mettait le pied sur une plage d'un continent à peine entrevu jusque-là, vaguement découvert depuis quelques années. Il avait avec lui six cent cinquante soldats ou marins, seize chevaux et dix canons. C'est avec cela que Fernand Cortez, foulant un sol encore vierge des dominations du vieux monde, concevait l'audacieux dessein de conquérir un empire inconnu, vaste comme l'Europe, relativement populeux, mais peuplé d'une race faible et mal armée pour la lutte. Sa première pensée de conquérant, en touchant la côte, était de fonder une ville à laquelle il donnait un nom qui rappelait le jour de son débarquement et qui résumait le double mobile de toutes les entreprises espagnoles du temps, la foi religieuse et la fascination de la richesse : il l'appelait la *Ville riche de la Vraie-Croix* (la *Villa Rica de Vera-Cruz*). C'est la ville même où nous avons paru à deux reprises, en 1838 et à la fin de 1861, une fois pour une exécution sommaire suivie d'un traité qui est allé rejoindre bien d'autres traités inutiles, la seconde fois pour nous élancer sur le chemin de Mexico, à la

poursuite de réparations toujours fuyantes et d'une monarchie qui est encore un problème. C'était certes la plus prodigieuse témérité pour ce conquérant, pour ce chef d'une poignée d'hommes débarqués de la veille, de se hasarder dans un pays dont il ignorait l'étendue, la langue, les mœurs, les ressources. Il avait tout à la fois à contenir ses compagnons, dont quelques-uns commençaient à murmurer, et à faire face à l'inconnu. L'héroïque Espagnol n'hésitait point cependant; il faisait mieux : pour qu'aucune possibilité de retraite ne vînt amollir les courages, il faisait brûler les vaisseaux qui l'avaient porté, et, laissant une partie de ses hommes à la Vera-Cruz, il se mettait en marche, allant devant lui, ignorant où le conduirait sa fortune, sachant seulement qu'au loin, dans une ville renommée, il y avait un empereur qui s'appelait Montézuma, et de qui relevaient plus ou moins toutes les peuplades dispersées dans l'intervalle.

Tout était romanesque dans cette aventure, la nature de l'entreprise aussi bien que le caractère du héros et les moyens d'action. Fernand Cortez avait pour interprète un religieux espagnol, prisonnier depuis huit années des Indiens, Jeronimo de Aguilar, qu'il venait de délivrer en passant dans le Yucatan, et une jeune Indienne qu'un cacique de Tabasco lui avait donnée en présent, une fille simple et passionnée qui s'attacha à lui de tout le dévouement clairvoyant de l'amour et le sauva de plus d'un péril. L'Indienne, doña Marina, comme elle s'est appelée, flairait les piéges et les duplicités qui menaçaient son maître. Fernand Cortez s'arrêta d'abord à peu de distance de la Vera-Cruz, à Cempoallan, au milieu d'une tribu qui le reçut en ami, dont il se fit même un auxiliaire, et de là il s'avança bientôt jusqu'à Tlascala. Cette fois il eut à combattre pour se frayer un passage; il rencontra une résistance opiniâtre de toute une armée de plus de cinquante mille hommes, et tantôt combattant, tantôt négociant, aussi heureux par les armes que par la diplomatie, laissant partout des alliés, douteux peut-être, mais effrayés et subjugués, il marche encore. Il était parti vers le milieu d'août de Cempoallan, le 8 novembre il était à Mexico, qui s'appelait alors Tenochtitlan, et là, après avoir dompté les populations sur son passage, il réduisit l'empereur Montézuma lui-même à plier devant son audace. Trois mois avaient suffi. Tout n'était point fini encore, il est vrai. L'esprit de résistance se réveilla chez les Aztèques, et à défaut de Montézuma, tué par les siens, un nouvel empereur, un jeune héros, Guatimozin, s'arma pour l'indépendance nationale. Les Espagnols eurent à subir d'effroyables épreuves; ils furent obligés un instant de se replier en désordre hors de Mexico, et il y eut une nuit, qui a reçu dans l'histoire le nom funèbre de la *nuit triste*,

la *noche triste*, où ils touchèrent à la destruction. L'étoile du conquérant sembla pâlir devant celle du jeune Guatimozin; mais bientôt, aidé des alliés qu'il s'était faits et surtout des secours qu'il recevait des possessions espagnoles voisines, Fernand Cortez rentrait en maître dans Mexico et y restait désormais. Des bandes se répandaient dans le pays, allant, d'un côté, jusqu'à la Californie, de l'autre jusqu'à Guatemala. Les populations, frappées d'un superstitieux étonnement devant la chute de la capitale aztèque, accouraient se soumettre, et en deux ans tout était accompli; la domination espagnole était fondée dans cet empire, transformé par l'audacieux génie d'un homme.

Ce n'est plus aujourd'hui le temps des aventures, ou du moins les aventures se proportionnent naturellement à toutes les conditions et au caractère d'un temps nouveau. Elles impliquent mille questions délicates et complexes qui n'existaient pas lorsque ces entreprises pouvaient être l'œuvre d'une énergique initiative individuelle, à une époque où la parole d'un pape partageait entre les premiers conquérans d'immenses territoires, et où les relations d'états à états n'étaient point un système organisé d'antagonisme s'étendant au monde entier. Des idées et des intérêts nouveaux se sont formés; des races nouvelles, mêlées de sang indigène et de sang européen, se sont élevées. A l'ancienne civilisation aztèque ont succédé trois siècles de domination espagnole et un demi-siècle d'anarchie dans une indépendance stérile. Tout a changé moralement et politiquement dans le Nouveau-Monde comme en Europe. M. Benito Juarez n'est ni un Montézuma ni un Guatimozin; le maréchal Forey n'est point un Fernand Cortez, pas plus que le général Almonte, quoique de naissance indienne, n'est un chef tlascaltèque allié avec nous, entrant avec nous à Mexico. Et cependant n'est-ce pas comme une fatalité singulière qui, à travers les révolutions et les transformations, et dans de bien autres conditions sans doute, a ramené une armée européenne dans cette même voie que s'ouvrait, il y a trois siècles, Fernand Cortez, marchant, lui aussi, le premier entre tous, de Vera-Cruz sur Mexico?

Ces lieux, ces défilés, ces déserts, qui sont toujours des déserts, plus encore peut-être qu'au moment de la découverte, sont ceux que les premiers conquérans ont traversés; ces villes où nous campons, où nous passons, portent le même nom qu'elles reçurent des Espagnols ou qu'elles portaient avant leur arrivée; ces Indiens que nous rencontrons sont les descendans de ceux qui venaient au camp des premiers envahisseurs, et leur condition morale et matérielle n'a pas beaucoup changé. Notre armée retrouve donc partout les traces de Fernand Cortez sur ce chemin de la Vera-Cruz à Mexico qu'il

franchissait en trois mois, et que nous avons mis un an et demi à parcourir, ayant à compter avec des difficultés d'un autre genre et toutes les considérations politiques d'un temps nouveau, portant avec nous la responsabilité d'une entreprise poursuivie isolément après avoir été commencée par l'action collective de trois puissances de l'Europe. Voilà déjà deux ans en effet, sans qu'on y songe parfois, que nous sommes engagés dans cette affaire du Mexique, où nous ont laissés un jour l'Angleterre et l'Espagne, qui n'est point évidemment sans réagir sur l'ensemble de notre politique soit en Europe, soit au-delà de l'Atlantique, et qui se prolonge avec une énigmatique lenteur à travers l'imprévu, au milieu de méfiances craintives de l'opinion et d'illusions dont l'écho retentit dans les polémiques, dans les brochures, jusque dans les livres qui sont, comme celui de M. Michel Chevalier, le code, le dernier mot de l'intervention au Mexique. Je ne veux dire qu'une chose pour le moment, c'est que les livres où dominent les illusions, la politique à la Fernand Cortez, sont assurément les plus rares, et que la première question qui s'offre à tous les esprits est de savoir comment on peut sortir d'une entreprise qui a déjà dépassé toutes les prévisions, où les embarras sont certains, où les avantages sont au moins lointains et peut-être problématiques.

Un des caractères les plus frappans, en effet, de cette singulière expédition qui touche aux intérêts mexicains comme aux intérêts de la France et de l'Europe elle-même dans leurs rapports avec tout le Nouveau-Monde, c'est cet imprévu et cette incertitude qui éclatent à chaque pas, à mesure qu'on avance, et si on veut savoir la raison la plus sérieuse de l'incontestable impopularité dont jouit la guerre du Mexique, il faut avant tout la chercher dans ce fait, que l'opinion n'a jamais pu saisir distinctement la nature, la portée et les limites d'une entreprise qu'elle voyait se dérouler au loin dans une certaine confusion de direction et d'incidens. Ce qui a manqué à la guerre du Mexique, ce n'est assurément ni l'héroïsme dans le combat quand il a fallu ramener en avant un drapeau peu accoutumé à reculer, ni la mâle vigueur de nos soldats au milieu des plus cruelles épreuves de la maladie ou d'une inaction prolongée, ni même, je le crois, la garantie d'intentions protectrices et désintéressées de la part du gouvernement français; ce qui lui a manqué dès l'origine, c'est la précision et la netteté dans la pensée comme dans l'action, et cette sorte d'obscurité, où toutes les complications ont grandi, n'a cessé de peser sur elle. Qu'est-il arrivé? L'entreprise commencée à trois, réglée par un traité du 31 octobre 1861 entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, a fini par l'intervention unique et exclusive de la France. L'œuvre, conçue d'abord comme une puis-

sante démonstration morale d'une efficacité souveraine, est devenue une guerre véritable; ce qui n'était considéré au premier jour que comme une affaire de quelques mois dure déjà depuis deux ans; ce qui de loin semblait facile s'est trouvé par le fait hérissé de difficultés, et chaque jour est venu aggraver une situation qui n'était simple qu'en apparence, en mettant à nu une réalité rebelle, en rendant plus sensibles des conditions morales et matérielles où le succès n'est en quelque sorte qu'une complication de plus sans avoir rien de décisif. Le but le plus immédiat désigné à notre action militaire a été atteint, il est vrai; notre drapeau ne s'est arrêté que juste le temps nécessaire pour reprendre plus sûrement son irrésistible élan. L'armée régulière mexicaine s'est évanouie devant la vaillante bonne humeur de nos soldats et s'est trouvée un jour prise tout entière dans Puebla, la nouvelle Saragosse, comme l'ont appelée ses défenseurs. Puebla une fois démantelée, la route a été ouverte, et nous sommes à Mexico depuis six mois. Nous avons fait ou laissé faire un gouvernement, presque un empereur; mais est-ce là un dénoûment, et quel sera ce dénoûment?

Qu'on se souvienne un instant des conditions premières dans lesquelles s'engageait l'affaire du Mexique et des péripéties aussi confuses qu'inattendues d'une intervention née du traité du 31 octobre 1861, qui liait la France, l'Angleterre et l'Espagne dans une action commune. Au premier abord, c'était certes l'acte de défense et de préservation le plus simple et le plus légitime. Il y avait pour les trois puissances, un moment rapprochées, des griefs nombreux, identiques, tristement monotones. Depuis vingt-cinq ans, le Mexique dans ses guerres civiles accumule contre les Européens les exactions, les spoliations, les brutalités sommaires, et ce n'est pas seulement dans leurs intérêts que les étrangers ont eu à souffrir; c'est dans leur vie même, comme dans la sécurité de leur commerce et de leur industrie, qu'ils ont été souvent menacés. L'Espagne avait dans les mains une série de conventions perpétuellement violées ou méconnues; elle avait vu ses nationaux systématiquement massacrés, son ambassadeur brutalement expulsé. L'Angleterre avait vu sa légation à Mexico assaillie, des dépôts d'argent anglais violés et soustraits à main armée, sans compter la suspension permanente des engagemens contractés avec elle. La France n'était pas mieux traitée; ses agens consulaires, ses nationaux, n'étaient pas plus respectés; les conventions qui sauvegardaient ses intérêts vis-à-vis du Mexique n'étaient pas plus fidèlement exécutées. Pour tous, il y avait, si l'on peut parler ainsi, une liquidation nécessaire de griefs où tous les gouvernemens, tous les partis au Mexique avaient leur part de responsabilité.

Quant à la situation telle qu'elle apparaissait au moment où, après une nouvelle guerre civile, M. Juarez et son parti restaient maîtres du Mexique, elle n'avait certainement rien de rassurant. M. Juarez n'était pas responsable de tout sans nul doute : il recevait, en montant au pouvoir, le lourd héritage d'une série de violences accomplies par d'autres, par les conservateurs comme par les radicaux; mais en même temps à ces violences du passé, dont il avait à répondre devant les victimes comme chef de cette triste république, il ajoutait ses propres actes. D'autres avaient violé les conventions avec les étrangers; lui, il les abrogeait ou les suspendait complétement par un acte législatif de 1861. C'était lui qui était directement responsable de l'expulsion de l'ambassadeur d'Espagne, des attentats dirigés contre des agens consulaires français, d'un vol d'argent commis publiquement au préjudice de l'Angleterre. Il arrivait alors ce qui arrive toujours : c'est qu'en présence des violences des radicaux on oubliait les excès des conservateurs, par lesquels on n'avait pas été mieux traité, et c'était le ministre anglais lui-même, sir Charles Wyke, qui écrivait le 27 août 1861 : « L'unique chance d'un changement avantageux que je puisse entrevoir, je l'aperçois dans le parti conservateur, qui peut arriver au pouvoir avant que tout soit perdu et sauver le pays de la ruine qui le menace. Dès le moment où nous ferons connaître notre résolution de ne pas permettre plus longtemps que les sujets anglais soient volés et assassinés impunément, nous serons respectés. Tous les Mexicains sensés approuveront une mesure dont ils reconnaissent eux-mêmes la nécessité, afin de mettre un terme aux excès qui tous les jours et à toutes les heures se commettent à l'abri d'un gouvernement aussi corrompu qu'impuissant à maintenir l'ordre et à faire respecter ses propres lois. » Ainsi les excès de l'anarchie mexicaine provoquaient la nécessité, l'énergie de la répression européenne, et de l'impuissance de tous les gouvernemens à sauvegarder les intérêts étrangers naissait cet autre désir de chercher dans l'établissement d'un régime plus régulier et plus stable au Mexique une garantie de sécurité dans les transactions. C'était, à vrai dire, toute la pensée de l'alliance formée le 31 octobre 1861 entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, alliance nécessaire, légitime dans son principe, prévoyante pour les intérêts de l'Europe dans le Nouveau-Monde, protectrice pour le Mexique lui-même.

Malheureusement, dans cette situation qui semble naturelle et simple, une seule chose était claire, la multiplicité, la gravité criante des griefs de l'Europe, et ici, dès les premiers jours, dans l'interprétation même de ce droit d'intervention que les gouvernemens européens tirent de leurs griefs, dans l'action qui s'engage

sous l'influence du traité du 31 octobre, commence cette succession de malentendus et de confusions qui ont fait de la guerre du Mexique une des énigmes les plus obscures et les plus embarrassantes de la politique contemporaine. D'étranges et dangereuses illusions se mêlaient évidemment à ce que j'appellerai la pensée motrice de l'expédition. Tandis que la diplomatie restait ostensiblement sur son terrain, n'admettant la légitimité de l'action coercitive que dans la mesure des griefs européens, n'acceptant l'idée de la régénération intérieure du Mexique que comme une éventualité qu'on pouvait encourager, si elle se réalisait spontanément, mais dont on devait décliner la responsabilité, l'imagination à son tour entrait en scène et faisait son œuvre. La transformation de la république mexicaine en monarchie était présentée comme le dernier mot de l'intervention de l'Europe. Tout était merveilleusement disposé, et le choix du prince appelé à monter sur ce trône nouveau était même fixé. On ne doutait pas que le rêve d'un archiduc empereur du Mexique ne devînt en quelques jours une réalité. Il semblait qu'il n'y eût qu'à paraître devant la Vera-Cruz pour que la nation tout entière se soulevât, secouant le joug de M. Juarez et venant demander un roi. Cette prévision, cette confiance exprimée avec plus d'abandon dans l'intimité, perçait jusque dans la réserve des instructions officielles données par les gouvernemens à leurs plénipotentiaires. « Il pourrait arriver, disait le ministre des affaires étrangères de France à l'amiral Jurien de La Gravière, que la présence des forces alliées sur le territoire du Mexique déterminât la partie saine de la population, fatiguée d'anarchie, affamée d'ordre et de repos, à tenter un effort pour constituer dans le pays un gouvernement présentant les garanties de force et de stabilité qui ont manqué à tous ceux qui se sont succédé depuis l'émancipation. Les puissances alliées ont un intérêt commun et trop manifeste à voir le Mexique sortir de l'état de dissolution sociale où il est plongé... Cet intérêt doit les engager à ne pas décourager des tentatives de la nature de celle que je viens de vous indiquer, et vous ne devriez pas leur refuser vos encouragemens et votre appui moral... » Lord John Russell, en accentuant plus nettement l'attitude de l'Angleterre, se faisait lui-même l'écho de tous les bruits du moment, quand il écrivait encore le 17 janvier 1862 à sir Charles Wyke : « On dit que l'archiduc Maximilien sera invité par un nombre considérable de Mexicains à monter sur le trône du Mexique, et que la nation applaudira à ce changement... Si le peuple mexicain, par un mouvement spontané, place sur le trône l'archiduc d'Autriche, il n'y a rien dans la convention qui s'y oppose. D'un autre côté, nous ne devrions participer à aucune intervention destinée à exercer une pression pour arriver à ce but :

c'est aux Mexicains à consulter leurs propres intérêts. » L'Espagne, plus récalcitrante, parce qu'elle aurait voulu la couronne pour un de ses princes, et comptant sans le plénipotentiaire qu'elle envoyait, ne voyait pas moins la monarchie au bout de l'expédition.

D'où venait cette idée? Elle n'était point nouvelle sans doute; elle s'est produite plus d'une fois au Mexique comme l'expression de la lassitude d'une anarchie prolongée. Elle pouvait naître au spectacle de l'impuissance des partis, de la décomposition de cette malheureuse république et aux récits des agens étrangers, qui laissaient entrevoir quelquefois que c'était tout au plus l'affaire d'une promenade d'un régiment de zouaves à Mexico. Au fond, elle était surtout répandue et entretenue par quelques Mexicains bannis ou émigrés volontaires, qui voyaient dans l'intervention une occasion unique de poursuivre à l'abri du drapeau européen un projet longtemps médité, et qui flattaient habilement le gouvernement français de la séduisante perspective d'un empire créé sous ses auspices au-delà de l'Atlantique, de la régénération d'un peuple due à son initiative. Ces Mexicains, je le crois, voyaient dans cette combinaison le salut de leur pays. Ce qu'ils ajoutaient, ce qu'ils laissaient espérer et ce qui était dangereux, parce que c'était l'illusion se glissant dans la politique, c'est que l'œuvre était facile, c'est que la simple apparition des forces alliées au Mexique allait déterminer une insurrection soudaine et universelle des élémens conservateurs. On le croyait si bien que lorsque l'un de ces Mexicains, le général Almonte, était expédié dans son pays au commencement de 1862, c'était dans la pensée que tout était à demi accompli déjà. Et cependant, au moment même où l'on disait en France que nos soldats étaient en marche sur Mexico, rien n'était fait; une partie des forces alliées était beaucoup plus près de se replier vers la Vera-Cruz pour se rembarquer que de se tourner vers Mexico, et le général Almonte, arrivant dans cette confusion avec sa monarchie toute faite, n'était qu'un embarras de plus.

La manière même dont l'expédition était combinée et exécutée à l'origine ne portait pas moins la marque de l'incertitude des trois politiques qui venaient de se lier par un traité. Il est malheureusement vrai qu'on partait comptant un peu sur la bonne fortune. On allait chercher ensemble la réparation de griefs aussi nombreux qu'éclatans, et on ne se mettait point d'accord sur la portée précise des réclamations qu'on allait soutenir en commun. On allait demander au Mexique de se régénérer sous la protection de l'Europe, de se donner un gouvernement nouveau offrant des garanties d'avenir pour lui-même, d'équité, de sécurité pour les étrangers, et on affectait de s'interdire toute immixtion dans les affaires mexicaines. On

croyait au moins la guerre possible, puisqu'on envoyait des soldats, puisqu'une marche dans l'intérieur était prévue, et on semblait ne point se douter que dans un pays inconnu, presque désert, ces soldats qu'on envoyait avaient besoin de moyens de transport, de vivres assurés, d'objets de campement, d'un matériel de guerre. L'armée espagnole elle-même, on le sait, quoique plus nombreuse et plus à portée de ses ressources de La Havane, n'était nullement organisée pour l'action. Un seul bataillon avait de quoi camper, et ni Espagnols, ni Anglais, ni Français, n'avaient de quoi faire une étape. Je ne parle plus de l'arrivée prématurée des Espagnols avant les autres alliés et de cette façon décousue dont s'engageait l'expédition.

Qu'en pouvait-il résulter? C'est qu'une fois l'expédition partie, les gouvernemens n'étaient plus maîtres de rien; on allait se trouver à chaque pas en face de l'imprévu, de l'inconnu. De la confiance exagérée qu'on avait eue dans une insurrection spontanée du peuple mexicain pour la monarchie, tout au moins contre le gouvernement radical de M. Juarez, on retombait dans cette déception qui attendait les agens européens à leur débarquement, et qui allait devenir une source de dissentimens entre eux. A la Vera-Cruz, ils demandaient où étaient les partisans, les amis de l'intervention, et on leur répondait qu'ils étaient dans l'intérieur du pays. Une fois dans l'intérieur, ils cherchaient encore ces conservateurs qui devaient se lever à leur approche; on leur répondait qu'ils ne pouvaient se montrer, qu'ils étaient sous le coup de la terreur inspirée par Juarez et les siens. — De l'absence de toute intelligence précise entre les gouvernemens sur les objets principaux de l'intervention naissaient les conflits d'interprétation entre ceux qui étaient envoyés au Mexique. Les plénipotentiaires en venaient rapidement à ne plus s'entendre sur rien, ni sur le but de l'expédition ni sur le sens du traité du 31 octobre, pas même sur la manière de présenter leurs réclamations. Ceux qui ne voulaient pas traiter avec M. Juarez avaient raison, puisque ce pouvoir n'offrait point évidemment les garanties d'avenir et de sécurité qu'on allait demander au Mexique; ceux qui refusaient de voir dans l'intervention le renversement nécessaire et préalable de M. Juarez n'avaient point tort, puisqu'on déclarait qu'on ne voulait point s'immiscer dans les affaires intérieures du Mexique. Il en résultait qu'on traitait et qu'on ne traitait pas, qu'on gagnait du temps, et que l'alliance se dissolvait lentement avant de se rompre avec éclat à Orizaba, devant l'ennemi.

Chose plus grave, de l'insuffisance des moyens mis au service de l'expédition naissait une nécessité d'inaction là où on avait prévu presque un coup de main, et c'est ce qui expliquait cette convention de la Soledad, qui était, si l'on veut, un arrêt dans l'interven-

tion, un expédient, et qui n'était pas moins une fatalité de la situation. Du décousu des opérations premières, de l'arrivée prématurée des Espagnols, naissait pour la France la nécessité d'augmenter son contingent pour rétablir l'équilibre dans l'action. De l'ensemble de toutes ces causes enfin naissait cette situation extrême, où une alliance qui n'avait rien fait encore volait en éclats dans une dernière conférence des plénipotentiaires à Orizaba, où la convention provisoire de la Soledad disparaissait dans un désaveu de notre gouvernement, et où le général de Lorencez, envoyé pour succéder à l'amiral Jurien de La Gravière, restait seul, au nom de la France, chargé de reprendre une expédition commencée à trois. Les Anglais avaient toujours déclaré qu'ils ne s'avanceraient pas dans l'intérieur au-delà des points où on était allé camper sans coup férir, par suite de la convention de la Soledad. Les Espagnols étaient arrivés bruyamment les premiers à la Vera-Cruz, et se rembarquaient maintenant assez piteusement, par un coup de tête du général Prim, que le gouvernement de Madrid n'a jamais osé désavouer. La France restait donc seule. Jusque-là c'était l'intervention européenne, et elle ne s'était attestée que par l'impuissance dans la division des conseils; c'était dès ce moment l'intervention française qui commençait, avec les alliés de moins et le général Almonte de plus dans notre camp. On était à la fin d'avril 1862.

Une dernière illusion restait, c'est que l'armée mexicaine, si elle existait, s'évanouirait au premier choc, c'est qu'il n'y avait qu'à s'élancer pour rencontrer enfin partout cette insurrection nationale si souvent annoncée, pour marcher jusqu'à Mexico au milieu des acclamations d'un peuple délivré, et c'était la mission que le général de Lorencez avait désormais à remplir. Il pouvait du moins tenter l'aventure qui de loin semblait si facile. La convention de la Soledad n'existait plus; le corps expéditionnaire français venait de s'accroître, il était porté à six ou sept mille hommes. Trois mois avaient été employés avec prévoyance par l'amiral Jurien de La Gravière à préparer une marche en avant en rassemblant tout ce qu'il avait pu trouver de moyens de transport. La marche commençait en effet aussitôt. Elle fut d'abord brillante. Nos soldats, ramenés un moment en arrière pour faire honneur aux engagemens de la Soledad, reprenaient leur élan sur une provocation du général mexicain Zaragoza, dépassaient Orizaba et abordaient avec une vaillante résolution les hauts défilés des *Cumbres*, qu'ils emportaient comme en se jouant; tout cédait devant leur audace. Les détachemens mexicains qu'ils avaient devant eux se repliaient rapidement, et le 4 mai on était devant la ville de Puebla, où s'était concentrée l'armée mexicaine, paraissant disposée à se défendre à l'abri

de fortifications dont on ne connaissait pas la puissance. Placée à vingt-huit lieues de Mexico, servant en quelque sorte de tête aux deux routes qui viennent de la Vera-Cruz, l'une par Jalapa, l'autre par Orizaba, et qui se rejoignent en avant de la ville, Puebla a été tour à tour prise et reprise par tous les partis. C'est probablement la ville du monde qui a été le plus souvent assiégée : elle en est, dit-on, au cent cinquantième siége. En se présentant devant Puebla, le général de Lorencez était encore évidemment dans cette illusion confiante dont je parlais : il pensait qu'il n'y avait qu'à tenter quelque démonstration vigoureuse pour emporter cette première citadelle de la défense mexicaine et pour provoquer un mouvement de la population tout entière.

Ici commençait le réveil. Le 5 mai au matin, des colonnes composées de zouaves et de chasseurs étaient lancées à l'assaut des hauteurs et du fort de Guadalupe, qui commandent la ville. Au lieu d'avoir à enlever une position de peu d'importance, comme on l'avait dit au général de Lorencez, nos soldats allaient se heurter contre un couvent massif transformé en forteresse, défendu par une garnison de deux mille hommes, protégé par une artillerie énergiquement servie, par tout un système de feux combinés. Quelques-uns des plus intrépides assaillans arrivèrent, sous un feu terrible, jusque dans les fossés du fort, se hissèrent jusque sur les murs, et y périrent; le reste échouait au pied de ce formidable rempart. Un orage torrentiel, obscurcissant l'air, vint interrompre cette lutte, qui était désormais sans issue, puisqu'on n'avait point une artillerie suffisante pour attaquer le fort de Guadalupe, et que l'héroïsme lui-même était impuissant contre cette masse hérissée de feux. Le général de Lorencez venait de faire une expérience pénible pour son âme militaire, pénible aussi pour ce drapeau qui allait chercher au fond du Mexique une disgrâce inattendue. Il avait appris deux choses : c'est que décidément il y avait une armée mexicaine, que la guerre avait partout ses nécessités, et qu'on avait été trompé, que cette insurrection nationale qu'on montrait sans cesse à l'horizon n'était qu'un mirage. Il laissait déborder l'amertume de son cœur de soldat lorsque, quelques jours plus tard, rentré à Orizaba, il disait à sa petite armée : « Soldats, votre marche sur Mexico a été arrêtée par des obstacles matériels auxquels vous deviez être loin de vous attendre d'après les renseignemens qui vous avaient été donnés. On vous avait cent fois répété que la ville de Puebla vous appelait de tous ses vœux, et que la population se presserait sur vos pas pour vous couvrir de fleurs. C'est avec la confiance inspirée par ces assurances trompeuses que nous nous sommes présentés devant Puebla. Cette ville était hérissée de barricades et dominée par une

forteresse où les moyens de défense avaient été accumulés. Notre artillerie de campagne étant insuffisante pour faire brèche aux murailles, un matériel de siége était devenu nécessaire. Nous n'avions point ce matériel; mais, confians dans votre intrépidité, vous vous êtes sans hésitation précipités sur des fortifications défendues par de l'artillerie et par un triple étage de mousqueterie. Vous avez fait ce que les soldats français seuls savent faire,... et l'ennemi a si bien appris à vous connaître ce jour-là, que pendant votre retraite de Puebla à Orizaba, quoique vous fussiez embarrassés par un convoi de plus de deux cents voitures, il n'a pas osé vous attaquer, ni même vous inquiéter. » C'est là, j'ose le dire, le résumé naïf, empreint d'une virile tristesse, de cette partie de la campagne du Mexique.

Au fond, cette attaque infructueuse du 5 mai, qui, en intéressant l'honneur militaire de la France, allait donner à l'expédition du Mexique un nouveau caractère, cette attaque infructueuse, dis-je, était peut-être encore un bonheur : elle éclairait toute une situation. Que serait-il arrivé, si, trompée par un succès facile, attirée dans l'intérieur, notre petite armée eût rencontré plus loin quelque épreuve semblable à celle du 5 mai devant Puebla et s'était trouvée ayant l'ennemi en face et ses communications avec la mer interceptées par des tourbillons de guérillas? Six mille hommes de cette trempe, vigoureusement commandés, se fraient sans doute toujours un passage au Mexique. Ils auraient livré des combats heureux sans cesse renouvelés, et ils pouvaient revenir à la fin harcelés, épuisés et décimés sans que leur cœur eût jamais connu la faiblesse. En rentrant à Orizaba par une inspiration de prudence qui devait lui coûter après un revers, le général de Lorencez évitait de tout perdre; il restait dans une contrée salubre, il maintenait ses communications avec la Vera-Cruz, il gardait sa petite armée intacte en attendant que la France vînt à son secours, et il parvenait même dans sa retraite à rallier un des principaux chefs réactionnaires mexicains errant dans le pays, le général Leonardo Marquez, qui lui apportait le contingent délabré de ses bandes presque nues, sans chaussures et sans équipement.

C'était là le côté le moins défavorable de l'échec du 5 mai, qui trouvait ainsi en lui-même son correctif et sa compensation; mais en même temps ce revers inattendu avait plusieurs conséquences également fâcheuses : il laissait pendant quatre ou cinq mois une poignée d'hommes aux prises avec toutes les difficultés d'une vie en pays ennemi, loin de tout secours; il rendait plus sensible la solidarité de l'intervention française et d'un parti dont nous portions la fortune dans notre camp, qui était notre allié sans être

absolument une force pour nous, qui nous créait au contraire plus d'embarras qu'il ne nous offrait d'avantages et de moyens de succès; il grandissait enfin le pouvoir moral de M. Juarez et de son gouvernement en leur donnant le prestige momentané d'une victoire imprévue, en exaltant l'instinct de résistance et en refroidissant ou en réduisant au silence ceux qui n'attendaient qu'un succès de l'intervention française pour se tourner vers elle. On était alors à la fin de mai, et il y avait au moins quatre ou cinq mois à passer au Mexique dans ces conditions, qui pouvaient en certains momens devenir difficiles, si ce n'est périlleuses.

Certes la difficulté n'était point précisément de se maintenir à Orizaba à l'abri de toute insulte. Si la petite armée qui venait de s'arrêter devant Puebla était insuffisante pour pousser sa marche offensive jusqu'à Mexico, elle avait tout ce qu'il fallait de vigueur et de résolution pour opposer a toute agression une fière défense. Rien ne le prouvait mieux que ce qui arrivait peu après. Le général Zaragoza, le vainqueur de Puebla, tout fier de son succès, ne songeait à rien moins qu'à cerner et à prendre le corps expéditionnaire français; il eut même la fatuité singulière de sommer avant l'action le général de Lorencez de se rendre. Ses dispositions n'étaient point mal prises. Tandis qu'il devait attaquer Orizaba d'un côté le 14 juin, le général Gonzalez Ortega devait s'emparer du *Cerro del Borrego*, qui domine la ville et que les chefs de l'armée française avaient négligé d'occuper. Dès la veille de l'attaque, le général Ortega était en effet maître des positions qui lui avaient été désignées. Malheureusement pour lui, le déloger de là fut l'affaire d'une compagnie française qui, sous la direction d'un intrépide officier, le capitaine Détrie, gravissait pendant la nuit cette montagne escarpée, trouvait l'armée mexicaine endormie, la dispersait, et restait à son tour maîtresse de ces formidables hauteurs après un combat acharné livré dans l'obscurité, au milieu des cris que poussait le général Ortega pour rallier ses soldats. Zaragoza n'eut point envie de pousser plus loin son siége d'Orizaba, et l'armée mexicaine disparut, dégoûtée de toute tentative nouvelle.

Le danger le plus redoutable n'était donc point dans une attaque contre laquelle on était toujours en garde; la difficulté la plus sérieuse était de vivre matériellement. Lorsque le petit corps expéditionnaire conduit par l'amiral Jurien de La Gravière arrivait pour la première fois à Orizaba et à Tehuacan à la faveur de la convention de la Soledad, on était en paix, on pouvait s'approvisionner dans le pays. Depuis que la guerre était ouverte, le premier soin de l'armée mexicaine était de faire le vide autour du camp français, de ne laisser rien arriver, de chasser même

les bestiaux à de grandes distances. Il fallait tout tirer de la Vera-Cruz, et là était justement la difficulté. Ces trente-trois lieues qui séparent Orizaba de la mer, on ne pouvait les parcourir qu'au prix d'efforts immenses. Il fallait rassembler péniblement des moyens de transport, faire escorter les convois, se battre souvent contre les guérillas qui tentaient d'intercepter la marche, se mesurer avec tous les obstacles naturels, aggravés par la saison des pluies. De la Tejeria, près de la Vera-Cruz, à la Soledad, il n'y a que six lieues; on mettait six jours à les parcourir, traînant les voitures à travers les terrains marécageux. On ne pouvait avancer qu'à l'aide du travail incessant des sapeurs du génie, et quelquefois on marchait pendant dix-huit heures de suite sans pouvoir trouver un emplacement sec où le soldat pût se reposer. Le résultat le plus heureux était de faire arriver un convoi en un mois, et il y eut des momens où les vivres étaient sur le point de manquer, où on était réduit à diminuer les rations pour les hommes et pour les chevaux. La population affamée commençait à émigrer. Ainsi vivre au jour le jour, sans ravitaillemens assurés, ne maintenir qu'à grand'peine les communications avec la Vera-Cruz par l'occupation forcée de toute une ligne de postes, et en affaiblissant la défense d'Orizaba par cette dissémination nécessaire de petites garnisons, attendre dans une inaction ingrate et irritante, voilà donc à quoi se passaient plus de quatre mois. La situation pouvait être plus violente et plus périlleuse, elle ne pouvait être plus oppressive pour une poignée d'hommes jetés à deux mille lieues de la France et réduits à tout attendre d'eux-mêmes.

Et cependant, qu'on le remarque bien, il y avait parmi nous des Mexicains; il y avait, disait-on, une masse de population sensée et fatiguée d'anarchie qui nous attendait; il y avait dans notre camp un *chef suprême de la nation* qui s'était institué lui-même à l'abri de notre drapeau, un simulacre de gouvernement qui se remuait à notre ombre, qui rendait des décrets, émettait du papier-monnaie, se donnait le passe-temps de rédiger des dépêches ou de destituer des généraux, et célébrait même avec la ponctualité sérieuse de la routine les fêtes du calendrier mexicain. A quoi nous servait cette alliance, rendue plus sensible par l'arrivée du général Almonte et par ses prétentions de *chef suprême?* A rien; elle nous compromettait, elle nous isolait, elle rétrécissait la politique de la France, elle donnait à notre intervention la couleur d'une compétition de parti. De cette présence du général Almonte, notre armée ne retirait pas même le faible avantage de quelques facilités de plus, d'une intelligence plus intime avec le pays. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la correspondance du général de Lorencez résumée dans un rapport

officiel. Tous les efforts pour se procurer des mulets de bât pour les transports échouèrent contre les mauvaises dispositions des habitans. Quand un de nos détachemens entrait à Cordova, la population presque tout entière manifestait son hostilité en fuyant à notre approche. Sur la ligne de nos communications, il n'y avait aucun secours à attendre, et jusqu'aux portes de la Vera-Cruz, à la Tejeria, nos postes étaient exposés à être assaillis par des bandes descendues des hauteurs de Jalapa. La *terre chaude* était infestée d'ennemis.

A Orizaba même, la malveillance se donnait carrière par toute sorte de bruits inquiétans qui ne pouvaient ébranler l'armée, mais qui la tenaient sans cesse en alerte. Le contingent mexicain aurait pu du moins prêter quelque secours, et Marquez se remuait de son mieux pour s'organiser, pour se donner une apparence d'armée. Cependant c'était là encore une charge. Ce contingent mexicain, il fallait l'équiper, le vêtir, l'armer, le nourrir, lui avancer même de l'argent, et, cela fait, on ne pouvait en attendre qu'un médiocre service. Un jour le général Marquez partait avec deux mille cavaliers pour aller protéger un convoi : il n'attendit même pas à la Tejeria le chargement des voitures; il repartit aussitôt, laissant le convoi. Il expliquait son retour précipité par le bruit d'une attaque qui menaçait Orizaba, et la vraie raison était qu'il n'aurait pu retenir ses hommes un jour de plus dans une région où sévissait la fièvre jaune. Peu après il se déclarait hors d'état d'escorter un autre convoi préparé à la Vera-Cruz. Quant aux autres chefs de bandes réactionnaires disséminées dans le reste du pays, ils tenaient la campagne pour eux-mêmes, contre M. Juarez, bien plus qu'ils ne concouraient à nos opérations. C'est à quoi nous servait jusque-là le général Almonte. Comme homme menacé de proscription et de mort en arrivant au Mexique, il devait trouver assurément la protection de notre drapeau; comme chef de gouvernement, il n'était plus qu'un embarras dans la situation difficile où nous étions.

La conséquence la plus grave peut-être de l'événement du 5 mai, c'était l'avantage moral évident que cet échec donnait soudainement à M. Juarez et à son gouvernement aux yeux du pays. Ils n'en valaient pas mieux à coup sûr, mais ils avaient pour eux le prestige d'une victoire remportée sur une intervention qu'ils représentaient comme une invasion, et le parti dominant à Mexico se hâtait d'exagérer, d'exploiter un succès de hasard. Le président lui-même se rendait à Puebla pour distribuer des médailles aux *héroïques* défenseurs de la nouvelle Saragosse, et, lorsque peu après, au mois de septembre, le général Zaragoza mourait subitement, on transportait le vainqueur de Puebla à Mexico, on lui décernait les plus grands honneurs; on avait même l'indignité de mettre à ses pieds un dra-

peau français : l'armée mexicaine avait vaincu les soldats de Solferino! Sans avoir la portée qu'on lui donnait, l'incident de Puebla était évidemment une sérieuse complication morale qui avait pour premier effet une certaine surexcitation d'orgueil national colorée de toutes les hyperboles de l'imagination mexicaine. Jusque-là il était bien clair que l'Indien rusé et opiniâtre qui était à la tête de la république mexicaine, que M. Juarez avait tous les avantages sur l'intervention. Il avait habilement démêlé dès l'origine les faiblesses de l'alliance, et il avait aidé de son mieux aux dissentimens par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, M. Manuel Doblado, le principal auteur de la convention de la Soledad, le négociateur retors envoyé au général Prim, le libéral préféré de sir Charles Wyke. Par suite de l'échec de Puebla, M. Juarez devenait le représentant populaire de l'indépendance menacée; il était la personnification vivante de la résistance.

Cette indépendance mexicaine au reste, cette indépendance qui n'était nullement menacée, M. Juarez et les siens la défendaient d'une étrange façon, en multipliant les contributions de guerre, en pressurant périodiquement les capitalistes à Mexico, en rendant des décrets qui déclaraient toutes les propriétés particulières des Mexicains propriétés nationales, en pesant sur la population tout entière par des menaces de proscription et de mort, en redoublant, à l'égard des étrangers, d'exactions, de spoliations et de violences. M. Juarez, en participant à la plupart de ces violences, en éludait quelques-unes, il faut lui rendre cette justice. Un jour, à Mexico, une tourbe de bas peuple, assaillant en tumulte le palais du gouvernement, demandait au président de désarmer les étrangers pour armer les nationaux, d'expulser les Français, les amis des Français, les *afrancesados*, les ennemis ou les traîtres, et on ajoutait que si le gouvernement ne se hâtait pas de prendre ces mesures, le peuple lui-même ferait justice... M. Juarez éludait prudemment, apaisait ces énergumènes, invoquait la nécessité d'une délibération plus mûre; au fond, il refusait pour le moment de recourir à ces extrémités de représailles. La politique de Mexico n'était pas moins, dans la plupart de ses actes, un système désordonné de violences et de persécutions de toute sorte, et elle profitait surtout du temps qui lui était laissé pour préparer une résistance vigoureuse, en multipliant les difficultés autour de nous par des dévastations régulières qui allaient jusqu'à couper les récoltes, de telle façon que dans cet intervalle, dans cette trêve agitée de quelques mois, la défense s'organisait et s'accroissait dans la proportion même de l'attaque qu'il était facile de prévoir après un premier échec de nos troupes devant Puebla. Il y avait sans doute de la jactance dans toutes les déclama-

tions des radicaux mexicains; il y avait aussi une passion assez sérieuse exaltée par le souvenir du 5 mai, et qui se croyait assez forte pour attendre l'orage.

C'est dans ces conditions qu'arrivait devant la Vera-Cruz, vers la fin de septembre et au mois d'octobre, une armée nouvelle ayant à sa tête le général Forey, envoyé par la France aussitôt que le mouvement de retraite de nos soldats et l'impossibilité d'aller plus loin avaient été connus. Je ferai remarquer que c'était le troisième contingent envoyé par la France, que cette expédition avait déjà dévoré deux chefs, l'amiral Jurien de La Gravière, qui, après avoir dirigé les premiers pas de l'intervention, après s'être vu désavoué pour n'avoir pas fait ce qu'il ne pouvait pas faire, venait en ce moment même reprendre avec autant d'abnégation que de dignité le simple commandement de l'escadre dans le golfe du Mexique, et le général de Lorencez, qui, après avoir voulu marcher et ne l'avoir pas pu, venait de passer quatre mois au milieu des épreuves d'une pénible immobilité. L'un et l'autre n'étaient coupables que de s'être trouvés jetés dans des circonstances que la politique n'avait pas suffisamment mesurées. Le troisième chef arrivait avec des forces qui devaient être d'abord de vingt-quatre mille soldats et qui se sont élevées bientôt jusqu'à trente-cinq mille hommes. La mission du général Forey était tout à la fois politique et militaire; elle semblait avoir pour objet de rectifier jusqu'à un certain point quelques-unes des erreurs de direction d'une entreprise obscurcie de fatalités imprévues, de nous dégager notamment de toute solidarité avec un parti, avec cette ombre de gouvernement dont le général Almonte s'était fait le chef, et que nous paraissions traîner dans notre matériel. Les instructions données le 3 juillet au général Forey révélaient cette pensée de relever le caractère de l'intervention et d'ouvrir aux Mexicains une voie d'équité impartiale et protectrice. « Voici la ligne de conduite que vous avez à suivre, disaient les instructions impériales: 1° faire à votre arrivée une proclamation dont les idées principales vous seront indiquées; 2° accueillir avec la plus grande bienveillance tous les Mexicains qui s'offriront à vous; 3° n'épouser la querelle d'aucun parti, déclarer que tout est provisoire tant que la nation mexicaine ne se sera pas prononcée; montrer une grande déférence pour la religion, mais rassurer en même temps les détenteurs de biens nationaux... Le but à atteindre n'est pas d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur serait antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui ait des chances de stabilité et puisse assurer à la France le redressement des griefs dont elle a à se plaindre. » C'est pour se conformer à ce programme que, dès

son arrivée, le général Forey faisait tout simplement disparaître le gouvernement d'Almonte et ne le reconnaissait plus, ajoutant dans ses conversations que nul n'avait reçu le mandat de se constituer en chef suprême de la nation, et que le camp français était ouvert à tous les Mexicains, auxquels il donnait rendez-vous à Mexico pour débattre les destinées du pays. La question politique se trouvait ainsi écartée ou ajournée; il ne restait pour le moment que la question militaire, et c'était bien assez.

Comme chef militaire, le général Forey ne pouvait avoir qu'un but, aller planter à Mexico même le drapeau qu'une résistance imprévue avait fait reculer un instant; mais pour arriver à Mexico il fallait d'abord s'emparer de Puebla, et avant même de se présenter de nouveau devant Puebla il fallait se porter à Orizaba, s'organiser, faire passer vingt-cinq mille hommes par des chemins que six mille hommes avaient eu de la peine à parcourir, et qui étaient infestés de partisans, soustraire les bataillons qui se succédaient à la Vera-Cruz aux meurtrières influences de la fièvre jaune, qui décimait l'escadre et sévissait sur tout ce littoral de la *terre chaude*. Les premiers détachemens qui avaient précédé le général Forey avaient été expédiés aussitôt sur Orizaba; ils atteignirent la Soledad, et là ils trouvèrent le pont du Rio-Jemmapa brûlé par les guerilleros. Sur une rive était une colonne venant de la Vera-Cruz; sur la rive opposée était une autre colonne venant d'Orizaba pour chercher des vivres. Il fallut trois jours pour rétablir les communications. Il ne suffisait pas d'amener l'armée tout entière à Orizaba, il fallait faire arriver tous les moyens de guerre, un matériel considérable, une artillerie embarrassante; il fallait approvisionner le corps expéditionnaire de munitions, de vivres, maintenir des communications toujours attaquées, accumuler des moyens de transport sans lesquels on ne pouvait rien. Dès son débarquement à la Vera-Cruz, le général Forey était en quelque sorte saisi par cette question des transports, la première de toutes pour une armée au Mexique, où la condition est de pouvoir marcher. Un matériel de transport fut acheté aux États-Unis et expédié. Une partie put arriver, l'autre partie fut arrêtée par le gouvernement américain. Quand on avait des voitures, c'étaient les attelages qui manquaient. La difficulté était de trouver des mules dans le pays même au prix des plus grands efforts. C'était là, en réalité, l'objet d'une première occupation du port de Tampico à cette époque, occupation qui aurait eu bientôt de l'importance, si on avait pu la maintenir, pour surveiller cette partie du Mexique jusqu'à la province de San-Luis de Potosi, mais qui, dans la pensée du général Forey, n'était destinée qu'à protéger un achat considérable de mules. Un officier mexicain, le

général Lopez, s'était chargé de cette mission d'un achat de mules; il ne songea qu'à ses propres affaires, et on quitta Tampico après avoir perdu du temps et avoir compromis les habitans qui s'étaient ralliés à nous. Un travail immense, insaisissable et ingrat était donc nécessaire pour préparer cette marche en avant de toute une armée, et si l'on songe aux lenteurs inévitables de ces opérations multiples, on comprendra comment le général Forey, arrivé à la Vera-Cruz le 25 septembre, à Orizaba le 24 octobre, n'était prêt cependant à entrer en action que quatre mois plus tard, comment ce résultat, si lent qu'il fût, eût été même impossible sans les prodigieux efforts de la marine, toujours occupée à seconder les chefs de l'armée au milieu des obscures épreuves de la fièvre jaune, qui s'était abattue sur l'escadre et emportait les officiers, les aumôniers, les médecins militaires, des équipages presque entiers.

Pendant ce temps, M. Juarez ne restait point certainement inactif. Le gouvernement de Mexico, sentant le péril venir, se disposait à une défense sérieuse, plus sérieuse peut-être qu'on ne le pensait. Il avait organisé trois armées : l'une de réserve, commandée par M. Manuel Doblado, qui, après avoir quitté le ministère des affaires étrangères, était rentré dans son état de Guanajuato, dont il était gouverneur; l'autre, l'armée du centre, placée sous les ordres de M. Ignacio Comonfort, un rival de M. Juarez autrefois, un ancien président, qui s'était rapproché du gouvernement, et recevait la mission de couvrir Mexico en opérant sur la ligne de Puebla. Ces deux armées ne constituaient pas une force bien redoutable. La troisième, la plus nombreuse et la mieux façonnée à la guerre, était celle que notre corps expéditionnaire avait devant lui, qui, depuis la mort du général Zaragoza, avait pour chef le général Gonzalez Ortega, et qui au moment voulu devait défendre Puebla. La ville même de Puebla se trouvait dans un sérieux état de défense. On avait mis le temps à profit depuis huit mois pour augmenter les fortifications, pour développer les travaux. Il y avait deux forts principaux, ceux de Guadalupe et de Loreto, et sept forts secondaires. Guadalupe était armé de plus de quarante canons, et cent pièces de gros calibre étaient réparties entre les autres forts de façon à croiser leurs feux. En outre des quartiers entiers, les maisons, les édifices, avaient été barricadés avec un art singulier. Des approvisionnemens immenses avaient été accumulés dans la ville, comme en vue d'un long siége. Tous les couvens avaient été convertis en magasins et en arsenaux. Le général Ortega, qui devait défendre Puebla, n'était point un soldat, quoiqu'il se fût fait une certaine réputation, il y a quelques années, en battant le dernier président conservateur du Mexique, Miramon. C'était, comme la plupart des

généraux de M. Juarez, un militaire improvisé dans la guerre civile; mais il avait la bonne volonté de combattre, et il avait avec lui les généraux Negrete, Mendoza, Ghilardi, Lamadrid, Paz, un officier du génie, le colonel Colombrès, qui avait dirigé les travaux de défense de Puebla. On était ainsi en présence, s'observant encore, lorsqu'à la fin de février 1863 nos corps s'ébranlaient, les uns venant par la route de Jalapa et de Perote, les autres partant directement d'Orizaba, franchissant de nouveau les défilés des Cumbres, et tous se réunissant sur le plateau pour marcher ensemble sur Puebla, où Gonzalez Ortega venait de se réfugier. En ce moment extrême, M. Juarez lui-même partait de Mexico pour passer une revue de l'armée mexicaine, qui était de plus de vingt mille hommes. Tout se préparait donc : de jour en jour on se rapprochait. Le 16 mars, l'armée française tout entière, avec ses convois et son matériel, se concentrait au village d'Amozoc, et le 18 chaque corps avait pris son poste pour l'action. Le siége était commencé, un siége véritable, régulier, se développant pas à pas à travers les dramatiques péripéties de la guerre.

Je ne sais si quelque illusion obstinée avait pu survivre encore. A la puissance des combinaisons défensives qui enlaçaient Puebla, à la vigueur des premiers engagemens, on ne tardait pas du moins à reconnaître que c'était là une opération des plus sérieuses, et durant ce siége de deux mois entiers peut-être y eut-il des momens d'anxiété, d'incertitude cruelle, où le général Forey était tout près de croire que les moyens dont il disposait étaient encore insuffisans, que la France avait à envoyer un nouveau contingent. Une inquiétude singulière régnait à la Vera-Cruz, où l'on ne savait rien, parce que le général Forey, depuis qu'il était engagé, avait coupé toute communication. Ce fut la source de tous ces bruits qui se répandaient un instant en Europe, représentant l'armée française comme ayant échoué encore une fois et prête à lever le siége. Ce qui était vrai, c'est qu'on ne marchait que pas à pas, rencontrant une résistance opiniâtre, n'emportant chaque ouvrage qu'au prix des plus énergiques efforts, échouant quelquefois. Chaque pâté de maisons nécessitait un siége particulier, et on se voyait menacé d'avoir à enlever ainsi la ville morceau par morceau. « Il faut voir soi-même, écrivait le général Forey, les défenses incroyables accumulées par l'ennemi dans les *quadres* pour s'en faire une idée et apprécier tout ce qu'il faut que nos soldats déploient d'audace, d'énergie, de patience, pour s'emparer de ces forteresses, bien autrement difficiles à enlever qu'un fort régulier. On ne peut comparer à rien de ce qu'on voit en France la disposition de Puebla, disposition de toutes les villes du Mexique, qui comptent presque autant d'églises que de

maisons, et où toutes les maisons en terrasse se dominent les unes les autres. Dans le *quadre* 29, il y avait une usine dans la cour de laquelle les Mexicains avaient fait une espèce de redan dont les deux faces s'appuyaient sur deux côtés de la cour à des maisons crénelées. Ce redan était précédé d'un énorme fossé de 4 à 5 mètres de largeur et autant de profondeur. Le parapet avait plus de 4 mètres d'épaisseur, et le talus inférieur était formé d'énormes madriers en bois de chêne. Derrière ce redan, toutes les constructions étaient crénelées, et les issues préparées et couvertes de tambours. D'un *quadre* à l'autre, la communication était établie par une galerie souterraine. Nos soldats n'auraient jamais pu enlever cet ouvrage, si la brèche pratiquée dans le *quadre*, sur l'indication d'un habitant, n'avait donné accès dans les écuries de l'usine, espèces de caves voûtées parallèles à la face du redan, qui a pu être tourné par ces écuries... »

Un jour, le 25 avril, on se disposait à attaquer un de ces *quadres*, celui de l'église et du couvent de Santa-Inès. Malheureusement les zouaves formant la tête de colonne, emportés par leur fougue et bravant un feu meurtrier, se laissaient entraîner au-delà d'un obstacle formidable sans regarder derrière eux; ils s'aperçurent trop tard qu'ils n'étaient pas suivis, et là, ne pouvant ni avancer ni reculer, après avoir combattu jusqu'au bout comme des lions, selon le mot du général Ortega lui-même, ils restèrent prisonniers, intimidant encore leurs adversaires de leur fière attitude. On avait échoué, c'était à recommencer, et le temps s'écoulait. Les lenteurs mêmes du siége étaient considérées comme un triomphe, et les coups d'éclat de la résistance retentissaient à Mexico. Le 29 avril, sous le coup même de l'affaire de Santa-Inès, M. Juarez, en ouvrant la session du congrès, disait dans un discours enflammé : « Le monde entier acclamera notre honneur, parce qu'en vérité ce n'est pas un petit peuple celui qui, divisé et travaillé par de longues et désastreuses guerres civiles, trouve en lui-même assez de virilité pour combattre dignement contre le monarque le plus puissant de la terre... » Et le président du congrès répondait à son tour : « Non, non, il n'est pas petit, il n'est pas misérable; il ne mérite pas la servitude, le peuple qui, pliant sous le poids de calamités inouies, montre tant d'énergie quand on le croyait déchu, multiplie sa force jusqu'au prodige, et soutient sans secours étrangers toutes les complications d'une situation si hautement compromise. » En définitive, la place se défendait vigoureusement, c'est là ce qu'il y avait de clair; le reste était de l'exaltation de langage, et quant à la durée de la résistance, la garnison elle-même était peut-être la première à ne point se laisser aller aux illusions qu'on paraissait se

faire encore à Mexico. Tout consistait pour elle à savoir si elle pourrait être secourue, et si, par des sorties combinées avec des attaques du dehors sur nos lignes, elle pourrait rompre le cercle de fer et de feu qui de jour en jour étreignait de plus près la ville. C'était Comonfort qui, manœuvrant entre Mexico et Puebla, était chargé de tenter cette opération de secours dont l'éventualité n'avait point échappé au coup d'œil des chefs de l'armée française, et lorsque le 13 mai Comonfort, vigoureusement attaqué sur les hauteurs de San-Lorenzo par le général Bazaine, se voyait jeté en quelques heures de combat dans une déroute complète où disparaissait presque entièrement sa petite armée, il ne restait aucun espoir pour les défenseurs de Puebla.

La défaite de l'armée de secours, l'impossibilité désormais démontrée de communiquer avec l'extérieur ou de se frayer un passage à travers nos lignes trop bien gardées, paralysaient subitement la résistance, et dès le 14 mai le général Ortega essayait de négocier un armistice d'abord, une capitulation ensuite, pour tâcher au moins de se retirer avec son armée. Le général Forey n'acceptait rien qu'une reddition sans conditions, menaçant la garnison de la passer au fil de l'épée, si elle attendait l'assaut général, si elle ne se constituait pas simplement prisonnière après être sortie avec les honneurs de la guerre. De plus en plus cerné, Ortega crut avoir assez fait. Il fit briser les armes, enclouer les canons, détruire les drapeaux, et se mit à la discrétion du général Forey. Il restait entre les mains de l'armée française 26 généraux, 225 officiers supérieurs, 800 officiers subalternes et à peu près 12,000 soldats prisonniers. Le général Forey aurait pu peut-être avoir plus tôt raison de la ville par des opérations autrement conduites, mais il ne serait pas arrivé à prendre l'armée mexicaine. La garnison de Puebla, de son côté, aurait pu sans doute se défendre encore, et l'énergie de la résistance ne laissait pas entrevoir un dénoûment si prompt, si éclatant, si complet; mais le feu du premier moment tombait de jour en jour. La défaite de Comonfort avait provoqué une véritable panique. L'abattement gagnait les malheureux Indiens transformés en armée pour soutenir une cause qu'ils ne comprenaient guère. On risquait de se trouver au premier moment sans combattans. Or, par la chute de Puebla, c'était évidemment le boulevard de la défense mexicaine qui tombait. C'est à Puebla que le gouvernement de M. Juarez avait accumulé tous ses moyens de résistance, et c'est là qu'il mettait tout son espoir. Les travaux de fortifications accomplis à la hâte et avec plus de bruit que d'efficacité à Mexico n'étaient qu'un simulacre, une sorte de représentation patriotique qu'on se donnait en forçant tout le monde à y prendre part. C'étaient des espèces d'ateliers

nationaux où l'on convoquait avec fracas toute la population pour avoir le droit d'imposer des amendes à ceux qui refuseraient de répondre à l'appel. La chute de Puebla laissait si bien le gouvernement désarmé, qu'à la première nouvelle de la reddition de la ville assiégée, dès le 27 mai, M. Juarez rendait un décret transportant à San-Luis de Potosi les pouvoirs de la fédération mexicaine. Il partait lui-même assez tristement avec un petit corps de troupes, les ministres, les membres du congrès, les principaux fonctionnaires, tandis que d'un autre côté le général Forey recevait le 2 juin à Puebla une députation composée des consuls des États-Unis, de Prusse, d'Espagne, et envoyée par la municipalité de Mexico pour remettre la ville entre les mains du chef de l'armée française, et hâter l'arrivée de nos soldats dans la capitale du Mexique. La chute de Puebla avait eu lieu le 18 mai; le 10 juin, le général Forey, après s'être fait précéder par le général Bazaine, faisait à son tour son entrée dans Mexico à la tête de l'armée, au milieu des pompes, des tentures, des drapeaux, des inscriptions, des acclamations, qui se renouvellent dans tous les pays, et particulièrement au Mexique, devant tous les gouvernemens. La question militaire avait fait un pas, elle l'avait fait rapidement, en quelques jours, quoiqu'elle ne fût pas aussi décidément résolue qu'elle le paraissait. La question politique, la question de la régénération du Mexique, cet autre mot d'ordre de notre intervention, se relevait tout entière.

Les événemens ont une logique naturelle et irrésistible. Depuis un an et demi, on voyait la monarchie à travers l'expédition française; on ne l'imposait pas, on l'admettait comme une conséquence possible et prévue, comme une éventualité qui était dans le vœu intime d'une nation courbée pour le moment sous un joug révolutionnaire et n'attendant que sa liberté pour se prononcer. Des Mexicains concouraient à cette œuvre, dans laquelle ils voyaient la dernière ressource de leur pays. Un parti, vaincu il est vrai, silencieux, mais puissant par la fortune, par les lumières, par l'influence sociale, pouvait être considéré comme se ralliant secrètement à cette pensée. Pour une population mobile et fatiguée de tout, c'était un changement. Il était bien simple que dans le vide laissé par M. Juarez, sous l'impulsion désormais plus libre des promoteurs de l'idée monarchique, à l'abri d'un drapeau envoyé au-delà de l'Atlantique pour être le témoin et au besoin le protecteur de la régénération mexicaine, il était bien simple, dis-je, que dans ces conditions on courût au dénoûment. C'est ce qui est arrivé en effet, et tout ce qui s'est passé à Mexico depuis l'entrée de l'armée française, le 10 juin, n'est en quelque sorte que la mise en scène de la monarchie.

Au premier instant du départ de M. Juarez, le pouvoir restait à la municipalité, qui chargeait un ancien officier, le général Salas, de maintenir l'ordre dans la ville. C'était uniquement un pouvoir de transition remplissant une mission de sûreté publique. L'organisation commençait le jour où le général Forey créait par un décret une junte composée de trente-cinq notables, désignés par le ministre de France. Cette junte, à son tour, devait nommer un triumvirat de citoyens mexicains pour exercer le pouvoir exécutif et convoquer une assemblée de nouveaux notables, au nombre de 215, pour choisir la forme définitive du gouvernement du Mexique. Le triumvirat fut composé du général Almonte, du général Salas et de l'archevêque de Mexico, Mgr Labastida, qui était absent, et qui fut provisoirement remplacé par Mgr Ormaechea. L'assemblée des notables, réunie le 7 juillet, n'hésitait pas longtemps : elle se prononçait pour la forme monarchique, décidait que le souverain prendrait le titre d'empereur, et proposait d'offrir la nouvelle couronne impériale à l'archiduc Maximilien d'Autriche. Des libéraux avaient été désignés pour faire partie de l'assemblée des notables; quelques-uns s'excusèrent, d'autres ne répondirent même pas. Ce qui est arrivé depuis, on le sait. Une députation mexicaine a été envoyée en Europe; elle s'est rendue au château de Miramar, près de Trieste, pour offrir cette couronne un peu improvisée au prince autrichien, et l'archiduc Maximilien, peut-être assez ému à mesure que le moment d'une résolution approchait, a répondu d'une façon sympathique et évasive, en subordonnant tout au moins son acceptation à des conditions d'assentiment populaire et de garanties européennes qui résument en réalité toute la question mexicaine. Après avoir paru décidé il y a quelque temps, peut-être en est-il venu à hésiter.

De son côté cependant, M. Juarez n'a point renoncé à la lutte. Chassé de Mexico, il s'est réfugié à San-Luis de Potosi, où il s'est établi avec son gouvernement, le congrès, les chefs de son armée, et dès son arrivée à San-Luis, au moment même où notre armée entrait à Mexico, le 10 juin, il traçait, dans une proclamation aux Mexicains, le programme de la guerre qu'il était résolu à soutenir. « Concentré sur un point, disait-il, l'ennemi sera faible sur les autres; disséminé, il sera faible partout. Il se verra forcé de reconnaître que la république n'est point renfermée dans les villes de Mexico et de Saragosse (Puebla), que la vie, la conscience du droit et de la force, l'amour de l'indépendance et de la démocratie, le noble orgueil soulevé par l'envahisseur de notre sol, sont des sentimens communs à tout le peuple mexicain... » Ce n'est pas seulement M. Juarez qui a parlé ainsi et qui a relevé le drapeau de la

résistance depuis les événemens de Mexico. Un homme habile et d'un libéralisme modéré, qui a paru quelquefois être un rival pour M. Juarez, qu'on a cru récemment disposé à s'entendre avec l'intervention, et qui nourrit peut-être la pensée secrète de se mettre à la tête d'un parti national pour traiter avec nous, M. Manuel Doblado, renfermé dans son état de Guanajuato, s'adressait, lui aussi, aux populations sur lesquelles il règne. « Je fais un appel, disait-il, à tous les habitans de l'état, conservateurs, modérés et libéraux, pour qu'ils servent, chacun dans sa sphère, la cause de l'indépendance. La question de parti n'existe plus. Désormais doivent disparaître avec les haines politiques toutes les funestes dénominations nées de la guerre civile. Dans la lutte sanglante où nous sommes lancés, il n'y a plus que deux camps, Mexicains et Français, traîtres, envahisseurs et envahis... Je n'ai point la jactance de vous annoncer des triomphes et d'énumérer des forces imaginaires. Notre faiblesse est un fait, et c'est ce fait même qui a motivé l'invasion; mais notre devoir est de nous défendre... » En réalité, quelques progrès qu'ait faits l'intervention dans ces derniers temps, on peut dire que la défense n'est point épuisée, de telle sorte que le problème ne cesse de subsister dans ce qu'il a de plus sérieux. Dans cette phase nouvelle, c'est encore la question tout entière de l'intervention, de sa nature, de ses limites; elle se relève avec cette complication de moins de l'honneur des armes à venger, avec tout ce cortége de difficultés matérielles et morales qui intéressent notre politique dans le Nouveau-Monde et en Europe.

Et d'abord c'est cette difficulté première de la pacification du Mexique, d'un pays immense où chaque marche est comme une conquête nouvelle. Sans doute l'intervention étend par degré son influence. Le vote monarchique de Mexico a retenti dans un certain nombre de villes. Des populations entières semblent disposées à se rallier à un drapeau de conciliation, et il est évident que l'action de la France ne peut qu'être bienfaisante. Sans doute aussi la résistance de M. Juarez et de son parti n'est point inépuisable: elle existe cependant, elle s'étend à des provinces entières; elle a pour soldats tous ces partisans qui se répandent dans le pays, qui le dévastent et le rançonnent le plus souvent sous prétexte de défendre son indépendance. On pourra avoir raison de ces bandes toutes les fois qu'on les atteindra; mais c'est là justement la dangereuse alternative qui se présente, de laisser le champ libre à la multitude de guérillas, ou de disséminer, d'épuiser des forces fractionnées à la poursuite d'un ennemi insaisissable, et il y a ici un fait curieux à observer, qui se reproduit invariablement et à chaque

pas depuis le commencement de l'expédition du Mexique. Ce ne sont point les partisans de l'intervention qui manquent dans la république mexicaine, on peut le dire : seulement ils ont besoin d'être protégés; ils se défient, ils redoutent les représailles. Là où nous paraissons, ils se montrent, et encore ils craignent souvent d'être abandonnés. Faudra-t-il dès lors s'engager dans une occupation indéfinie de tous les points du Mexique? Le général Forey, aujourd'hui maréchal, écrivait, il n'y a pas bien longtemps, à des Mexicains trop pressés de charger la France de leurs propres affaires, que notre armée occupait soixante-cinq villes, bourgs ou villages entre la Vera-Cruz et Mexico, et qu'elle étendait son action dans un rayon de vingt-cinq lieues autour de la capitale mexicaine. Faudra-t-il occuper toutes les villes, toutes les provinces pour les pacifier, pour faire reconnaître le gouvernement nouveau?

Ce qu'il y a de dangereux, c'est la difficulté extrême d'atteindre le gouvernement établi à San-Luis de Potosi dans ses moyens d'action, dans ses ressources, et cette difficulté est d'autant plus grande que les relations de M. Juarez sont à peu près libres par la mer comme par la terre. On a essayé récemment de paralyser la résistance intérieure par un blocus maritime plus étroit. Malheureusement il suffit de jeter les yeux sur une carte du Mexique pour reconnaître que ce blocus ne peut avoir qu'une efficacité restreinte et problématique. D'abord il ne s'étend pas aux côtes de l'Océan-Pacifique, qui restent pleinement ouvertes; il n'est établi que dans le golfe du Mexique, et ici même il ne peut être qu'une attaque partielle et à demi impuissante. Le blocus en effet laisse au commerce un accès libre sur les points que nous occupons, et il se produit un fait à peu près inévitable : les marchandises soumises, à leur arrivée, aux tarifs de la douane, sont encore exposées, pour s'écouler à l'intérieur, à payer les droits établis par les autorités ou les chefs de bande de M. Juarez. En outre il y a une ville, Matamoros, située sur le Rio-Grande-del-Norte, à environ dix lieues de la mer, et qui par sa position est devenue le centre d'un grand commerce des états confédérés du sud. De ce mouvement commercial, M. Juarez tire, dit-on, un revenu de plus de 30,000 francs par jour. Matamoros, par des considérations politiques, a dû être laissée en dehors du blocus, qui ne commence que dix lieues au-dessous. Ainsi, autant qu'on en peut juger en observant les faits sans illusion, la pacification matérielle du Mexique n'est point encore accomplie; elle reste une des tâches sérieuses de l'intervention, si la France va jusqu'à subordonner entièrement le premier objet de son expédition, le redressement de ses griefs, au rétablissement d'une paix intérieure incontestée.

Ce n'est là cependant que le côté matériel et jusqu'à un certain point secondaire des affaires du Mexique telles qu'elles apparaissent aujourd'hui. Au fond, cette pacification tient évidemment à la solution d'un problème bien autrement grave, d'un ordre tout moral et politique, celui de la régénération intérieure du Mexique, et c'est ici surtout que s'élève cette grande et pressante question de savoir jusqu'à quel point la France peut prêter son nom, sa protection, ses garanties, dans quelle mesure elle peut concourir à la reconstitution mexicaine, sans aller au-delà de tous les intérêts de sa politique. Malheureusement les Mexicains ont parfois des façons d'interpréter les événemens de leur histoire qui ne servent pas à éclaircir les difficultés du moment ni à les résoudre, et qui doivent quelque peu étonner nos zouaves. Lorsque l'assemblée des notables de Mexico se réunissait au mois de juillet 1863, la commission chargée de proposer le rétablissement de la monarchie trouvait le moyen d'illustrer l'intervention de ce commentaire au moins bizarre : « En fixant sa vue, disait-elle, sur la série d'admirables événemens dont la réalisation a été nécessaire dans l'ancien et dans le Nouveau-Monde pour que nous soyons réunis aujourd'hui sous la garantie d'une nation puissante, afin de délibérer tranquillement sur la future constitution d'un gouvernement qui assure notre félicité, l'imagination est confondue, et elle cherche en vain dans les débiles ressources de la sagesse humaine la solution de ce problème que contemplent les nations de la terre pleines d'étonnement... Un moment de réflexion suffit pour convaincre que le sort du Mexique est intimement lié à la chute de Louis-Philippe, à l'établissement de la république française de 1848, au coup d'état de 1851, à la création de l'empire français qui en fut la conséquence, à l'élévation au trône par le suffrage universel du grand Napoléon III, aux glorieux triomphes de la France en Crimée, en Italie, à la paix inopinée de Villafranca, à la scission des États-Unis, qui se dévorent sans pitié, enfin aux attentats de tout genre dont s'est rendue coupable la féroce démagogie mexicaine en secouant le frein salutaire de toute morale, et en foulant aux pieds les principes de ce droit auquel rendent hommage toutes les sociétés civilisées. Pensez-y, messieurs, ici il n'y a ni hyperbole ni paradoxe. Qu'un seul de ces événemens ne se fût pas réalisé, ou qu'il ne se fût pas réalisé au point précis du temps où chacun s'est placé dans l'histoire, qu'il se fût vérifié avant ou après dans ses relations avec les autres, la cause du Mexique était perdue sans remède, et elle était perdue pour toujours. Ainsi Dieu pousse les rois et les peuples, etc. » Je dis simplement d'abord que le bon sens souffre quelquefois de voir ces philosophies portées au bout de l'épée de nos soldats, et l'his-

toire contemporaine tout entière transformée en un prologue de l'expédition du Mexique et de la monarchie d'un archiduc.

Allons au fond des choses. La monarchie, une monarchie intelligente et libérale peut certes être un bienfait pour le Mexique, et elle n'aurait point de peine en tous les cas à valoir mieux que tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis un demi-siècle. Le prince que les notables de Mexico ont choisi, sans prêter peut-être aux idéalisations poétiques dont il a été l'objet, est assurément fait pour exercer utilement la souveraineté, et je dirai comme on disait au commencement de l'intervention : Si les Mexicains se prononcent spontanément pour la monarchie et pour l'archiduc Maximilien, rien n'est mieux. Seulement il s'agit de savoir ce qu'est cette restauration monarchique, quelles difficultés elle rencontre, et dans quelle proportion nous pouvons y engager notre politique et nos finances.

L'erreur est de croire que la paix du Mexique tient à un établissement monarchique. Une forme plus stable de gouvernement peut créer une condition meilleure sans doute, elle ne déracine pas le mal qui est au plus profond de la situation du Mexique, et dans ce mal même elle trouve son plus sérieux obstacle. Qu'on se représente en effet ce qu'est ce pays quatre ou cinq fois grand comme la France et parsemé d'une population incohérente qui se compose de cinq millions d'Indiens qu'aucune civilisation n'a éclairés encore, et de deux millions d'Européens ou demi-Européens dont les mœurs publiques ont subi l'atteinte corruptrice de toutes les révolutions. Cette prépondérance de la population indienne sur l'élément cultivé est peut-être le fait le plus caractéristique de la société mexicaine, et ce qu'il y a de plus curieux aujourd'hui, c'est que les deux hommes le plus en vue, le général Almonte et M. Juarez, sont de sang indien. Quant à la masse, elle est restée absolument inculte et sauvage. Dans certaines provinces, comme celles de Chihuahua et de Durango, les indigènes sont d'une barbarie féroce, se jettent sur les fermes, menacent même parfois les villes. Le Yucatan est presque tout entier peuplé d'Indiens. La condition de cette classe est une véritable servitude réglée encore par un régime spécial. L'Indien appartient en somme au grand propriétaire, à l'*hacendero*, sur la terre duquel il vit. Une fois devenu son débiteur, et il l'est toujours, il ne peut plus le quitter. Le gouvernement lui-même n'a jamais su le chiffre exact de cette population. Il y a au fond des forêts des villages qui n'ont jamais été visités, il en est d'autres dont une partie des habitans se dérobe dans des retraites inaccessibles pour échapper à la capitation. Dans la ville de Mexico, peuplée d'environ deux cent mille âmes, la population européenne ne compte pas pour plus d'un vingtième; le reste se

compose d'Indiens, de métis, de *leperos*, et pourrait devenir redoutable. Les insurrections d'Indiens sont très fréquentes, et elles sont même un fait à peu près permanent. Il y a donc là un danger toujours présent et ce qu'on pourrait appeler un problème social né de cette prépondérance numérique d'une masse barbare qui, depuis quelques années surtout, commence à s'agiter, à se jeter dans la vie politique.

Autre question : il y a une armée au Mexique; il y en a même deux le plus souvent, une au service de chaque parti. Et de quoi se composent ces armées? De malheureux Indiens enrôlés par force, par la *presse*. Ceux qui échappent aux libéraux tombent dans les mains des conservateurs. Au moment de son départ, M. Juarez ne recrutait point autrement le petit corps qu'il conduisait avec lui à San-Luis de Potosi. Les officiers seuls ont quelque instruction, et savent ce que c'est que la vie militaire. L'armée mexicaine se partage entre cette masse obéissante, pressurée, et ces officiers qui depuis cinquante ans jouent aux révolutions. La réforme de l'armée et des mœurs militaires est certes une des premières nécessités pour le Mexique. J'en dirai autant du clergé, qui, par ses mœurs aussi bien que par son intelligence, est bien au-dessous de sa mission. Le clergé au Mexique a des richesses immenses; il possède seul une grande partie du territoire, et un des actes du gouvernement de M. Juarez a été, on le sait, la prise de possession des biens de l'église au nom de la nation. Organisation religieuse, règlement des rapports entre l'église et l'état et des questions de propriété ecclésiastique, épuration du corps sacerdotal, amélioration de l'état du bas clergé, tout est à refondre. L'administration et la magistrature sont devenues des foyers de vénalité et de corruption. Quant à l'état matériel du pays, industrie, viabilité, tout est à faire, à commencer par les finances, qui participent de l'anarchie universelle. Rien ne peint mieux la situation financière habituelle du Mexique que ce mot d'un ministre entrant au pouvoir il y a quelques années : « A ma première entrée au ministère, j'ai trouvé 14 réaux dans les caisses; la seconde fois, il y avait 700 piastres; je serais embarrassé de dire ce qu'il y a aujourd'hui. » Le Mexique a des dettes de toutes les origines et de toutes les dates : une dette intérieure qu'il n'a jamais réglée, une dette étrangère qui a été l'objet d'une série de conventions toujours violées. Il doit à l'Angleterre plus de 250 millions de francs; il doit à l'Espagne, à la France, et le capital s'est incessamment accru des intérêts qu'il n'a pas payés. Aujourd'hui encore cette dette va se grossir de toutes les réclamations qui motivaient à l'origine l'intervention réglée par le traité du 31 octobre 1861, et de l'indemnité particulière qui sera due à la France. Certes ce ne sont

pas les ressources naturelles qui font défaut au Mexique; ce qui lui manque, c'est un budget dont le déficit ne soit pas la plaie, un système régulier de contributions, toute une organisation financière, et par-dessus tout la fidélité à ses engagemens.

C'est donc dans ces conditions que naît la monarchie nouvelle au Mexique. On ne peut se dissimuler qu'elle n'ait d'immenses difficultés à surmonter, à commencer par celle de vivre. M. Michel Chevalier, qui est le confiant historien des futures prospérités de cette monarchie, lui trace un large et séduisant programme : création d'une armée, réorganisation des finances, réforme du clergé et de l'enseignement, explorations scientifiques, exploitation des mines, chemins de fer, assainissement des villes. C'est bien là en effet le programme, il se réalisera comme il pourra et quand il pourra. Seulement voici la question : la France peut-elle se laisser entraîner dans cette voie de compromettante solidarité par une occupation indéfinie? Peut-elle accepter cette responsabilité de faire vivre un empire au-delà de l'Atlantique, de défendre le Mexique contre sa propre anarchie, de garantir ses emprunts? Si elle impose ses conseils, ce sera une domination abusive, une conquête; si elle prête son secours à un parti, à une monarchie même, sans avoir un droit de direction, elle risque d'aider sans le vouloir au triomphe d'idées qui ne sont point les siennes, qui sont celles de la politique qu'elle combat en Europe. Elle s'aventure dans l'inconnu.

La question est d'autant plus grave qu'elle ne se circonscrit pas dans ses effets au Mexique, qu'elle est pleine d'obscures fatalités, et que pour une création sans avenir, si elle ne naît pas spontanément de la conscience du peuple mexicain, si elle ne porte pas en elle-même sa vitalité, la politique de la France traîne un véritable poids dans le Nouveau-Monde comme en Europe. Elle se sent tour à tour engagée ou retenue dans ses rapports avec les États-Unis et les autres républiques américaines aussi bien que dans les affaires de l'Occident. L'expédition du Mexique a le malheur, en réalité, de nous exposer aux méprises, aux défiances et aux conflits qui peuvent naître à un jour donné d'une situation contrainte. Qu'arriverait-il, si l'Union américaine se reconstituait, si cette masse d'aventuriers que la guerre occupe aujourd'hui se rejetait sur le Mexique? Et d'un autre côté, pour couvrir le Mexique, est-il de l'intérêt de la France de prêter à la confédération du sud la force d'une reconnaissance de gouvernement à gouvernement, de patronner en quelque sorte un état fondé sur l'esclavage? Est-il même bien sûr que les confédérés du sud reconnus, définitivement séparés de la fédération du nord et pacifiés, fussent des voisins commodes pour la nouvelle monarchie mexicaine? C'est là évidemment une source possible de

complications où la politique française perd sa liberté et ne suit plus ses traditions, ses mobiles naturels. Dans le reste de l'Amérique espagnole même, l'expédition du Mexique, mal comprise, mal connue, n'est point sans avoir eu déjà des conséquences pénibles pour l'ensemble de nos relations, pour notre rôle dans cette partie du Nouveau-Monde. Elle a provoqué tout au moins dans certains pays américains une explosion de méfiances qui dégénère en hostilité contre nos nationaux, et qui serait devenue un secours plus effectif pour le gouvernement de M. Juarez, si la force de ces tristes états égalait leur mauvais vouloir. L'hostilité des états hispano-américains est puérile et injuste, je le veux, surtout si elle naît de la crainte de voir l'intervention s'étendre graduellement dans l'Amérique du Sud; mais si la France, par elle-même, n'a rien fait pour provoquer ce soulèvement de méfiances, d'autres ont parlé, et c'est un des conseillers les plus écoutés, je crois, de l'intervention, M. Hidalgo, qui, dès l'origine, écrivait publiquement à l'un de ses amis d'Espagne soutenant la candidature d'un prince espagnol : « Si les alliés vont, comme je l'espère, jusqu'à la capitale, il est certain que l'opinion se prononcera en faveur du système monarchique. Le prompt établissement de la monarchie au Mexique entraînera indubitablement des mouvemens analogues dans les autres républiques hispano-américaines, et dans celles-ci on ne pourrait faire moins que de tenir compte du mérite des princes que vous me nommez... » Nous voilà donc transformés en promoteurs d'un mouvement qui s'étendrait à l'Amérique tout entière! C'est ainsi que le commentaire obscurcit notre œuvre réelle en donnant à notre politique une portée qui devient à notre insu une provocation à la méfiance contre nous, et qui dépasserait la limite de tous les intérêts de la France.

Quant à notre politique en Europe même, la France n'est point absolument liée sans doute par notre présence au Mexique, par la nécessité d'avoir au-delà de l'Atlantique une armée nombreuse, de la transporter, de la ravitailler, de la soutenir par une escadre toujours en mouvement. N'est-il point manifeste cependant que c'est là un des élémens les plus graves des résolutions de la politique française sur le continent? Dès l'origine, c'était là justement la préoccupation des esprits qui voyaient avec crainte commencer une entreprise dont on ne pouvait encore mesurer ni la portée ni le caractère, lorsqu'en Europe tout semblait se préparer pour une crise; ce serait certes un étrange spectacle, et ce ne serait pas un avantage pour notre ascendant, au moment où nous travaillons à la régénération du Mexique, de laisser périr un peuple qui est là plus près de nous, qui lutte dans des convulsions héroïques, et dont la cause est la nôtre, la cause de la civilisation tout entière. — Mais alors,

dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à faire? Il y a surtout, ce semble, à se préserver des illusions qui ont fait de cette entreprise du Mexique un enchaînement de surprises et de malentendus. La première erreur a été, tout au commencement, de ne point préciser les vraies conditions et le sens de l'action collective qui se nouait entre les trois puissances, et c'est l'erreur de tous. Une seconde faute a été, lorsqu'on s'est vu engagé, de n'avoir point des forces suffisantes pour atteindre rapidement le but de l'intervention, et c'était la conséquence de ces assurances trompeuses qui provoquaient les justes récriminations du général de Lorencez. Une dernière erreur serait de se laisser entraîner au-delà de ce qu'on a fait en souscrivant à toutes ces conditions de garanties, d'occupation indéfinie, en acceptant ce rôle de sentinelles autour d'un trône élevé sur notre passage. Notre armée a fait son œuvre comme elle fait toujours, avec une intrépidité héroïque et pleine d'abnégation : c'est à la politique de faire la sienne en se dégageant sans plus de retard et avec une sage hardiesse des solidarités compromettantes qui pourraient devenir pour elles la source de complications nouvelles, en précisant nettement la limite de son action. Le meilleur parti aujourd'hui est d'en finir en laissant enfin le Mexique libre de se réorganiser, de se reconstituer dans des conditions de prospérité et d'indépendance auxquelles nous aurons concouru, mais qui ne seraient qu'une apparence trompeuse, un piége, si elles avaient besoin, pour se maintenir, de la protection permanente d'un drapeau étranger, fût-ce le drapeau désintéressé et glorieux de la France.

CHARLES DE MAZADE.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

Allons-nous sortir enfin de ce monotone et stérile *statu quo* qui pèse depuis plus de six ans sur les destinées du théâtre contemporain? Et le théâtre lui-même saura-t-il profiter de la situation nouvelle qu'on lui prépare? Dans une récente et solennelle occasion, le chef de l'état nous a donné la promesse que l'art dramatique serait bientôt débarrassé de ces entraves du privilége sous lesquelles il languit depuis si longtemps. Nous saurons enfin si nos modernes auteurs tenaient en réserve des trésors de génie, et si les plaintes qu'ils faisaient entendre étaient fondées. La maxime antique qui disait que l'homme privé de sa liberté n'est plus que la moitié de lui-même est vraie pour tous les genres d'esclavage, et les écrivains dramatiques ou autres soumis à un régime de privilége peuvent justement réclamer contre les sévérités de leurs contemporains le bénéfice de cette triste circonstance atténuante : la diminution d'eux-mêmes sous la contrainte des entraves inséparables d'un tel régime. Si donc on veut que ces plaintes n'aient plus aucune raison d'être, et que nos auteurs n'aient plus le droit d'invoquer ces tristes circonstances atténuantes, il faut que la liberté qu'on nous promet soit aussi large que possible, et que la même mesure qui atteindra le privilége diminue les obstacles que la censure oppose à l'art dramatique.

Je ne sais si la réforme annoncée produira immédiatement tous les bons résultats qu'on en espère; mais au point où en était venue la situation de l'art dramatique, ce n'était plus que de la liberté qu'on pouvait attendre du secours. Nous ne connaissons pas l'avenir, mais nous connaissons le présent; il est vraiment intolérable et appelle un remède radical. Quels que soient ses résultats futurs,

la liberté a donc dans le présent cet immense avantage, qu'elle seule peut faire cesser un état de choses qui ne peut pas durer plus longtemps sans danger pour l'art dramatique, pour l'intelligence du public et les intérêts des nouvelles générations. J'insisterai principalement sur ce dernier point. Les jeunes écrivains se plaignent en effet, et disent que jamais le théâtre n'a été moins hospitalier qu'aujourd'hui aux nouveau-venus, et qu'on joue avec eux ce jeu déloyal que les Anglais appellent *unfair play*. Il peut y avoir quelque exagération dans leurs plaintes, mais nous ne saurions dire qu'elles soient sans fondement. Que voyons-nous au théâtre depuis plusieurs années? Partout des reprises, des féeries, des pièces à grand spectacle; on ne joue presque plus de pièces nouvelles; il semble qu'il n'y ait plus de place pour elles. De temps à autre, un pauvre petit acte parvient à se glisser timidement sur l'affiche, entre deux pièces consacrées par un succès de plusieurs années; il apparaît sur la scène deux ou trois fois et s'évanouit mystérieusement. La virginité de l'inédit n'a plus, paraît-il, aucun attrait pour le public. La vogue est aux pièces qui ont beaucoup fait parler d'elles et dont le nom est connu depuis longtemps. Les directeurs de théâtre sont sans pitié pour les gaucheries, les maladresses, les naïvetés des débutans. Ils peuvent, il est vrai, dire pour leur défense que les essais qu'ils ont tentés ne sont pas précisément encourageans, que pour un succès obtenu par un jeune écrivain on compte dix échecs; mais les conditions qu'on fait aux débutans sont vraiment par trop dures et par trop déraisonnables. Dans l'état actuel du théâtre, un jeune auteur dramatique, un débutant novice et inexpérimenté n'a plus le droit d'être sifflé et de subir un échec. Un premier insuccès équivaut pour lui à un arrêt de mort. C'est par grande et exceptionnelle faveur qu'on consent à le jouer; si donc, dès sa première campagne, il ne répond pas à cette faveur par un triomphe, il perd ses meilleures chances pour l'avenir : le souvenir de cette bataille perdue pèsera sur sa réputation pendant des années et lui fermera l'accès de la scène. Les directeurs de théâtre justifient cette exigence par d'excellentes raisons commerciales tout à fait irréfutables au point de vue des affaires et de l'industrie dramatique, mais qui n'ont pas la même valeur dans la question d'art et de littérature. « Les jeunes auteurs dramatiques, peuvent-ils dire, subissent la même loi que nous subissons : nous perdons plus qu'eux, à tout prendre, aux échecs qui les atteignent. Un insuccès ne compromet que leur réputation, capital vague, insaisissable, dont ils ne trouveraient l'escompte à aucune banque; mais il peut ruiner une entreprise dont les bénéfices sont appréciables en beaux écus monnayés. Une pièce tombe : qu'a perdu l'auteur, nous le demandons? Rien, ou tout au plus de menus frais de copiste dont il sera quitte pour quelques de-

niers; mais nous, nous avons perdu des frais de mise en scène ruineux, et nous avons fait perdre à nos comédiens un temps précieux que nous payons fort cher. Nous partageons avec les jeunes auteurs les revers qui les frappent; eux partageront-ils avec nous les conséquences de ces échecs répétés, et seront-ils solidaires de la faillite qui est au bout de toute gestion dramatique capricieuse ou imprudente? On nous parle toujours des intérêts de la littérature, comme si le théâtre était encore au temps où l'on jouait des chefs-d'œuvre entre quatre murs nus, avec un éclairage de cinq ou six chandelles, devant un parterre debout et des spectateurs d'élite assis sur des bancs de bois, et l'on ne s'aperçoit pas que, étant données les conditions de la société moderne, un théâtre est nécessairement une entreprise hybride, à moitié littéraire, à moitié industrielle. Que l'on nous ramène donc à ce théâtre primitif, si l'on veut que les reproches qu'on nous adresse aient quelque valeur. » Voilà les raisons que donnent de leur conduite les directeurs de théâtre. Elles sont excellentes, il en faut convenir; mais comme les raisons que donnent leurs critiques ne sont pas moins bonnes, il est clair que la liberté seule peut dénouer cette situation et terminer cette querelle.

Pour nous, que les intérêts de la littérature doivent nécessairement toucher plus que tous les autres, il ressort du débat ainsi engagé cette conclusion, c'est qu'il devient de plus en plus difficile à un jeune auteur dramatique de faire au théâtre l'apprentissage de son art. Conscrit novice, il faut que dès ses débuts il montre tout l'aplomb et toute l'expérience pratique des plus vieux vétérans des campagnes dramatiques; sinon, on le priera d'aller apprendre son métier avant de se faire jouer. Cette exigence semble juste; au fond, elle est parfaitement déraisonnable. L'apprentissage de tout art doit se faire dans l'atelier même où s'exerce cet art; l'apprentissage de l'auteur dramatique ne peut donc se faire qu'au théâtre. Jadis on était plus indulgent, et partant plus équitable. Une ou même plusieurs chutes ne compromettaient pas l'avenir dramatique d'un auteur; on lui donnait le temps de trouver sa voie, de se corriger de ses erreurs, d'apercevoir ses maladresses. Le génie se trompe longtemps avant de trouver sa vraie direction et fait payer d'avance aux lecteurs et aux spectateurs ses chefs-d'œuvres futurs par des œuvres médiocres, gauches ou puériles; il faut que le public ait assez de patience et de sagesse pour consentir à acheter ses plaisirs au prix de quelque ennui. L'homme le plus sûr de son génie qui ait jamais écrit pour le théâtre, c'est-à-dire Molière, a tâtonné plusieurs années avant d'être en pleine possession de lui-même, et lorsqu'il eut enfin trouvé sa vraie voie dans *les Précieuses ridicules*, il fit encore un écart et commit cette maladresse qui a pour nom *Don*

Garcie de Navarre. On a demandé de nos jours pour le peuple le *droit au travail;* nous, nous demanderions volontiers pour les jeunes auteurs dramatiques le *droit à l'insuccès*, et ce droit, ils ne pourront l'obtenir que si la liberté parvient à diminuer les exigences de luxe et les frais de mise en scène sous lesquels succombent aujourd'hui les entreprises dramatiques, et rend par conséquent moins étroits qu'ils ne le sont les liens qui enchaînent au théâtre l'art et l'industrie.

Cela dit, entrons sans plus de préambule dans l'examen des productions dramatiques récentes. Parmi ces œuvres, il en est quelques-unes qui méritent une attention particulière. Quoique de mérite très inégal, elles ont plusieurs traits communs et donnent par des voies bien différentes la même leçon morale. *Montjoye*, *les Indifférens*, *Jean Baudry*, sont des drames de la vie domestique pris dans la réalité la plus contemporaine, et qui visent avant tout à la vérité. Voyons donc quelles images ils nous présentent de nous-mêmes, et quelles leçons nous pouvons tirer de leurs tableaux.

C'est de la plus remarquable de ces pièces, le *Montjoye* de M. Octave Feuillet, qu'il faut s'occuper d'abord. Nous félicitons M. Feuillet des progrès qu'il parvient à accomplir sur lui-même et en dépit de lui-même, du courage avec lequel il impose à son talent délicat la transformation la plus cruelle et la plus périlleuse. L'aimable et poétique écrivain qui nous avait déjà prouvé dans *Dalila* qu'il savait au besoin dessiner des monstres vient, sans crier gare, de commettre un des actes les plus audacieux dont l'histoire de la littérature dramatique fasse mention. Il s'est imposé la tâche d'intéresser et d'émouvoir en nous présentant un personnage qui a pris à rebours la fameuse maxime de Térence, et qui, pendant cinq longs actes très bien menés, nous dit avec le cynisme le plus tranquille : « Je suis homme, et par conséquent rien de ce qui est humain ne peut m'intéresser ou me toucher. » Le personnage de Montjoye est, je crois, le plus effrayant qu'on ait encore osé mettre au théâtre; au moins ma mémoire ne m'en rappelle aucun qu'on puisse lui comparer. Certes les grands poètes dramatiques ont eu bien des audaces; mais M. Octave Feuillet, sans beaucoup y songer peut-être, a fait ce qu'aucun d'eux n'aurait osé faire. Molière et Shakspeare, comme on sait, n'avaient pas de mièvres répugnances à l'endroit des monstres et des caractères odieux; *Don Juan*, *Tartufe*, *Macbeth*, *Richard III* sont là pour l'attester. Eh bien! je doute que si quelque ingénieux ami leur eût présenté ce personnage de Montjoye comme un sujet bon à exploiter pour la scène, ils eussent consenti à l'accepter. Certainement leur premier mouvement eût été de se récrier devant un tel caractère et de le déclarer non-seulement inadmissible au théâtre, mais impossible

dans la vie réelle. « Comment voulez-vous, auraient-ils dit, que nous puissions faire admettre au spectateur l'existence d'un pareil personnage? Le plus mauvais père se récriera, le plus mauvais mari frémira d'indignation, l'homme le plus pervers s'arrêtera rêveur et stupéfait devant la conduite de Montjoye, et cherchera, sans parvenir à les comprendre, les sentimens singuliers qui le font agir. Si ce personnage n'était qu'un objet de scandale, passe, nous pourrions le présenter au public; mais il est encore, il est surtout et avant tout une énigme. Vrai ou faux, il est certainement l'unique de son espèce. On se demande en vain par quels liens cet homme est rattaché au reste de l'humanité, quelle passion l'anime, quelle pensée le guide; le silence seul vous répond. Le vide moral est aussi complet que possible. Un tel personnage n'est pas dramatique, car il est plutôt fait pour inspirer l'étonnement que l'horreur et la pitié. » C'est cependant ce personnage que M. Feuillet vient de transporter sur la scène avec une rare adresse, et, à l'aide de ce bonheur qui le suit dans toutes ses entreprises, il a fait accepter ce caractère inacceptable, il a fait comprendre cette énigme, il a réussi à intéresser un public composé d'hommes à un homme qui n'a rien d'humain.

Le coup d'audace que vient de tenter M. Feuillet, — sa pièce mérite vraiment cette qualification, — est d'autant plus remarquable que l'audace ne s'y fait sentir nulle part. L'auteur a fait preuve en cela d'une habileté consommée. Il a étreint son monstre d'une main ferme, froide et souple, d'une de ces mains qui dissimulent la vigueur sous l'élégance. La force est partout cachée et ne se révèle par aucune intempérante jactance, par aucune maladroite explosion de violence. Une énergie tranquille, maîtresse d'elle-même, presque voisine de la douceur, tant elle est discrète, règne d'un bout à l'autre de cette pièce, et en fait le véritable intérêt pour les amis du talent de M. Octave Feuillet. Nous avions depuis longtemps constaté que le talent de M. Feuillet était aussi ferme qu'il est gracieux, et que son élégance recouvrait une réelle solidité; mais notre opinion, malgré l'exemple pourtant si frappant de *Dalila*, avait rencontré de nombreux contradicteurs. Après *Montjoye*, comme après *Dalila* et après *Sibylle*, nous affirmons qu'une virilité très sérieuse est unie chez M. Feuillet à ses dons reconnus de grâce et de finesse, et nous espérons que cette fois notre opinion trouvera de plus rares contradicteurs.

Je tiens donc le succès de M. Feuillet pour mérité, et toutefois je ne puis m'empêcher de poser un point d'interrogation avant de présenter au lecteur le personnage qui donne son nom au drame. Une seule chose m'étonne dans ce succès, et cette chose est le peu d'étonnement que cause au public le personnage principal du drame.

Je n'ai pas vu qu'aucun spectateur soit revenu indigné ou troublé. Les critiques l'ont discuté froidement et tranquillement comme le type le plus naturel du monde, comme un personnage qui a sa place dans notre existence sociale; aucun n'y a vu un être exceptionnel et, pour trancher le mot, une bizarrerie morale. Les plus sévères ont dit : « C'est un mauvais riche, » et s'en sont tenus là. En face de cette tranquillité universelle, on ne peut se défendre de se poser cette question naïve : Mais ce personnage existe donc, puisqu'il n'excite aucune surprise? et s'il existe, où en sommes-nous? Comment! voilà un personnage qui se vante de n'avoir rien d'humain et qui le prouve, et personne n'a l'air de trouver cela extraordinaire! Les spectateurs ont donc rencontré bien souvent des Montjoye? S'il en est ainsi, nous les plaignons de toute notre âme, car ils ont dû faire de cruelles expériences. Le sentiment que soulève généralement ce personnage est celui de la réprobation. Eh bien! nous avouons franchement que nous aurions mieux aimé un peu de surprise. Le succès de M. Feuillet n'y aurait rien perdu, et nous nous sentirions plus rassuré. Le drame de M. Feuillet serait-il un signe du temps? marquerait-il une date? Nous hésitons à le croire, et cependant cette universelle tranquillité des spectateurs ne semble-t-elle pas indiquer que l'auteur a frappé juste et fort, quoiqu'il ait frappé avec modération et prudence? Sous ses airs de réserve, cette pièce a une portée morale des plus sérieuses et des plus propres à faire réfléchir.

Montjoye est un personnage vraiment étrange et qu'il est difficile de faire comprendre au lecteur avec les seules ressources de l'analyse. Les philosophes du dernier siècle, qui s'amusaient à mettre l'homme de la nature en opposition avec l'homme social, seraient fort embarrassés pour savoir dans laquelle de ces catégories ils doivent placer le héros du nouveau drame de M. Feuillet. Montjoye est par excellence un type antisocial, car il vit absolument sans lois. Ne croyez pas cependant qu'il soit pour cela l'homme de la nature; il n'a plus aucun des sentimens qu'elle met au cœur de l'homme, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il semble ne les avoir jamais eus. Non-seulement il s'est affranchi de toutes les lois morales, mais, ce qui est plus difficile, il s'est débarrassé de toutes les lois sociales. Dans une des conversations cyniques où il révèle son caractère, il prend soin de nous expliquer qu'il ne s'est rattaché à rien afin de pouvoir mieux tout dominer. Son début fut un coup de maître. Tout jeune, il s'associa avec un de ses amis pour une entreprise commerciale à double face, à la fois trompeuse et solide, l'exploitation d'une fausse mine d'or qui contenait une vraie mine de cuivre. Il fit manquer habilement l'affaire et en racheta sous main les débris, après s'être retiré à temps de l'association. La mine d'or ruina

son associé, qui, ne pouvant survivre à son désastre, se fit sauter la cervelle; la mine de cuivre au contraire enrichit Montjoye et jeta les fondemens de cette prospérité commerciale que nous voyons arrivée à son point culminant au moment où s'ouvre le drame. Une jeune fille l'aimait, et comme ses parens la lui refusaient, il l'enleva, mais il se garda bien de l'épouser. Depuis trente ans, elle vit sous son toit, femme légitime aux yeux du monde, mais en réalité simple concubine. Cet homme fort, comme il se qualifie lui-même, qui veut que tous dépendent de lui pour ne dépendre de personne, préfère une concubine à une épouse et des bâtards à des fils légitimes. Il n'a pas donné d'état civil à ses deux enfans, qui, moins malheureux que leur mère, ont grandi dans l'ignorance de la fausse et périlleuse position à laquelle leur père les a condamnés par amour de l'indépendance. Montjoye veut bien être bon père et même bon mari, mais il veut que son affection soit un bienfait qu'il accorde volontairement et non une obligation qui lui soit imposée par une loi; en conséquence il s'est réservé le droit de mettre sa femme et ses enfans à la porte quand il lui plaira. Montjoye se montre quelquefois bienfaisant : il a recueilli un ancien camarade de jeunesse d'une nature enthousiaste et généreuse, auquel rien n'a réussi dans la vie, il a fait appeler auprès de lui un jeune avocat sans fortune, le fils de cet ancien ami qu'il a traîtreusement ruiné; mais quand on regarde au fond de ces bienfaits, on découvre toujours qu'ils découlent de mobiles fort différens de la générosité et de la bonté. Ce camarade de collége, cet enthousiaste Saladin qu'il installe dans ses terres, lui servira de répondant moral devant les populations dont il veut briguer les suffrages; la présence de ce jeune George de Sorel dans sa maison fera taire les bruits qui s'élèvent de temps à autre sur sa participation criminelle à la ruine de son ancien associé. Comment trouvez-vous le monstre? n'est-il pas complet? Avec tout cela, vous auriez tort de le croire méchant. S'il agit ainsi que nous venons de le dire, ce n'est pas par scélératesse de nature, ni même par mépris de l'humanité : ces sentimens atroces et violens seraient encore trop puissans pour son âme froide et vide. Non, Montjoye est tout simplement un homme parti de principes faux, qu'il a suivis avec une imperturbable logique pendant trente ans, et qu'il a dû nécessairement tenir de plus en plus pour vrais à mesure qu'il vieillissait, puisque l'expérience ne les a jamais démentis et qu'il est arrivé par eux à la prospérité et à la fortune.

Ces principes ont fait attendre pendant trente ans leurs conséquences, mais elles éclatent à la fin, et Montjoye paie en une heure de temps le prix de toute une vie coupable. Tout croule à la fois autour de lui, et pour que le châtiment soit plus complet et plus saisissant, c'est lui-même qui renversera l'édifice de sa fortune par

trop de fidélité à ses détestables principes. Autour de lui, la révolte éclate de toutes parts, et la saine nature humaine, longtemps humiliée, prend sa revanche sur sa morale perverse. George de Sorel allait devenir son gendre; mais le vieux caissier de la maison, que la contrainte d'un silence trop prolongé opprime comme un remords, révèle au jeune homme toutes les circonstances de la ruine de son père. Son dévoué Saladin, qui a travaillé de toute l'ardeur de son âme à son élection, découvre qu'il a été la dupe d'une fausse générosité et lui jette ses bienfaits au visage. Sa femme, lasse d'une position fausse et humiliante qu'il vient encore d'aggraver en introduisant cyniquement une maîtresse sous le toit conjugal, le somme une dernière fois de la faire cesser. Sur son refus, elle prend le parti de quitter la maison, et ses enfans, pressés de choisir entre un père coupable et une mère malheureuse, suivent cette dernière dans sa retraite. En un instant, Montjoye se trouve abandonné de tous; mais tant de coups, dont un seul suffirait pour abattre un autre homme, ne peuvent pas même ébranler son absurde énergie; il se redresse et trouve un mot qui fait frémir, et que personne n'a jamais dit avant lui : « Allons, tout cela n'est rien, soyons homme! » Ainsi ce qu'il appelle être homme, c'est être précisément tout le contraire d'un homme. Si un sonnet sans défauts vaut tout un poème, ce mot, à lui seul, vaut tout un drame, car il résume admirablement le caractère de Montjoye, et il termine de la manière la plus heureuse le troisième acte, le plus émouvant et le plus dramatique de tous.

Nous n'aurions que des éloges à donner à ce drame, si M. Feuillet, cédant, dit-on, aux instances d'un comédien distingué, n'avait pas compromis la portée morale de son œuvre par un dénoûment sentimental qui nous paraît ici un contre-sens. La pièce devait se terminer au quatrième acte, lorsque Montjoye, après avoir blessé en duel George de Sorel, est obligé de fuir devant sa fille, afin de ne pas la tuer par sa présence. Cela choque et fait mal vraiment de le voir au dernier acte redevenu bon père, bon époux et ouvert à tous les généreux sentimens. Montjoye ne doit pas pouvoir se convertir aux bons sentimens de la nature humaine; pour l'honneur de la morale, il doit rester ce qu'il est. Cependant, si ce dénoûment artificiel est absolument nécessaire à la représentation, — ce que nous ne croyons pas, — nous émettons le vœu que M. Feuillet le retranche dans la pièce imprimée. Le drame finit si bien avec la fuite précipitée de Montjoye devant la douleur de sa fille! Le bon sens, la morale et le sentiment poétique sont d'accord pour demander que le spectateur se retire sous l'impression du châtiment du personnage principal.

Si nous voulions faire usage maintenant du microscope critique, nous aurions bien quelques petits reproches à faire à M. Feuillet.

Ainsi les autres personnages de la pièce étouffent pour ainsi dire à l'ombre de Montjoye, qui absorbe à lui seul toute l'attention du spectateur. Leurs caractères, très suffisamment indiqués, ne sont pas cependant dessinés avec autant de netteté que le personnage principal. Ils ont bien leur physionomie à eux, mais il faut y regarder à deux fois avant de la découvrir. En général, il nous a semblé que M. Feuillet, en écrivant son drame, avait trop songé qu'il écrivait pour le théâtre. Il s'est dit très justement que le drame consistait avant tout dans l'action; mais cette préoccupation légitime l'a peut-être entraîné trop loin. Il s'est ainsi volontairement privé d'une partie de ses ressources; il a contraint au silence toutes ces facultés si subtiles, si éloquentes, si pénétrantes, que nous lui connaissons. Pas une note de rêverie, de poésie et de caprice; le drame marche au pas redoublé, brûlant avec une vigueur et une décision remarquables les diverses étapes de l'action sans se ralentir un instant et sans prêter un regard aux fleurs qu'il était si facile de cueillir tout le long de la route. Le style ordinairement imagé de M. Feuillet est devenu dans cette pièce d'une sobriété qui frise parfois la sécheresse, et on compterait très aisément les métaphores dont elle est émaillée. Celui qui lirait ce nouveau drame sans être averti du nom de l'auteur aurait certainement quelque difficulté à y reconnaître le gracieux écrivain des *Scènes et proverbes*, le poétique romancier de *la Petite comtesse* et de *Sibylle*. Enfin nous ne pouvons nous empêcher de croire que, si l'auteur eût écrit son drame sans une trop grande préoccupation des exigences de la scène, il eût donné à certaines situations tout le développement qu'elles comportaient. Nous n'en indiquerons qu'une seule, la scène du second acte où Henriette, la femme de Montjoye, au milieu du tumulte de la fête que donne son mari pour préparer son élection, le presse de compléter cette journée heureuse pour tous en lui donnant ce nom d'épouse qu'il lui refuse et qu'elle a mérité pourtant par un si long martyre. C'est une de ces situations pathétiques où vibrent les cordes les plus morales du cœur humain, et que le talent de M. Feuillet affectionne particulièrement. Eh bien! la scène est moins émouvante qu'on n'aurait pu l'attendre. Certes les plaintes d'Henriette sont touchantes, mais comme elles auraient été plus éloquentes, si M. Feuillet n'eût pas imposé une contrainte à son talent, et s'il eût écrit libre de toute obsession. Dans cette scène cependant, Henriette devait épuiser toutes les ressources des larmes et de la supplication, car c'est pour la dernière fois qu'elle fait appel à la pitié et à la justice de son mari, et lorsqu'elle reparaîtra devant lui, ce ne sera plus pour le supplier, mais pour lui faire une sommation impérieuse et pressante. Telle qu'elle est, cette scène ne laisse pas prévoir la prochaine résolution d'Henriette; on se dit que c'est une scène comme il a dû y en avoir

beaucoup dans le ménage Montjoye, et que ce ne sera pas la dernière. Or il fallait précisément qu'on sentît que c'était la dernière; mais la crainte du public impatient des longueurs assiégeait la pensée de M. Feuillet. Il a donc coupé court brusquement aux plaintes d'Henriette et à la philosophie cynique de Montjoye. Allongée de trente lignes comme M. Feuillet sait les écrire, cette scène devenait admirable.

Toutes ces critiques néanmoins disparaissent devant la vigueur avec laquelle M. Feuillet a dessiné son personnage principal et devant l'habileté avec laquelle il a su le présenter et le faire accepter du public. C'était une tâche difficile, car, nous le répétons, ce caractère est sans précédens aucuns, et il est dans son immoralité d'une telle anomalie, d'une telle excentricité monstrueuse, que si l'on eût passé en revue les noms des auteurs capables de le mettre en scène, celui de M. Octave Feuillet est le dernier auquel on aurait songé. Cette entreprise semblait convenir surtout au talent de M. Dumas ou de M. Augier, et certes personne ne se serait étonné de les y voir échouer, tant elle est ardue; c'est M. Feuillet qui s'y lance, et pour comble de bonheur il y réussit. C'est donc un succès qui peut compter double pour lui, et qui mérite un double applaudissement.

In medio stat virtus, disait le sage de l'antiquité. Cette maxime n'est point, paraît-il, du goût de nos auteurs dramatiques et dans le courant de notre époque. Les personnages qu'ils nous présentent sont placés à une telle distance du *milieu* de la nature humaine, qu'ils nous donnent une sensation étrange d'éloignement. Il semble qu'il faudrait voyager un temps infini pour les rejoindre. Certes Jean Baudry, le héros du nouveau drame de M. Vacquerie, est bien différent de Montjoye; ils ont cependant cette ressemblance commune, c'est qu'ils sont placés aux extrémités de la nature humaine. Seulement Montjoye, si odieux qu'il paraisse, est vrai, tandis que Jean Baudry, malgré les vertus qu'on lui prête, est parfaitement chimérique. Un jour, Jean Baudry surprend un gamin des rues qui fouillait indiscrètement dans ses poches. Vous ne l'eussiez point ramassé; mais Jean Baudry le fit. Tout philanthrope a sa pensée, et celle qui traversa en ce moment l'esprit du héros de M. Vacquerie fut passablement étrange : il lui vint l'idée de se dévouer corps et âme à cet enfant. Les plus subits miracles de la grâce ne sont pas plus foudroyans que cet accès d'humanité. Acceptons toutefois ce point de départ : Jean Baudry a fait une action généreuse à laquelle il faut applaudir, car il n'y aura jamais trop de générosité en ce monde. Olivier a grandi, et, grâce aux soins de son protecteur, il est devenu un jeune médecin savant, et, comme d'habitude, plein d'avenir. Cependant l'éducation, en dépouillant l'enfant de son écorce grossière, n'a pas été assez puissante pour transformer son

cœur; sa nature sauvage et malfaisante se réveille par momens, et donne à l'excellent Jean Baudry de fréquentes occasions de dépenser un peu de cette faculté de dévouement dont il est trop plein. Ces petits exercices répétés de sacrifice et de patience sont pour le bonhomme ce que sont les saignées mensuelles pour les tempéramens apoplectiques. Olivier aime éperdument la fille d'un négociant du Havre, dont il n'ose demander la main, et dont le père est l'ami intime de Jean Baudry. Jusque-là il est dans son droit : il aime, il est aimé, et s'il pouvait se contenir un peu plus, il n'y aurait rien à reprendre dans sa conduite; mais une des particularités les plus curieuses de ce drame, c'est que les personnages semblent avoir une peine infinie à mettre leur conduite d'accord avec le bon sens. A chaque instant, on a envie de leur dire : « Arrêtez-vous! vous outre-passez votre droit, vous exagérez votre devoir. Des conditions nouvelles vous créent de nouvelles obligations, et votre conduite, légitime hier, ne l'est plus aujourd'hui. » Olivier, qui tout à l'heure n'était que turbulent, s'avise de devenir odieux. Pendant qu'il se désespérait, la ruine a surpris le père de la jeune fille qu'il aime. C'est Jean Baudry, l'universel bienfaiteur, qui répare cette ruine, et, pour ne pas humilier son obligé, il lui demande la main de sa fille. Mlle Andrée, le seul personnage sensé de la pièce, le seul dont la conduite soit d'accord avec les vrais principes moraux, marche sans hésiter au-devant de son devoir et accepte la proposition de l'honnête Jean Baudry. Elle fait taire son cœur et se dévoue à l'homme qui a sauvé l'honneur de son père. Il semble qu'Olivier n'aurait qu'à faire ce que fait Mlle Andrée, c'est-à-dire se taire et se résigner; mais non : il s'emporte et se révolte sans songer un seul instant que lui, qui hier avait tous les droits que donne la nature, n'en a plus aucun du moment où Mlle Andrée lui a fait part de sa décision nouvelle, des motifs de cette décision et du nom de celui qu'elle épouse. Alors suit une série de scènes péniblement odieuses entre Olivier et son protecteur, où les deux personnages engagent une lutte de sentimens bizarres qui finit, comme toujours, par la défaite de ce brave Jean Baudry. Ce martyr du dévouement utopique et du devoir chimérique renonce à la main de Mlle Andrée et part avec Olivier en annonçant qu'il le ramènera. Voilà tout le drame. Je me demande ce que M. A. Vacquerie a voulu prouver? S'il a voulu proposer Jean Baudry à l'imitation des spectateurs, je crains fort qu'il n'ait manqué son but : la gloire de son héros ne convertira et ne tentera personne; mais si par hasard il a voulu démontrer cette proposition de morale pessimiste à la *Candide*, que nous devons toujours nous attendre à expier nos vertus, et que le bien que nous faisons entraîne inévitablement son châtiment, il a réussi.

Il est très facile de reconnaître à quelle influence Jean Baudry

doit sa fièvre de dévouement. Il est évident qu'il a lu *les Misérables* de M. Victor Hugo, et que le caractère de l'évêque Myriel lui a inspiré un enthousiasme aussi contagieux que celui que l'*Amadis* inspira jadis à don Quichotte. Seulement, comme il arrive toujours, l'imitateur a exagéré son modèle et l'a faussé en l'exagérant. On comprend les mobiles qui font agir le saint évêque : c'est la foi, la charité, le zèle chrétien; mais on ne distingue pas aussi clairement les mobiles qui poussent Jean Baudry au sacrifice et à l'immolation de lui-même. M. Vacquerie croit-il par hasard que la nature humaine réduite à ses seules ressources soit capable de tels prodiges de dévouement? En vertu de quels principes, de quelle morale, de quelle foi irrésistible et profonde le héros de M. Vacquerie fait-il aussi bon marché de lui-même? Quel grand intérêt l'oblige? quelle haute nécessité le commande? De deux choses l'une : ou bien il se dévoue par caprice, par fantaisie d'imagination, ou bien il se dévoue par instinct machinal et instinctif, par *passivité* de nature. Ce sont là deux tristes mobiles d'action, et, quel que soit celui qu'on choisisse pour expliquer la conduite de Jean Baudry, il est peu fait pour relever son caractère et le rendre intéressant. Ou Jean Baudry est un excentrique, ou c'est tout simplement ce qu'on appelle dans le monde une bonne pâte d'homme, destiné à jouer le rôle de dupe. Quant à être un grand et noble caractère, comme a l'air de le croire M. Vacquerie, jamais. Les hommes d'une noble nature ne font pas aussi bon marché d'eux-mêmes, et savent mieux défendre leurs droits. Cette espèce de vulgarisation du sacrifice que M. Vacquerie nous présente dans la personne de Jean Baudry serait mortelle à la morale, si par hasard elle était possible. Qu'est-ce, je le demande, qu'une bonté qui n'est pas armée de fermeté et qui est à la merci de tous les hasards de l'égoïsme humain et de tous les caprices des natures grosières ou cupides? Un homme d'un noble caractère aurait très bien pu, comme Jean Baudry, ramasser le jeune Olivier; mais certainement, cela une fois fait, il l'aurait élevé de telle sorte que sa dernière incartade n'eût jamais été possible. Ce Jean Baudry si humain, si prompt au sacrifice, devrait mieux comprendre les devoirs qu'il s'impose. Il est très évident qu'il a mal élevé Olivier, car ce caractère ne peut se comprendre que par une mauvaise éducation ou par une dépravation innée et indestructible. M. Vacquerie aime mieux croire à la force du sang, à la fatalité des instincts; il semble admettre que la nature est incorrigible. Si M. Vacquerie n'était qu'un romantique, cette opinion serait parfaitement d'accord avec les principes de son école; mais il est aussi un démocrate, et alors comment concilie-t-il cette croyance à la force du sang avec les principes de la démocratie? Pour moi, j'aime mieux croire à une mauvaise éducation, et le ton des conversations de Jean Baudry

avec Olivier suffit pour justifier mon opinion. On ne parle pas un langage plus faible, plus timide, plus mou, qui autorise davantage l'indiscipline, la révolte et l'insolence. Un héros du stoïcisme, ce Jean Baudry! Eh! non, mille fois non, ce n'est qu'une ganache qui a bon cœur, ou plutôt c'est tout simplement ce personnage de convention de la littérature du dernier siècle, l'homme bienveillant et sensible rajeuni selon les formules d'une certaine école et accommodé au goût du jour.

Les Indifférens, de M. Adolphe Belot, l'un des auteurs du *Testament de César Girodot*, valent, à mon avis, beaucoup mieux qu'on ne l'a dit. La pièce est longue, traînante, nonchalante et froide comme les personnages mêmes dont elle porte le nom et qu'elle veut peindre; mais elle ne manque ni d'esprit, ni de vérité, ni de finesse. C'est encore une singulière maison que celle où M. Belot nous introduit: il y règne une température glaciale que les feux de l'enthousiasme le plus brûlant ne parviendraient pas à dissiper. Dès qu'on y entre, on commence à frissonner, au bout de quelques heures on y gèle, et si on ne prend pas le parti de s'en aller, on court risque de partager le sort des habitans de cette Sibérie de nouvelle espèce. Tous les membres de cette famille vivent comme étrangers les uns aux autres, indifférens à leurs actions réciproques; on dirait les hôtes d'un hôtel garni parisien ou d'un *boarding house* anglais. Ils se rencontrent aux heures des repas, échangent quelques paroles insignifiantes et banales; puis, le repas fini, chacun va de son côté. Il est convenu que les actions du mari ne regardent pas la femme, que les actions du fils ne regardent pas le père. Indifférens les uns aux autres, ces singuliers personnages le sont bien plus encore au reste du monde; ils ne se soucient de quoi que ce soit, et vivent dans le néant moral le plus complet. *Cela m'est bien égal*, cette parole qui revient sans cesse sur leurs lèvres et qui commence et finit invariablement tous leurs discours, est la formule parfaite de leur existence. Rien n'est contagieux comme l'indifférence, et rien ne s'apprend plus vite, parce que rien ne lasse plus vite. Que faire en face d'un indifférent quand on est condamné à vivre avec lui? Se taire et l'imiter. On se fatigue de dépenser inutilement son enthousiasme, son intelligence, sa sensibilité. On renferme donc en soi tous ces trésors qui n'ont pas leur emploi, et comme les journées se passent sans qu'on ait l'occasion d'en faire usage, on les oublie, et au bout de quelque temps on ne saurait dire s'ils ont existé. C'est là l'histoire de la famille Simonet. Il a suffi d'un seul personnage, M. Simonet père, pour communiquer l'indifférence à toute sa maison. Selon lui, pour vivre heureux, il ne faut rien prendre au sérieux dans la vie, il faut traiter toutes choses comme de simples *blagues*, selon le mot de son fils Aristide, qui a merveilleusement

profité des leçons de ce sage père. Cette belle morale a porté ses fruits, et il ne se passe guère de jour où M. Simonet ne s'applaudisse de l'avoir fait adopter par tous ceux qui l'entourent. Comme Montjoye, il attend pendant trente ans les conséquences de ses principes; elles arrivent à la fin. Un jour vient où il a besoin des secours et de l'affection de sa famille : il s'adresse à sa femme, et celle-ci l'envoie promener; il se tourne vers ses enfans, et ceux-ci le regardent avec étonnement sans le comprendre. Qu'est-ce qu'il leur demande en effet? L'indifférence n'est-elle donc plus la première et la plus utile des vertus? La donnée de cette comédie est des plus vraies et des plus morales. M. Belot a très judicieusement posé le doigt sur le vice véritable de notre société contemporaine, l'indifférence. Sa comédie est prise dans la réalité la plus exacte, mais elle a le tort de n'être pas dramatique. Des indifférens ne prêtent pas au drame, parce qu'ils ne se prêtent pas eux-mêmes à la lutte, à l'action et à la passion. Tant qu'il ne s'agit que de poser et d'expliquer les caractères, la comédie marche à merveille; mais dès que la catastrophe menace, elle s'arrête court. La nonchalance des personnages fait obstacle à l'action; c'est à peine s'ils ont la force de se lever sous l'aiguillon qui les pique; ils se réveillent en se frottant les yeux et demandent ce qu'il y a. Leurs habitudes invétérées d'indifférence leur font prendre trop froidement le coup qui les frappe, les protégent trop contre la douleur et la passion. Contrairement à la coutume des personnages de drame, qui ont un penchant invincible à exagérer leurs sentimens, les personnages de cette comédie restent en-deçà des sentimens qu'ils devraient éprouver; quand ils sont émus, ils le sont moins que leur situation ne le comporte. La comédie de M. Belot a donc d'excellentes qualités; mais, par la faute même du vice qu'elle veut peindre, elle a un peu le défaut de la jument de Roland, elle ne marche pas.

Le théâtre contemporain appartient tout entier à la prose; la comédie en vers semble en être bannie, et ceux-là mêmes qui naguère se faisaient honneur de lui rester fidèles, comme M. Émile Augier, l'ont abandonnée. Les poètes ne font plus à la scène que de rares apparitions : ils sont la terreur des théâtres, et du plus loin qu'on en voit venir un, on lui ferme la porte au nez, pour peu qu'on soit averti à temps. Plus heureux que la plupart de ses frères en Apollon, M. Édouard Pailleron est parvenu à se faire accepter dans ces lieux inhospitaliers. Il est vrai qu'il a pris le meilleur moyen pour se faire accepter : pas de grandes machines présomptueuses, de petites comédies en un acte ou deux, bien gentilles, bien accortes, et très suffisamment éveillées, dont on peut écouter sans fatigue pendant une heure l'aimable babil. M. Pailleron a de la facilité plutôt que de la verve, et de l'esprit plutôt que du trait. Il coupe un

dialogue en aussi menus morceaux qu'il le peut, et les tirades lui sont à peu près inconnues; mais s'il n'y prend garde, cette précaution, assez sage en apparence, lui jouera un mauvais tour, et pour avoir voulu trop chercher la rapidité et fuir la monotonie, il écrira des vaudevilles en vers au lieu d'écrire des comédies. Ce défaut est déjà sensible dans sa nouvelle pièce, *le Dernier quartier*. C'est encore d'une sorte d'indifférent qu'il s'agit ici. Quoiqu'elle soit écrite en vers, cette petite comédie ne nous éloigne donc pas des mœurs et des caractères que nous venons de passer en revue. Raymond est un jeune mari qui a certainement été camarade d'adolescence d'Aristide Simonet. Au bout de six mois de mariage, son affection est à bout de force; cependant il finit par reprendre courage et promet d'aimer sa femme autant qu'il pourra. Nous n'avons pas à raconter les menus incidens qui l'amènent à cette louable résolution; qu'il nous suffise de dire que la petite comédie dont il est le héros marche sans embarras, d'une allure dégagée, et qu'elle parle un langage facile et quelquefois heureux.

Ainsi partout, même dans la comédie en vers, le théâtre nous ramène à la réalité contemporaine. Je ne vois guère qu'un seul rebelle à cette domination acceptée de tous. Voici une fantaisie de M. de Banville, *Diane au bois*, où l'auteur s'est abandonné tout à son aise à son amour pour les images et les métaphores. M. de Banville, qui a un goût très vif, on ne peut le contester, pour toutes les jolies choses poétiques, a-t-il lu par hasard l'*Aminta* du Tasse? Nous croirions volontiers qu'il a pris la donnée première de sa *comédie héroïque* (c'est le titre qu'il a donné à sa pièce) dans le prologue de la pastorale italienne, où l'on voit l'Amour en habit de berger vivant parmi les simples gens des campagnes, et venant annoncer qu'il se dispose à châtier le cœur de la plus cruelle des nymphes qui suivent le cortége de la chaste Diane. Nous nous bornons à indiquer cette ressemblance, peut-être trompeuse. L'emprunt d'ailleurs, si emprunt il y a, est de ceux qui sont parfaitement autorisés. Si je fais cette observation, c'est que sa pièce, tout antique qu'elle s'intitule, semble s'être promenée dans beaucoup de lieux qui sont très modernes, et qu'il n'y aurait par conséquent rien d'étonnant à ce qu'elle eût fait une excursion dans la pastorale italienne. Le dilettantisme poétique de M. de Banville est en effet très souple et très étendu, car il va de Théocrite et de Virgile à Ronsard et à Shakspeare. Sa pastorale de *Diane au bois* est sous ce rapport une œuvre de marqueterie poétique des plus curieuses. Ses dieux et ses nymphes tantôt se contentent de traduire correctement et sobrement le langage des bergers de Théocrite, tantôt s'abandonnent à la furie métaphorique comme les personnages de Shakspeare, tantôt parlent gra-

vement et doctoralement le langage des poètes versés dans les mystères de la théologie païenne. Même curieuse marqueterie dans les caractères de ses personnages : ses dieux sont tantôt les dieux rustiques et simples des bois et des clairières antiques, tantôt les dieux de nos anciennes allégories dramatiques ou pittoresques, tantôt enfin les dieux métaphysiques de la critique moderne. M. de Banville cherche à fuir la réalité contemporaine; mais cette réalité se venge de lui, et il est à son insu beaucoup plus moderne qu'il ne le croit. On distingue facilement dans cette fantaisie antique des traces d'influence qui datent de 1862 ou 1863. Je lui signale, entre autres passages, une certaine conversation de Diane avec ses nymphes touchant le caractère et les mœurs des habitans de l'Olympe. Le souvenir d'*Orphée aux Enfers* a bien certainement passé par là. Vous voyez qu'on n'échappe jamais à son temps, et qu'il vous rattrape au moment où on croit en être le plus loin. La pastorale de M. de Banville est d'ailleurs écrite en vers amples, harmonieux, sonores, qui se lisent avec plaisir.

Voilà le bilan le plus récent de notre littérature dramatique : il n'est ni plus ni moins remarquable que celui des années précédentes; mais l'impression dernière qui nous reste de ces productions n'est pas des plus gaies. Les trois pièces principales que nous avons examinées, quoique bien différentes, se ressemblent en ce qu'elles révèlent toutes trois un vide moral et une incertitude de principes qui sont vraiment faits pour affliger. On dirait qu'il y a quelque ressort brisé dans l'âme contemporaine, et que le cœur de la société ne bat plus aussi fortement qu'autrefois. La tristesse et la lassitude sont au fond de toutes ces productions dramatiques qui, contrairement à l'antique adage, *castigat ridendo mores*, semblent ne pouvoir nous instruire qu'en pleurant ou en bâillant. La gaîté semble disparue du théâtre et des mœurs; aucun de ces personnages n'a le plus petit mot pour rire et aucun ne prête à rire, même parmi ceux qui ont la prétention d'appartenir à la comédie. Les caractères sérieux donnent le frisson, les caractères frivoles inspirent la mélancolie. Nous semblons vraiment descendre depuis plusieurs années les cercles d'une géhenne littéraire qui n'ont rien à envier aux cercles de l'enfer de Dante. Nous avons traversé successivement les mares infectes, les bois des harpies, les cercles de feu; nous voici arrivés maintenant dans les régions de glace, les dernières de toutes, celles au bout desquelles il n'y a plus rien. Puisse au moins cette étape être la dernière pour nous comme elle fut la dernière pour le poète florentin! Puissions-nous, comme lui, au sortir de la région où sont châtiés les cœurs de glace, nous retrouver en face de la saine humanité, des cœurs vivans, du ciel et de la nature!

ÉMILE MONTÉGUT.

UN TABLEAU
DE
FRANÇOIS CLOUET

L'apparition d'une œuvre d'art, tout à la fois d'origine incertaine et de mérite incontestable, œuvre de maître évidemment, mais sans preuves ni tradition, restée comme enfouie pendant longues années et sortant tout à coup du silence et de l'oubli, pour exercer et pour mettre à l'épreuve la clairvoyance des connaisseurs, c'est là un genre d'énigme et de plaisir qu'on peut de loin en loin se promettre à Paris. Ne vous souvient-il pas d'un délicieux tableau qu'un Anglais, M. Moris Moore, soumit ainsi, voilà quelques années, au contrôle du public parisien, tableau qu'il attribuait, non sans bonnes raisons et malgré quelques taches qui permettaient le doute, au pinceau de Raphaël lui-même? Cet *Apollon et Marsyas* fit éclore plus d'une controverse, et devint, ici même, l'objet d'une savante et juste appréciation (1). Eh bien! tout récemment nous avons eu même fortune, et nous avons passé quelques charmantes heures devant une peinture non moins inattendue, non moins extraordinaire par ses beautés mêlées aussi de quelque imperfection. A ne considérer que la paternité présumée, cette œuvre-ci est moins ambitieuse, puisqu'il n'est pas question de revendiquer pour elle le plus grand nom de l'art moderne, et qu'on en fait tout simplement honneur à un maître français du XVIe siècle; mais pour l'histoire de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1858.

l'art, surtout pour l'histoire de notre art national, la découverte, à notre avis, est plus rare et plus précieuse encore.

Cette fois, c'est un Lithuanien qui est le possesseur du trésor. M. de Lachnicki a formé dans sa terre de Lachnow, près de la ville de Grodno, une galerie d'un grand prix, nous dit-on : c'est une des richesses de ce petit musée que le tableau dont nous parlons. On peut le voir maintenant à Paris. Il est moins portatif que l'*Apollon et Marsyas;* on ne le promène pas avec soi sous deux volets d'acajou comme un nécessaire de voyage : c'est un panneau de grande dimension, près de deux mètres de longueur sur plus d'un mètre de haut. Les personnages sont nombreux : on y compte huit femmes, la plupart encore jeunes, un enfant nouveau-né et deux jeunes garçons. Les têtes, un peu plus fortes que demi-nature, sont étudiées avec un soin extrême : elles ont le charme, l'importance et le caractère de portraits.

Si nous consultons les costumes et les détails de toilette, surtout certains bijoux et les chiffres dont ils sont parsemés, la scène doit se passer en France, à la cour et sous le règne de Henri II. Quant au sujet, c'est autre chose, il est beaucoup moins clair, et le mot de l'énigme est encore à trouver. Vous croyez au premier aspect qu'il s'agit d'une scène biblique, que cette grande dame couverte de bijoux, pompeusement assise sous ces ombrages, entourée de tant d'honneurs, doit être pour le moins la fille de Pharaon, et que l'enfant qu'on lui présente est Moïse tiré des eaux. Évidemment c'est là le sujet apparent, le programme avoué; mais est-ce bien le sujet véritable? La fiction n'est-elle pas transparente? Ne voit-on pas que, sous le voile de l'antique légende, c'est une histoire contemporaine que le peintre entend nous donner, et que la Seine ou la Loire coule, au lieu du Nil, au fond de son tableau?

Et d'abord cette blonde figure vers qui rayonnent tous les regards, cette soi-disant fille de Pharaon, ne nous est-elle pas connue? Ne sont-ce pas des traits que le ciseau de Jean Goujon a immortalisés? Cette expression tout à la fois altière et caressante, ce front impérieux et ces grands yeux baissés, cette ligne du nez si prolongée et pourtant si gracieuse, ce visage d'un ovale si parfait, cette abondante chevelure si bien plantée et relevée si hardiment, est-ce là une beauté banale, une de ces figures qu'invente en se jouant l'imagination d'un peintre? n'est-ce pas au contraire un type à part, tellement particulier qu'il doit se rapporter à une seule personne, et cette personne, sans conteste possible, n'est-elle pas Diane de Poitiers? De tous les portraits authentiques de la duchesse de Valentinois, nous ne craignons pas de le dire, celui-ci doit être le plus vrai, le mieux compris, le plus étudié sur nature, et à défaut de

cette ressemblance, qui frappera quiconque est initié le moins du monde à l'iconographie de notre XVIe siècle, il suffirait, pour établir l'identité de la personne, de l'étrange costume que le peintre lui a donné. Ce costume est celui que nos premiers parens portaient au paradis terrestre, le même dont est vêtue la Diane de Poitiers que vous voyez au Louvre sculptée par Jean Goujon. Il est vrai qu'une fourrure de martre doublée de velours bleu se trouve là fort à point et laisse le buste seul entièrement à découvert; mais c'est déjà quelque chose de passablement rare qu'une femme ainsi déshabillée au milieu d'autres femmes qui toutes ont des robes et mieux encore, des fichus et des guimpes. A ce seul trait ne reconnaît-on pas la sultane dans son harem? Personne autre à la cour, même en ce temps de mœurs plus que faciles, n'eût osé se faire sculpter ou peindre dans ce simple appareil : c'était un sans-façon dont la belle duchesse se réservait le privilége. Aussi voyez comme elle en use sans le moindre embarras! Vos regards ne la troublent point; elle ne se croit pas seule, comme Susanne au bain ou Bethsabée à sa toilette : c'est sciemment qu'elle étale toutes ses perfections; elle se pose en déesse descendue de l'Olympe, et daignant donner aux mortels le spectacle de sa beauté.

Ainsi pas le moindre doute sur le principal personnage : c'est bien Diane de Poitiers; mais que fait-elle dans cette compagnie? quelles sont ces femmes qui l'entourent? et surtout que veut dire cet enfant? Ni la manière dont on le lui présente, ni celle dont elle le reçoit ne s'expliquent, s'il s'agit de Moïse. Il y a d'un côté bien trop de déférence et trop de majesté de l'autre. On dirait une cérémonie bien plus qu'une œuvre de charité, et cet enfant doit être un petit personnage plutôt qu'un pauvre abandonné. Ne serait-ce pas un fils de France, le duc d'Alençon par exemple, le dernier né de Henri II? Nous hasardons cette conjecture tout en la trouvant plus qu'étrange, puisqu'elle force à supposer que la maîtresse en titre se serait fait notifier officiellement, pour ainsi dire, la naissance de l'enfant royal. Mais pourquoi pas? Était-il un caprice qu'elle ne pût satisfaire? Son pouvoir avait-il des bornes? Et à supposer que la fantaisie l'ait prise de se faire rendre cet hommage, faudrait-il s'étonner qu'elle eût chargé un peintre habile d'en perpétuer le souvenir?

Ce qui nous suggère cette idée, c'est la présence au milieu de ces femmes des deux jeunes garçons dont nous avons déjà parlé. Le plus âgé paraît avoir dix ou douze ans, l'autre environ quatre ou cinq. C'était à peu près l'âge du dauphin, depuis François II, et de son jeune frère Charles IX, lorsque le duc d'Alençon vint au monde. Le caractère des deux visages, l'aspect un peu maladif de

l'aîné, et chez le plus jeune un certain air violent et tapageur, un air de Néron enfant, permettent de supposer que ce sont bien ces deux princes, et qu'ils sont là, eux aussi, pour faire acte d'obédience.

On peut même aller encore plus loin et se demander si dans le fond du tableau, à droite, cette femme debout, la seule qui n'ait pas l'air de faire sa cour à la grande dame en manteau bleu, et qui, par son expression pensive et presque distraite, reste comme étrangère aux hommages qui lui sont rendus, ne serait pas la reine, la mère du nouveau-né, Catherine elle-même. Nous ne voulons rien affirmer, parce que les portraits de la reine-mère, avant son veuvage, sont trop rares et d'une authenticité trop douteuse pour qu'on puisse en tirer des termes de comparaison. Cette robe de couleur, cette coiffure encore jeune, déroutent nos souvenirs; le costume est d'ailleurs bien simple pour une reine, et comment retrouver sous ces traits agréables, mais sans accent, sans énergie, la Catherine que nous connaissons tous? Certains visages, il est vrai, se transforment en vieillissant, et celui-ci, à le bien regarder, pourrait être du nombre. On sent qu'un jour ou l'autre, par d'insensibles altérations, il se rapprochera du modèle auquel en ce moment il ressemble si peu. Rien ne défend donc de croire, matériellement parlant, que cette femme soit Catherine; mais Catherine en un tel lieu! est-ce possible? est-ce croyable? La légitime épouse venant faire chez la concubine ses relevailles en quelque sorte et acceptant pour son fils cet insolent patronage, c'est un degré de mortification qui paraît trop invraisemblable. Et pourtant la vie entière de Catherine, tant que vécut son époux, n'est-elle pas remplie d'avanies de ce genre? Et ne savons-nous pas qu'elle les dévorait en silence, étouffant sa colère sous un masque de résignation?

Après tout, qu'on fasse bon marché de notre conjecture, nous ne demandons pas mieux; qu'on en propose une meilleure, nous sommes prêt à l'adopter. L'explication du sujet n'est ici qu'un point très secondaire. Cette explication, quelle qu'elle soit, n'infirmera jamais ce fait incontestable que Diane de Poitiers est l'héroïne du tableau, et que parmi ces femmes il en est deux qui portent des bracelets où sont gravés des H et des doubles C adossés, chiffre officiel qui équivaut à une date et ne laisse de choix qu'entre les douze années du règne de Henri II. Ceci posé, deux questions seulement valent qu'on s'en occupe; ces deux questions sont celles-ci : quelle est la valeur de l'œuvre? quel peut en être l'auteur?

La première est bientôt résolue. Il suffit d'un regard pour reconnaître la main d'un maître et d'un maître éminent. Touche fine et serrée, modelé délicat, pinceau souple et précis, couleur harmo-

nieuse et savante, telles sont les qualités qui, dans cette peinture, vous frappent dès l'abord. Si en quelques parties elle semble inachevée et presque à l'état d'ébauche, dans tout le reste elle touche à la perfection, et, pour tout dire, elle est de premier ordre. Ce sont principalement les têtes où se révèle le grand talent du peintre, ce qui permet de supposer que d'ordinaire et par prédilection il était peintre de portraits. Ces têtes sont vivantes, étudiées dans les plus fins détails, et néanmoins sans l'ombre de sécheresse. Celle de Diane nous paraît un chef-d'œuvre. Rien de plus suave et de plus transparent que cette blonde carnation, rien de plus gracieux que ces cheveux, ces bijoux, ces élégantes nattes qu'une gaze légère rattache en se jouant. L'arrangement de cette coiffure ne saurait être plus exquis, et le rendu en est incomparable.

A la gauche de Diane, et presque sur le même plan, cette femme qui se retourne et la regarde fait avec elle le plus parfait contraste. Elle est chastement vêtue; sa mante verte lui vient presque au menton; rien de voluptueux dans sa pose, point de paupières baissées, un regard vif et limpide, des traits fins et intelligens, figure toute française dont on voudrait savoir le nom, et d'une expression pénétrante qui se grave dans le souvenir. Un peu plus bas, cette personne déjà plus mûre, qui présente l'enfant et fait un peu l'office de nourrice, a moins de charme, moins de grâce, mais quelle physionomie! quel type individuel! et comme ces traits un peu bizarres et anguleux sont franchement accusés et exprimés avec bonheur! Quant à l'autre figure qui occupe le premier plan, à la droite de Diane, le dos tourné au spectateur, elle est d'un caractère tout à fait différent et tranche sur tout l'entourage; elle vise à l'ampleur, au style, à l'effet: beauté presque virile, un peu déclamatoire, dans le goût des écoles d'Italie, le goût alors dominant. Viennent enfin à l'autre extrémité du tableau, à la droite du spectateur, deux jeunes femmes plus calmes, plus modestes, moins dramatiques, plus rêveuses, l'une blonde, l'autre brune, et agréables à qui mieux mieux. Mais de toutes ces figures, celle qui nous plaît et nous séduit le plus, celle qui donne à la composition le cachet le plus original, c'est une jeune fille de dix-huit ans à peine, debout, dominant tout le groupe de ces femmes assises, et regardant ce qui se passe avec des yeux pleins de malice et un mouvement de lèvres légèrement moqueur. La souplesse, l'esprit, le charme de cette jeune fille, aucun mot n'en peut donner idée. Si elle n'avait pas trois ou quatre ans de trop, ce serait Marie Stuart en personne. Qui peut-elle être? Nous l'ignorons; mais dans cette figure et même dans son costume il y a des finesses de ton, des grâces de couleur qui font déjà pressentir les plus charmans caprices de nos maîtres du dernier siècle. Wat-

teau ne fera rien de plus hardi, de plus piquant, Greuze rien de plus suave, et cependant cette peinture reste nette et solide, d'une pâte aussi ferme, aussi dense que si elle sortait des mains d'un Holbein ou d'un Léonard. N'oublions pas enfin, au milieu de ces femmes, nos deux jeunes garçons, nos deux princes, l'aîné surtout, si bien drapé dans son manteau de couleur fauve : costume et carnation, tout dans cette figure soutiendrait la comparaison avec les portraits florentins les plus fins et les plus sévères que le XV[e] siècle ait produits.

On le voit donc, l'œuvre est considérable : elle a des taches, des lacunes, tout à l'heure nous les indiquerons; mais pour aborder la question qui nous reste à résoudre, pour découvrir le nom du peintre, ce sont les beautés surtout qu'il faut avoir devant les yeux. Quel homme en France, vers le milieu du XVI[e] siècle, était capable de peindre un tel tableau avec ce soin, cette conscience, cette habileté magistrale? Voilà ce qu'il s'agit de chercher.

Était-ce un Italien? Nous mettons au défi tous les artistes d'outremonts, et la colonie de Fontainebleau tout entière, d'avoir en ce temps-là rien produit de semblable. Aucun d'eux n'aurait pris la peine de travailler ainsi. Ils faisaient fi de la touche serrée; en Italie, c'était un art perdu. Ces imitations scrupuleuses d'objets inanimés, ces fines ciselures, ces bijoux chatoyans, rendus avec plus d'art et de patience qu'il n'en faut à l'orfévre pour faire les bijoux eux-mêmes, ces soins minutieux que Léonard et parfois Raphaël daignaient encore s'imposer, ce n'était ni Primatice, ni ses subordonnés, ni aucun de ses compatriotes, sans distinction d'école, qui s'y seraient assujettis. Ils auraient cru tomber dans les misères gothiques, déshonorer leur pinceau. Peu soucieux de la nature, cherchant l'effet, le style, le mouvement, la vie, la vie factice, jamais la vie réelle, ils ne peignaient que de pratique. Ainsi, dans aucune hypothèse, aucun moyen d'admettre que l'auteur du tableau fût un Italien.

Était-ce donc un Flamand, un Flamand italianisé, c'est-à-dire conservant ses aptitudes nationales, réglées, modifiées, adoucies par un séjour en Italie, un Flamand comme Otto Venius par exemple? Nous devons dire qu'au premier coup d'œil l'idée nous en était venue. L'intelligent visage de la femme à la mantille verte, voisine de Diane, nous avait, malgré nous, fait penser à Otto Venius, ou plutôt au tableau de ce maître qui décore, dans l'église de Saint-Bavon, à Gand, une des chapelles autour du chœur. Aux premiers plans de cette toile, nous nous souvenions d'avoir vu cette même figure, ou peu s'en faut, vêtue de vert pareillement; mais ce n'était là qu'une coïncidence sans valeur, une illusion aussitôt dissipée par

l'examen, soit des autres figures, soit du tableau tout entier. D'abord Otto Venius était à peine au monde que déjà Diane en était sortie, l'une étant morte en 1566 et l'autre né seulement dix ans plus tôt. On peut donc affirmer que le maître de Rubens n'a jamais pris la moindre part à l'œuvre dont nous parlons ici. Et quant à trouver en Flandre, vers le milieu du siècle, un précurseur d'Otto Venius, un peintre, tout ensemble archaïque et novateur, conservant, lui aussi, quelques traditions de l'école des Van Eyck et les associant à un certain reflet du xve siècle italien, c'est tout simplement chimérique : ce Flamand-là n'existe pas.

Or, du moment qu'on ne peut découvrir, pas plus en Flandre qu'en Italie, le phénix dont nous avons besoin, il faut qu'on nous permette de le chercher en France. Nul autre pays d'Europe n'a rien à prétendre ici. Les peintres allemands étaient alors chez nous comme non avenus. Aucun d'eux n'avait mis le pied sur notre sol. Holbein, allant en Angleterre, s'était acheminé par la route des Pays-Bas. Et quant aux Hollandais, ce n'était ni le vieux Porbus, qui jamais ne quitta ses *polders*, ni Antonis de Moor (Antonio Moro), déjà en Portugal, et bientôt à Madrid commensal de Philippe II, qui pouvait s'être mis, soit à Chambord, soit à Paris, aux ordres de notre duchesse. Il faut donc de toute nécessité que son choix fût tombé sur un peintre français, le tableau nous le dit lui-même encore plus haut que ces raisons négatives. A la façon gracieuse et tempérée dont est composée cette scène, à l'expression finement ironique, lucide et sans passions, de presqne tous ces visages, ne sent-on pas sous la palette un certain fonds d'esprit français? Ainsi point de question, c'est à nous que le peintre appartient; mais où le découvrir? Chercherons-nous de province en province, de maîtrise en maîtrise? Ce pourrait être long. Plus d'un nom, en apparence obscur, nous serait ainsi révélé, et pourrait avoir quelque droit. Le talent et la renommée étaient en ce temps-là sur notre sol plus également répartis qu'aujourd'hui. On dessinait, on sculptait, on peignait avec esprit et conscience, au midi comme au nord et dans les moindres villes. Toutefois les astres de province pâlissaient, à vrai dire, devant ceux de la cour. C'est donc auprès du trône, dans la domesticité royale, que nous avons la meilleure chance de rencontrer notre inconnu. Ouvrons la liste officielle des peintres du roi très chrétien, et afin d'abréger, car cette liste est longue, allons droit à celui dont la suprématie est attestée moins encore par son titre de premier peintre, de peintre *en titre d'office*, que par l'admiration unanime de ses contemporains, par la prose et les vers de tous les beaux esprits du temps, à commencer par Ronsard : nous parlons de François Clouet.

On sait quelle lumière s'est faite récemment sur ce nom et sur les artistes qui l'ont successivement porté. Un peintre de Bruxelles, nommé Jehannet Cloet, c'est-à-dire, en langage moderne, Jean Clouet, fut la souche de cette dynastie de peintres, bientôt devenue française, et qui pendant près d'un siècle a parmi nous régné, comme celle des Vernet. Avant qu'on eût débrouillé cette histoire et fait la part de chaque génération, grâce au dépouillement de nos comptes royaux vaillamment entrepris par quelques érudits et avant tous les autres par M. le comte de Laborde, ce n'était pas pour un tableau un grand titre de gloire, ou du moins un honneur sans mélange, que d'être attribué à Clouet. Ce qu'on appelait alors un Clouet ou plutôt un Janet (surnom donné de son vivant à François Clouet en souvenir du prénom de ses pères), c'était un portrait quelconque de petite dimension, d'un faire plus ou moins sec, plus ou moins précieux, et passant pour représenter un personnage historique contemporain d'un de nos rois, depuis Louis XII jusques et y compris Henri III. Comme on accumulait ainsi sous la même dénomination beaucoup plus d'œuvres médiocres que d'estimables ouvrages, il s'ensuivait que le nom de Janet n'avait par lui-même aucun lustre; c'était un mot sans valeur, s'appliquant à un être inconnu, impossible, presque à un être de raison. Maintenant la critique a mis bon ordre à ce chaos : elle distingue entre les Janet, d'abord par voie chronologique, n'attribuant à chacun que ce qu'il a pu faire pendant sa propre vie, puis par comparaison, par ordre de mérite, prenant pour type les œuvres les plus fines, les plus irréprochables, et attribuant aux inconnus, aux copistes, aux imitateurs, sous le nom générique d'école des Clouet, celles qui s'en distinguent à des signes certains.

Or qu'est-il résulté de cette épuration? Nous ne parlons ici ni de l'aïeul ni du père; ils avaient, au temps de Henri II, cessé de vivre l'un et l'autre : nous ne nous occupons que de François, du petit-fils, le plus célèbre des trois. Eh bien! sur quinze ou vingt portraits que possède le Louvre, et que les inventaires et les anciens *livrets* attribuaient à Clouet, il ne reste à porter, tout bien examiné, bien comparé, au compte de François, comme évidemment authentiques, que deux portraits seulement. Telle est du moins la sentence qu'enregistrent les derniers *livrets* avec une franchise dont nous leur savons gré. Serait-on sur le point de changer de méthode? Voudrait-on revenir sur ces justes rigueurs et accepter comme authentiques, peut-être à titre de coups d'essai et d'œuvres de jeunesse, quelques-uns de ces portraits exclus? Nous le craignons, à voir dans la salle nouvelle, ouverte depuis quelques jours, certaines inscriptions rétablies en contradiction du *livret*. Ils nous sont en

effet rendus ces monumens de notre ancienne école, restés cachés depuis assez longtemps. On nous les rend, mais non pas, comme nous l'espérions, dans un local approprié à leur modeste taille et combiné pour les faire valoir. Ces malheureux petits portraits, ils sont accrochés aux parois d'une gigantesque salle, sans protection, sans abri, dans un espace qui les dévore, pêle-mêle avec les grands tableaux superposés qui tapissent ces immenses murailles! Est-il donc vrai que chez nous les chefs-d'œuvre de la peinture seront éternellement sacrifiés à l'architecture d'apparat, cet art lourd et stérile qui ne pense qu'à lui, sans que son égoïsme ajoute rien à sa beauté. Le jour ne viendra-t-il jamais où les galeries de peinture seront bâties pour les tableaux?

Mais revenons aux deux Clouet du Louvre, à ces deux témoins authentiques qu'il nous tarde d'interroger. Eux seuls peuvent nous dire si M. de Lachnicki a de justes raisons d'attribuer à Clouet son tableau. Quels sont ces deux portraits? D'abord le Charles IX en pied portant le n° 107 est placé maintenant dans la nouvelle salle de l'école française, puis la femme de Charles IX, Élisabeth d'Autriche, portant le n° 108, et exposée depuis longtemps dans un angle du grand salon carré.

Le *Charles IX*, quoique peint à l'huile, est, à vrai dire, une miniature, délicieux travail, admirable bijou, mais sans points de contact et sans analogie possible avec une peinture de dimension beaucoup plus grande. Heureusement l'autre portrait n'a pas la même échelle. La jeune reine est représentée en buste seulement et dans ces proportions de demi-nature qui correspondent justement à celles de notre tableau. Dès lors la comparaison devient directe et facile, d'autant plus qu'elle s'établit entre figures de femmes, ce qui promet un résultat encore plus concluant. Or nous ne dirons pas qu'il y ait identité dans le faire des deux œuvres; les contours du portrait semblent au premier coup d'œil un peu plus arrêtés, le modelé moins souple, presque plus archaïque, bien qu'en vertu des dates présumées le portrait soit nécessairement postérieur au tableau d'environ dix années; mais là se bornent les différences. Elles sont dues en partie aux dissemblances des modèles, le portrait s'inspirant d'une nature germanique, empesée, non sans un certain charme de jeunesse, mais raide et sans abandon, tandis que le tableau nous montre de jeunes femmes plus largement pourvues de grâce naturelle et de laisser-aller. Or, sans compter que jamais, entre œuvres exécutées même à court intervalle par une même main, la similitude absolue de la touche et du trait ne saurait exister, nous ferons remarquer qu'ici sur tant de points cette ressemblance est complète, qu'il faudrait un penchant bien décidé au scepticisme pour refuser

de reconnaître que l'auteur du portrait puisse être aussi le peintre du tableau.

Peut-être la toilette, les galons, les bijoux et surtout les crevés blancs du corsage sont-ils dans le portrait d'un relief et d'une exactitude, d'une précision tellement accusés qu'ils diffèrent un peu des accessoires du même genre semés dans le tableau. A notre avis, ceux du tableau sont plutôt supérieurs, d'un réalisme plus fin, moins matériel, suffisamment fidèle aux traditions flamandes primitives, et légèrement tempéré par les influences italiennes. S'ensuit-il qu'un même homme, dans deux ouvrages de dimension si différente, n'ait pas pu modifier, surtout en si faible mesure, ses procédés d'exécution? Voyez Holbein : est-il le même dans ses portraits et dans son chef-d'œuvre de Dresde, la grande *Vierge au donataire?* Ses portraits, même de date postérieure à la *Vierge*, ne sont-ils pas plus secs, plus minutieux, moins largement, moins grassement traités? Rien d'étonnant qu'à son exemple Clouet, devant un petit panneau à peine grand comme la main, se soit abandonné à ses goûts d'archaïsme, et que sur un champ plus vaste il ait imprimé plus d'ampleur, plus de souplesse à son piceau. Ne semble-t-il pas d'ailleurs qu'il veuille se donner le plaisir de singer, dans un coin de son œuvre, les grands airs, les façons magistrales de ses confrères de Fontainebleau? La femme vue de dos dont nous avons parlé n'en est-elle pas la preuve? Regardez-la, voyez sa pose : c'est un Primatice trait pour trait; approchez-vous, comptez les perles qui ornent sa coiffure : c'est le travail d'un Van Eyck.

Mais Clouet, dira-t-on, a-t-il fait des tableaux et des tableaux de cette dimension? Pour des tableaux, la preuve en est écrite dans mainte page que nous pourrions citer. Il en faisait rarement, il est vrai, les portraits absorbant tout son temps; mais on sait qu'il groupait des figures et faisait des compositions d'un caractère historique. Seulement par malheur nous n'en possédons pas. Si ses portraits, quoique en grand nombre, ont presque tous péri, on comprend à plus forte raison que ses tableaux aient disparu. Il en est cependant dont l'existence est constatée par un document authentique, l'inventaire des tableaux du roi dressé en 1709 et 1710 par Bailly et conservé aux archives du Louvre. Bailly signale plusieurs Clouet représentant des sujets relatifs à l'histoire des Médicis, surtout à celle de Catherine, et ce ne sont pas de petits tableaux; ils ont, selon l'inventaire, jusqu'à sept et neuf pieds de longueur. Reste à savoir si Bailly ne s'était pas trompé, si les tableaux étaient bien de Clouet. Or en 1710 les moyens de contrôle n'étaient-ils pas assez nombreux et les traditions assez fraîches, pour qu'il y ait lieu d'aouter foi à cette attribution? En tout cas, le document nous prouve

que Clouet a toujours passé pour avoir fait non-seulement des tableaux, mais des tableaux qui, quant aux dimensions, ressemblaient fort à celui-ci.

Une objection plus sérieuse va maintenant nous arrêter. Le caractère distinctif de la peinture de maître dans ces nobles écoles dont Clouet est un des héritiers, c'est l'extrême et constante égalité d'exécution. Les deux Van Eyck, Hemling, Holbein, et ce grand rejeton de la même famille, Léonard de Vinci, n'ont jamais négligé un détail. Dans les parties de leurs tableaux les plus sombres, les plus sacrifiées en apparence, vous découvrez la trace de leurs soins, de leur sollicitude. Le pinceau s'y est promené avec la même patience que dans les parties éclairées. A plus forte raison s'attachent-ils avec amour aux détails apparens, essentiels, tels que les mains par exemple. Clouet, dans le petit portrait que nous examinons, s'est bien gardé d'enfreindre cette loi de ses maîtres. Les mains de la jeune reine, naïvement copiées et, par la faute du modèle, un peu trop effilées peut-être, sont modelées en perfection; les ongles et toutes les délicatesses de la carnation sont exprimés à ravir. Or dans notre tableau il n'en est pas de même. La disparate est étrange entre les têtes et les mains. Autant tous les traits du visage, les cheveux, les coiffures, les bijoux sont admirablement rendus, autant les mains sont imparfaites. Le dessin en est disgracieux, incorrect, et la peinture mollement empâtée; ce sont tout au plus des ébauches. Nous pourrions signaler encore d'autres incorrections de dessin, certains bras un peu trop raides, un peu trop anguleux: maladresses plutôt naïves qu'ignorantes. Enfin à côté d'étoffes exquises et de la plus parfaite vérité il en est qui sont plates et indiquées à peine. N'oublions pas aussi l'enfant, le nouveau-né, ce petit être qui joue ici un rôle principal, sur qui les regards se dirigent, et que le peintre devrait avoir soigné; il n'est pas seulement d'une rare laideur, défaut qui peut trahir un excès de fidélité : il est disgracieux, incorrect, soit qu'une fente du panneau qui passe à travers son corps ait donné lieu à des restaurations, soit que le pinceau du maître l'ait tout d'abord ainsi conçu.

Que conclure de ces imperfections? Que par une cause ou par une autre, qui sait? par un orage de cour, par une maladie du peintre, l'œuvre est restée inachevée. C'est la seule explication plausible de ces défauts, de ces oublis. Toute hypothèse qui tendrait à les faire provenir soit d'incurie, de négligence volontaire, soit de faiblesse et d'impuissance de talent, serait à notre avis absolument inadmissible. Le talent peut avoir des aptitudes particulières, des goûts, des préférences, exceller sur un point et sur d'autres se contenter de moins, mais en restant toujours presque égal à

lui-même. Ici la chute est trop grande pour n'être pas accidentelle. Le don d'imitation n'a pas de telles intermittences. Celui qui a peint ces merveilleuses têtes pouvait tout aussi bien peindre des mains; l'un n'est pas plus malaisé que l'autre. Voyez même, il est une main, dans la partie gauche du tableau, qui déjà est comme à moitié faite, et qui rappelle, à s'y méprendre, les petites mains d'Élisabeth d'Autriche; les doigts, les ongles, sont de même nature et aussi délicats. Ce n'est donc pas de son plein gré, c'est faute de temps à coup sûr, que le peintre a laissé subsister ces négligences manifestes : lacunes regrettables, mais qui n'infirment pas, pour nous du moins, les rares et nombreuses beautés qui brillent dans cette œuvre. Sans offenser Clouet, on peut donc persister à lui en faire honneur. Sa gloire n'en peut que grandir. Et pourtant le tableau, il faut le reconnaître, perd quelque chose à ces lacunes, sinon dans l'estime éclairée des véritables connaisseurs, du moins dans le prix matériel qu'il est en droit d'atteindre. Les grosses bourses de Paris et de Londres hésiteraient, nous le croyons, devant ce mélange inquiétant de beautés et d'incorrections; mais après tout est-ce aux particuliers qu'un tel morceau peut convenir? Sa vraie place est dans un musée, et avant tout dans le musée du Louvre. Tel qu'il est, nous pouvons répondre que s'il apparaissait demain dans notre salon carré, au milieu des plus nobles chefs-d'œuvre d'Italie, d'Espagne et de Flandre, il soutiendrait dignement l'honneur de notre drapeau.

Aussi, quoi qu'il arrive, laissât-on par malheur échapper l'occasion, un fait est établi par preuve irréfragable : c'est que la France, au XVIe siècle, a produit non-seulement d'admirables portraits, mais des tableaux, de vrais tableaux, de la peinture de premier ordre. Jusqu'à l'apparition de cette page inattendue, le doute était permis; maintenant il est impossible. C'est un titre d'honneur retrouvé et comme une victoire nationale qu'il y a plaisir à célébrer.

L. VITET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1863.

Il y a un mois, à la veille de l'ouverture de la session, embrassant les perspectives de la situation politique de la France au dedans et au dehors, nous demandions dans quelle voie la France allait pousser son développement et sa marche progressive, si notre action allait se porter sur l'intérieur ou sur l'extérieur, s'il était possible de remplir l'une de nos missions en négligeant l'autre, s'il n'était pas préférable, s'il n'était pas nécessaire de mener de front les deux tâches. La question a fait bien du chemin depuis un mois : les affaires extérieures et les affaires intérieures ont été, dans ce court intervalle de temps, posées devant les intérêts et devant la conscience publique avec un caractère saisissant de nouveauté, de solennité et de gravité. Nous avons eu le mirage d'un congrès et la vérification des pouvoirs de la nouvelle chambre, l'ostentation d'un nouveau système de politique étrangère et l'épreuve d'un système de politique intérieure. Il y a eu coïncidence éclatante entre le problème du dehors et le problème du dedans. Il n'y a point là une rencontre de hasard : dans l'apparition des questions de ces deux natures, la simultanéité est l'annonce d'une solidarité certaine. Au point où les choses en sont venues, il est impossible que notre politique étrangère et notre politique intérieure ne soient pas liées entre elles par une influence réciproque, que l'une puisse marcher sans l'autre. Si l'on n'était pas effarouché par le pédantisme des vieux mots de l'école, nous demanderions la permission de dire que nous touchons à la plus haute synthèse de la politique intérieure et extérieure de la France.

La brillante illusion du congrès a été de courte durée. On sait qu'elle ne nous a pas captivés un seul instant, que, pour notre compte, nous avons prédit sans hésitation ce qui est arrivé et ce qui devait infailliblement arriver. Nous n'avons pas même besoin de discuter aujourd'hui l'argumentation serrée par laquelle le cabinet de Saint-James a répondu d'emblée aux ouvertures de l'empereur, car nous avions indiqué d'avance les objections que rencontrerait chez les grandes puissances la proposition d'un congrès.

Le texte des réponses de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie n'est point encore connu. Il est une chose dont nous ne doutons pas, c'est qu'au point de vue de la courtoisie, de l'étiquette, du cérémonial, ces réponses doivent être plus finement et plus galamment tournées que les dépêches anglaises. Dans l'art des saluts, des complimens et des attitudes, la diplomatie continentale aura toujours l'avantage sur la gaucherie et la raideur britanniques. Mais il est une autre chose qui ne nous paraît pas moins certaine, c'est qu'après force exclamations admiratives, après une adhésion louangeuse à la grande et généreuse pensée de l'empereur, après des protestations pénétrées en l'honneur de la paix et en faveur du désarmement général, il doit y avoir dans toutes ces réponses quelque *mais* malencontreux qui introduit une réserve sur la nécessité d'un programme préalable et d'une définition quelconque de l'objet du congrès. A travers toutes les grâces de son urbanité, la diplomatie continentale, enchaînée par mille considérations de crainte et d'espérance, répugne au parler net, et dérobe timidement ses réserves sous des flots de paroles mielleuses. La rudesse anglaise a rendu service à la circonspection continentale. L'impassible Johnny s'est chargé de développer et de motiver la réserve que les grandes puissances du continent se sont prudemment contentées d'indiquer. Celles-ci garderont toute la bonne grâce de l'accueil cordial, respectueux ou empressé, qu'elles ont pu faire à l'invitation impériale, et, par le refus du cabinet anglais, elles auront le profit, à leur gré, d'être dispensées de passer outre. Il faut donc dire adieu au congrès; c'est fâcheux au point de vue du spectacle, qui n'eût pas manqué d'être intéressant pour la curiosité parisienne : sur les vingt souverains ou états étrangers auxquels des lettres d'invitation ont été adressées, le *Mémorial diplomatique* nous annonçait que neuf princes avaient promis formellement de se rendre à Paris en personne : le pape, la reine d'Espagne, le roi des Belges, le roi de Suède, le roi de Portugal, le roi d'Italie, le roi de Danemark, le sultan et le roi des Hellènes. C'était déjà imposant; cela promettait une splendide exhibition de cortéges, d'uniformes, de décorations et de voitures de gala. L'absence d'un vulgaire frac anglais fera-t-elle contremander ces magnificences? Le souverain pontife et le commandeur des croyans retrouveront-ils jamais une occasion aussi prestigieuse de faire le voyage de Paris?

Quant à nous, ce qui nous avait frappés, ce que nous avions surtout admiré dans l'initiative prise récemment par l'empereur, c'était la sincérité et le courage avec lesquels le chef de l'état avait dénoncé les périls de la situation européenne. Une pareille franchise, une semblable résolution sont rares chez les souverains; dans la circonstance présente, elles ne pouvaient aboutir à un vain bruit de paroles. Parler comme l'a fait l'empereur, c'est déjà agir; le discours impérial, par la sombre lueur qu'il jetait sur l'état de l'Europe, était un grand acte, et devait à nos yeux être le prélude d'une série d'actes non moins importans. Nous ne savons si nous nous sommes trompés; mais, habitués à prêter aux hommes politiques qui ont

la puissance de l'empereur des plans suivis, des desseins qui s'enchaînent, nous n'avons pas un seul jour considéré le congrès comme une combinaison sur l'efficacité de laquelle l'empereur pût réellement compter. Pour tout esprit réfléchi et connaissant l'Europe, l'idée qu'un congrès pût être réuni n'a jamais dû être que très problématique. Il y a en Europe les grands et les petits. Certes l'adhésion empressée des petits n'était pas douteuse : les petits savent que les décisions suprêmes ne dépendent point d'eux, et que les résultats de leurs démarches demeurent soumis aux mouvemens des grands états; les petits donc devaient envoyer sans condition leur adhésion au congrès, également sûrs de gagner par là un bon point auprès de la France et de ne rien compromettre quant aux conséquences finales de la combinaison projetée. Le seul concours qui importât était celui des grands. A cet égard, il n'était guère permis d'ignorer combien le caractère tout éventuel d'un expédient de la nature des congrès répugne à la constitution et au tempérament anglais. Comment se serait-on fait illusion sur les dispositions naturelles des autres grands, l'Autriche, la Russie, la Prusse? Pour ce qui les concernait, on devait mettre en doute la réunion même du congrès; cette réunion ne pouvait en effet avoir lieu qu'à des conditions préliminaires. Il fallait fixer d'avance un programme des questions à discuter; ces questions touchant la Russie à l'endroit de la Pologne, l'Autriche à l'endroit de l'Italie, la Russie et l'Autriche n'auraient pu consentir à les soumettre à une délibération générale que par un miracle d'abnégation que rien dans leur attitude et leur conduite n'autorisait à attendre d'elles; encore eût-il fallu indiquer la forme qu'on entendait donner aux délibérations, dire à qui on entendait accorder voix délibérative; puis il était nécessaire d'annoncer quelle nature de sanction serait attribuée aux décisions du congrès. La majorité des voix ferait-elle loi? Il n'était pas possible d'y compter, à moins de croire que de grandes puissances militaires fussent capables de souscrire des abdications anticipées. La sanction serait-elle demandée à la force des armes? Mais on ne se lie pas plus par des blancs seings à la guerre qu'à des renonciations pacifiques. Pouvait-on aller au congrès sans avoir établi d'avance une sanction? Mais alors c'était s'associer à une grande manifestation qui aurait tout agité, tout remué, et qui n'aurait pas eu d'issue. C'était tenter avec apparat une démarche frappée d'avance de stérilité; c'était se donner l'air d'entreprendre beaucoup pour ne rien faire en réalité. Ces questions préliminaires devaient en tout cas être discutées et résolues avant l'ouverture des délibérations pratiques du congrès; elles auraient pu se traiter ou par voie de correspondance diplomatique avant que les souverains et leurs ministres prissent le chemin de Paris, ou par discussion verbale à Paris même, une fois les princes et les diplomates arrivés. La nature de ces questions est telle que dans les deux cas la conclusion eût été la même : l'impossibilité du congrès. En admettant que l'esprit *businesslike* du cabinet anglais n'eût point

terminé cette discussion en quinze jours et en deux dépêches, qu'elle eût été abandonnée aux méticuleuses lenteurs de la diplomatie continentale, elle eût traîné durant de longs mois pour finir par le même résultat. Que, si l'on eût attendu d'être à Paris pour étudier ces questions, on eût perdu plus de temps encore pour aboutir au même avortement; le fracas du déplacement de tant de souverains et de ministres n'eût servi qu'à rendre l'échec de cette tentative impuissante plus sensible et plus grave encore. En somme donc, le prompt refus de l'Angleterre ne fait que nous épargner de longs et inutiles délais. Il nous empêche de nous amuser à de stériles diversions épisodiques, il nous enlève à la distraction des solutions imaginaires, il nous replace sur-le-champ en face de ces difficultés formidables que l'empereur signalait, il y a moins d'un mois, avec une si courageuse fermeté.

N'allons pas perdre davantage notre temps à regretter la séduction du congrès. Ce siècle est déjà vieux; il est pénétré de démocratie; il doit être positif. La génération virile de la France actuelle peut renoncer sans déplaisir à l'enfantillage du spectacle d'un parterre de rois. Si quelques-uns ont été déçus dans leurs espérances, qu'ils reconnaissent du moins que les déceptions qui se font le moins attendre sont les moins fâcheuses. Il y a au surplus tout un aspect de ce congrès projeté qui ne pouvait sourire d'aucune façon à la France démocratique et libérale. La crise européenne est toute dans l'antagonisme qui va s'irritant chaque jour entre les droits nationaux et les droits dérivés de la tradition féodale, entre l'esprit de liberté et le principe autocratique. Or la composition du congrès projeté était semblable à celle des congrès dont les peuples et la liberté ont eu si souvent à se plaindre. Nous voyons bien que les princes qui s'appuient encore sur les ruines féodales, que les autocrates devaient y siéger; nous ne voyons pas la place qu'y auraient occupée les représentans des peuples et de la liberté. Il se peut que ce beau rêve d'une fédération européenne que Henri IV avait conçu se réalise un jour; mais, pour que cette idée grandiose devienne en Europe la sauvegarde efficace du droit et de la paix, il faut que toutes les nations qui forment la communauté européenne soient maîtresses d'elles-mêmes et soient libres. Évoquons les desseins généreux, aspirons à une ère de paix et de justice; mais soyons conséquens et pratiques. Henri IV lui-même ne se dissimulait point qu'il ne pourrait fonder sa fédération que par la guerre, et c'était en effet par une grande guerre qu'il allait, au moment de sa mort, mettre la main à l'œuvre. Si l'on veut bien s'élever à un point de vue philosophique, on reconnaîtra que ce n'est point à des souverains qui oppriment des nations dominées par la conquête, que ce n'est point à des souverains qui disputent à leurs peuples la liberté intérieure, qu'il appartient de former le congrès d'où sortira l'organisation de l'Europe émancipée et rajeunie.

Le moyen pratique de conciliation universelle suggéré par l'empereur s'évanouissant avec le congrès, il ne reste plus du programme impérial

que la description saisissante de l'état critique et précaire de l'Europe. L'empereur n'ayant pas pu, suivant nous, avoir une confiance absolue dans l'hypothèse du congrès, la politique de la France doit avoir, ce nous semble, en réserve d'autres combinaisons et d'autres plans. C'est à imaginer ces plans, à les pénétrer, à les discuter, que va s'appliquer la curiosité de la France et de l'Europe.

La France a en ce moment le choix entre trois politiques : deux politiques d'action et une politique d'attente que nous allons essayer de définir.

La première politique d'action serait celle où la France voudrait, sans mener de front toutes les questions à la fois, s'attacher à une question déterminée et travailler à la résoudre victorieusement. La question de cette nature qui se présente la première est celle qui nous a occupés toute cette année, c'est la question polonaise. La politique impériale a manifesté dans la question polonaise une décision à certains égards remarquable. Il ressort des documens officiels qui ont été publiés que cette politique serait allée jusqu'à la guerre contre la Russie, si, dans une telle guerre, l'Angleterre et l'Autriche avaient voulu nous prêter leur concours. Si, à l'heure qu'il est, nous ne sommes pas en guerre avec la Russie, personne ne le contestera, la faute ou le mérite, comme on voudra, en est à la résistance que l'Angleterre et l'Autriche ont opposée aux efforts que nous avons faits pour les enchaîner à nous dans une action commune. Si l'on voulait en France revendiquer, même par la force des armes, les droits de la Pologne, nous ne croyons pas, et l'événement l'a prouvé, que l'on ait pris soit envers l'Autriche, soit envers l'Angleterre, les meilleurs moyens. Tout en pressant ces deux puissances d'agir avec nous, on a trop affecté de leur répéter que nous n'attachions pas à la question polonaise plus d'intérêt qu'elles-mêmes, et qu'en aucun cas nous n'assumerions plus de risques, nous ne ferions plus de sacrifices qu'elles. Cette conduite nous a paru toujours inconséquente : elle avait l'inconvénient de trop montrer que nous voulions agir et en même temps de trop mettre en garde les cabinets anglais et autrichien contre les responsabilités qu'ils pouvaient encourir. Une initiative plus hardie et plus séante à la force de la France eût été plus efficace auprès de l'Angleterre et auprès de l'Autriche, et les eût inévitablement traînées après nous. C'est cette initiative qu'il faudrait prendre aujourd'hui, si l'on voulait venir au secours de la Pologne. Il faudrait appliquer à la question polonaise cette force de combinaisons et cette dextérité d'action qui ont caractérisé la politique des grands hommes d'état de la France, de Richelieu, de Mazarin, du duc de Choiseul même par échappées, et à certaines heures de Napoléon Ier. Le concours de l'Autriche étant presque indispensable en une telle affaire, il faut traiter l'Autriche suivant son tempérament, nécessairement passif, la pousser en la rassurant, se compromettre avant de l'engager, l'entraîner à moitié contrainte et à moitié persuadée, sans lui donner le temps d'hésiter. Après l'Autriche, une fois l'action engagée, le tour de l'Angleterre doit naturellement venir. Il est

impossible, dans une guerre contre la Russie, de ne pas menacer cette puissance du côté de la Turquie et dans la Mer-Noire. En touchant à l'Orient, on force l'Angleterre à prendre parti. Avec de la décision, de la netteté, de l'activité, de la présence d'esprit, avec cette impulsion qu'une forte action engagée imprime à tous les intérêts, avec cette habileté tour à tour énergique et souple qui sait au moment opportun céder ou contraindre, qui ne laisse jamais échapper les détails et domine toujours l'ensemble d'une situation, en utilisant les singulières ressources de secret et d'initiative que la constitution actuelle de la France semble ménager au pouvoir pour lui permettre de tirer profit d'occasions pareilles, on aurait pu et l'on pourrait encore aborder l'entreprise de Pologne avec les plus sérieuses chances de succès et de gloire.

A côté de cette politique d'action, à la façon des maîtres, qui simplifie les grandes affaires en les subordonnant à une unité supérieure, en les définissant et les isolant, il est une autre politique, agissante aussi, mais plus générale, plus vague, plus confuse : nous voulons parler de la politique qui, renonçant à s'attaquer à une question déterminée, serait disposée à traiter toutes les questions qui peuvent éclater en Europe au point de vue d'un système de principes, d'idées et d'intérêts, d'un système qui pour la France ne saurait être que la propagande de la révolution, du libéralisme et du droit des nationalités. La France, sans s'astreindre à une action militaire déterminée, en se réservant de traduire ses idées par la guerre quand elle le voudra, peut toujours devenir le foyer ardent et fécond de cette politique révolutionnaire, et agir fortement par là sur l'Europe continentale. La France a une rare puissance d'excitation et d'entraînement vis-à-vis des causes qui souffrent en Europe et qui réclament le redressement de leurs griefs. Le propre de cette puissance, c'est que la France peut l'exercer en dehors de ses gouvernemens et malgré eux, et qu'elle est capable, quand on ne laisse point d'autre issue à son activité politique, d'en retourner l'énergie contre ses gouvernemens eux-mêmes. Ce sont des situations pleines de hasards et de périls pour tout le monde que celles où notre nation est obligée de recourir ainsi, sans direction déterminée, suivant les caprices de l'imprévu, à l'action révolutionnaire. En de telles circonstances, est-il besoin de le dire? les préoccupations étrangères, bien loin d'être pour la France une diversion, ne peuvent qu'attiser en elle le feu des aspirations de la politique intérieure.

Il y aurait une troisième politique, une politique d'inaction et d'attente, qui consisterait à dire : Puisque la France ne peut pas nouer au dehors des alliances efficaces, puisque personne ne veut agir avec elle, puisque chacun veut se résigner à laisser éclater les difficultés, au lieu de chercher à les prévenir, — eh bien! soit; la France fera comme tout le monde : elle restera chez elle; elle laissera se dérouler partout autour d'elle, spectatrice morose, tous les maux qui résultent des mauvais gouvernemens; elle se repliera sur elle-même, et ne sortira de son recueillement que lorsqu'elle y

sera contrainte par une nécessité prochaine et impérieuse. — Cependant, après la vigueur avec laquelle la gravité des questions européennes a été dénoncée dans le discours impérial, il nous paraît bien peu probable que cette politique d'abstention rechignée soit choisie par notre gouvernement. D'ailleurs, si elle en était réduite à une telle politique, la France s'y rangerait avec un sentiment de dépit. Or avec une France isolée et mécontente il n'y a de sécurité pour personne en Europe; une France froissée dans ses affaires étrangères cherche avec chagrin des compensations dans sa vie publique intérieure. Cette troisième politique ne tarderait pas à se confondre avec la seconde : elle ne serait que l'acceptation temporaire d'une situation critique; bien loin d'en conjurer les embarras menaçans, elle ne réussirait pas, grâce à la promptitude logique de l'esprit français, à les dissimuler un seul jour.

Quoi qu'il en soit, et quelque parti que prenne la politique française, l'effet d'étonnement produit par la surprise du congrès et par le refus immédiat et catégorique de l'Angleterre, la réunion de nos chambres, l'incident de la question dano-allemande, la saison enfin, tout se réunit pour nous imposer un temps d'arrêt. Nous voudrions au moins que ce temps d'arrêt ne fût pas compromis par des fautes nouvelles. Une de ces fautes serait de répondre par de trop violentes manifestations de dépit au refus de l'Angleterre. Nous passons, à l'égard de l'Angleterre, par des phases de sentimens et de démarches en vérité trop contradictoires. Nous sommes toujours à réclamer de l'Angleterre qu'elle veuille bien nous prêter son concours, agir en commun avec nous, et quand elle ne cède pas à nos pressantes instances, nous nous récrions contre ses mauvais procédés, et nous accusons son égoïsme. Il serait plus juste et plus digne de s'efforcer de mieux comprendre le caractère de l'Angleterre, de se rendre compte des traditions et des nécessités de sa politique, de reconnaître les profondes différences qui existent entre le peuple anglais et notre nation. Nous commettons la plus grosse erreur du monde quand nous avons la prétention d'engager les Anglais de compagnie avec nous dans les affaires du continent européen. Les affaires du continent sont bien loin d'offrir aux Anglais l'intérêt qu'elles nous inspirent. Les Anglais n'ont point de frontières, ils ne sont pas une race militaire et belliqueuse, ils ne sont point propagandistes. Rien n'est plus déraisonnable que de vouloir imposer à un peuple les qualités et les défauts qu'il n'a pas, que sa nature et son histoire ne lui permettent pas d'avoir. Quand on connaît le passé de ce peuple, on sait qu'il y a toujours eu au moins une moitié de l'Angleterre politique qui a reproché, comme un crime, aux ministres anglais, de l'avoir liée aux affaires du continent. Quand on connaît l'Angleterre contemporaine, quand on s'est mêlé quelquefois à la vie active de cette Cité de Londres qui exerce une si grande influence sur la politique anglaise, on sait que ce qui se passe sur notre terre ferme d'Europe touche presque toujours de moins près et moins vivement les Anglais que les affaires d'Amérique, de l'Inde, de la

Chine ou de l'Australie. L'autre jour, à Rochdale, MM. Cobden et Bright avaient réuni leurs amis. Un Français qui aurait été prévenu de ce *meeting* aurait cru certainement que ces deux orateurs populaires, les hommes par excellence des congrès de la paix, n'allaient entretenir leurs auditeurs que de la grande idée du congrès impérial. C'est à peine si M. Cobden a dit quelques mots, encore peu favorables, de cette ingénieuse combinaison diplomatique. Dans des discours qui remplissent six colonnes du *Times*, M. Bright et M. Cobden n'ont parlé que des affaires des États-Unis et du bombardement de Kagosima! S'il y a eu récemment quelque différend entre lord Russell et ses collègues, ce n'est point au sujet du congrès, c'est à propos de la politique japonaise. Si la question de cabinet est posée dans la prochaine session et si la chambre des communes écarte lord Palmerston du pouvoir, soyez sûr que ce ne sera ni sur le prétexte de la Pologne, ni sur le refus du congrès; ce sera sur la politique violente suivie envers le Japon. Les Anglais sont ainsi faits, et ils ne s'en cachent point. Ils sont en politique plus fanfarons de vices qu'hypocrites de vertus. Les connaissant tels qu'ils sont, il est absurde de les vouloir pour compagnons de route à tout bout de champ, de les importuner, comme on l'a fait depuis un an, par des avances réitérées auxquelles il devait être dans leur humeur de répondre par des rebuffades. C'est déjà un grand point que, sur les questions qui intéressent le libéralisme en Europe, ils soient obligés, par leurs institutions et leurs habitudes de franc-parler, de tenir un langage à peu près semblable au nôtre. Faisons seuls ce que nous voulons et ce que nous savons faire mieux qu'eux; quand cela nous conviendra, nous les ferons toujours marcher avec nous, à la condition de les tenir par le fil d'un intérêt.

Ce serait une faute plus regrettable encore de pousser la pique jusqu'à essayer de contrarier l'Angleterre sur des questions politiques où des intérêts traditionnels et de formels engagemens ont d'avance tracé notre conduite. On a eu l'air, par des insinuations glissées dans la presse officieuse, d'annoncer qu'on chercherait ainsi une revanche du refus de l'Angleterre dans les incidens auxquels donne lieu la question dano-allemande. Vis-à-vis de l'Angleterre, le jeu serait bien puéril; vis-à-vis du Danemark, il serait bien injuste; vis-à-vis des intérêts du Nord et de ce groupe scandinave qui est l'allié séculaire de la France, il serait bien maladroit. Nous regrettons profondément que l'Allemagne, s'emportant d'une passion nationale, veuille profiter de la mort du roi Frédéric VII pour compliquer d'une question de succession la difficulté déjà si embrouillée des duchés danois. L'intérêt qui pousse l'Allemagne n'est que trop évident. Si la question de la succession danoise n'avait pas été réglée par un traité, si les prétentions du duc d'Augustenbourg sur les duchés de Slesvig et de Holstein étaient fondées, l'occasion en effet serait magnifique pour détacher de la monarchie danoise les deux duchés, et pour placer en des mains allemandes l'un et l'autre bord de la rade de Kiel. On n'aurait plus même alors besoin de tenir éternellement suspendue sur le roi de Danemark la menace de l'exécution fédérale

dans le Holstein; la grande aspiration germanique à la flotte nationale serait enfin satisfaite. Mais la question de la succession a été réglée en 1852 par un traité signé des cinq grandes puissances, et auquel ont adhéré la plupart des états allemands. Le duc d'Augustenbourg a renoncé, moyennant une indemnité pécuniaire, à toutes ses prétentions sur les duchés. L'ambition de l'Allemagne quant à la question de succession est donc absolument injuste, et rencontre en face d'elle les engagemens solennels des cinq grandes puissances. Le droit de l'Allemagne ne peut aller au-delà de l'exécution fédérale dans le Holstein. Sous l'empire d'un entraînement universel, voudra-t-on aller plus loin? Ici il faut bien se rendre compte de la nature de cet entraînement. La passion des duchés est en Allemagne une sorte de crise où se mêlent à l'envi tous les élémens maladifs de la confédération. Dans cette unanimité où se réunissent les partis les plus contraires, les intérêts les plus divergens, les féodaux et les radicaux, les gouvernemens secondaires et le *National Verein*, il est impossible de ne pas reconnaître l'effet du malaise dont l'Allemagne est travaillée. Dans cette unanimité, il est impossible de ne pas voir un jeu de tous les intérêts et de tous les partis hostiles, mettant à l'envi enchères et surenchères sur une question apparente de patriotisme. C'est un mouvement malsain, symptôme d'une crise plus profonde, et c'est pour cela qu'il est redoutable. Une transaction est-elle possible? L'Autriche et la Prusse lutteront-elles franchement contre ce débordement, et suffiront-elles à le contenir? L'événement nous l'apprendra; mais il serait déplorable, sous le prétexte des liens étroits qui unissent la famille royale de Danemark à la famille royale d'Angleterre, et pour le motif que nous n'avons pu décider le cabinet anglais ni à faire la guerre à la Russie, ni à venir au congrès, que la France retir t au brave et honnête peuple danois la protection qu'elle lui doit en vertu du traité qu'elle a signé. Il serait déplorable qu'une rancune passagère nous fît perdre de vue la vieille fidélité des Danois et des Scandinaves à l'alliance française. En dépit des journaux officieux, nous ne pouvons croire que la France cherche de pitoyables représailles dans le démenti des traités auxquels elle s'est associée et de sa politique séculaire.

Pour résumer d'un mot la vérité de la situation extérieure, tout le monde ne sent-il pas que de fortes alliances fondées sur une confiance réciproque seraient bien préférables à l'ostentation d'un congrès, et assureraient à l'autorité que nous voudrions exercer en Europe en faveur des droits et de la liberté des peuples une force bien plus efficace? La seule utilité pratique d'un congrès eût été d'aider à la formation d'alliances de cette nature; mais il est évident que pour les former un congrès n'est pas nécessaire, et que les relations ordinaires entre gouvernemens suffisent. Nous devons rendre à l'empereur cette justice, qu'il y avait sans doute dans le projet du congrès une autre pensée, la pensée élevée d'appeler l'intervention de l'opinion publique dans la délibération des affaires internationales. Si les souverains étaient venus à Paris, s'ils avaient discuté ensemble les grandes

questions générales, une atmosphère subtile et lumineuse, celle de l'élite du monde européen mêlée aux effluves de l'esprit parisien, les eût entourés et enveloppés; mais une réunion aussi exceptionnelle était-elle le seul ou le meilleur moyen de faire participer à ces grands débats la puissance de l'esprit public? La grande vie du régime représentatif loyalement et librement pratiqué n'offre-t-elle pas au gouvernement d'un peuple des ressources plus abondantes et plus constantes pour associer l'esprit national aux discussions des affaires étrangères, et pour asseoir ce qu'on pourrait appeler le crédit moral et politique de ce peuple au sein de la communauté européenne? Cette question mérite d'être sérieusement méditée; elle se présente naturellement à l'esprit au moment où notre nouveau corps législatif achève la vérification des pouvoirs.

Nous n'hésitons pas à le déclarer, la force morale de la France, la confiance générale, la sécurité de tous auraient beaucoup gagné, si le régime représentatif avait accompli en France depuis dix ans plus de progrès que nous ne lui en avons vu faire. Soyons sérieux, ne cherchons pas à nous flatter, et nous avouerons que la France n'a pas lieu d'être fière de ce grand procès des élections qui se déroule devant elle depuis trois semaines, et qu'elle ne peut guère en tirer vanité aux yeux du monde. Personne ne sortira satisfait de cette épreuve. La France avait accepté le décret du 24 novembre avec d'heureuses espérances comme un retour progressif à la vérité du régime représentatif. Les dernières élections étaient le premier appel qui eût été adressé au pays sous l'empire de ce décret; elles devaient être l'inauguration de l'ère nouvelle. Nous le demandons, qui n'eût été heureux de voir cette phase attendue comme plus libérale s'ouvrir sous de généreux auspices? N'y avait-il pas dans ces élections générales, à la condition qu'on les laissât s'accomplir avec un véritable esprit de libéralisme, une occasion de large conciliation? A marcher vers la liberté, supposé, comme on doit le croire, que nous y marchions, n'eût-il pas été plus agréable à la conscience publique, plus profitable à tout le monde, que la nouvelle période où nous entrions fût ouverte sous une influence radieuse? Serons-nous démentis si nous disons que, grâce à la direction imprimée aux élections par le dernier ministre de l'intérieur, notre début dans la voie nouvelle n'a rien eu dont le gouvernement, s'il pèse ses véritables intérêts, ait à se féliciter?

Nous n'avons ni l'envie ni peut-être le droit d'entrer dans l'examen détaillé de la vérification des pouvoirs; nous n'avons pas à refaire ici le procès des élections qui ont été validées et de celles qui ont été annulées. Nous ne voulons nous permettre que quelques réflexions générales. Il faut dire d'abord que, l'opposition n'ayant présenté des candidats que dans un nombre restreint de colléges, le nombre des élections contestées qui ont donné lieu à des protestations devait être relativement minime. On a pu juger, par ce petit nombre d'exemples, du système général de l'administration en matière d'élections. Le défaut capital de ce système, celui qui

à nos yeux est inconstitutionnel parce qu'il viole le principe de la division des pouvoirs, ce sont les empiétemens du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif à l'origine même de celui-ci. Ainsi, à la pratique, aux yeux de tous, le choix même des candidats que l'administration patronne équivaut à l'octroi de la députation. M. Isaac Pereire a pu dire de bonne foi, sans cependant réussir à faire valider son élection dans la circonscription qu'il avait préférée, dans les Pyrénées-Orientales, mais aussi sans s'attirer un démenti officiel, que l'administration lui avait offert cinq ou six autres colléges. Comment le candidat du préfet ne se tiendrait-il pas pour élu d'avance lorsque toutes les forces de l'administration sont mises au service de sa candidature? Le premier effet de l'immixtion active, universelle et persévérante des préfets, c'est de changer les conditions naturelles du débat électoral : la lutte n'est plus entre deux candidats; le candidat administratif s'effaçant, elle est entre le préfet et le candidat de l'opposition. C'est le préfet ou le sous-préfet qui prend le candidat de l'opposition corps à corps, qui répond aux professions de foi de celui-ci par des affiches, qui entre en polémique réglée avec lui, qui le suit pas à pas dans ses tournées, qui le fait observer, qui traverse toutes ses démarches, qui emploie contre lui toute la vigilance et toute l'activité des agens de l'administration. Cette lutte étrange engageant tant de subalternes naturellement ignorans et passionnés, les lois positives sont exposées de la part de ces subalternes à de nombreuses et choquantes transgressions. La notion de la loi tend à s'altérer dans l'ensemble de l'administration. En haut par exemple, on prend envers la loi cette licence de s'affranchir de l'exécution littérale de celles de ses dispositions que l'on qualifie de réglementaires; ainsi, dans une multitude de sections, on avance l'heure de l'ouverture des scrutins, quoique cette heure soit fixée par la loi, et qu'une anticipation arbitraire change toutes les conditions d'impartialité que la loi a voulu établir pour la formation des bureaux. Plus bas, les subalternes, agens municipaux, gardes champêtres, déchirent les affiches de l'opposition et répandent naïvement, comme dans l'élection de M. de Jaucourt, des calomnies grossières contre le candidat que l'administration repousse. Un procureur impérial se croit permis d'arrêter le cours de la justice et d'interdire à un huissier la communication d'un acte extra-judiciaire. L'administration assure son influence non-seulement par sa pression, mais par ses faveurs, comme on l'a pu voir en Seine-et-Marne, dans l'Isère et ailleurs. Jusqu'à présent, si quelques détails du système sont désavoués dans leurs excès, dans ses traits généraux il est hautement défendu par les commissaires du gouvernement. Parmi ceux-ci, il n'en est encore qu'un seul qui ait révélé un remarquable talent de discussion : c'est M. Thuillier, et sa plus grande habileté a été d'adresser à l'opposition le plus inattendu et le plus surprenant des reproches, celui d'avoir exercé de l'intimidation sur les électeurs. Le fait général qui ressort de cette enquête, à laquelle le pays prend un vif intérêt et dont il fera sûrement son profit, c'est l'inter-

vention abusive du pouvoir exécutif à l'origine du pouvoir législatif, intervention qui compromet, qu'on y prenne garde, la force, la régularité, l'influence nécessaire de l'administration française. A-t-on réfléchi à ce qui arriverait dans ce système, si des élections générales produisaient une majorité opposante? Ce jour-là, le pays ne se trouverait-il pas avoir voté contre la majorité de ses préfets et de ses sous-préfets, et par le fait, quoique indirectement, les fonctions de ces agens ne deviendraient-elles pas électives? L'opposition poursuit avec zèle et pied à pied cette lutte de la vérification des pouvoirs; nous espérons qu'elle dégagera plus tard, au moment de l'adresse, les leçons élevées qui ressortent de la dernière épreuve de notre système électoral. Que ces enseignemens aient déjà porté des fruits, on l'a pu voir et par le chiffre de la minorité qui a voté contre la validation de l'élection de M. de Jaucourt, et par l'initiative que viennent de prendre deux des membres les plus distingués de la majorité, MM. Segris et Larrabure. La dissidence d'hommes aussi éclairés, aussi modérés, aussi dévoués, est un avertissement que le gouvernement ferait bien de prendre en sérieuse considération.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'ORESTIE D'ESCHYLE.

C'est une idée qui ne serait certes venue à personne en France, il y a une cinquantaine d'années, que de songer à traduire fidèlement Eschyle. Il y a dans la composition de ces drames, si différens de nos tragédies dites classiques, une si grandiose simplicité et une majesté si fière, la poésie lyrique s'y emporte en de si rapides élans, et y plane à si grand vol au-dessus de l'action, la diction du poète y forme un si riche tissu d'images éclatantes et inattendues, qu'il y aurait eu là de quoi plonger dans le plus profond désespoir Boileau lui-même ou le plus déterminé de ceux qui rompirent avec lui des lances en l'honneur des anciens. Aussi voyez comment Fontenelle, d'ordinaire si mesuré et si discret, juge en passant Eschyle! « Les Grecs, dit-il dans ses *Remarques* sur le théâtre grec, étaient des rhéteurs. La description d'Hercule faisant bonne chère, dans *Alceste,* est si burlesque, qu'on dirait d'un crocheteur qui est de confrérie. On ne sait ce que c'est que le *Prométhée* d'Eschyle. Eschyle est une manière de fou.»

Eschyle une manière de fou! Un tel jugement, s'il est tombé sous les yeux du traducteur de l'*Orestie,* M. Mesnard, a dû le faire tressaillir d'indignation, lui qui, dans son enthousiasme pour son cher poète, va jusqu'à préférer *les Choéphores* à l'*Électre* de Sophocle. Un pareil contraste nous fait mesurer le chemin parcouru depuis Fontenelle. Le sens historique a de nos jours atteint une vivacité et une finesse qu'il n'eut jamais auparavant. Notre intelligence, tout entière appliquée à comprendre le passé, semble vouloir s'élancer hors d'elle-même pour rendre l'âme à tout ce qui a vécu. La critique littéraire a su profiter de tout ce que nous ont révélé, sur les vrais

caractères du génie et de la vie des anciens, l'étude des monumens figurés et des inscriptions, la comparaison des langues et des littératures les plus diverses, les voyages aux terres classiques. Replacés dans leur cadre, rattachés au milieu où ils se sont développés, au sol généreux qui les a enfantés et nourris de ses sucs puissans, les hommes extraordinaires qui faisaient à nos pères l'effet de fantômes gigantesques flottant dans les nuages reprennent corps, et, si l'on peut ainsi parler, ils posent désormais à terre. Moins éloignés du reste de l'humanité que ne se le figuraient autrefois leurs adorateurs un peu naïfs, ils nous intéressent davantage à mesure que nous comprenons mieux de quels germes ils sont nés et comment ils ont grandi, par quelles racines profondes ils tiennent à tout ce qui les entourait, quelle influence enfin ils exercèrent sur leurs contemporains, et quelle action ils eurent à leur tour sur leur pays et sur leur époque.

Dès que nous nous plaçons à ce point de vue, aussitôt apparaît la vanité de toutes ces règles mesquines, de toutes ces étroites classifications, où la sèche subtilité des commentateurs s'était avisée d'emprisonner l'ample et souple génie de la Grèce. L'antiquité grecque a été la richesse, parce qu'elle a été la liberté même. Chez elle, aucune imitation de littératures antérieures ou de modèles réputés classiques ne gênait la marche de la pensée, et ne dépouillait les sentimens naturels au cœur de l'homme de cette première fleur de naïveté qu'il leur est devenu parmi nous si difficile de retrouver. En Grèce, par un rare bonheur, les poétiques n'ont pas précédé la poésie; tous les genres y sont nés, sans réflexion ni théories, du mouvement spontané de l'imagination, sincèrement émue par le spectacle du monde et les accidens de la vie.

C'est grâce à cette fortune que les Grecs, dans toutes les voies qu'il leur a été donné d'ouvrir, ont laissé à l'entrée du chemin des chefs-d'œuvre qui n'ont pas été et qui ne seront jamais sans doute surpassés. Prenons par exemple le drame. On a eu, depuis le commencement de l'âge moderne, à Paris ou à Londres, autant de génie qu'à Athènes : Corneille et Racine, tout amour-propre national à part, sont de la famille des Eschyle, des Sophocle et des Euripide, et quant à Shakspeare, je ne crois pas vraiment que jamais homme au monde ait été doué d'aussi puissantes facultés ; on a pu dire, sans exagération, qu'après Dieu c'est Shakspeare qui a le plus créé. Pourtant, pas plus dans nos tragédies françaises, qui se croient fidèles à la tradition de l'antiquité, que dans ces tragédies anglaises dont la capricieuse liberté effrayait le goût timide de nos pères, on ne retrouve cette juste proportion, cette simplicité aisée et noble, cet heureux accord du réel et de l'idéal, cette perfection soutenue en un mot, dont les tragiques grecs, et entre eux tous Sophocle, nous offrent l'unique et inimitable modèle. Il y a souvent dans notre théâtre disparate entre les sentimens exprimés par les personnages et le nom qu'ils portent, l'époque où se passe l'action; les habitudes courtisanesques du temps ont contribué à introduire sur la scène une étiquette compassée et à donner au langage tragique une noblesse un peu gourmée qui refroidissent l'intérêt en éloignant les acteurs de la vie commune et en les faisant mouvoir dans une sphère trop différente de la nôtre. Quant à Shakspeare, il n'est pas besoin de rappeler qu'il manque souvent de goût, qu'il pèche parfois par l'emphase et la recherche,

plus souvent par la trivialité. Il n'est pas une de ses pièces, pas même celle de toutes qui est le plus près d'être parfaite, *Macbeth*, où quelques traits bizarres et quelques grossiers lazzis ne viennent par momens rompre le charme et donner au spectateur ému un petit frisson d'impatience et de colère.

M. Mesnard, dans l'intéressante introduction qu'il a mise en tête de son *Orestie*, signale avec raison les points de ressemblance qui permettent de rapprocher Eschyle de Shakspeare. Il y a en effet entre les deux poètes je ne sais quel air de parenté qui frappe tout d'abord. Chez l'un et chez l'autre, c'est un génie puissant et varié qui, pour rendre les idées dont il est possédé et pour ébranler plus profondément l'âme du spectateur, frappe à toutes les portes de l'imagination; il prend successivemeut toutes les formes, il emploie toutes les ressources des rhythmes les plus divers, il passe de la conversation la plus familière aux accens les plus pathétiques et au style le plus hardiment figuré, il se répand en un large flot d'images qui réfléchit tous les objets voisins, et qui se teint, comme une mer profonde, de toutes les changeantes couleurs du ciel et de la terre; pour s'emparer plus sûrement de l'homme tout entier, il a recours à ces pompes du spectacle qu'a trop dédaignées, dans son spiritualisme excessif, notre théâtre du XVIIe siècle. Ni Shakspeare, ni Eschyle ne craignent de parler aux yeux; tous les chemins sont bons qui mènent jusqu'à l'âme.

Par une curieuse coïncidence, il y a dans le théâtre de Shakspeare une pièce qui par son sujet même, par la donnée sur laquelle repose le drame, rappelle la trilogie qu'Eschyle a consacrée aux malheurs et aux crimes de la famille des Atrides; or il suffit de relire *Hamlet* après l'*Orestie* pour sentir que le poète grec et le poète anglais, tout en ayant vécu à tant de siècles de distance, sous des soleils et dans des milieux si différens, sont au fond de même sang et de même race, des génies frères. Sans doute le drame moderne est bien moins simple; un bien plus grand nombre de personnages y prennent part à l'action; bien plus d'incidens, trop peut-être, en compliquent la marche et y jettent des péripéties variées qui semblent par momens la détourner de son terme fatal. Enfin le poète chrétien peint certaines nuances de sentiment, certaines délicatesses de conscience dont l'idée ne pouvait venir à un ancien. Je suis bien moins frappé pourtant de ces différences, toutes sensibles qu'elles soient, que des ressemblances; il faut songer que Shakspeare n'a jamais rien connu d'Eschyle et du théâtre antique, et que tout ce qu'il y a de rapports entre les deux chefs-d'œuvre n'a pu naître que de la similitude originelle des deux génies. La couleur générale du style, tout au moins dans la partie d'*Hamlet* qui est écrite en vers, me paraît présenter une grande analogie avec la forme d'Eschyle. N'est-il pas tel couplet de la pièce anglaise où il suffirait de changer quelques mots qui trahissent leur époque pour que l'on s'imagine lire une traduction ou une fidèle imitation d'Eschyle? Écoutez par exemple la prière d'Hamlet à son père : « Anges et puissances miséricordieuses, défendez-nous! — Que tu sois un esprit bienfaisant ou un démon de l'enfer, — que tu apportes avec toi les brises du ciel ou le souffle desséchant de l'enfer, — que tes intentions soient sinistres ou charitables, — tu viens sous une forme qui provoque si fort les questions, — que je te parlerai. Je t'appelle-

rai Hamlet. — Roi, père, souverain du Danemark, oh! réponds-moi! — Ne laisse point mon âme se briser dans l'ignorance; mais dis, — pourquoi tes ossemens bénis, enclos dans le cercueil, — ont-ils rompu leurs liens? Pourquoi le sépulcre — où nous t'avions vu enseveli en paix — a-t-il ouvert ses lourdes mâchoires de marbre — pour te rejeter sur la terre? Qu'est-ce que cela peut signifier — que toi, cadavre inanimé, revêtant de nouveau l'acier de ton armure, — tu reviennes errer à la douteuse clarté de la lune, — imprimant à la nuit un cachet d'épouvante, et nous jetant, pauvres esprits faibles dont se joue la nature, — dans des angoisses de terreur qui ébranlent tout notre être, — dans des pensées qui dépassent de bien loin la portée de nos âmes? » N'y a-t-il pas dans ces expressions une étrangeté et une grandeur qui pourraient paraître un peu outrées, reproche que l'on a souvent aussi adressé à Eschyle, si l'épouvante qui s'est emparée de l'esprit d'Hamlet, et qui a dû passer dans l'âme du spectateur, ne justifiait ce qu'il y a là d'apparente exagération?

On trouverait même, si on y regardait de plus près, entre la forme d'Eschyle et celle de Shakspeare, des analogies de détail encore plus surprenantes. Il y a dans Shakspeare plus d'un passage qui ferait crier à la réminiscence et à l'imitation, si l'on ne savait que le poète anglais ignorait peut-être du poète grec jusqu'au nom, et en tout cas n'a jamais lu une ligne de ses œuvres. Tantôt c'est une simple figure que l'auteur moderne semble avoir empruntée à son devancier et qu'il transporte exactement dans sa langue; tantôt c'est quelque trait frappant, quelque noble et rare image, qu'il développe comme lui et dans un sentiment pareil. Nous ne donnerons ici qu'un exemple de ces singulières correspondances; on verra ainsi tout ce que pourrait contenir de rapprochemens imprévus et piquans une étude comparée du style de Shakspeare et de celui d'Eschyle.

Tout le monde connaît le célèbre passage de *Macbeth,* quand la reine, dans son sommeil que troublent les remords, se figure sentir sur ses mains la trace indélébile du sang qu'elle a versé. « Quoi! toujours cette tache? — Ne pourrai-je donc nettoyer ces mains? Toujours l'odeur du sang! Toute petite qu'est cette main, tous les parfums de l'Arabie ne pourront la désinfecter! » Est-il rien qui soit plus voisin de ceci, comme pensée et comme expression, que cette belle strophe des *Choéphores,* ainsi traduite par M. Mesnard :

Le sang qui veut être vengé,
Le sang qu'a bu la terre nourricière
Ne s'écoulera pas, à tout jamais figé.
Ceux dont la main fut meurtrière
Du malheur qu'ils ont mérité
Ne verront pas finir l'implacable supplice.
Si tu brises la fleur de la virginité,
N'attends plus qu'elle refleurisse :
Ainsi de l'homicide; il ne peut s'effacer.
En vain, à torrens versant l'onde,
Sur sa tache on ferait passer
Le cours de tous les flots du monde.

Il n'est pas jusqu'à la mise en scène qui ne présente chez les deux poètes

de singuliers rapports; tous deux d'ailleurs nous mettent sous les yeux des spectacles qui auraient alarmé la timidité et blessé la délicatesse de nos critiques et de nos poètes du XVIIe siècle. Eschyle, après nous avoir fait entendre un personnage, le veilleur de nuit, dont la condition est aussi humble que celle des fossoyeurs d'*Hamlet,* étale à nos yeux les pompes qui célèbrent la victoire de la Grèce et le retour d'Agamemnon, comme Shakspeare nous fait assister aux fêtes royales où l'usurpateur se pare en public de la couronne qu'il a volée et cherche à étouffer dans la joie bruyante des tumultueux banquets de ces hommes du Nord, toujours prompts à l'ivresse, le remords qui commence à s'éveiller dans son âme. L'ombre irritée de Clytemnestre vient, dans *les Euménides,* réveiller les Furies qui ont laissé échapper leur proie; elle apparaît dans le temple de Delphes, comme, sur l'esplanade du château d'Elseneur, dans la nuit sombre et au-dessus de la mer orageuse, le noble et triste fantôme dont le poignant récit et les ordres sévères vont ébranler la raison et ensanglanter la main d'Hamlet. Oreste et Hamlet, poursuivis par les démons des enfers et les spectres échappés à la tombe, sentent l'un et l'autre leurs forces les trahir et leur tête se troubler. Enfin les sorcières qui apparaissent à Macbeth sur la lande déserte ne sont-elles pas aussi parentes des noires Euménides, et dans le langage qu'elles tiennent à Macbeth, dans leurs incantations autour de la magique chaudière, n'y a-t-il pas comme un écho du chant de colère et de malédiction que les Euménides entonnent dans le temple de Pallas? Il y a vraiment une affinité native entre ces deux puissans inventeurs, toujours portés l'un et l'autre à beaucoup oser, à frapper de grands coups sur l'imagination du spectateur, et à pousser jusqu'à ses dernières limites la terreur tragique.

L'un de ces deux génies a-t-il été encore plus richement doué que l'autre par la nature? Pour que l'on pût répondre à cette question, il faudrait que Shakspeare et Eschyle eussent vécu dans le même temps et que leur génie se fût développé dans des conditions à peu près identiques. Il convient donc de renoncer ici à assigner des rangs, à donner des places; mais chacun, suivant la nature de son esprit et l'éducation qu'il aura reçue, se sentira attiré de préférence vers l'un ou l'autre de ces princes de l'art. Nourri du plus pur miel des lettres classiques, sachant du grec autant qu'homme de France, et connaissant au contraire Shakspeare, si je ne me trompe, surtout par les traductions, M. Mesnard est naturellement enclin à préférer Eschyle, tout en rendant hommage à la puissance créatrice du poète anglais. « Le génie de Shakspeare, dit-il, à ne regarder que les dons naturels, est à la hauteur de celui d'Eschyle; mais quelle différence de culture et de goût! » Quant à moi, je l'avouerai, Shakspeare a toujours été de tous les poètes anciens et modernes celui qui m'a le plus profondément touché et qui s'est le plus victorieusement emparé de mon imagination. C'est d'abord que le monde immense et varié où nous fait vivre Shakspeare, malgré tout ce qu'il y a déjà de différence entre les hommes du XVIe et ceux du XIXe siècle, est encore bien plus voisin de nous à tous égards que celui où nous transporte Eschyle. Anglais et Français de ce temps-ci, nous ressemblons plus aux contemporains de Shakspeare qu'à ceux d'Eschyle; nous avons avec ceux-là bien plus de points communs : leur Dieu est en-

core notre Dieu, et notre imagination n'a pas encore oublié les fantômes qui hantaient la leur. Notre ordre social, en dépit de tant de révolutions et de tous les progrès accomplis, tient par de trop profondes racines au moyen âge et à la renaissance pour que nous ne retrouvions pas souvent auprès de nous les situations où Shakspeare a placé ses personnages et l'accent même des passions dont il a su les animer.

Il est surtout un côté par lequel Shakspeare nous touche de plus près qu'Eschyle et nous va plus directement au cœur : je veux parler de la place qu'il accorde aux femmes dans son théâtre. Nul n'a jamais su mieux que Shakspeare peindre ces âmes ardentes, où le sentiment domine en maître, qui ne restent jamais dans le médiocre, mais que, suivant les circonstances, un impétueux et irrésistible élan portera aux crimes les plus horribles ou aux plus merveilleux dévouemens. Eschyle se vante, d'après Aristophane, de n'avoir jamais montré aux Athéniens de Phèdre incestueuse ou de Sthénobée adultère, et la situation des femmes dans la société athénienne du ve siècle avant notre ère était en effet tellement inférieure et subordonnée qu'elles ne pouvaient guère se faire connaître que par leurs vices. Tout entiers à l'orgueil de leur vertu civique et de leur libre et virile activité, ni le poète, ni ceux dont il recherchait les suffrages, ne songeaient à regarder dans le cœur de la femme, et à voir tout ce qu'il y tient de vives affections promptes à se tourner en haine, de passion délicate, intense et variée, de puissance pour le bien ou pour le mal. Sur la scène athénienne, c'étaient des hommes qui jouaient des rôles de femme, et cette substitution se comprend, car, à vrai dire, ni chez Clytemnestre, ni chez Cassandre ou Électre, il n'y a rien qui appartienne en propre à la femme : tous ces personnages du théâtre d'Eschyle n'ont pas de sexe. Ce n'est pas là un reproche que j'adresse au père de la tragédie, il ne pouvait point ne pas être de son pays et de son siècle; mais on me permettra de dire qu'il y a dans des rôles comme ceux de Portia, de Juliette, de Desdémone, de Cordélie, d'Ophélie, tout un ordre de beautés, toute une source d'émotions et de larmes qui fait défaut à Eschyle. A côté de ces douces et attendrissantes figures qui aiment jusque dans la mort même ceux pour qui et par qui elles souffrent, c'est une Gertrude égarée par un amour coupable et déchirée par le remords, c'est une Gonerille, une lady Macbeth, jetées par l'ambition hors des voies que la nature a tracées à leur sexe, et plus âpres alors, plus impitoyablement cruelles que les époux dont elles poussent la fortune. Il y a là une profondeur d'observation, une richesse de contrastes, une connaissance du cœur de la femme, dont rien dans la tragédie antique, si ce n'est quelques scènes d'Euripide, ne peut donner l'idée. Pour l'homme moderne, qui doit à la femme ses plus chères joies et ses plus mortelles douleurs, un théâtre d'où les femmes sont absentes ne sera jamais qu'un théâtre incomplet.

C'était pourtant, lui aussi, un génie humain et tendre, sous son apparente rudesse, que le grand Eschyle. Voyez par exemple la première scène du *Prométhée*. Avec quel art, en face de l'inflexible fermeté de Prométhée et de l'insolence brutale de la Puissance, il a placé Vulcain, qui trouve des plaintes et des larmes sincères pour celui que le force à faire souffrir l'ir-

résistible arrêt de Jupiter! Comme ces paroles de pitié touchent et rassérènent notre âme, que pourraient déchirer trop cruellement les douleurs de Prométhée et froisser l'odieuse violence des ministres de Jupiter! De même, dans un autre endroit de la pièce, après les gémissemens et les cris de colère que pousse le Titan, le cœur est comme rafraîchi par ce bruit d'ailes, par le vol de ces nymphes de la mer qui viennent se jouer autour du rocher et caresser de leurs douces voix le triste captif. Vient ensuite le vieil Océan, lui aussi, avec des paroles de consolation et de sympathie. Ces amitiés fidèles, ces dévouemens que rien ne décourage, jettent de l'attendrissement dans ce sombre drame dont la donnée est si cruelle. Prométhée sans doute éprouve de bien dures souffrances; mais la dernière, la plus poignante de toutes, lui est épargnée : le chagrin de se voir abandonné et trahi par ceux à qui il a fait du bien et qu'il a aimés.

On le voit, pour les dons naturels, la richesse et la hauteur du génie, Eschyle ne reconnaît point de supérieur, et ne peut avoir que des égaux; mais ce qui fait que de tous les rois de la scène c'est lui que nous avons le plus tardé à comprendre et à goûter, c'est qu'il est de tous le plus éloigné de nous, de notre état social, de nos habitudes d'esprit et de cœur. C'est pour cette raison que, malgré tous les progrès de la critique, il ne me paraît pas probable qu'Eschyle prenne sur l'imagination du public lettré le même empire que Shakspeare, et qu'il devienne jamais populaire. Pour arriver à ne point souffrir de le trouver si différent des modèles, soit classiques, soit romantiques, auxquels nous sommes accoutumés, pour le saisir tout entier dans le vif de son génie, pour en jouir sincèrement, toute phrase et toute affectation mise à part, il faudra toujours quelque érudition et un certain effort d'esprit. Comme d'ailleurs, parmi les gens mêmes qui passent pour instruits, il n'y en a qu'un très petit nombre qui soient en état de lire Eschyle dans le texte grec, c'est rendre service à sa gloire que de mettre, au moyen de fidèles traductions, le grand poète athénien à la portée du public français. M. Alexis Pierron, qui a tant fait pour répandre le goût et l'intelligence de la littérature grecque parmi les maîtres et les élèves de nos lycées, et pour faciliter l'accès de la poésie grecque aux amateurs qui ne sont pas des savans, a ouvert la voie; il nous a donné, il y a déjà une douzaine d'années, une belle et vivante traduction en prose du théâtre complet d'Eschyle, et il a initié ainsi aux beautés du vieux maître bien des lecteurs qui ne connaissaient de lui que son nom et les titres de ses tragédies. Venant après M. Pierron, M. Mesnard, encouragé par le succès de son courageux devancier, ose encore plus : il a entrepris de traduire en vers l'*Orestie,* ce vaste et harmonieux ensemble où se déploie librement le grave et religieux génie d'Eschyle. Malgré toutes les difficultés que présentait cette tâche, il a réussi assez brillamment pour que tous les amis des lettres grecques attendent de lui qu'il poursuive l'œuvre commencée, et qu'il nous donne tout entier, un jour ou l'autre, le poète qu'il entend si bien et qu'il aime si tendrement.

G. PERROT.

V. DE MARS.